



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LYON

Master Enseignement, option philosophie

Doyen : M. Emmanuel Gabellieri

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

**LE STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE DES CONCEPTS D'EMPRISE,
DE MANIPULATION MENTALE ET DE SECTE**

**Les raisons du grand malentendu sur la valeur scientifique du champ
d'études sur le sectarisme, lequel divise les Sciences Humaines et Sociales
depuis une trentaine d'années.**

Par Xavier Léger

Directeur de mémoire : Frère Pierre Duvert, c.s.v.

Année 2013/2014

Au père Jacques Trouslard (1924-2011), prêtre catholique et actif défenseur des victimes de sectes.

A toutes les associations qui luttent sans grands moyens financiers, mais avec conviction et ténacité, contre des organisations puissantes, sectaires et malveillantes.

A mon fils, dont j'attends la venue sur Terre avec impatience.

*« Faire tout le bien qu'on peut,
Aimer la Liberté par-dessus tout,
Et, quand ce serait pour un trône,
Ne jamais trahir la vérité. »*

Beethoven¹

*« En vérité je vous dis, que tout ce que vous aurez lié sur la terre, sera lié dans le ciel;
et tout ce que vous aurez délié sur la terre, sera délié dans le ciel. »*

Jésus Christ (Mt 18,18)

1 ROLLAND Romain, *Vie de Beethoven*, 4^eed., Librairie Hachette, Coll. Vie des hommes illustres, Paris, 1910, p.2.
*« Woltuen, wo man kann,
Freiheit über alles lieben,
Wahrheit nie, auch sogar am
Throne nicht verleugnen »*

Remerciements

Je voudrais remercier en premier lieu le frère Pierre Duvert, qui a eu la bonté d'accepter d'accompagner patiemment l'élève turbulent que je suis, et d'avoir eu confiance en lui. C'était un sujet difficile, et en ce qui me concerne, douloureux. J'ai fait tout mon possible pour que ce travail soit autant que possible purifié de toute affection personnelle, de façon à toujours rester au service d'une vérité qui me dépasse.

J'aimerais remercier tous les professeurs de l'Université Catholique de Lyon, en particulier M. Emmanuel Gabellieri, M. Yan Plantier et M. Emmanuel d'Hombres, pour la qualité de leurs cours, qui ont illuminé mon Master de philosophie. Au cours des trois dernières années, j'ai grandi en maturité et en sagesse grâce à eux. Ce mémoire est aussi le fruit de tout ce qu'ils m'ont donné avec générosité.

J'aimerais remercier M. Yves Hamant, avec qui j'échange de façon quotidienne depuis plusieurs mois pour analyser, prévenir et lutter contre les dérives sectaires au sein de l'Eglise Catholique.

J'aimerais également remercier Sa Sainteté le Pape François, dont les enseignements et l'exemple personnel m'inspirent quotidiennement.

J'aimerais enfin remercier mon épouse Virginie, qui fait la joie de mon existence depuis quatre ans, et qui, alors que je donnais naissance à ce mémoire, portait avec beaucoup d'amour notre enfant dans son ventre.

Introduction

La problématique traitée dans ce mémoire s'insère dans une histoire si complexe qu'il est impossible de la présenter sans la situer au préalable dans son contexte historique. Qu'on me pardonne cette mise en perspective un peu longue : ne pas le faire m'aurait obligé à faire par la suite de trop nombreuses digressions. La problématique philosophique s'est en effet incarnée au cours des trente dernières années dans une suite d'évènements impliquant des enjeux politiques, religieux et éthiques, aux quatre coins de la planète. Le propre du sage étant d'ordonner, il m'a semblé qu'il était judicieux de commencer par démêler les éléments annexes et historiques, pour dégager ensuite la problématique philosophique, et plus précisément épistémologique, qui fait l'objet central de ce mémoire.

Jusqu'au 20^{ème} siècle, l'Europe en général, et la France en particulier, n'ont connu que très peu de cas d'apparitions de nouveaux groupes religieux. Les grandes religions qu'on trouvait sur le territoire européen étaient le catholicisme – largement majoritaire –, l'orthodoxie, le protestantisme, la religion juive et, dans certains pays du pourtour méditerranéen, l'Islam. Hormis cette dernière, les autres religions, communément dénommées sous la bannière de « judéo-christianisme », possédaient peu ou prou les mêmes fondements doctrinaux.

A partir du XX^{ème} siècle, et de façon particulière après la seconde guerre mondiale, ces religions ont cherché à se mettre en dialogue, et à s'enrichir mutuellement. Le regain d'intérêt des catholiques pour l'exégèse, qui a conduit à l'une des principales avancées du Concile Vatican II avec la constitution dogmatique « Dei Verbum » sur la Révélation divine, est ainsi clairement hérité des découvertes et des travaux réalisés par des biblistes, théologiens et chercheurs protestants.

Parallèlement à ce travail d'oecuménisme et de rapprochement entre les différentes religions sont apparus des mouvements religieux aux racines religieuses très éloignées, proposant parfois des interprétations fantaisistes de l'Écriture, voire même une ré-écriture et une sélection des textes sacrés, et offrant une spiritualité et des modes de vie sans grand rapport avec les religions traditionnelles.

La première vague de ces mouvements est venue au début du XX^{ème} siècle, notamment avec l'introduction des Témoins de Jéhovah sur le territoire européen. Mais ces groupuscules religieux étaient insignifiants.

C'est à partir des années 60 et 70 que le phénomène a commencé à s'accélérer. Une grande quantité

de nouveaux groupes, dont certains n'avaient plus rien à voir avec le judéo-christianisme, se sont installés sur le vieux continent. Certains étaient de nature ésotérique ; d'autres se proposaient de faire l'unité entre toutes les religions à travers un syncrétisme religieux assez brouillon ; d'autres affirmaient avoir mis au point de nouvelles méthodes de méditation « transcendante » ; d'autres encore promettaient des guérisons et des miracles spectaculaires à leurs adeptes.

Dans un premier temps, l'apparition de tous ces nouveaux groupes dans la culture européenne d'après-guerre n'a pas suscité l'hostilité de la population. On les voyait surtout comme des joyeux illuminés. On se souvient de l'émission populaire du Collaro-show au début des années 80, qui proposait chaque jour une nouvelle secte délirante : « La secte de ceux qui s'envoient en l'air » (le sketch montrait des adeptes vêtus de grandes aubes qui jetaient en l'air l'un des membres de leur groupe), ou « la secte de ceux qui boivent cul-sec » (le sketch montraient des adeptes en aube qui se chauffaient le postérieur avec un sèche-cheveux avant d'avalier cul-sec un verre de vin). Voilà comment étaient perçus le phénomène sectaire jusqu'au début des années 80 : des groupes de gens étranges et farfelus, mais plutôt inoffensifs.

Mais les choses vont rapidement changer. En fait, elles avaient commencé à changer au milieu des années 70, avec l'apparition en France de la première association de lutte contre les sectes : l'Association pour la Défense des valeurs Familiales et de l'Individu (ADFI), fondée en 1974 par des familles dont les enfants s'étaient fait embrigader par l' « Association de l'Esprit Saint pour l'Unification du christianisme mondial », plus connu sous le nom de « secte Moon ».

On pourrait s'étonner que les Etats-Unis, concernés par cette problématique depuis bien plus longtemps que les pays européens, n'aient pas réagi plus tôt et plus efficacement. En fait, une seule raison suffit à expliquer cela : les Etats-Unis ont été fondés par une multitude de groupes religieux dissidents. La mixité religieuse a donc toujours été une donnée fondatrice de l'identité américaine. L'unité américaine, gage de sa force et de sa cohésion, est ainsi l'obsession de tous ses dirigeants politiques, qui ne peuvent prendre le risque de susciter des divisions internes. Ainsi, la politique américaine a-t-elle toujours promu un libéralisme religieux quasi-absolu, quitte à tolérer l'existence de groupes religieux paradoxalement liberticides en son sein. Si certains villes, voire certains Etats américains, sont pratiquement sous le contrôle de communautés controversées – comme la ville de Clearwater, en Floride (Eglise de Scientologie), ou l'Etat d'Utah (Eglise de Jésus-Christ et des saints des derniers jours, plus connue sous le nom des « Mormons ») – le pouvoir central n'a d'autre

alternative que de fermer les yeux sur certaines irrégularités, comme la polygamie, par exemple.

Malgré cette situation paradoxale, les Etats-Unis ont aussi été affectés par l'apparition sur leur territoire de groupes aux mécanismes d'embrigadement agressifs et aux pratiques internes liberticides. Un événement, en particulier, a traumatisé le peuple américain, pourtant éduqué à la bienveillance à l'égard de tous les mouvements religieux : le suicide collectif de Jonestown.

Cette sombre histoire a transformé à jamais le regard du monde occidental à l'égard du sectarisme religieux. Qu'il me soit permis d'en rappeler brièvement l'histoire² : Jim Jones était un pasteur, issu des « disciples du Christ », une congrégation protestante qui prêchait pour un monde plus égalitaire et qui luttait contre les discriminations raciales. Jones, qui avait des origines très modestes, avait été fasciné dans sa jeunesse par la doctrine marxiste. Dans les années 60, à Indianapolis, dans le Midwest américain, Jones fonde sa propre communauté : le Temple du Peuple, ce qui allait lui permettre de mettre en pratique ses théories, mélangeant marxisme et Evangile.

Afin d'échapper au contrôle des autorités américaines, Jim Jones décide de migrer avec toute sa communauté – laquelle s'était entretemps installée en Californie – au milieu de la jungle, en Guyana, seul pays d'Amérique du Sud anglophone. Là, il fonde un village coupé du monde et tourné vers sa gloire personnelle (la ville s'appelait *Jonestown*, la ville de Jones).

Rapidement, les membres de la communauté déchantent : le rêve que Jones leur avait vendu se transforme en cauchemar. Leurs moindres faits et gestes sont surveillés. Des systèmes de délation interne transforment progressivement la communauté en camp d'isolement et de travail. Ceux qui veulent repartir aux Etats-Unis en sont empêchés.

Le 15 novembre 1978, Leo Ryan, un député américain, est envoyé à Jonestown avec deux journalistes et un caméraman. C'est en intervenant qu'il va involontairement provoquer le drame à ses dépens. La visite se passe dans des conditions extrêmement difficiles. Des membres de la communauté viennent supplier le député de rentrer aux Etats-Unis avec lui. Jones prend peur. Au moment du départ du député et de son équipe, il donne l'ordre à ses sbires de les poursuivre, et de les abattre. Après quoi, Jones déclenche une procédure ultime : le suicide collectif de l'ensemble de la communauté. Pour ce faire, les membres de la communauté – et les enfants (plus de 300) en premier – doivent ingurgiter une

2 On trouve un bon résumé de l'histoire, sur le site de Wikipédia: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Jim_Jones_%28pasteur_%29>; A noter également, l'existence d'un reportage réalisé par Stanley Nelson, composé essentiellement de témoignages d'anciens adeptes: « *Jonestown : the life and death of peoples temple* ». Ce documentaire est disponible sur le site YouTube : <<https://www.youtube.com/watch?v=DrBxRhvOwDI>>.

boisson composée de jus de raisin, de cyanure et de somnifères. Les membres les plus fanatiques, équipés d'armes à feu, dirigent et surveillent l'opération. Les récalcitrants ne peuvent pas y échapper. En tout, 908 membres de la communauté, hommes, femmes et enfants, vont périr. L'emprise de Jones sur ses adeptes est telle qu'une mère de famille, qui n'avait pu s'installer avec la communauté en Guyana, se suicide en même temps avec ses trois enfants aux Etats-Unis.

Lorsqu'on découvre le charnier, c'est le choc. Le village est entièrement recouvert de centaines de cadavres qui jonchent le sol, les uns à côté des autres. Les photos font le tour du monde. Quelque chose dans la représentation qu'on se faisait du phénomène sectaire vient d'être irrémédiablement bouleversé. Seuls quelques rescapés (l'un s'était enfui dans la jungle ; une autre s'était cachée sous son lit) pourront témoigner et donner les détails sur ce qui s'était vraiment passé à Jonestown.

Suite à cet épisode, la première association anti-sectes se forme aux Etats-Unis, sous la forme d'un réseau : c'est la naissance du CAN (*Cult Awareness Network* : Réseau de vigilance sur les sectes). C'est la fille du sénateur Leo Ryan, assassiné par la secte de Jim Jones, qui dirige cette association. Le CAN déclare la guerre aux groupes les plus controversés : à savoir l'Eglise de Scientologie, la secte Moon, la secte Landmark Education et la secte des Enfants de Dieu. Ils prônent l'utilisation de moyens violents pour soustraire des adeptes à leur groupe, notamment le *deprogramming* (déprogrammation), qui consiste à enlever un adepte, à l'isoler de son groupe et à l'abreuver d'informations sur la véritable histoire de son groupe et de son gourou. Cette association ira trop loin dans ces pratiques, et après un coûteux procès perdu, sera rachetée en 1996... par une société affiliée à la Scientologie. Comme par magie, tous les articles critiques à l'égard la Scientologie disparaîtront du site internet de l'association. (Chaque secte a tendance à s'auto-absoudre de tout sectarisme, et à reporter toutes les accusations possibles sur ses concurrents).

En 1979, est fondée l'AFF (*American Family Foundation*) qui sera rebaptisée ICSA (*International Cultic Studies Association*) en 2004, et dont l'auteur de ce mémoire est un adhérent et un membre très actif. Les membres fondateurs de cette association comprennent dès le départ qu'il leur faut prendre une direction différente : en effet, le phénomène nouveau des sectes est très mystérieux et peu de gens savent expliquer ce qui s'y passe vraiment. Il faut donc commencer par l'observer, l'analyser, le décrypter. Il est indispensable que le monde universitaire développe de nouveaux outils pour appréhender les mécanismes psychologiques, politiques et sociétaux en jeu dans les dérives sectaires. L'AFF porte donc ce projet dans le monde universitaire, et appelle les spécialistes du monde entier,

selon les différentes approches scientifiques, à collaborer ensemble pour mieux comprendre ce phénomène. C'est la naissance des études sur le sectarisme, qui se présentent immédiatement comme le croisement de différentes approches scientifiques. La valeur épistémologique de ce nouveau champ d'études est précisément ce qui fait l'objet central de ce mémoire.

L'intuition des fondateurs de l'AFF, qui se définissait volontiers comme un mouvement anti-sectes, était qu'on ne se bat pas contre les groupes sectaires en utilisant des moyens violents. Les dérives sectaires peuvent certes provoquer des dégâts considérables : il est indispensable de prendre du recul et de ne pas répondre aux violences sectaires de façon désordonnée et compulsive.

Cette association va progressivement s'imposer comme une référence internationale d'étude clinique sur le phénomène sectaire. Tous les ans, l'ICSA organise ainsi un congrès dans une grande ville du monde, et invite des chercheurs du monde entier pour présenter leurs travaux. L'association publie également une revue universitaire: *L'international Journal of Cultic Studies*.

J'ai eu l'occasion de participer à trois congrès de l'ICSA, et d'apprécier l'incroyable qualité intellectuelle de chaque session. Je me permets de signaler, non sans un peu d'orgueil, qu'un premier jet de ce mémoire a été présenté sous la forme d'un poster en juillet 2013 lors du congrès de Trieste, en Italie, et qu'il a reçu, avec deux autres productions, le prix du « meilleur exposé » décerné par les responsables de l'association.

En 1983, un rapport parlementaire intitulé « *Les sectes en France. Expression de la liberté morale ou facteurs de manipulation ?* » lance pour la première fois le débat sur le phénomène sectaire dans la sphère politique. La question prend une ampleur considérable, et les dirigeants du pays s'interrogent sur la façon d'aborder une question floue, difficile à cerner... et pourtant extrêmement grave. L'opinion publique découvre que derrière des apparences trompeuses, les sectes sont des groupes « hors la loi », qui isolent et manipulent leurs adeptes et peuvent même représenter un danger pour la société.

La conception que l'on se fait des sectes évolue considérablement. Aux sectes représentées comme des groupes de joyeux lurons farfelus dans le Collaro Show succède le fameux sketch des Inconnus sur les sectes. De façon humoristique, les trois comiques dépeignent des adeptes sous l'emprise hypnotique d'un gourou manipulateur et rapace.

Le 10 janvier 1996, le gouvernement français rend publique un rapport sur les sectes, établi quelques mois plus tôt par une commission parlementaire. (Nous appellerons par la suite ce document le « rapport Guyard », du nom de son rapporteur). Cette publication va être la pierre d'achoppement

entre les mouvements anti-sectes du monde entier et dont l'Etat Français défend officiellement la cause, et une multitude de groupes – en particulier les sectes désignées dans le rapport – mais également une mouvance intellectuelle se faisant « l'avocat du diable » pour ainsi dire, et dénonçant l'action du gouvernement français comme une atteinte intolérable à l'un des principes fondamentaux des droits de l'homme : la liberté religieuse.

C'est en effet la première fois qu'un gouvernement politique déclare ouvertement la guerre à un ensemble de groupes controversés, et établit une liste noire de 173 groupes jugés dangereux et nuisibles pour la société. Précision importante : parmi ces groupes, aucun n'était rattaché à l'une ou l'autre des grandes religions traditionnelles³.

Il est important de rappeler qu'au cours des trois années qui avaient précédé la publication du rapport Guyard, d'autres événements particulièrement choquants s'étaient produits dans le monde, dont la première vague de suicide collectif de l'Ordre du Temple Solaire en Suisse francophone (une deuxième vague aura lieu en France l'année suivante, en décembre 1995, mais le rapport ayant déjà été présenté à l'Assemblée Nationale ne pouvait donc pas le mentionner).

L'introduction du rapport Guyard commençait par un rapide rappel de ces événements :

88 membres de la secte des Davidsoniens morts par suicide ou à l'issue d'affrontements avec la police à Waco au Texas le 19 avril 1993 ; 53 membres de la secte du Temple solaire morts suicidés ou assassinés en Suisse et au Canada le 4 octobre 1994 ; 11 morts et 5.000 blessés dans l'attentat au gaz perpétré dans le métro de Tokyo par la secte Aoum le 5 mars 1995 : sans revenir sur des faits plus anciens - mais tout le monde a encore en mémoire le suicide collectif des 923 membres du Temple du Peuple au Guyana en 1978 - voilà, sur moins de trois ans, le bilan des agissements criminels les plus graves dont se sont rendues coupables certaines sectes. Lorsque surviennent de tels faits, les media s'empressent de titrer sur le phénomène sectaire, l'opinion s'émeut - à juste titre - puis l'attention retombe jusqu'à l'épisode spectaculaire suivant qui fera l'objet du même traitement. Mais, pendant ce temps, un certain nombre de sectes continuent insidieusement à accomplir leurs méfaits quotidiens dans l'indifférence quasi-générale.

Le rapport Guyard était un immense coup de pied dans la fourmilière. Ses auteurs affirmaient avoir consulté un grand nombre de spécialistes, mais également de nombreuses victimes, et avoir même auditionné certains responsables des groupes dénoncés dans le rapport. Compte-tenu de la violence et

3 Du moins, c'est ce que le rapport affirmait. En fait, il apparaît que le groupe « Tradition Famille Propriété », d'origine brésilienne, est rattaché à l'Eglise Catholique.

des menaces dont certains groupes visés par le rapport s'étaient montrés capables par le passé, les auteurs du rapport avaient fait le choix de ne pas révéler les noms des différents intervenants. Ce choix allait bien sûr être montré du doigt par ses critiques comme la signature de l'amateurisme du travail réalisé par la commission.

Pour des raisons qui tiennent à son histoire et à sa culture, la France a toujours encouragé l'esprit critique, y compris à l'égard des religions. Rien d'étonnant, donc, à ce que la France ait manifesté la plus grande méfiance à l'égard de groupes se présentant comme des alternatives aux grandes religions traditionnelles et exigeant un investissement très important de la part de leurs adeptes. Avec ce rapport, la France apparaissait ainsi comme le pays le plus avancé dans la lutte anti-secte. Pour les anciennes victimes de sectes du monde entier, c'était un signal fort et une source d'espoir : la France, pays des Droits de l'Homme, pays de grand leadership intellectuel et culturel, venait de placer ses premiers pions sur le grand échiquier de la guerre contre les sectes.

Sauf que le rapport Guyard contenait, hélas, un certain nombre d'erreurs. Certaines anodines, d'autres assez graves, si bien qu'il n'est pas difficile pour un bon connaisseur de tous ces groupes, considérés comme des « sectes » ou des « nouveaux mouvements religieux », de torpiller le rapport. Et c'est ce qui s'est passé.

Quelques semaines après la publication officielle du rapport Guyard, un certain Massimo Introvigne, directeur du CESNUR (*Centro di Studi sulle Nuove religioni* : Centre pour l'étude des nouvelles religions), publie une déclaration fracassante, accusant le rapport de parti-pris, d'amalgames grossiers et de manque total de scientificité :

La définition même de « secte » est non scientifique, inacceptable et fondée sur des préjugés. (...) Cette définition de « secte » n'est guère plus qu'un fourre-tout des accusations portées par le mouvement anti-sectes (et fait peu de distinctions entre les accusations et la vérification des faits fondée sur une étude de la situation) et tient beaucoup plus du préjugé populaire que d'une observation et d'une évaluation objectives des différents nouveaux mouvements religieux mentionnés dans le document.⁴

La déclaration du CESNUR continuait avec une longue liste d'erreurs contenues dans le rapport. La dernière, une confusion entre les termes « *plagio* » (désignant le phénomène d'emprise, en italien) et

⁴ « *Instauration d'un droit de persécution ?* » Une réponse au rapport de la commission d'enquête sur les sectes. Document du CESNUR international et du CESNUR USA, 31 janvier – 6 février 1996. Ce document est publié dans les appendices de l'ouvrage « *Pour en finir avec les sectes. Le débat sur le rapport de la commission parlementaire* », sous la direction de M. INTROVIGNE et J. G. MELTON, Paris, Dervy, 1996, pp. 345-350

« *piaggio* » (la marque de scooters) portait le coup de grâce :

Dans la partie juridique du rapport, est mentionnée l'existence en Italie du délit de « *piaggio* » ou « lavage de cerveau ». « *Piaggio* » est une marque bien connue de cyclomoteurs italiens. Le délit de « *plagio* » (ou lavage de cerveau) a été créé par le régime fasciste et a été retiré du code pénal il y a de nombreuses années (en 1981) par la cour constitutionnelle comme contraire à la Constitution italienne.⁵

De toute évidence, de telles erreurs prêtaient le flan à la critique. Les auteurs du rapport s'étaient tiré une balle dans le pied et Massimo Introvigne s'en donnait à cœur joie pour mettre l'ensemble de leur rapport en pièce. La déclaration du CESNUR s'achevait par une conclusion sans appel :

La commission française a de toute évidence travaillé à partir de sources d'information défectueuses et a complètement ignoré le large corps de matériaux écrits accumulés pendant les vingt dernières années à la fois sur les nouvelles religions en général, et sur des groupes précis en particulier, spécialement ceux qui ont été au cœur d'une controverse publique. (...) En suivant une telle procédure, l'image présentée au public est celle d'une commission opérant comme un tribunal à huis clos qui a abordé son travail avec une animosité contre les « sectes » et déterminée à ignorer toute preuve contraire. Fondé sur une utilisation non critique d'informations imparfaites fournies par les organisations anti-sectes, il ne peut être reconnu comme un document bien informé. (...) Fondé sur les accusations de « témoins » anonymes, il constitue un appel à la chasse aux sorcières contre l'innocent, un comble si on se souvient que la devise par laquelle la France aime à être représentée dans le monde entier est : « liberté, égalité, fraternité ».⁶

Au cours des semaines, des mois et des années qui vont suivre la publication de ce rapport, Massimo Introvigne, avec le soutien d'un certain nombre d'universitaires (dont une majorité de sociologues des religions), va entrer en guerre contre toute la mouvance anti-sectes : à ses yeux, l'ensemble des études sur le phénomène sectaire ne serait qu'une immense imposture, dernier avatar d'un rationalisme français anti-religieux et anti-spiritualiste. Les termes de secte, d'emprise, de manipulation mentale ne recouvriraient aucune réalité précise, mais auraient été inventés pour stigmatiser des personnes qui font des choix de vie différents: Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la gale. Et quand on veut empêcher les gens de croire, on les accuse d'être embrigadés dans des sectes.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

Pour un certain nombre de raisons, l'approche de la politique française à l'égard des sectes a suscité une réaction très mitigée au niveau international. Quelques années plus tard, la France sera ainsi contrainte d'abandonner le principe d'une liste noire de sectes⁷. Elle ne renoncera cependant pas aux principales décisions préconisées par le rapport, en particulier la création d'une mission interministérielle entièrement dédiée à l'observation et à la lutte contre les sectes sur le territoire français⁸.

En 2001, la France adopte une loi (dite About-Picard) qui vient renforcer la législation sur la notion d'abus de faiblesse en donnant une définition juridique de l'état de sujétion. Désormais, il est juridiquement possible d'inculper un gourou pour « abus de faiblesse », si on peut mettre en évidence les mécanismes qui ont conduit à cet abus. La loi offre en outre à l'Etat la possibilité juridique de dissoudre une organisation convaincue de dérives sectaires. Enfin, cette loi donne aux associations anti-sectes reconnues d'utilité publique la possibilité de se porter partie civile dans les procès.

A la lumière de cet historique, on comprend que le statut du phénomène d'emprise est à la fois loin d'être une évidence, mais qu'il est en même temps l'objet d'enjeux colossaux. On découvre parfois, dans les forums Internet de tel ou tel mouvement anti-sectes ou anti-anti-sectes⁹ des accusations d'une violence inouïe à l'encontre du camp adverse : on s'accuse mutuellement de fascisme, d'intolérance, de crime contre l'humanité, quand ce ne sont pas des injures verbales et des noms d'oiseaux. Ce sujet touche en effet à l'une des dimensions les plus délicates et les plus sensibles de l'être humain : sa relation à la transcendance, et déclenche par conséquent des réactions épidermiques d'une rare violence. Plus précisément, les anti-sectes accusent les anti-anti-sectes d'entraver le travail de la justice et de la politique. Les anti-anti-sectes accusent les anti-sectes de nier les libertés fondamentales des membres des « Nouveaux Mouvements Religieux » (NMR), et de légitimer une discrimination injuste et douloureuse à leur endroit.

Cela signifie, en outre, que la première difficulté à laquelle est naturellement confronté tout chercheur sur ce champ d'étude est liée à sa capacité d'abstraire sa propre subjectivité de son étude.

7 La liste des sectes a été officiellement abandonnée par la circulaire du 27 mai 2005 relative à la lutte contre les dérives sectaires.

8 La Mils (Mission Interministérielle de Lutte contre les Sectes), qui sera rebaptisée en 2002 Miviludes (Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires).

9 Même si cette formule est un peu lourde, elle est préférable à l'expression « pro-sectes » souvent employée par les anti-sectes à l'égard de leurs contradicteurs : Cette qualification est en effet aberrante et constitue un mauvais procès d'intention : le fait de lutter contre les excès des groupes anti-sectes, même de façon erronée et violente, ne signifie pas nécessairement qu'on soit « pour les sectes ».

Comment peut-on rester objectif et mesuré quand le sujet qu'on étudie suscite en nous des sentiments de colère, de dégoût et de frustration ?

La seconde est liée à la tension permanente qui existe entre les deux camps, et qui gêne, de façon parfois dramatique, la compréhension du problème. Si certains se sentent humiliés à l'idée de voir leurs croyances et leurs modes de vie qualifiées de « sectaires », les anciens adeptes, qui ont déjà été victimes pendant 5, 10 ou 20 ans, ont beaucoup de mal à supporter le déni du camp adverse à leur égard. Ce sentiment devient insupportable lorsque des théoriciens anti-anti-sectes viennent au secours de leurs anciens gourous. On peut en effet comprendre que si vous avez été soumis pendant un certain nombre d'année à un escroc qui a abusé de votre gentillesse, de votre corps, de votre travail, de vos sous... il est très difficile d'entendre un « expert en Nouveaux Mouvements Religieux » défendre votre ancien bourreau et nier purement et simplement votre statut de victime, vous accusant d'être une personne aigrie, non fiable et revancharde. Il faut en effet préciser que certains défenseurs de la cause anti-anti-sectes – dont le fameux président du CESNUR, Massimo Introvigne – ne se contentent pas de défendre leurs positions à un niveau purement spéculatif et universitaire, mais viennent régulièrement devant les tribunaux du monde entier pour défendre certains mouvements controversés.

Pour finir de brouiller les pistes, il faut ajouter que le champ d'étude sur le phénomène sectaire est confronté au problème des apparences et des faux semblants : Il y a en effet des groupes dont on croit qu'ils sont des sectes, mais qui n'en sont pas. Il y a des groupes dont on croit qu'ils ne sont pas des sectes, mais qui le sont en fait. Il y a des groupes dont on dit qu'ils sont des sectes, et qui le sont effectivement. Et des groupes dont on dit qu'ils ne sont pas des sectes, et qui effectivement ne le sont pas. Il y a encore des sectes qui accusent d'autres groupes d'être des sectes. Et il y a même des groupes anti-sectes qui reproduisent les mêmes mécanismes que les sectes.

L'étude du phénomène sectaire est-elle une science ? Peut-il seulement y avoir « science » lorsqu'un champ d'étude est l'objet de discussions aussi virulentes ? Lorsque les chercheurs sont parfois à couteaux tirés ? Notre démarche consistera à chercher les articulations de ce problème complexe, afin de proposer des positions nuancées et équilibrées... sachant que nous avançons sur un territoire miné, un champ de bataille où les protagonistes n'hésitent pas à s'accuser mutuellement de tous les crimes, et où l'observateur scientifique est sans cesse séduit ou interpellé par les différents camps.

Si, comme le veut la tradition, la philosophie est la science des sciences, c'est-à-dire la discipline la plus à même d'établir un lien et une hiérarchie entre les différentes branches du savoir, c'est sans doute

à travers son arbitrage que se jouera l'issue du grand débat sur les dérives sectaires et sur les différents concepts qui y sont associés. Ce mémoire de Master, bien modeste à l'égard de toute la production sur ce sujet d'étude, se propose simplement de baliser le terrain.

Après quelques clarifications conceptuelles, nous commencerons notre investigation en remettant la problématique dans la perspective du grand débat épistémologique qui a agité les cercles intellectuels dans l'après-guerre : celui de l'ethnocentrisme, auquel notre problématique fait écho. L'étude d'une secte, ou d'un Nouveau Mouvement Religieux (NMR), n'est-il pas comparable au travail de l'ethnologue qui étudie une société primitive ? Qu'est-ce que le long débat entre Claude Lévi-Strauss, Léo Strauss et Charles Taylor peut nous apprendre sur la valeur épistémologique des recherches sur une culture ou une religion différente de la nôtre ? Après cette mise en perspective, nous irons du côté du groupe de chercheurs hostiles aux mouvements anti-sectes, et nous écouterons leurs principaux arguments à l'égard de la non-scientificité des études sur le phénomène sectaire.

Dans la deuxième partie de ce mémoire, nous nous interrogerons sur la spécificité du champ d'études sur le sectarisme. Pour cela, nous passerons en revue les principales composantes de ce phénomène, et les distorsions cognitives qu'il induit chez les adeptes. Nous constaterons que le phénomène sectaire est un mécanisme extrêmement trompeur et pernicieux et que, sans les outils adéquats pour le décrypter, l'observateur extérieur a toutes les chances de se faire manipuler. Nous écouterons ensuite la réponse de Michael Langone, le directeur exécutif de l'ICSA, aux critiques soulevées par Massimo Introvigne sur la non scientificité de l'approche comportementaliste. Nous conclurons par deux « cas d'école » montrant de façon factuelle comment des autorités civiles, religieuses, scientifiques, politiques et judiciaires sont confrontées à cette réalité si complexe, et si trompeuse.

Dans la troisième partie, nous étudierons les principaux critères de discernement : faut-il « juger l'arbre à ses fruits ? », comme le suggère le fondateur du christianisme lui-même ? Quant aux témoignages des anciennes victimes, sur lesquelles se cristallise toute la polémique : quelle valeur convient-il de leur donner ? Les victimes sont-elles les seules capables de parler de façon objective, car soustraite aux mécanismes de manipulation ? Ou bien au contraire, sont-elles susceptibles de déformer la réalité, en raison de leur « échec » personnel ? Après avoir étudié ce difficile problème, nous conclurons cette partie en répondant à l'accusation principale soulevée par Massimo Introvigne et la plupart de ses collègues : est-ce que la lutte anti-sectes ne porte pas en elle le ferment d'une nouvelle

persécution religieuse ?

Enfin, conformément aux exigences du Master Enseignement, je proposerai quelques réflexions sur l'application possible de ce mémoire au métier de l'enseignement. Cette partie sortant quelques peu du fil conducteur de mon mémoire, j'ai préféré la traiter de façon séparée, sous forme d'une annexe.

I. Le problème de l'objectivité d'une « science des sectes »

I.1. Clarifications conceptuelles

Commençons par le commencement. Au coeur de notre problématique se trouve le phénomène complexe de l'emprise. D'où provient ce concept, et quelle est son histoire ? Quel sens devons-nous lui donner aujourd'hui ?

Selon la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française, le terme « emprise » apparaît pour la première fois au douzième siècle. Il désigne alors une « prouesse de chevalier ». Forme substantivée du participe passé de l'ancien verbe « entreprendre », il dérive de la contraction du verbe latin populaire *impredere*, qui signifie « saisir », dont la famille a laissé des mots liés notamment à l'action de saisir physiquement (prison, préhension, préhenseur, emprisonner, *emprendre* : ce dernier terme a disparu mais a laissé derrière lui les termes suivants : emprise, reprendre, repreneur et reprise) ou au fait de saisir par l'esprit (apprendre, appréhender, apprenti, comprendre, compréhension, compréhensif et compréhensible).

A partir du dix-neuvième siècle, il désigne en droit administratif une atteinte portée par l'administration à la propriété privée immobilière comportant une prise de possession régulière ou irrégulière.

Par extension, le terme emprise désigne actuellement l'ascendant intellectuel ou moral exercé sur un individu ou un groupe.

Freud utilise le terme de « pulsion d'emprise » (*Bemächtigungstrieb*) pour désigner un instinct primitif « qui ne s'unit que secondairement à la sexualité et dont le but est de dominer l'objet par la force »¹⁰. La pulsion d'emprise apparaît comme composante de l'érotisme et du stade anal du développement affectif et intellectuel de l'enfant, dans la deuxième année de vie. Elle est à la source de la cruauté infantile, qui n'aurait pas originellement pour but la souffrance d'autrui, mais simplement n'en tiendrait pas compte.

La notion a ensuite été reprise et élargie : elle désigne aujourd'hui une action d'appropriation par dépossession de l'autre. Elle traduit la perversion d'un lien interpersonnel. Le psychiatre Cédric Roos

10 LAPLANCHE Jean, PONTALIS Jean-Bertrand, *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F., 1967, p.364

définit la relation d'emprise comme « l'impossibilité fondamentale d'accepter l'autre dans sa différence. L'autre est nié en tant que sujet et l'idée même de son désir est intolérable ; l'autre est considéré et traité comme objet maîtrisable : le droit d'être autre lui est refusé. »¹¹ L'autre est alors maintenu dans un état de soumission et de dépendance qui engendre une certaine forme de régression intellectuelle, spirituelle, morale et affective. Le phénomène d'emprise peut conduire à l'auto-destruction de la victime.

Pour la psychologue Marie-France Hirigoyen¹², l'emprise se définit comme une effraction :

On envahit le territoire psychique de la personne, on lui retire tout esprit critique pour lui imposer un modèle de pensée qui l'aliène. Cette intrusion se fait par le dénigrement, la violence morale ainsi que par l'agression physique qui est une façon de marquer le corps de l'autre en laissant une trace qui provoque la peur et par suite l'obéissance. (...) Le but est de dominer et de soumettre la personne. Il s'agit d'une manipulation mentale et verbale qui emploie des moyens de persuasion coercitifs de nature affective et émotionnelle, sans oublier le chantage. En définitive, cette situation prive les personnes de tout jugement personnel.¹³

Pour évoquer le phénomène d'emprise, on emploie aussi d'autres expressions, comme : manipulation mentale, influence sectaire, sujétion, ou encore lavage de cerveau. Toutes ces expressions se rapportent au même mécanisme psychologique, tout en y apportant certaines nuances :

– La manipulation mentale se réfère au mécanisme cognitif : le manipulateur assied un pouvoir coercitif sur sa victime en induisant cette dernière en erreur, en jouant avec ses peurs, en créant en elle des phobies et en obtenant d'elle une dépendance absolue.

– L'expression « influence sectaire » est assez peu utilisée : elle est la traduction littérale de l'expression anglaise « cultic influence ». Les anglophones ne possèdent pas de terme strictement équivalent à celui « d'emprise ».

– Si le terme de « sujétion » renvoie à l'idée d'une soumission absolue à la hiérarchie (le sujet est celui qui est soumis, corps et âme, à son supérieur), il reste finalement assez malheureux d'un point de vue étymologique, car mettre une personne en état de sujétion, c'est précisément le priver de sa qualité

11 ROOS Cédric, *La relation d'emprise dans le soin*, Besançon, Crazy Rabbit Prod., 2006. Cette citation apparaît sur le site Wikiquote.org : <http://fr.wikiquote.org/wiki/C%C3%A9dric_Roos> [consulté le 10/06/2014]

12 Marie-France Hirigoyen est aujourd'hui l'une des psychologues français les plus connus en France et à l'étranger. Docteur en médecine, psychiatre et psychothérapeute familiale, elle a beaucoup travaillé sur le harcèlement moral. Ses nombreux travaux ont permis de faire avancer la législation sur les violences psychologiques au travail.

13 Cette définition se trouve sur le site Internet de la psychologue: <<http://www.mariefrance-hirigoyen.com/fr/phenomene-demprise/faq>> [consulté le 11/06/2014]

de sujet.

– Quant à l'expression de « lavage de cerveau », *brainwashing* en anglais, elle est sans doute la plus polémique et la moins scientifique : c'est d'ailleurs sans doute pour cette raison que Massimo Introvigne prête abusivement à ses adversaires l'utilisation de cette expression, pour ensuite les dénigrer et critiquer l'ensemble de leurs travaux.

Passons maintenant aux termes de « sectes » et de « dérives sectaires ». D'après certains, ces expressions seraient beaucoup plus difficiles à définir. Cette difficulté, signalée dans le rapport Guyard, est la raison pour laquelle les auteurs du rapport ont préféré renoncer à retenir une définition particulière pour s'en tenir au « sens commun que l'opinion publique attribue à la notion ». Une grave erreur, comme nous le verrons par la suite, car dans les faits, le rapport a manifestement maintenu l'équivocité, ce qui a terni ensuite lamentablement l'ensemble de ses conclusions.

Pour ma part, je m'en tiendrai donc à la définition élaborée par le père Jacques Trouslard, un prêtre catholique du diocèse de Soissons qui a passé une partie importante de sa vie à soutenir la cause des victimes de sectes¹⁴ :

La secte est un « groupe » constitué à l'origine sous la direction, la domination d'un maître à penser, autoproclamé, communément appelé « gourou », qui, par l'emploi de manœuvres frauduleuses, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machination ou artifices, utilisation de techniques de conditionnement ou de contrainte morale, provoque chez ses adeptes une situation de faiblesse, de vulnérabilité, de dépendance et de complicité qui leur fait perdre tout esprit critique et tout libre arbitre pour tout ce qui concerne les théories, les méthodes ou les pratiques de la secte. Bref, un groupe qui utilise des procédés répréhensibles dans un but d'aliénation des adeptes et à des fins financières ou commerciales.¹⁵

La grande difficulté à laquelle ont été confrontés les auteurs du rapport Guyard, c'est l'ambivalence

14 En 2002, Alain Vivien a remis la Légion d'honneur au titre du Premier ministre au père Jacques Trouslard, en reconnaissance de son engagement dans la lutte contre les sectes. Après la mort du père Trouslard, en 2011, Geroge Fenech, qui était alors le président de la Miviludes, lui a rendu ce magnifique hommage : « *Il s'est engagé dès le début aux côtés des associations de défense de victimes et a toujours soutenu et encouragé avec force l'action des pouvoirs publics contre les dérives sectaires. Homme de conviction, Homme d'Eglise, ardent défenseur des droits de l'Homme, il a largement contribué avec courage et abnégation à l'éveil de la conscience collective face au phénomène sectaire.* » Le père Trouslard, qui était un homme plein d'humour, aimait se présenter comme un « obsédé sectuel ».

15 Cette définition apparaît notamment dans une interview du père Trouslard par Guy Roquet, le fondateur de l'association Psychothérapie Vigilance. Cette interview est toujours disponible sur le site internet de l'association : <http://www.psyvig.com/default_page.php?menu=16&page=3> [consulté le 20/06/2014]. Dans cette même interview le père Trouslard propose également une version simplifiée de sa définition : « La secte est un groupe qui affecte l'intégrité physique ou psychique ou la situation économique et sociale du citoyen et constitue une menace pour les droits publics et les droits citoyens ».

que le terme porte en raison de son évolution sémantique. Le mot secte est en effet un mot piégé car il a revêtu, historiquement, deux acceptions très différentes : une acception doctrinale et une acception comportementale¹⁶.

Selon l'acception doctrinale – l'acception traditionnelle – la secte se définit selon ses croyances. Ainsi, chaque religion considérera que les autres dénominations religieuses sont toutes des sectes, puisqu'elles enseignent des doctrines différentes de leur propre doctrine.

En revanche, selon l'acception comportementale – héritée de la psychologie moderne – la secte ne se définit pas selon des croyances, mais selon des pratiques, des modes de fonctionnement.¹⁷

Or, étant donné que l'usage fait loi, c'est la seconde acception qui est aujourd'hui à retenir, car elle a complètement supplanté la première. Si l'on pouvait autrefois déclarer sans arrières pensées négatives : « Jacques fait partie d'une secte protestante »... ce n'est plus le cas aujourd'hui. La secte représente en quelque sorte la bête noire de nos sociétés contemporaines : un lieu d'enfermement et l'aliénation psychologique où toutes les libertés fondamentales de l'être humain sont piétinées en permanence.

Ayant renoncé à définir le terme de « secte », le rapport Guyard a maintenu l'équivocité et s'est ainsi fourvoyé en affirmant que « les plus grandes religions contemporaines ne furent souvent, à leurs débuts, que des sectes », manière de reprendre un vieux et malheureux poncif : « les religions sont des sectes qui ont réussi ».

Une telle affirmation ne pouvait qu'attiser la stupéfaction de spécialistes en sciences des religions. Les auteurs du rapport tendaient le bâton pour se faire battre et c'est donc avec raison que Massimo Introvigne pouvait réagir :

De plus, l'utilisation du terme « sectes » est inconstante au cours du document qui, par exemple, fait observer que « les plus grandes religions contemporaines ne furent souvent, à leurs débuts, que des sectes ». Cela signifie-t-il que le christianisme a été établi en pratiquant la

16 A cela s'ajoute une confusion liée à un doute quant à l'origine étymologique du mot « secte » : Selon une première étymologie, le mot « secte » proviendrait du verbe latin *sequor*, qui signifie « suivre » : la secte serait un groupe qui « suit » une doctrine, un enseignement. Selon une seconde étymologie, le mot « secte » proviendrait en fait du verbe latin *secare*, qui signifie « couper ». La secte serait alors un groupe dissident, qui fait sécession. Des études récentes ont permis de déterminer que la deuxième dérivation étymologique est vraisemblablement erronée. Voir notamment BOULHOL Pascal, « *Secta* : de la ligne de conduite au groupe hétérodoxe », *Revue de l'histoire des religions*, n° 219-1, 2002, p.6.

17 Bien sûr, ces deux acceptions ne sont pas entièrement indépendantes, car certaines croyances peuvent exiger ou induire certaines pratiques. La dérive sectaire, au sens comportemental, peut donc être produite par un chef religieux qui trahit subrepticement la doctrine de sa religion en utilisant des moyens coercitifs inadaptés ; ou être la conséquence d'une doctrine religieuse qui légitime des pratiques coercitives, malgré les convictions personnelles des responsables du groupe, ou hélas, parfois, avec leur concours.

« manipulation mentale » et l'« embrigadement des enfants », ou que le judaïsme s'est développé à partir d'une tradition d'« atteintes à l'intégrité physique » et de « troubles à l'ordre public » ? Néron avait-il raison de persécuter la « secte » des chrétiens pour trouble à la paix ou pour corruption d'enfants ? L'Église catholique romaine doit-elle être jugée négativement parce qu'elle a eu d'importants problèmes avec les tribunaux dans certains pays, quels qu'aient été les résultats des procès ?

I.2. Les Sciences Humaines et Sociales et le concept de « compréhension bienveillante »¹⁸

Après ces indispensables clarifications conceptuelles, faisons maintenant un petit détour dans l'histoire de la philosophie moderne et intéressons-nous à une problématique qui n'est pas sans lien avec la nôtre. Quelle est la valeur épistémologique des Sciences Humaines et Sociales (S.H.S.) ? L'ethnologie, par exemple, qui étudie les peuples et les cultures primitives, peut-elle prétendre au statut de science ?

Si jusqu'au 20^{ème} siècle, le regard des penseurs occidentaux à l'égard des « peuples sauvages » ou « peuples primitifs » était marqué par un très fort ethnocentrisme¹⁹, confinant parfois au racisme pur et dur, le développement de l'ethnologie, ajouté à l'effondrement des grands régimes nationalistes européens, a suscité un grand débat autour de l'objectivité de cette science : on ne peut observer une autre culture qu'à travers le prisme de sa propre culture. Or, personne n'est indépendant des préjugés liés à son éducation, au développement technologique de sa civilisation et à la culture de son pays. Comment, dès lors, appréhender une autre culture que la sienne, de façon objective ? Le chercheur doit-il s'efforcer – et si oui, comment ? – de toujours rester neutre et bienveillant quand il observe et

18 Cette partie est directement inspirée du cours dispensé par M. d'Hombres sur les Sciences Humaines et Sociales à l'Université Catholique de Lyon, que j'ai ensuite complété et amendé par des lectures et des réflexions personnelles sur le sujet.

19 L'un des exemples les plus frappants, et sans doute aussi les plus déplorables, de cet ethnocentrisme exacerbé apparaît dans le portrait que fait Hegel sur l'Afrique et sur ses habitants dans *La Raison dans l'histoire* : « L'homme en Afrique noire vit dans un état de barbarie et de sauvagerie qui l'empêche encore de faire partie intégrante de la civilisation. (...) Les Africains, en revanche, ne sont pas encore parvenus à cette connaissance de l'universel. La nature est le repliement en soi. Ce que nous appelons religion, État, réalité existant en soi et pour soi, valable absolument, tout cela n'existe pas encore pour eux. Les abondantes relations des missionnaires mettent ce fait hors de doute. (...) Comme il a été dit, le nègre représente l'homme naturel dans toute sa sauvagerie et sa pétulance ; il faut faire abstraction de tout respect et de toute moralité, de ce que l'on nomme sentiment, si on veut bien le comprendre ; on ne peut rien trouver dans ce caractère qui rappelle l'homme. (...) Les nègres possèdent ce parfait mépris des hommes qui constitue proprement la condition fondamentale, quant au droit et à la moralité... » HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La Raison dans l'Histoire*, Éd. 10/18, 1965.

étudie les moeurs d'une tribu africaine ? Mais alors, que signifie ce terme de « bienveillance » pour la science ?

Bien que ce débat ait suscité des réponses très nombreuses, nous nous limiterons à recueillir les apports des principaux intervenants à ce débat : Claude Lévi-Strauss, Leo Strauss et Charles Taylor.

a) Claude Lévi-Strauss et la critique de l'ethnocentrisme

Pour Claude Lévi-Strauss, la prétention à l'universel est le péché originel de l'ethnologie. Cette prétention n'est pas seulement la raison qui a alimenté l'ethnocentrisme exacerbé des générations passées, elle est aussi la raison qui a poussé certains à imaginer que l'ethnologie devait être considérée comme une science exacte. Il faut que les S.H.S. acceptent leurs propres limites : « Je ne crois pas que nos sciences humaines et sociales puissent jamais prétendre au statut de sciences véritables. J'ai tout au plus essayé de faire un petit pas dans cette direction. Chez nous, les variables sont trop nombreuses »²⁰

Mais c'est par sa critique de l'ethnocentrisme que se distingue particulièrement l'approche de Claude Lévi-Strauss, à une époque encore empreinte d'un complexe de supériorité dans les sociétés occidentales. Lévi-Strauss prétend que tout travail sérieux d'ethnologie suppose de renoncer à ses propres préjugés culturels. Pour justifier son relativisme culturel, Lévi-Strauss manifeste l'étrange contradiction de l'ethnocentrisme dans un texte devenu célèbre : à savoir que les préjugés ethnocentriques sont en effet le dénominateur commun de toutes les sociétés primitives. Dès lors, un ethnologue qui émettrait des jugements ethnocentriques, voire racistes, reproduirait les mêmes mécanismes primitifs que les sociétés dont il se moque :

Cette attitude de pensée, au nom de laquelle on rejette les « sauvages » (ou tous ceux qu'on choisit de considérer comme tels) hors de l'humanité, est justement l'attitude la plus marquante et la plus distinctive de ces sauvages mêmes. (...) L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village : à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les « hommes » (ou parfois – dirons-nous avec plus de discrétion – les « bons », les « excellents », les « complets »), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus – ou même de la nature – humaines, mais sont tout au plus composés de « mauvais », de « méchants », de « singes de terre » ou d' « oeufs de pou ». On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de

20 LEVI-STRAUSS Claude, ERIBON Didier, *De près et de loin*, Ed. Odile Jacob, 1988, p.146

réalité en en faisant un « fantôme » ou une « apparition ». (...) c'est dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus « sauvages » ou « barbares » des ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie.²¹

Pour illustrer encore son propos, Lévi-Strauss explique que certaines pratiques de nos sociétés occidentales, comme la détention de nos ennemis en prison, paraîtraient inhumaines aux yeux de certains peuples, qui ont résolu ce délicat problème en pratiquant l'anthropophagie : « A la plupart des sociétés que nous appelons primitives, cette coutume inspirerait une horreur profonde ; elle nous marquerait à leurs yeux de la même barbarie que nous serions tentés de leur imputer en raison de leurs coutumes symétriques. »²²

b) Léo Strauss et la critique du relativisme ethnologique

Pour Leo Strauss, philosophe juif allemand émigré aux Etats-Unis, le relativisme culturel défendu par tout un courant de pensée, auquel Claude Lévi-Strauss appartient, est une ineptie, et les excès d'une telle pensée ne peuvent mener qu'à la décadence morale des sociétés modernes. Dans les conférences qu'il donne en 1949 à l'Université de Chicago²³, Leo Strauss critique vertement le relativisme, contraire selon lui au projet humaniste des S.H.S.. Il constate en effet que depuis la fin du XIXème siècle, un courant de pensée cherche par tous les moyens à torpiller les notions de droit naturel et d'humanité, afin d'instaurer « un relativisme sans réserve ». Ce courant intellectuel qui s'est introduit dans les universités du monde entier, y compris aux Etats-Unis, Strauss le récuse sans ambages, allant jusqu'à le qualifier de « fanatisme » ! A ses yeux, le relativisme libéral signifie le renoncement de la civilisation occidentale à ses propres racines culturelles et philosophiques sur lesquelles est fondée toute sa conception du droit et de la justice :

Rejeter le droit naturel revient à dire que tout droit est positif, autrement dit que le droit est déterminé exclusivement par les législateurs et les tribunaux des différents pays. Or il est évident qu'il est parfaitement sensé et parfois même nécessaire de parler de lois ou de décisions

21 LEVI-STRAUSS Claude, *Race et Histoire*, 2^e éd., Denoël, 1991, p.19-21

22 LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Plon, coll. Terres Humaines, 1955, p.448

23 STRAUSS Léo, *Droit naturel et histoire*, Paris, Champs-Flammarion, 1986, Introduction, p. 13

injustes²⁴

Pour autant, Leo Strauss ne se situe pas non plus dans le sillage intellectuel des « disciples catholiques ou non de Thomas d'Aquin », dont il critique sévèrement le dogmatisme :

En appelant la nature la plus haute autorité, on effacerait la distinction qui fonde toute philosophie, la distinction entre raison et autorité. En se soumettant à une autorité, la philosophie, et particulièrement la philosophie politique, perdrait son caractère : elle dégènerait en idéologie, c'est-à-dire en apologétique d'un ordre social donné, ou bien elle se transformerait en théologie ou en jurisprudence.²⁵

L'argument principal de Leo Strauss repose sur le paradoxe interne du progrès scientifique : toute science, pour progresser, nécessite en effet deux choses contradictoires : d'un côté, elle doit se spécialiser, de l'autre elle a besoin d'une appréhension de la globalité. Or, l'excès de spécialisation finit par bloquer les progrès de la connaissance. Ce paradoxe amène Leo Strauss à mettre en garde la civilisation occidentale contre les conséquences désastreuses qu'un éclatement excessif du savoir pourrait provoquer. Pour résoudre ce paradoxe, la voie préconisée par Leo Strauss est celle d'un retour assumé au projet humaniste des S.H.S., qui passe par le sens commun et la perspective du citoyen. Il faut, selon lui, que les S.H.S. intègrent les objectifs et les enjeux globaux de la société.

L'approche de Leo Strauss met ainsi un sérieux bémol au concept de compréhension bienveillante défendu par Lévi-Strauss. Si les S.H.S. sont par définition des sciences compréhensives – l'ethnologue s'efforce de comprendre le point de vue des acteurs qu'il étudie, de se mettre à leur place, ce qui l'oblige d'ailleurs à apprendre leur langue et à rester à l'extérieur du jeu des interactions sociales – cela pose un problème crucial : car, quand le chercheur adopte le point de vue des acteurs qu'il étudie, il ne peut s'empêcher de s'investir personnellement avec eux, si bien qu'il ne peut plus véritablement poser des jugements critiques à leur endroit.

A bien des égards, l'ethnologue, comme tout praticien en S.H.S., a besoin de pouvoir s'appuyer sur des valeurs. Prenons un exemple extrême, celui de l'esclavage : peut-on avoir une « compréhension bienveillante » d'une civilisation qui pratique l'esclavage ? Puis-je rester neutre devant ce genre de pratiques, dont nos sociétés occidentales gardent un souvenir honteux ? Pour Leo Strauss, une compréhension bienveillante qui n'impliquerait pas toute ma personne serait une triste comédie, sans grande valeur scientifique.

24 *Ibid*, p. 14

25 *Ibid*, p. 87

Pour autant, Leo Strauss ne récuse pas entièrement le principe de « compréhension bienveillante », mais trace ses limites. Pour lui, la scientificité des recherches en S.H.S. se trouve dans le consensus et le débat au sein des communautés savantes. Elles seules peuvent accréditer si des études réalisées dans une démarche de « compréhension bienveillante » sont pertinentes, ou pas.

Pour faire le lien avec l'objet de ce mémoire, l'étude du phénomène sectaire mettra une autre limite à la démarche de la « compréhension bienveillante », comme nous le verrons plus loin : à savoir que l'acteur étudié dans ce domaine peut aussi chercher à influencer le chercheur, à l'induire en erreur. La proposition de Leo Strauss de faire dépendre la scientificité d'un travail de l'accueil de ces travaux par l'ensemble de la communauté scientifique... est certainement un recours précieux, mais pose un nouveau et épineux problème : que faire quand la communauté scientifique présente des dissensions radicales, comme c'est le cas avec le phénomène sectaire ?

c) Charles Taylor et l'herméneutique au secours des S.H.S.

Taylor propose une voie intermédiaire entre le relativisme anthropologique de Claude Lévi-Strauss et la vision plus humaniste de Leo Strauss. Pour lui, la méthode herméneutique permet de remédier aux impasses du relativisme défendu par une majorité des anthropologues contemporains, et d'autre part d'éviter les outrances d'un certain humanisme qui ne peut éviter de retomber dans l'ethno-centrisme.

Tout le problème de Taylor tourne autour de la signification du verbe « comprendre » en S.H.S. : Faut-il penser que « comprendre l'acteur appartenant à une culture étrangère à la nôtre » impliquerait d'adopter entièrement son point de vue ? Si c'était le cas, les S.H.S. seraient très vite limitées... Il faut donc arriver à distinguer l'idée de comprendre quelqu'un et l'idée d'adopter purement et simplement son point de vue :

J'espère que la discussion précédente aura pu nous aider à mettre de côté deux malentendus courants sur les sciences sociales interprétatives. Le premier malentendu, c'est que ces sciences nous obligeraient à ressentir de l'empathie pour nos sujets. Mais c'est faire fausse route. L'empathie peut s'avérer utile pour obtenir une meilleure compréhension de ce que nous recherchons ; mais la compréhension ne consiste pas en cela. La science est une sorte de discours, et ce que nous voulons, c'est un compte-rendu qui énonce l'importance de l'action et de la situation. Et ainsi, ce que nous recherchons avec autant d'intérêt, c'est en fait le juste langage qui nous permettrait de rendre les choses plus claires. (...) Le second malentendu est celui que

j'ai évoqué dans mes questions précédentes. Il stipule à cet effet que la compréhension de l'acteur supposerait d'adopter son point de vue, ou, pour parler en terme de langage, de décrire et d'expliquer tout ce qu'il fait selon ses propres termes, ou ceux de sa société et de son époque. C'est la thèse qui a été associée (à tort ou à raison) au nom de Peter Winch. Au sens strict, cela ferait des sciences sociales quelque chose qui n'apporterait aucun éclairage, et en certaines circonstances qui serait pratiquement impossible. Cela rendrait la science incapable d'apporter le moindre éclairage, puisque dans la plupart des cas les acteurs sont confus, mal informés et poursuivent des buts contradictoires. Or, leur langage reflètera cela. Le simple fait de récupérer leurs descriptions personnelles ne permettra pas de mettre de la lumière sur ce qui s'est passé. En effet, le point de départ de notre travail scientifique consiste souvent dans le fait que nous découvrons quelque chose d'embarrassant dans leurs actions et dans la façon dont eux-mêmes comprennent ces actions. Et dans les cas extrêmes, lorsque nous avons affaire à une société dite « primitive », c'est-à-dire une société pré-scientifique, dans laquelle on n'a pas encore produit un discours de théorie réflexive, un compte-rendu scientifique établi seulement dans leurs termes à eux serait absolument impossible.²⁶

Pour Taylor, donc, tout est question de méthode, d'exigence personnelle du chercheur à l'égard de ses propres études. Il convient de commencer son étude en recevant la description que les acteurs se donnent d'eux-même :

Nous pouvons, et la plupart du temps nous devons, prendre en compte leur confusion, leur manque d'informations, leurs illusions. Mais nous ne leur donnons du sens que si nous saisissons à la fois comment ils voient les choses et ce qui est faux, lacunaire, contradictoire dans cela. La science sociale interprétative ne peut pas faire l'économie de la compréhension que l'acteur fait de lui-même.²⁷

En résumé, l'interprétation dans les S.H.S. exige deux choses de la part du chercheur :

1- L'étape préalable de restitutions, qui doit se faire dans le langage même de l'acteur qu'on étudie : ce sont les *explananda*.

2- L'étape des explications scientifiques, qui ne sont pas formulées dans le même langage que l'acteur qu'on étudie : ce sont les *explanantia*. Cette seconde étape suppose une suspicion méthodologique de l'objectivité des acteurs.

26 TAYLOR Charles, *Philosophy and the human sciences*. Philosophical papers 2. Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 117 (traduction par mes soins).

27 *Ibid*, p.118 (traduction par mes soins)

Le respect de ce travail rigoureux permet d'échapper au relativisme culturel, tenté de réduire le discours aux *explananda*, mais aussi l'ethnocentrisme, tenté de court-circuiter les *explananda* pour aller directement aux *explanantia* :

Nous pouvons distinguer les deux thèses ainsi : les sciences sociales interprétatives exigent que nous maîtrisions la description que l'acteur fait de lui-même afin d'identifier notre *explananda* ; mais elle n'exige en aucun cas que nous formulions notre *explanantia* dans le même langage. Au contraire, il faut généralement que nous allions au-delà. La fausse assimilation de la science interprétative à l'adoption du point de vue de l'acteur conduit à déplacer cette restriction handicapante à l'*explanantia*. Mais si, d'autre part, nous essayons de nous passer de ses descriptions personnelles, quitte à choisir notre *explananda*, nous gâchons alors toute tentative de lui donner un sens. Maintenant, la tentation d'outrepasser ces descriptions personnelles est forte, surtout pour ceux qui voient dans les sciences naturelles le modèle pour les sciences sociales.²⁸

Mais pour obtenir le genre de compréhension humaine d'une personne que nous pouvons ensuite formuler, il faut que nous soyons capables d'appliquer ce que ce que Charles Taylor appelle, à la suite d'Elizabeth Anscombe, les « critères de désirabilité » qui définissent son monde :

J'arrive à comprendre quelqu'un lorsque je comprends ses émotions, ses aspirations, ce qu'il trouve d'admirable et de méprisable en lui-même et chez les autres, ses plus grands désirs, ce qu'il déteste, et ainsi de suite. Être capable de formuler cette compréhension, c'est être capable d'appliquer correctement les critères de désirabilité qu'il utilise, de la façon dont il l'utilise. Par exemple, s'il admire les gens raffinés, alors le comprendre implique que je sois capable d'appliquer ce concept « raffiné » dans le sens que cela a pour lui.²⁹

Or, Charles Taylor nous fait ici remarquer que la remise en cause de la compréhension de l'autre, de ce que l'autre nous dit de ses actions, implique une remise en cause de la compréhension que nous avons nous-même de nos propres actions. Faire de l'herméneutique appliquée, c'est faire simultanément de l'auto-analyse. Pour Taylor, le langage véritablement adéquat pour comprendre une autre société n'est ni notre propre langage de compréhension des choses, ni le langage utilisé par la société qu'on étudie, mais les deux à la fois, avec toutes les indications et notes de bas de pages nécessaires, qui sont partie intégrante du processus. Ce langage, que Taylor appelle « langage de contrastes clarifiants » (*language of perspicuous contrast*) permet de formuler à la fois notre mode de vie – celui du savant –

28 *Ibid*, p.118 (traduction par mes soins)

29 *Ibid*, p.119 (traduction par mes soins)

mais également celui des membres de la société qu'on étudie, exactement comme s'il s'agissait de possibilités de vies humaines alternatives, reliées à certaines constantes.

Charles Taylor donne ici un outil qui peut sembler très complexe. En fait, il signifie simplement que le chercheur en S.H.S., confronté à des réalités de terrain très différentes de la sienne, doit sans cesse redéfinir les termes qu'il utilise, dans la double perspective des acteurs qu'il étudie et de lui-même. Le langage de contrastes clarifiants n'est rien d'autre que la traduction en termes scientifiques des vertus attendus d'un bon chercheur : l'humilité, la patience, l'introspection, la capacité de prendre du recul, la rigueur méthodologique, la perspicacité.

I.3. Les arguments réduisant la valeur épistémologique de l'étude du phénomène sectaire

Charles Taylor nous indique que le chemin que doivent suivre les chercheurs en S.H.S. est un chemin de crête, qui requiert effort et discernement. Mais qu'en est-il du champ très spécifique des études sur le phénomène sectaire ?

Massimo Introvigne et les chercheurs rattachés au Centre pour l'Etude sur les Nouveaux Mouvements Religieux (CESNUR), argumenteraient certainement, en reprenant les termes de Taylor, que « l'étude sur le sectarisme » part d'un *a priori* interprétatif induisant un choix des *explananda* en fonction des *explanantia* recherchées. D'où son refus catégorique de la catégorie de « secte », qu'il considère non-scientifique.

Six mois après la publication du rapport Guyard, Massimo Introvigne et John Gordon Melton³⁰ répondaient à ce rapport en publiant une étude critique de ce rapport intitulée : « *Pour en finir avec les sectes* ». ³¹ Ce livre rassemblait vingt-deux interventions de spécialistes sur les religions (pour la majorité, des professeurs de sociologie des religions, d'histoire des religions et de sciences religieuses) globalement très critiques à l'égard du rapport Guyard. Reprendre chaque intervention serait autant fastidieux qu'inutile, car toutes les interventions reprennent à peu de choses près les mêmes arguments. Nous nous concentrerons donc sur la longue intervention de Massimo Introvigne, qui fait la synthèse de

30 J. Gordon Melton est le directeur de l'*Institute for the Study of American Religion*, rattaché à la *University of California* à Santa Barbara.

31 INTROVIGNE Massimo, MELTON Gordon (dir.) *Pour en finir avec les sectes*. Le débat sur le rapport de la commission parlementaire, 2^e éd., Paris, Dervy, 1996, 355 p.

toutes les autres³².

D'emblée, Introvigne signale les nombreuses erreurs du rapport, dès les premières lignes, qui témoignent à ses yeux d'un manque total de professionnalisme. Ces critiques sont justifiées, pour la plupart, et doivent être entendues. Le rapport a été écrit par les services de l'Etat français, et qui ne sont pas des spécialistes en la matière. Il est regrettable que le rapport n'ait pas été relu et corrigé par des personnes compétentes sur ces questions. Cela aurait évité bien des ennuis.

1) Le premier argument de fond se réfère aux sources d'informations :

Au-delà de ses nombreuses erreurs et contradictions — certaines dangereuses, d'autres simplement ridicules —, le rapport reprend presque intégralement la perspective des mouvements dits « anti-sectes » ; par conséquent, il se fie à leur notion semi-criminelle de la « secte » et contient des inexactitudes franchement diffamatoires concernant de nombreux groupes.³³

Massimo Introvigne vise ici les deux grandes associations françaises anti-sectes : l'UNADFI et le CCMM. Dans la déclaration précédente du CESNUR, qui apparaît en annexe de l'ouvrage, sa critique à leur égard avait été des plus virulentes :

La commission a apparemment pris la plupart de ses informations auprès de diverses organisations anti-sectes telles que l'ADFI/UNADFI et le CCMM, appartenant toutes à un réseau international anti-sectes bien connu. Ces groupes ont multiplié les publications de travaux non scientifiques fondés sur des préjugés, et dans les dix dernières années leurs observations ont systématiquement été jugées sans valeur par les tribunaux d'Amérique du Nord et du Royaume-Uni.³⁴

2) En établissant une liste de 173 sectes, le rapport prenait un risque : celui de se voir accuser de « mettre dans le même panier » des groupes n'ayant pas du tout les mêmes caractéristiques, ni le même degré de dangerosité. Le rapport avait pallié cette difficulté en détaillant un certain nombre d'informations croisées sur ces mouvements, et en précisant qu'à la lumière de toutes les informations obtenues par les Renseignements Généraux, tous ces groupes pouvaient être considérés comme dangereux, à différents degrés. Mais cela n'était sans doute pas suffisant.

3) L'argument suivant est très important, et c'est pourquoi j'y répondrai en détail dans la suite de ce

32 Je ne répondrai pas directement à chaque argument, car la plupart des réponses seront intégrées dans le développement qui suivra dans la suite de ce mémoire, sauf lorsqu'il s'agit d'accusations factuelles, faciles à démentir.

33 *Ibid.*, pp. 15-16

34 *Ibid.*, p. 346

mémoire. Reprenant à son compte l'inquiétude de Mgr Jean Vernet, responsable du groupe « Pastorale et sectes, et nouvelles croyances » de la Conférence Épiscopale Française, Introvigne pose la question de la légitimité de l'institution qui sera capable de distinguer entre secte et non secte, et signale le risque de l'arbitraire :

Tout ce qui sera dit des sectes ou groupes religieux pourra s'appliquer un jour ou l'autre aux religions et Églises, à leurs institutions et à leurs membres: noviciats et aumôneries scolaires, groupes de jeunes et séminaires, etc. » « L'État, se demandait Mg Jean Vernet, est-il habilité à choisir entre les "bons" et les "mauvais" groupes ? En vertu de quel critère de droit, hormis — répétons-le — le droit commun ? Et qui déterminera, en cas de conflit entre enfant et famille, la limite entre catéchèse et lavage de cerveau, entre direction spirituelle et manipulation mentale?³⁵

- 4) L'argument suivant se rapporte à la liste des personnes auditionnées dans le plus grand secret par la commission. Ayant réussi à mettre la main sur cette liste secrète « qui circulait depuis plusieurs jours dans les universités », Massimo Introvigne s'interroge sur la raison de ce secret, et déplore « l'absence totale d'historiens des religions, de sociologues et d'ethnologues (...) Aucun professeur d'université en ces matières n'a été entendu par la commission : c'est stupéfiant ! ». Sur ce point, il est inutile d'épiloguer : c'est effectivement affligeant.
- 5) Après quoi, Introvigne illustre le risque d'amalgames avec un exemple qui n'est pas cité dans le rapport – mais qui aurait pu l'être – à savoir : la question épineuse de l'Opus Dei, un mouvement ayant le statut très particulier de « prélatrice personnelle de l'Eglise Catholique », c'est-à-dire sous la seule juridiction du Souverain Pontife... et pourtant décrié par la plupart des associations anti-sectes pour ses pratiques jugées coercitives. Manière de signaler que ces associations, et *a fortiori* les pouvoirs politiques laïques, ne sauront pas faire la distinction entre secte et religion. Plus loin, il reprendra le même argument avec deux autres mouvements cités dans le rapport : l'Office Culturel de Cluny et Tradition Famille Propriété.
- 6) L'argument suivant consiste à récuser les attaques de « révisionnisme » employés par les associations anti-sectes à l'égard de lui-même et de ses confrères. Cette argumentation tombera d'elle-même quelques années plus tard, lorsqu'un certain nombre de révélations mettront en évidence les erreurs gravissimes, accablantes et inexcusables de Massimo Introvigne sur certaines affaires. Nous reviendrons sur ce point.
- 7) Pour illustrer l'aspect arbitraire d'une classification des sectes, Introvigne reprend un argument

³⁵ *Ibid*, p. 17

factuel au Professeur Jean Baubérot, directeur du Groupe de sociologie des religions et de la laïcité au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) : « au début du siècle, l'Armée du salut, qui jouit aujourd'hui d'une image socialement positive, était jugée comme une secte antisociale qui manipulait les esprits et exploitait les porte-monnaies ».

- 8) Après quoi, Introvigne met en avant la liste des universitaires qui ont été indignés par la publication du rapport Guyard. S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un argument, c'est sans doute l'élément le plus convaincant de l'article, car dans les S.H.S., l'adhésion de grands universitaires à une cause ou une théorie est un élément très important, voire déterminant.
- 9) Introvigne cite ensuite un article d'Henry Tincq intitulé « Les sectes sous le regard des sociologues » dans *Le Monde* du 9 février 1996, qui faisait suite à la déclaration du CESNUR. Le journaliste dénonçait la « logique militante [...] des associations anti-sectes » qui « manifestent parfois le même sectarisme que celui qu'elles prétendent combattre, au risque de créer un climat de chasse aux sorcières! » Introvigne enchaîne avec un article paru dans *Libération*, pourtant plutôt favorable aux associations anti-sectes, qui prend également la défense du CESNUR, et rapporte des propos Sherrill Mulhern³⁶, qui affirme que « les chercheurs sont victimes d'un terrorisme intellectuel. Il faut être "contre" par principe pour parler des sectes, si bien qu'on hésite à les étudier ».³⁷
- 10) L'argument suivant nous intéresse particulièrement. Introvigne cite en effet un article de fond du journal *La Croix* qui fait le point sur le rapport Guyard. Après avoir souligné certains aspects positifs du rapport, l'article s'interroge sur l'opportunité d'une information qui doit « être objective, scientifique, impartiale et permanente [...] Ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Seule une approche pluridisciplinaire, fondée aussi sur une bonne connaissance des phénomènes spirituels et religieux, à côté de l'indispensable apport des sciences humaines, le permettrait. On s'interroge ici sur la liste des personnes et organismes consultés par la commission, et sur des omissions et lacunes inquiétantes. »

36 Sherrill Mulhern est une anthropologue américaine, professeur à l'Université Paris VII et conférencière à l'Ecole pratique des hautes études.

37 C'est un argument qui sera également mis en avant par Régis Dericquebourg, l'un des co-auteurs du livre : « Traditionnellement, les minorités servent d'exutoire aux haines refoulées et servent à détourner l'attention du public. Il n'est pas étonnant qu'une classe politique empêtrée dans la crise économique, dans le problème du chômage, dans la montée de la toxicomanie, qui crée des milliers de sans-abris, qui n'a plus de projet suffisamment excitant pour engager les citoyens dans l'action collective et, plus récemment, qui a été embarrassée par l'affaire du voile islamique ainsi que par l'échec de la loi sur l'école privée, puis par les scandales politico-financiers, trouve des hérétiques à condamner. » *Ibid.*, p. 81

11) L'argument suivant est une attaque en règle contre le père Jacques Trouslard, qu'Introvigne accuse de s'être auto-proclamé comme représentant officiel de l'Eglise sur les affaires de sectes, mais d'avoir été désavoué par cette dernière. Cette accusation sera soigneusement démentie par le père Trouslard.³⁸

12) Après avoir souligné quelques incohérences juridiques, Massimo Introvigne reprend l'argument qu'il avait déjà mis en avant dans la déclaration du CESNUR, à propos des soi-disant origines sectaires des grandes religions contemporaines :

Dans le même paragraphe où la définition est proposée, on lit « que les plus grandes religions contemporaines ne furent, souvent, à leur débuts, que des sectes » (p. 13). Cette observation a certes été formulée historiquement par la sociologie ; toutefois, c'était par des auteurs qui définissaient la « secte » de manière radicalement différente du rapport. On se demande lesquels des dix critères qui caractérisent la « secte » comme contraire à l'éthique pourraient être appliqués, par exemple, aux origines du christianisme ou de l'hébraïsme. Le christianisme des origines pratiquait-il la « déstabilisation mentale » ou les « atteintes à l'intégrité physique ? » Néron avait-il raison lorsqu'il persécutait les chrétiens, considérant que leur discours était « plus ou moins anti-social » ou qu'ils provoquaient des « troubles à l'ordre public » ?

En fait, Massimo Introvigne revient toujours et encore au même argument : comment être sûr que la mouvance anti-sectes ne va pas dégénérer en une nouvelle forme de persécution

38 « Pour vous rassurer sur ma situation ecclésiale, je peux vous préciser que je ne suis absolument pas en marge de mon Eglise, qui est l'Eglise catholique. Je suis toujours prêtre « incardiné » au diocèse de Soissons, jouissant d'une nomination canonique et d'une mission officielle de « Délégué diocésain à la Documentation sur les Sectes ».(cf. annuaire diocésain) Certes, à la suite de la publication du livre de Massimo Introvigne « Pour en finir avec les Sectes », certaines sectes ont affirmé devant les tribunaux français, que j'agissais sans mission, « sans mandat de l'Eglise » (p.328), m'étant autoproclamé « l'un des spécialistes au sein de l'Eglise de France au même titre que le groupe « Pastorale et sectes », animé par le Père Vernette ». (p.18). La position de l'Eglise à mon égard a été manifestée clairement par l'Episcopat français à l'occasion du procès de la Scientologie à Lyon, le 4 octobre 1996. J'étais cité à comparaître devant le tribunal correctionnel de Grande Instance de Lyon, comme témoin de la partie civile, alors que M. Introvigne, accompagné des plus grands sociologues des religions, venus des Etats-Unis, du Canada, de Belgique, d'Italie, participait, comme témoin de la défense, cité par la Scientologie. La Conférence des Evêques de France a tenu à adresser au Président du Tribunal, la déclaration suivante : « Monsieur l'abbé Jacques Trouslard, sans être le délégué de l'Episcopat français pour les questions concernant les sectes, est cependant reconnu pour sa compétence en la matière. A la demande de la Conférence des Evêques de France, il a été chargé d'instruire les dossiers concernant les sectes de Saint-Erme en 1982, I.V.I. en 1987, ainsi qu'Avenir de la Culture - Tradition-Famille et Propriété en 1989 ». Sachant qu'à ce procès, M. Introvigne ferait état de ses liens avec le Vatican, de sa qualité de professeur dans une Université Pontificale qui n'en a pas le titre, j'ai produit au président du tribunal la lettre que Mgr Fitzgerald, au nom du Vatican, m'avait adressée le 27 septembre 1996, stipulant que M. Introvigne « n'a aucun lien institutionnel avec la Curie Romaine et ne peut se valoir de l'autorité de l'Eglise catholique ». Donc, je ne suis pas excommunié. Mieux l'episcopat français et le Vatican ont pris ma défense. » « Jacques Trouslard s'entretient avec Guy Rouquet sur la manipulation mentale et les mécanismes pervers des sectes » [en ligne sur le site de l'association Psychothérapie Vigilance], 18 mars 2003. Disponible sur : <http://www.psyvig.com/default_page.php?menu=16&page=3> [consulté le 13/06/2014]

religieuse ? Nous reviendrons sur ce point capital.

13) Avec l'argument qui suit, nous arrivons enfin au coeur de notre problématique: à savoir le phénomène d'emprise. Cependant, Introvigne assimile d'emblée celui-ci à « la théorie du lavage de cerveau », alors que ce sont deux théories bien différentes : le lavage de cerveau désigne des techniques de réforme de la pensée inventée par le Parti Communiste chinois pour convertir par la force leurs ennemis et opposants. Les résultats réels du « lavage de cerveau » sont très controversés. D'après Introvigne, les associations pro-sectes chercheraient à réhabiliter la fameuse théorie du lavage de cerveau en utilisant de nouvelles expressions comme la « déstabilisation mentale », la « contrôle mental » ou la « persuasion coercitive »³⁹. Pour étayer son argument, Massimo Introvigne s'appuie sur le fait que ces théories auraient été rejetées par l'*American Psychological Association* (A.P.A.). Mais en fait, cet argument n'est pas honnête : si cette dernière n'a pas voulu ratifier cette théorie, c'est tout simplement parce que l'emprise mentale reste un phénomène difficile à cerner, et que ses éventuelles implications juridiques ont suscité des inquiétudes. L'A.P.A. n'a pas dénoncé cette théorie : elle a juste dit que pour l'heure, cette théorie manquait de fondements suffisamment solides pour pouvoir être officiellement reconnue par la communauté scientifique.⁴⁰

14) Notons, au passage, que Massimo Introvigne se permet de multiplier des insinuations sur les intentions vénales des défenseurs de la cause adverse. De la part d'un sociologue qui prétend rester sur le champ de la rationalité, de telles bassesses sont pour le moins surprenantes.

15) Puis, Massimo Introvigne, après avoir mis en avant certaines contradictions du rapport relatives à tel ou tel groupe, relève une contradiction dans le rapport :

Son examen historique des relations entre les « sectes » et l'ordre public n'est pas rassurant

39 Notons que cet argument est particulièrement bien développé par David Bromley dans son intervention intitulée « la mythologie des sectes » : « Régulièrement des accusations sont portées contre les groupes dénommés « sectes ». L'une des plus communes est que les nouveaux mouvements religieux exercent un contrôle total sur leurs adeptes. Pourtant, la recherche en sociologie indique que le degré de mainmise sur les vies des membres est très variable. (...) Finalement, la caractéristique déterminante des « sectes » serait que les individus deviennent et restent membres de tels groupes par le pouvoir de procédés orchestrés en interne, qui ont pour effets de réduire leur autonomie, leur libre-arbitre et leur rationalité. (...) Tout d'abord, les moyens par lesquels les nouveaux groupes religieux sont supposés créer une déstabilisation mentale n'ont aucune référence empirique consistante. En l'occurrence, si les adhérents méditent trop, prient trop, chantent trop, participent à trop de techniques psychothérapeutiques ésotériques, vont à des séminaires qui durent trop longtemps, écoutent des conférences qui sont trop doctrinaires, la conclusion suggérée, c'est qu'ils ont été soumis à des techniques qui provoquent la dépendance. Il devient alors possible pour toute une foule de techniques normales, légitimes et religieuses, d'être désignées comme démoniaques. » INTROVIGNE Massimo, MELTON Gordon, *op. cit.*, p. 128

40 CAMPION-VINCENT Véronique, *La société parano*, Paris, Payot, 2005, p.115

puisqu'on y lit que « les procès en sorcellerie dont furent victimes au Moyen Age jusqu'au début de la Réforme, près de 100'000 personnes en Europe, témoignent de la persistance du phénomène sectaire » (p. 32). Abstraction faite de la grossière erreur chronologique (les procès de sorcellerie sont plutôt devenus plus nombreux après le début de la Réforme, surtout dans les pays protestants, et ne sont pas entièrement terminés), même des historiens comme Carlo Ginzburg ou Mircea Eliade qui tendent à attribuer une certaine réalité à la sorcellerie médiévale ne vont pas jusqu'à renverser la tendance historiographique dominante jusqu'aux années 1970 selon laquelle la grande majorité des personnes accusées dans des procès de sorcellerie et en particulier la « chasse aux sorcières » du bas Moyen Age et du début de l'époque moderne étaient victimes de fausses accusations et de préjugés. En raisonnant correctement, il faudrait plutôt dire que la « chasse aux sorcières » est l'une des premières indications historiques des dommages provoqués, non par les « sectes », mais par des mouvements « anti-sectes » irresponsables.⁴¹

L'argument historique cité dans le rapport se retourne ainsi contre ses auteurs. L'arroseur arrosé, en quelque sorte. Sauf qu'ici, Massimo Introvigne part de la pétition de principe que les renseignements réunis par le gouvernement français sont des rumeurs et des préjugés. Une attitude qui elle-même est troublante, d'un simple point de vue scientifique : car si l'Etat français a établi une liste de sectes, il s'est appuyé sur des données factuelles et des témoignages d'anciennes victimes : tout cela peut-il être balayé d'un simple revers de la main ?

- 16) Introvigne note ensuite que le rapport a oublié de signaler toutes les sectes issues de l'Islam, et dont les caractéristiques pourraient cependant rentrer parfaitement dans les critères établis par la commission, preuve qu'il y a quelques partis-pris décidés en amont dans la sélection des groupes épinglés par la commission.
- 17) Après quoi Massimo Introvigne accuse les associations anti-sectes de ne pas être « neutres » et « objectives » et par conséquent, le gouvernement ne devrait pas leur donner trop de crédit. Encore une pétition de principes, donc : il présuppose que tous ceux qui défendent les victimes n'ont aucune qualification pour parler. Il insiste aussi sur le fait que les associations anti-sectes n'auraient pas les compétences intellectuelles pour traiter d'un sujet aussi complexe. Selon lui, les seuls qui devraient être autorisés à s'exprimer sont les sociologues...
- 18) Introvigne en vient ensuite à sa conclusion : il faudrait supprimer purement et simplement la catégorie de « secte ». Pour le sociologue italien, ce terme est un fourre-tout, et cela conduit à

41 *Ibid*, p.41

mettre des communautés très différentes au même niveau :

Avant tout, les spécialistes en sciences religieuses n'acceptent pas la thèse selon laquelle il serait possible d'identifier une catégorie générale de « sectes », définies comme les groupes qui se prétendent religieux mais qui utilisent la religion pour accomplir des actions contraires à l'éthique. Les groupes appelés « sectes » par les mouvements anti-sectes et par le rapport Guyard sont divers et nombreux. L'expression même de « secte » génère donc plus de confusion que de clarté. Il est plus opportun de parler de « nouveaux mouvements religieux » et d'en distinguer différents types. Il n'est pas possible d'identifier des caractéristiques générales qui permettent d'inclure dans la même catégorie de « secte » des mouvements aussi différents que les Témoins de Jéhovah et les satanistes, les mormons et les membres de l'Ordre du Temple solaire.

En fait, la question revient à se demander s'il est possible d'établir une ligne entre les « dérives sectaires » de certains groupes, et une véritable « secte ». A partir de quel moment peut-on qualifier un groupe d'être une secte ?

19) Introvigne récuse ensuite la distinction entre « pratiques » et « croyances » :

L'idée qu'il soit possible de tracer une ligne de démarcation nette entre *deeds* et *creeds*, entre comportements et doctrines, et que l'on puisse prendre en considération uniquement des comportements pour identifier comme « sectes » les groupes indésirables, cette idée est une superstition positiviste que la psychologie et la sociologie ont abandonnée depuis des dizaines d'années.

En fait, ce jugement à l'emporte-pièce de Massimo Introvigne est inexact : même si dans les faits, la démarcation entre *deeds* (pratiques) et *creeds* (croyances) n'est pas toujours facile à discerner (car dans une secte, on ne pratique pas toujours ce que l'on prêche ; mais aussi parce que certaines croyances induisent certaines pratiques) cette distinction reste néanmoins un pilier pour la plupart des associations de lutte contre les dérives sectaires. Ce n'est pas parce qu'une pelote de fil rouge a été tissée avec une pelote de fil bleu, qu'on ne peut pas distinguer les deux fils, au moins en théorie.

20) Enfin, le dernier argument d'Introvigne est emprunté à la doctrine sociale de l'Eglise Catholique, laquelle « soupçonne les États modernes d'interférer non pas trop peu, mais trop dans la vie individuelle et associative des citoyens, spécialement en matière religieuse ». En effet, rajoute Introvigne : « selon l'analyse sociale de la doctrine catholique, l'État moderne possède une tendance envahissante inscrite dans son code génétique. » Un Etat investi dans la

lutte contre les sectes, ce serait un paradoxe : en effet, voulant lutter contre les dérives sectaires, l'Etat développerait les mêmes mécanismes totalitaires qu'elle reproche aux sectes.

II. Les limites de la « compréhension bienveillante » dans le champ d'étude sur le phénomène sectaire : perversion, mensonge et manipulation

A tous ces problèmes épistémologiques sur les S.H.S. que nous avons abordés dans la première partie, s'ajoute la problématique spécifique du champ d'études sur le sectarisme : à savoir que les sectes ne sont pas une « matière neutre » qu'il suffirait d'observer attentivement pour en comprendre le fonctionnement. Dans bien des cas, ces groupes nourrissent une obsession compulsive pour l'apparence, et sont prêts à tout pour séduire et manipuler ceux qui les observent. Ce champ d'étude est ainsi très souvent contre-intuitif : On n'a jamais vu une pierre jetée en l'air qui ne retombe pas, par contre, on peut voir des victimes qui défendent leurs bourreaux ou qui prétendent être heureuses alors qu'elles ne le sont pas du tout.

II.1. Les mécanismes de manipulation et de distorsion cognitive

Dans un environnement sectaire, la perception du bien et du mal, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste peut être profondément altérée. Cela tient à un ensemble de mécanismes qui, pris séparément, peuvent sembler inoffensifs, mais, mis ensemble, entrent en résonance et provoquent des dégâts considérables. S'inspirant des travaux de Leon Festinger sur la « théorie de la dissonance cognitive », le psychologue Steven Hassan a élaboré un modèle pour expliquer comment une secte parvient à manipuler et à modifier l'identité d'une personne. D'après lui, il lui suffit de contrôler quatre paramètres⁴² :

- Le comportement de l'adepte
- Sa faculté de réflexion
- Ses émotions
- Les informations qu'il reçoit

a) Contrôle du comportement

⁴² Steven Hassan a nommé l'ensemble de sa théorie explicative « *B.I.T.E. Model* », pour ***B**ehavior, **I**nformation, **T**hought and **E**motion*.

Le contrôle du comportement est la maîtrise de la réalité physique : la façon de s'habiller, la nourriture, le temps de sommeil, les activités habituelles, le travail, le lieu d'habitation. Dans les sectes coercitives, les adeptes doivent être occupés en permanence et doivent obtenir une autorisation pour tout, y compris pour acheter un billet de bus ou pour passer un coup de téléphone. Dans certains groupes, les adeptes sont habilement invités à se surveiller mutuellement. La délation est encouragée.

Afin d'obtenir une soumission totale de la part de leurs adeptes, certaines sectes n'hésitent pas à distribuer des récompenses à ceux qui auront été obéissants, et des punitions sévères et déshonorantes aux esprits récalcitrants : « Une personne qui participe activement à sa propre punition finira par penser qu'elle la mérite » affirme Steven Hassan⁴³.

Si Claudel a pu dire, pour critiquer le manque d'engagement de sa génération : « A force de ne pas vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit », sa réflexion s'applique aussi, quoi que dans un sens différent, aux personnes soumises à un environnement sectaire : en transformant la vie quotidienne de leurs adeptes, les dirigeants de secte peuvent transformer leurs manières d'appréhender la réalité, notamment en leur inculquant un sentiment d'urgence (grâce à un emploi du temps surchargé, entre autres choses).

b) Contrôle de la faculté de réflexion

Le contrôle de la faculté de réflexion est la maîtrise de la réalité idéologique au sein du groupe. L'atmosphère intellectuelle, dans une secte coercitive, est toujours délétère. Les sujets de discussion doivent éviter toute forme de critique à l'égard du groupe ou des responsables du groupe. La réflexion personnelle n'est pas encouragée, certaines lectures jugées contraires à la doctrine du groupe sont condamnées, l'esprit de contradiction est sévèrement condamné.

Dans une secte, la pensée du gourou est à la fois exclusive et omniprésente. Il s'agit en général d'un discours idéologique, sans nuance, qui tapisse l'univers métaphysique des adeptes d'un sentiment de culpabilité, et leur univers moral d'un sentiment de frustration et de paranoïa. La doctrine officielle du groupe est systématiquement manichéenne, dualiste : tout ce qui est bon se rapporte au groupe ; tout ce qui est mauvais se rapporte « au monde ». La secte a réponse à tout. Certaines sectes vont même jusqu'à faire apprendre par coeur des argumentaires à leurs adeptes, afin que ces derniers sachent

43 HASSAN Steven, *Protégez-vous contre les sectes*, Editions du rocher, 1995, p.110

répondre correctement aux questions qu'on pourrait leur poser. Autrement dit, dans une secte coercitive, un adepte n'a pas besoin de penser, car sa communauté le fait à sa place.

Pour contrôler la pensée de leurs adeptes, les dirigeants d'une secte peuvent utiliser des techniques extrêmement perverses. Je me permets de mentionner ce point, avec insistance, car on est ici au coeur de notre problématique. L'adepte d'une secte coercitive n'est pas forcément un esprit retors qui prend plaisir à duper et à séduire, mais la victime d'une manipulation qui a imprimé en lui des mécanismes cognitifs et des phobies, lesquels lui font produire des raisonnements faux. Ces mécanismes sont parfois tellement prégnants chez la victime – surtout lorsque celle-ci a passé son enfance au sein même de la secte – que si un jour, elle quitte la secte, il lui faudra souvent des années, avec un accompagnement solide, pour se débarrasser de ces mécanismes et pour réapprendre à penser par elle-même.⁴⁴

Parmi ces techniques, j'aimerais en signaler deux, qui me semblent particulièrement emblématiques des manipulations mentales : les pensées induites (ou technique d'auto-suggestion) et les faux souvenirs induits (Ces deux éléments viennent de mes propres réflexions sur le sujet, et non du livre de Steven Hassan).

1° Les pensées induites (ou techniques d'auto-suggestion)

Il s'agit d'amener l'adepte à se convaincre par lui-même du bien-fondé de sa vocation et de la mission surnaturelle de son groupe, de façon à ce qu'il construise lui-même les murs de sa prison. Par exemple, quelques semaines à peine après avoir rejoint la secte, on lui demandera de raconter son témoignage personnel à un groupe d'étudiants. Croyant bien faire, l'adepte embellira son histoire, réinventera certains détails, feindra d'être un homme comblé et heureux... ce qui, en retour, aura des conséquences sur son propre engagement dans la secte. Autre exemple : on va demander à l'adepte de réciter des prières à haute voix avec l'ensemble de son groupe. Cependant, parmi ces prières, la secte va introduire des éléments tels que : « Seigneur, donne-moi la grâce de la persévérance finale afin que je sois fidèle jusqu'à la mort à ma vocation. Aide-moi à accueillir avec générosité le plan que tu as choisi

⁴⁴ Sur ce sujet, j'aimerais indiquer l'excellent article de Madeleine Tobias, thérapeute spécialisée dans l'accompagnement des anciens adeptes de secte (elle-même est une ancienne adepte), intitulé « *The Role of Cognitive Distortion* » [Le rôle de la distorsion cognitive]. Madeleine Tobias y décrit dix erreurs cognitives que les sectes induisent généralement dans les raisonnements de leurs victimes. L'article est publié sur le site internet de l'ICSA à l'adresse suivante <<http://www.icsahome.com/articles/the-role-of-cognitive-distortion-tobias>> [consulté le 21/06/2014], ainsi que dans le livre : LALICH Janja, TOBIAS Madeleine, *Captive Hearts: Captive Minds*, Alameda, CA (USA), Hunter House, 1994, pp.101-103.

en m'appelant à vivre dans cette communauté. Ne permets pas que, par égoïsme, je renonce à être un apôtre de ton Règne ! » Ces prières, en fait, ne sont pas adressées à Dieu, mais à l'adepte. C'est de la manipulation. Elles faussent le discernement.

2° Les faux souvenirs induits

Beaucoup de gens refusent de croire à la réalité de cette pratique car celle-ci met en échec l'idée que nous nous faisons souvent de notre propre invulnérabilité. Mais sur le plan clinique, des études très sérieuses le prouvent : la mémoire humaine est malléable. La psychologue américaine Elizabeth Loftus⁴⁵, qui a étudié ces phénomènes cognitifs dans des expériences impliquant des milliers de participants, explique qu'en introduisant des éléments faux lors d'une simple discussion, certains patients reconstruisent le souvenir qu'ils n'ont pas eu. Ainsi a-t-elle raconté, lors d'une conférence donnée à l'Université de Genève en 2009⁴⁶, un certain nombre d'exemples comme celui-ci : Grâce à des logiciels d'édition d'image, on a inséré une photo du sujet, quand il était enfant, dans une autre photo, où l'on voyait une montgolfière s'élever dans le ciel. Par la suite, la moitié environ des sujets étaient convaincus d'avoir fait ce vol en ballon et racontaient ce « faux souvenir » avec quantité de détails réinventés.

La technique des faux souvenirs induits a été exploitée, hélas, par des groupes sectaires, pour manipuler leurs adeptes, et les dégâts produits par ces techniques sont extrêmement graves. Il s'agit, la plupart du temps, de proposer à l'adepte de suivre une session de « guérison spirituelle », ou « psychospirituelle ». Au cours de ces sessions, le sujet est conduit à remonter dans ses souvenirs jusqu'au jour de sa conception, afin de déterrer des souvenirs refoulés... Les mécanismes induisent ainsi les sujets à recréer leur histoire personnelle, à inventer des choses qui n'ont jamais eu lieu. Ces sessions auraient ainsi permis à certains sujets de comprendre que leurs mères ne les avaient jamais désiré ; ou avaient

45 Voici la présentation qu'on trouve sur le site Internet de l'Université de Genève : « Psychologue et professeure à l'Université de Californie (Irvine), Elizabeth Loftus est considérée comme l'une des meilleures expertes américaines de la mémoire. Les recherches qu'elle a menées au cours de ces trente dernières années ont eu une influence notable non seulement dans les milieux académiques, mais aussi dans les tribunaux et auprès du grand public. Impliquant plus de 20 000 participants, les travaux d'Elizabeth Loftus ont permis de révéler la malléabilité de la mémoire humaine. Elle a ainsi démontré que le témoignage oculaire est souvent peu fiable et que de faux souvenirs très durables peuvent être provoqués chez près d'un quart des individus, par de simples suggestions. Docteure en psychologie, Elizabeth Loftus est intervenue en tant qu'experte dans plus de 200 procès. Elle a publié une vingtaine d'ouvrages dans le domaine de la psychologie et du droit. » Disponible sur <<http://www.unige.ch/450/conferences/grandesconferences-1/loftus.html>> [consulté le 15/12/13]

46 Cette conférence est disponible en streaming audio, en français et en anglais, sur le site de l'université de Genève, à l'adresse citée précédemment.

failli avorter ; ou que leur père avait abusé d'eux dans leur petite enfance... Comme on peut s'en douter, ces techniques de manipulations mentales absolument abjectes ont littéralement détruit des familles.⁴⁷

c) Contrôle des émotions

Il s'agit d'induire chez l'adepte des émotions, lesquelles viendront conditionner l'adepte, combler son manque motivationnel et altérer son jugement. Il peut aussi s'agir, au contraire, de contraindre l'adepte à réprimer toutes ses émotions.

Lors de l'entrée dans la secte, la secte produit comme une décharge d'émotions positives. Les adeptes de la secte pratiquent le « *love bombing* » (bombardement d'amour) avec le nouvel arrivant, afin que ce dernier ait le sentiment d'être au coeur de toutes les attentions. Le « *love bombing* » est une arme particulièrement efficace sur les personnes isolées, en souffrance affective. La secte peut aussi proposer aux adeptes des prières et des cérémonies. Puis, lorsque l'accroche a fonctionné et que l'adepte a rejoint officiellement la secte, l'euphorie cède progressivement la place à la culpabilité et à la terreur.

Steven Hassan explique que « la culpabilité est probablement le levier émotionnel le plus important pour obtenir le conformisme et la soumission. »⁴⁸ A cette fin, les dirigeants de la secte peuvent demander à leurs adeptes de faire des confessions publiques, ou pire, des séances de correction fraternelle (auxquelles les dirigeants ne sont jamais soumis, bien sûr !). Un autre moyen employé par les sectes coercitives, c'est la surexploitation des examens de conscience : trois, quatre ou cinq fois par jour. Ces examens de conscience peuvent aussi se présenter sous la forme de questionnaires, incluant subrepticement des éléments auto-suggestifs du type : « Ai-je eu des doutes sur le groupe ? Ai-je consenti à ces pensées ? ». Les adeptes devront alors répondre par écrit et transmettre leurs réponses aux dirigeants de la secte, qui n'hésiteront pas à s'en servir à l'occasion.

Le but de toutes ces techniques est de fragiliser l'adepte en détruisant les barrières naturelles de son amour propre. « Ils sont tellement conditionnés, explique Steven Hassan, qu'ils s'accusent toujours de tout et sont reconnaissants dès qu'un chef met en valeur l'un de leurs "échecs" ». ⁴⁹

Afin de susciter une adhésion totale de leurs membres, les dirigeants distillent un sentiment de paranoïa. Le groupe est menacé par des groupes animés par des mauvaises intentions : les francs-

47 Sur ce sujet, il faut lire l'excellent livre publié par le CENTRE CONTRE LES MANIPULATIONS MENTALES, *Le livre noir de l'emprise psycho-spirituelle*. Détournement de méninges, Ed. CCMM – Centre Roger Ikor, 2012, disponible hélas seulement par correspondance auprès de l'association.

48 HASSAN Steven, *op. cit.*, p.114

49 *Ibid.*

maçons, les juifs, le gouvernement français, les « sectes » (paradoxe assez fréquent : les sectes considèrent systématiquement que les autres mouvements religieux sont des « sectes »), etc. Il y a des personnes qui complotent dans l'obscurité et attendent le moindre faux pas pour l'attaquer : tout cela pour empêcher le groupe d'accomplir sa mission surnaturelle.

d) Contrôle de l'information

Si Steven Hassan fait du contrôle de l'information une catégorie à part, c'est pour souligner qu'il s'agit d'un élément crucial dans toutes les communautés sectaires. « L'information, dit-il, est le combustible qui permet à notre cerveau de fonctionner normalement. Si une personne n'a pas les éléments nécessaires pour juger sainement, elle sera incapable de le faire. »⁵⁰

Concrètement, cela signifie que dans une secte coercitive, les dirigeants utilisent tous les moyens pour priver leurs adeptes des sources d'informations qui risqueraient de leur permettre de penser par eux-mêmes, voire de critiquer leur groupe :

– Les adeptes n'ont accès ni à la presse, ni à la télévision, ni à la radio, ni à Internet sauf si ces derniers appartiennent ou dépendent de la secte ;

– La bibliothèque d'une secte est soigneusement expurgée de tous les livres jugés « subversifs » : en fait, tous les livres qui défendent des thèses contraires ou différentes de la doctrine officielle de la secte ;

– Les adeptes sont isolés, coupés du monde et de leurs propres familles. Leurs courriers entrants et sortants sont révisés par les supérieurs de la secte. Les appels téléphoniques sont également filtrés et surveillés ;

– Par amour « pour la cause », les membres sont chargés de se surveiller mutuellement et de dénoncer les moindres commentaires critiques aux dirigeants du groupe ;

– L'information est compartimentée, si bien que chaque membre ignore complètement ce que savent et subissent les autres membres du groupe.

– Celui qui commence à poser trop de questions, voire à critiquer les dirigeants, est réprimandé, puni et mis en quarantaine. Les dirigeants font alors courir des bruits sur lui, comme par exemple : « *Méfiez-vous d'untel : il a de gros problèmes psychologiques...* »

⁵⁰ *Ibid.*, Ch 4, Contrôle de l'information

II.2 La secte : une organisation faite pour séduire, dissimuler et tromper

On perçoit ici toute la complexité de notre problématique : au coeur des sectes se trouve l'emprise, un phénomène d'autant plus complexe et pernicieux qu'il est invisible. De l'extérieur, il est très difficile de le détecter : il faut l'avoir vécu soi-même, ou avoir reçu une formation spécifique et avoir étudié de nombreux témoignages, pour en saisir toutes les articulations. Sans les clés pour décrypter le fonctionnement pervers d'une secte, l'observateur extérieur guidé par le seul principe de « compréhension bienveillante » a toutes les chances de n'y voir que du feu.

La grande force des sectes, c'est qu'elles ne portent pas directement préjudice à leurs adeptes : elles conduisent leurs adeptes à s'en porter eux-mêmes. Elles n'exploitent pas leurs membres, mais les poussent à se donner corps et âme, jusqu'à épuisement total. Elles ne siphonnent pas leurs comptes bancaires, mais les conduisent progressivement à donner toutes leurs économies « pour la cause du groupe ». Les sectes ne tuent pas leurs adeptes : elles les mènent, pas après pas, vers le désespoir. C'est un crime parfait, qui ne laisse pas de traces.

Ce phénomène d'emprise conduit généralement les adeptes à perdre pied avec le réel, et à modifier profondément leur perception du bien et du mal : pour recruter de nouveaux membres, obtenir un héritage ou gagner les bonnes grâces d'un responsable politique ou religieux, les adeptes sont ainsi entraînés à séduire, à cacher la vérité, à mentir. Mentir n'est d'ailleurs pas un grand problème car le monde est « tellement mauvais » que le groupe, qui a une mission divine, se situe naturellement au-delà de toutes les règles humaines. Et puis, la plupart des adeptes sont d'autant plus crédibles qu'ils se sont eux-mêmes auto-convaincus des mensonges qu'ils propagent.

Ce dernier point nous conduit à une considération très importante : à savoir que ce qui rend la secte si séduisante (et qui induit tant de gens en erreur!) c'est le fait que la plupart des adeptes ne sont absolument pas de « mauvaises personnes » ou des « fous furieux », comme certains voudraient le faire croire. Bien au contraire : ce sont des gens qui vivent leur engagement avec une générosité exemplaire. Or, les sectes, à l'instar des régimes totalitaires, ont une structure que l'on pourrait comparer aux couches superposées d'un oignon : Les couches externes représentent les adeptes de base (D'un point de vue numérique, c'est la partie la plus importante). Puis viennent les différents niveaux d'incorporation, jusqu'au coeur de la secte où se trouvent les hauts dirigeants...

Ainsi, dans une secte, chaque adepte est à la fois victime et bourreau, mais plus il gravira les échelons, moins il sera victime (car à chaque échelon correspond un certain nombre de privilèges)... et plus il sera bourreau. La perversité de la structure provient du fait que les adeptes de base cautionnent à leurs dépens l'ensemble de l'organisation dont ils ignorent la plupart du temps la véritable nature pathogène. Au fond, on pourrait presque dire que la nocivité d'une secte est paradoxalement proportionnelle à l'engagement généreux de ses membres. Ce phénomène est tellement contre-intuitif, qu'il induit quantité de gens en erreur : et c'est pourquoi il ne suffit pas que les membres d'un groupe semblent tous très gentils pour qu'on puisse considérer que ce groupe est sain.

L'emprise sectaire, comme nous l'avons vu précédemment, est une sorte d'alchimie : c'est à la fois une spiritualité basée sur des discours idéologiques ; un contexte qui manipule les adeptes par la peur et par la culpabilité ; un contrôle très étroit du comportement ; des techniques de manipulation mentale, comme l'auto-suggestion... Si chaque élément, pris séparément, peut sembler inoffensif, la combinaison de tous ces éléments peut éventuellement produire des effets redoutables.

Pour illustrer cette idée, et répondre à ceux qui affirment qu'il n'y a pas moins de manipulations dans la politique, dans les publicités ou dans les entreprises que dans une secte, j'aimerais prendre une image : La manipulation est un peu comme le vent. On en trouve sur toute la planète, et il est la plupart du temps inoffensif. Le vent permet même aux voiliers d'avancer et aux éoliennes de produire de l'électricité. Parfois, il y a des tempêtes, des vents violents qui font tomber quelques arbres. Et puis, il arrive que des fortes dépressions entre des courants d'air chaud et des courants d'air froid produisent des phénomènes ponctuels très particuliers et extrêmement destructeurs : les tornades. La secte est à la manipulation ce que la tornade est au vent : à savoir une accumulation si violente de pressions psychologiques, de mensonges, de manipulations... que les adeptes sont littéralement happés par un mécanisme qui a raison de leurs facultés de jugement et de leur volonté. L'état de sujétion peut gravement affecter, voire annihiler complètement le libre arbitre des adeptes. Bien sûr, on peut toujours dire qu'une tornade, en dernière analyse, « c'est du vent »... mais quel météorologue sérieux oserait dire que les tornades ne sont « que du vent »? Si certains prétendent « qu'il y a de la manipulation partout, mais pas plus dans une secte que dans un parti politique ou à la télévision », c'est tout simplement qu'ils n'ont absolument pas conscience de la violence des mécanismes manipulatoires à l'oeuvre dans une secte coercitive.⁵¹

51 Quelle n'a pas été ma joie quand j'ai découvert, dans le dernier exemplaire de la revue d'études de l'ICSA, que Shelly Rosen, une psychologue américaine spécialisée dans l'accompagnement des victimes de sectes, proposait la même

Alors, s'il est déjà difficile d'appréhender un malfaiteur isolé, combien plus est-il difficile d'appréhender une organisation sectaire ? Les plus terribles d'entre elles sont conçues pour échapper à toute forme de contrôle. Sont-elles inquiétées par la justice ? Elles se lavent immédiatement les mains en reportant la faute sur le ou les responsables d'une de leurs sociétés écrans et enverront leurs capitaux dans un autre pays avant de se déclarer en faillite. Et quand il s'agit de défendre la réputation de leur groupe et de leur chef, les adeptes n'hésiteront pas à mentir, à produire des faux témoignages et à accuser les « apostats » de « chercher vengeance ».

II.3 Approche qualitative et approche quantitative

Même si les deux « camps » (anti-sectes et anti-anti-sectes) rassemblent chacun des professeurs d'université de différentes disciplines, on peut néanmoins noter une tendance assez prononcée : à savoir que parmi les « anti-sectes » se trouvent une majorité de psychologues, psychiatres, médecins et psychanalystes et parmi les « anti-anti-sectes », c'est une majorité de sociologues, sociologues des religions et professeurs en sciences religieuses.

Ainsi, à simple titre d'exemple, si on regarde du côté du conseil d'administration de l'ICSA, on notera que sur les 8 membres, 5 sont psychologues ou psychothérapeutes (dont 3 avec un doctorat de psychologie), 1 est professeur de Droit et les deux derniers, sans formation universitaire en psychologie, ont obtenu par l'expérience des compétences pratiques dans ce domaine.⁵²

En revanche, parmi les 22 co-auteurs du livre « *Pour en finir avec les sectes* »⁵³, on note qu'il y a : 8 professeurs de sociologie des religions ; 4 professeurs de sociologie ; 3 professeurs de sciences religieuses ; 2 professeurs de théologie ; 2 professeurs de droit ; 1 professeur d'histoire ; 1 professeur d'anthropologie ; 1 avocat.⁵⁴

métaphore : « Plutôt que de qualifier l'engagement dans une secte d'aberration, il est plus humain de parler de catastrophe naturelle. Ainsi, l'engagement dans une secte ressemble à un ouragan ou à tremblement de terre dans son ubiquité dans l'histoire humaine, et dans sa capacité à remuer le système nerveux des gens. Finalement, à cause du traumatisme de trahison induit par le chef, l'engagement dans une secte peut être plus traumatisant que de survivre à ce que nous reconnaissons habituellement comme de grandes catastrophes. » ROSEN Shelly, « Cults: A Natural Disaster - Looking at Cult Involvement Through a Trauma Lens », *International Journal of Cultic Studies*, Vol 5, 2014. [Traduction par mes soins]

52 Une présentation de ce conseil (Board of Directors) est disponible sur le site de l'ICSA à l'adresse suivante:

<<http://www.icsahome.com/aboutus/boardscommittees>> [consulté le 29/05/2014]

53 INTROVIGNE Massimo, MELTON Gordon, *op. cit.*, pp.13-14

54 Bien sûr, cette ligne de démarcation n'est pas entièrement étanche. On trouve également de nombreux sociologues investis du côté des associations anti-sectes, comme Stephen Kent, professeur de sociologie à l'Université d'Alberta, au Canada ; Benjamin Zablocki, professeur de sociologie à l'Université d'Etat du New Jersey (*Rutgers University*), aux

Or, l'approche sociologique est très différente de l'approche psychologique. Si les deux disciplines portent sur des réalités proches, leurs outils et leurs angles d'observation sont différents. La psychologie part de l'écoute du patient et élabore des modèles explicatifs des mécanismes psychiques qui l'affectent. La sociologie est tournée vers les faits sociaux, qu'elle analyse principalement sous l'aspect quantitatif. Dans « *Les règles de la méthode sociologique* », l'un des ouvrages fondateur de la sociologie, Emile Durkheim insiste sur l'approche spécifique de la sociologie. Le point de départ consiste à étudier la société dans son ensemble, car le tout n'est pas la somme des parties et la société n'est pas la somme des individus :

Or, l'individu écarté, il ne reste que la société ; c'est donc dans la nature de la société elle-même qu'il faut aller chercher l'explication de la vie sociale. On conçoit, en effet, que, puisqu'elle dépasse infiniment l'individu dans le temps comme dans l'espace, elle soit en état de lui imposer les manières d'agir et de penser qu'elle a consacrées de son autorité. Cette pression, qui est le signe distinctif des faits sociaux, c'est celle que tous exercent sur chacun. Mais, dira-t-on, puisque les seuls éléments dont est formée la société sont des individus, l'origine première des phénomènes sociologiques ne peut être que psychologique. En raisonnant ainsi, on peut tout aussi facilement établir que les phénomènes biologiques s'expliquent analytiquement par les phénomènes inorganiques. (...) En vertu de ce principe, la société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité spécifique qui a ses caractères propres. Sans doute, il ne peut rien se produire de collectif si des consciences particulières ne sont pas données ; mais cette condition nécessaire n'est pas suffisante. Il faut encore que ces consciences soient associées, combinées, et combinées d'une certaine manière ; c'est de cette combinaison que résulte la vie sociale et, par suite, c'est cette combinaison qui l'explique. En s'agréant, en se pénétrant, en se fusionnant, les âmes individuelles donnent naissance à un être, psychique si l'on veut, mais qui constitue une individualité psychique d'un genre nouveau. C'est donc dans la nature de cette individualité, non dans celle des unités composantes, qu'il faut aller chercher les causes prochaines et déterminantes des faits qui s'y produisent. Le groupe pense, sent, agit tout autrement que ne feraient ses membres, s'ils étaient isolés. Si donc on part de ces derniers, on ne pourra rien comprendre à ce qui se passe dans le groupe. En un mot, il y a entre la psychologie et la sociologie la même solution de continuité qu'entre la biologie et les sciences physico-chimiques.⁵⁵

États-Unis ; ou encore Gerald Bronner, professeur de sociologie à l'université Paris-Diderot.

55 DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, [en ligne sur le site internet: Classiques des Sciences Sociales – Université du Québec à Chicoutimi], 1894, pp. 61-62. Disponible sur :

Ainsi, la différence entre la sociologie et la psychologie, se situe d'abord dans son objet, lequel implique des méthodes différentes, voire contradictoires. Comme il l'explique dans la première préface de ce même ouvrage, la sociologie exige précisément du chercheur un effort contre-intuitif, puisqu'il faut que ce dernier prenne du recul par rapport aux explications psychologiques, souvent mêlées de préjugées.⁵⁶

Pour rompre avec le subjectivisme de la psychologie, et donner à la sociologie un caractère résolument scientifique, Durkheim préconise une méthode basée essentiellement sur l'étude quantitative, en s'appuyant notamment sur les comparaisons statistiques.⁵⁷ Pour Durkheim et ses successeurs, sans nier tout ce que la religion représente au niveau subjectif, celle-ci doit d'abord être considérée comme un fait social, un élément structurant de la société.

Près d'un siècle après la première publication des « *Règles de la méthode sociologique* », Massimo Introvigne publiait un article très agressif à l'égard du champ d'études sur le phénomène sectaire (qui était à cette époque en plein essor) dans la revue américaine *Update & Dialog*⁵⁸, accusant les activistes des mouvements anti-sectes de vouloir donner à leur cause une crédibilité scientifique par le biais des théories fumeuses sur le « lavage de cerveau ». Pour le sociologue italien, ces théories ne peuvent prétendre avoir un caractère scientifique, car la démarche des psychologues est partielle, et donc viciée à la racine : à savoir que dans ce champ d'études, les chercheurs prendraient systématiquement le parti des soi-disant victimes. Les psychologues investis dans ce champ d'études manqueraient ainsi d'une vision globale sur le phénomène religieux et, à cause de cette déficience, risqueraient d'attiser la peur et la haine contre l'ensemble du phénomène religieux.

Deux ans après la publication de cet article, Michael Langone, le Directeur Exécutif de l'*American Family Foundation* (A.F.F., qui sera rebaptisée en 2004 ICOSA), écrivait une réponse argumentée aux attaques d'Introvigne⁵⁹ : Tout en reconnaissant un certain nombre de mérites à l'article de Massimo Introvigne, Langone affirme que l'ensemble de son raisonnement est fallacieux. Il explique notamment que la plupart des membres de son association, contrairement aux insinuations d'Introvigne, ne sont pas des militants anti-religieux, mais des croyants pratiquants... et que les religions dominantes auraient

<http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html> [consulté le 3/06/2014].

56 *Ibid*, p.7

57 *Ibid*, pp.20-21

58 INTROVIGNE Massimo, "Strange Bedfellows or Future Enemies?", *Update & Dialog*, 3 (Octobre 1993), pp. 13-22.

59 LANGONE Michael, Secular and Religious Critiques of Cults: Complementary Visions, Not Irresolvable Conflicts, *Cultic Studies Journal*, 1995, Volume 12, N° 2, pages 166-186, également disponible sur le site <http://www.prem-rawat-bio.org/academic/langone.html>. J'ai effectué la traduction complète de ce précieux document (Voir annexe 1).

tout à gagner à se mettre à l'écoute de ce que les organisations d'études sur le phénomène sectaire ont à dire, comme c'est déjà le cas avec certaines dénominations protestantes.

Langone reconnaît que les études sur le phénomène sectaire sont principalement menées au sein d'organisations laïques par des psychologues, qui étudient les comportements, et sont confrontés « à la question de la qualité et de la quantité des éléments de preuves comportementales ».

Mais il distingue trois niveaux parmi les éléments de preuve sur lesquels s'appuient les chercheurs qui étudient le phénomène sectaire :

- les preuves de moindre qualité ;
- les preuves de moyenne qualité ;
- les preuves de haute qualité.

a) Les preuves de moindre qualité

Ce sont les éléments les plus faciles à obtenir, mais dont la véracité est difficile, voire impossible à démontrer : ce sont les témoignages des anciens membres, les témoignages des membres de la famille des adeptes ou encore les éléments que le groupe ne cache pas, ou qu'il met même en avant. « Parfois une grande quantité de preuves de moindre qualité peut être convaincante (par exemple, 90% des anciens membres de petits groupes indépendants affirment que le chef abusait sexuellement des femmes du groupe). »

b) Les preuves de moyenne qualité

Ce sont les éléments obtenus par le biais d'observations effectuées par des professionnels qui suivent un protocole et une méthodologie précise. Mais le problème, souligne immédiatement Langone, c'est que les chercheurs sont eux-mêmes prisonniers de leur méthodologie : ainsi deux chercheurs, ayant deux exigences méthodologiques différentes, peuvent parfois parvenir à des résultats opposés. Une autre difficulté est liée au problème déjà critiqué par Introvigne : à savoir que l'observateur risque de ne voir « qu'un petit échantillon sélectionné d'une population plus importante ». Cependant, cette faiblesse épistémologique est compensée par le fait qu'une « grande quantité de preuves convergentes (par exemple les observations cliniques combinées des participants à un programme de rétablissement post-secte) augmente la crédibilité des conclusions des observateurs ».

c) Les preuves de haute qualité

Ce sont les éléments issus d'études scientifiques formelles qui répondent à toutes les exigences méthodologiques des S.H.S.. « Hélas, ces preuves sont extrêmement rares, ajoute Langone, en partie parce que peu d'études peuvent concrètement suivre des critères méthodologiques aussi rigoureux, mais aussi parce que de telles études exigent d'énormes moyens. »

Langone reconnaît que les chercheurs, dans ce domaine, sont confrontés à tellement de contingences qu'ils doivent « fonder leurs conclusions au cas par cas sur des preuves qui sont loin d'être optimales ». Mais ces études sont-elles dénuées de valeur pour autant ? Non : Cela demande seulement une grande capacité de remise en question et de dialogue au sein de la communauté scientifique. Et d'ajouter : « Les professionnels de la santé mentale sont peut-être plus à l'aise avec ce genre de choses que ne le sont les universitaires, parce qu'ils travaillent dans un monde où des décisions doivent être prises sur la base d'éléments de preuve parfois ténus (...) Malheureusement, l'arrogance et l'animosité qui entachent trop souvent ce champ d'étude sont aux antipodes de ce que la contingence et l'incertitude de cette matière exigent, à savoir de l'humilité et du respect. »

II.4 Illustration de notre problématique à travers deux « cas d'école »

Après toutes ces considérations épistémologiques, j'aimerais maintenant redescendre dans le particulier. L'étude de faits permet parfois de mieux comprendre l'origine des erreurs que l'on peut commettre à un niveau spéculatif. Je pourrais prendre une multitude d'exemples, mais ce mémoire n'étant pas une thèse doctorale, je me limiterai ici à deux affaires qui sont, chacune à leur manière, des « cas d'école », et qui illustrent très bien notre propos :

a) Le procès de la scientologie à Lyon⁶⁰

Les chercheurs en sciences sociales qui étudient les mouvements sectaires doivent procéder à une

⁶⁰ Résumé effectué à partir du livre : ERHEL Catherine, LA BAUME Renaud (de), *Le procès de l'Eglise de scientologie*, Paris, Albin Michel (Les grands procès contemporains), 1997

enquête, écouter les différentes parties, et démêler à chaque instant le vrai du faux. En ce sens, leur travail est comparable à celui d'un tribunal, et c'est pourquoi l'exemple qui suit est particulièrement intéressant.

Dans la quasi totalité des pays du monde, les sectes bénéficient d'un régime de faveur devant la loi, voire d'une quasi impunité, pour une raison toute simple : très peu de systèmes juridiques reconnaissent les mécanismes d'emprise et les processus de vulnérabilité. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les sectes coercitives utilisent des moyens « invisibles » pour exploiter, abuser et escroquer leurs adeptes. C'est pourquoi il y a très peu de pays dans le monde où l'on arrive à conduire des gourous et des sectes devant les tribunaux. Et quand on y arrive, il est assez rare que les juges tranchent en faveur des victimes, car certaines sectes n'hésitent pas à organiser des défenses très solides et très convaincantes pour prouver à la cour que le problème ne vient pas du groupe... mais de la prétendue victime elle-même.

Le procès de la scientologie à Lyon est un cas historique dans la lutte contre les sectes : c'est l'une des rares fois où une secte puissante, prosélyte et très controversée, a été accusée par la justice, au terme de deux mois d'audiences, d'être une véritable escroquerie cachée derrière des faux-semblants de religion.

Ce procès s'est déroulé du 30 septembre au 22 novembre 1996 au Tribunal Correctionnel de Lyon : Jean-Jacques Mézier, le président de l'Église de Scientologie de Lyon était poursuivi pour escroquerie et atteinte involontaire à la vie d'autrui. Vingt-trois scientologues, en tout, étaient également poursuivis pour escroquerie, tentative d'escroquerie, complicité d'escroquerie et abus de confiance.

Que s'était-il passé exactement ?

Le 23 mars 1988, Patrice Vic, un dessinateur industriel de 31 ans, marié et père de deux enfants, s'était rendu au Centre de dianétique de Lyon, qu'il fréquentait assidument depuis quelques mois. Quelques heures plus tard, il était rentré avec le directeur du centre, Jean-Jacques Mazier, à son domicile afin de convaincre Nelly, sa femme, d'emprunter 30'000 francs pour effectuer une cure de purification. Malgré le refus de son épouse, Patrice était retourné au Centre de dianétique, et avait affirmé être disposé à contracter l'emprunt nécessaire pour financer sa cure. Puis, de retour chez lui, il avait tenté d'imposer sa décision à sa femme : « Voilà, je vais demander un prêt demain à la banque, et j'ai besoin de tes feuilles de paye. » Mais Nelly avait refusé.

Dans la nuit qui avait suivi, Patrice s'était mis à tourner en rond. Puis, vers cinq heures du matin, il

avait lancé à sa femme : « Nelly, ne me retiens pas, c'est la seule solution ». Puis, sous les yeux de son épouse, il s'était approché du balcon et s'était jeté du 12ème étage de l'immeuble.

Huit ans plus tard, c'est l'heure du procès. Qui est le principal responsable de ce drame ? Patrice Vic, lui et lui seul ? Jean-Jacques Mazier ? Le Centre de dianétique de Lyon ? L'Église de Scientologie toute entière ? Pendant plusieurs jours, des membres de l'Église de Scientologie, des anciens adeptes, des spécialistes du phénomène sectaire et quelques universitaires (dont Massimo Introvigne) vont apporter leurs éclairages pour aider le tribunal à déterminer les responsabilités de chacun. Le grand problème, c'est que ce procès a lieu cinq ans trop tôt : les méthodes employées par la scientologie sont qualifiées de manipulation mentale, mais cette notion n'existe pas encore selon le droit français. Comment, dès lors, le tribunal peut-il établir un lien direct entre l'Église de Scientologie et le suicide de Patrice Vic ? Dans la plupart des pays du monde, cette affaire aurait été classée sans suite, tant les politiques craignent de s'immiscer dans ces questions si controversées. Mais la France fait figure de pionnière dans la lutte anti-sectes, et ce procès est l'occasion pour les victimes de la Scientologie de faire savoir à la secte que ses crimes ne resteront pas impunis. C'est aussi un procès qui doit être exemplaire : les victimes veulent éviter que d'autres personnes ne se fassent dépouiller par la secte.

Pour le procès, environ deux cent scientologues sont venus spécialement à Lyon, pour faire campagne pour leur Eglise. Ils sont tous habillés de façon très élégante, avec une petite croix scientologue à la boutonnière. Entre les audiences du tribunal, ils se rendent sur la place Bellecour et dans les rues de Lyon, en affirmant être les victimes d'une terrible « persécution religieuse ». Ils arrivent dans le Palais de justice avec un grand sourire, sans afficher la moindre inquiétude. Certains portent même un bristol épinglé sur leur vêtement, sur lequel est écrit : « Je suis scientologue et heureux de l'être ».

Le premier jour du procès, le 30 septembre 1996, ont lieu les dépositions Mme Vic et de Jean-Jacques Mazier. Sans surprise, Jean-Jacques Mazier clame son innocence et prétend être un missionnaire « peut-être un peu exalté », mais qui n'a jamais eu le sentiment de violer la conscience des personnes. Nelly Vic répond que l'état dépressif de son mari a été entretenu et amplifié par l'Église de Scientologie.

Les 1er et 2 octobre ont lieu les auditions des prévenus. Certains sont encore membres de l'Eglise, d'autres ne le sont plus. Parmi eux, un prêtre catholique, poursuivi pour complicité d'escroquerie, qui a dépensé 500'000 francs pour suivre les formations et les cures de la Scientologie. Une fortune qu'il dit

avoir obtenu, et dépensé, grâce au legs généreux d'une femme âgé.

Viennent ensuite les dépositions des autres parties civiles, puis des experts, qui mettent en avant les mécanismes effrayants de la Scientologie. C'est notamment le docteur Jean-Marie Abgrall, expert psychiatre auprès des tribunaux et spécialiste des techniques de manipulations mentales utilisées par les sectes. Le Dr Abgrall a un certain passif avec la scientologie car il est déjà intervenu dans un autre procès contre l'antenne de Marseille. A cette époque, il avait été victime de harcèlement : vols répétés de courrier, sabotage de sa voiture, harcèlement téléphonique... La scientologie avait ensuite mené une campagne publique contre lui, et avait même trouvé un soutien inespéré en la personne de Massimo Introvigne pour dénigrer les « théories fumeuses » de ce « pseudo-scientifique » !

Quoi qu'il en soit, pendant deux heures, le psychiatre explique à la cour le fonctionnement pervers de l'Église de Scientologie, et montre que cette dernière a su exploiter les fragilités et les difficultés existentielles de Patrice Vic, au point de lui faire perdre pied avec la réalité.

Le 3 octobre, c'est la déposition du commissaire Mozul, chef de la section financière du S.R.P.J. de Lyon. Il détaille les circuits financiers de l'Église de Scientologie et estime que 10% du chiffre d'affaire de la branche française est reversé à l'organisation centrale, située aux Etats-Unis, à travers un compte placé sur une banque luxembourgeoise.

Après quoi, ce sont les dépositions de Janine Tavernier, présidente de l'Union Nationale des ADFI, de Serge Faubert, un journaliste qui a écrit un livre sur la Scientologie et de Max Boudier, un professeur de philosophie investi dans la lutte anti-sectes. Janine Tavernier, qui elle-même a été victime de harcèlement très violent de la part de la Scientologie, fait ce commentaire terrifiant : « Ron Hubbard a écrit : "Les personnes qui vont à l'encontre de nos pensées, vous pouvez les combattre par n'importe quel moyen, y compris les détruire physiquement." Il y a une longue liste de moyens : la calomnie, les poursuites judiciaires, la dénonciation publique, la déstabilisation, jusqu'au recours aux tueurs à gage ! »

Le 4 octobre est une journée cruciale dans le procès. Il s'agit de déterminer si l'Église de Scientologie est une religion... ou pas. Le grand débat commence par l'intervention du père Jacques Trouslard qui dénonce sans ambages l'imposture spirituelle :

« La Scientologie est un sida culturel et spirituel, on en devient dépendant comme en toxicomanie. » [...] « C'est une secte dangereuse provoquant la destruction de la personne, de la famille et de la société. » [...] « Elle développe une manipulation mentale flagrante, transforme

ses adeptes en pantins articulés. ». Il dénonce cette « construction intellectuelle fabriquée de toutes pièces pour échapper à la justice, en cachant ses objectifs commerciaux derrière la façade d'une religion. » [...] « La Scientologie infiltre tous les réseaux de la vie sociale, économique, politique, culturelle. Par exemple: des cours de rattrapage pour la formation scolaire (voir l'Ecole de l'Eveil). La Scientologie distribue des tracts pour dire que l'on peut être à la fois catholique et scientologue, et ça, c'est une escroquerie intellectuelle. La foi catholique est totalement incompatible avec les théories farfelues de la Scientologie »⁶¹

De leur côté, les scientologues ont cité des universitaires (dont certains sont venus de très loin) : sociologues, philosophes ou théologiens. Cela commence par Karel Dobelaere, un sociologue flamand qui enseigne à l'université de Louvain, en Belgique. D'après lui, la Scientologie est vraiment une religion, pour les raisons suivantes :

- Il y a une croyance en Dieu, le Thétan, qui est un être spirituel. Il y a une philosophie pour expliquer les relations entre l'homme et le Thétan, qui est le principe de l'homme ;
- Il y a une espérance : arriver à la survie ;
- Il est fait une différence entre la transcendance et l'expérience ;
- Il y a des pratiques : la progression vers le Thétan et les « ponts »
- On sent vraiment le sacré, surtout quand les scientologues racontent comment ils réalisent qu'ils sont plus qu'un corps, qu'ils sont une personne spirituelle, un esprit ;
- Et finalement, il y a une organisation des membres avec leurs officiants, etc.

Mais le sociologue le reconnaît : il n'a pas encore pu écouter les témoignages des anciens membres qui se sont retournés contre l'Église de Scientologie. Cependant, il explique qu'il serait injuste d'écouter en priorité ces témoignages-là, plutôt que les témoignages de ceux qui ont quitté l'Église en bon terme.⁶²

Puis, c'est le tour de Bryan Wilson, sociologue des religions à Oxford. Il reconnaît que la Scientologie est une religion particulière, mais après tout, elle correspond aussi aux évolutions de la société... Puis, il reprend quelques vieilles idées (que nous finirons d'analyser dans la dernière partie de ce mémoire) : « Il est clair que les nouvelles religions suscitent des oppositions. Je n'ai pas besoin de rappeler au tribunal que le christianisme a été persécuté à ses débuts. Il est évident que les gens qui

61 Ce résumé de l'intervention du père Trouslard se trouve sur le site internet Prévensectes : <http://www.hexamide.org/prevensectes/lyon.htm> [consulté le 11/06/2014]

62 ERHEL Catherine, LA BAUME Renaud (de), *op. cit.*, pp. 109-110

quittent une religion la quittent avec beaucoup d'animosité. L'ancien adepte a le besoin de se justifier d'être entré dans un mouvement puis de l'avoir quitté. L'histoire type est celle d'une personne entrée au moment d'une dépression ou d'un moment vulnérable, elle dit ensuite qu'elle a été séduite et a en quelque sorte été embrigadée. »⁶³

Arrive ensuite Franck K. Flinn, professeur auxiliaire d'études religieuses à Washington. Ce dernier assure que la scientologie a toutes les caractéristiques requises pour être considérée comme une religion. La scientologie est cependant victime d'une persécution religieuse comparable à celle des premiers chrétiens : « Quand le christianisme commençait à se répandre, les écrivains romains l'accusaient de former une secte dangereuse qui refusait de vénérer leurs dieux ».

Puis c'est enfin le tour de Massimo Introvigne. Ce dernier se réclame de l'Athénée Pontificale Regina Apostolorum⁶⁴, à Rome. Cela suscite une polémique avec le père Trouslard : des deux, qui porte la parole du Vatican ?

Massimo Introvigne explique que la mission du CESNUR est d'être un centre d'éthique sur les nouvelles religions : un réseau inter-universitaire et un réseau d'associations qui respectent la laïcité. Il réaffirme à son tour qu'à ses yeux, il ne fait aucun doute que la Scientologie est une religion, n'en déplaise au rapport de la commission parlementaire sur les sectes qui est à ses yeux « un travail d'amateur, jalonné d'erreurs. »

Il explique ensuite que les accusations des anciens membres de la Scientologie n'ont pas de valeur car ils ne représentent que 10 à 15% des partants.

Sur la question du suicide, Massimo Introvigne répond froidement : « Je me demande s'il y a plus de suicides dans la scientologie que dans la police française. »

Après l'intervention de Massimo Introvigne, deux autres universitaires viendront encore apporter leur soutien à la scientologie.

Il est inutile d'aller plus loin dans le résumé de ce procès. Après le réquisitoire des parties civiles, la parole est donnée à la défense, qui brandira sans surprise le spectre de l'atteinte aux libertés individuelles et à la liberté de religion.

Le 21 novembre 1996, le Tribunal correctionnel de Lyon donnera entièrement raison à la partie civile, et des peines exemplaires seront données, dont un an et demi de prison ferme à Jean-Jacques

63 *Ibid.*, pp. 112-113

64 L'Athénée Pontificale Regina Apostolorum est le centre d'études supérieures de la communauté des Légionnaires du Christ, à Rome.

Mazier. Dans son jugement, le tribunal osera même comparer l'Église de Scientologie à une organisation de dealers : « Pour soutirer de l'argent aux adeptes, ils leur font miroiter des paradis artificiels, et leurs manoeuvres frauduleuses conduisent les individus en détresse à un état de dépendance. » Ce procès reste très exceptionnel : dans la plupart des cas, les affaires contre les mouvements sectaires aboutissent à des non-lieux.

Depuis, d'autres procès ont eu lieu. C'est ainsi que l'Église de Scientologie a été condamnée en 2012 par la cour d'appel de Paris à 600 000 euros d'amende pour « escroquerie en bande organisée », puis recondamnée par la cour de cassation un an plus tard.

b) L'affaire de la Légion du Christ⁶⁵

On aurait pu intituler cette affaire « la terrible erreur d'Introvigne » car, d'un point de vue historique, elle est emblématique de son aveuglement et de son manque impressionnant de rigueur intellectuelle. Cette affaire étant particulièrement complexe, j'ai décidé d'en donner un certain nombre de détails, qui m'ont semblé trop importants pour ne pas être racontés :

- Les premiers abus répertoriés datent de 1938. Maciel, 18 ans, est alors séminariste pour le diocèse de Veracruz. Il introduit de jeunes enfants dans l'enceinte du séminaire et abuse d'eux. Mais il est surpris, puis dénoncé par les gouvernantes de l'établissement. L'évêque s'emporte violemment contre Maciel, et lui signifie son expulsion immédiate du séminaire. Dans la soirée, Maciel apporte une tisane à l'évêque... et ce dernier meurt quelques heures plus tard. S'agissant d'un séminaire clandestin, au moment des persécutions religieuses, les supérieurs du séminaire ne peuvent pas dénoncer le jeune séminariste à la police, et se contentent de le mettre à la porte.⁶⁶
- Après s'être fait exclure de plusieurs séminaires, pour des raisons obscures, Maciel atterrit dans

⁶⁵ Dans le livre que j'ai publié il y a quelques mois (LEGER Xavier, NICOLAS Bernard, *Moi, ancien légionnaire du Christ*, Paris, Flammarion, 2013), j'avais placé en annexe une synthèse sur l'histoire du père Maciel et de la Légion du Christ, intitulée « la face cachée du père Maciel », que j'avais écrite à partir de toutes les archives, les témoignages et les analyses connus sur ce dossier. Je reproduis ici ce document, en y ajoutant quelques éléments qui éclairent un peu plus notre problématique.

⁶⁶ GONZALEZ Fernando M., *Marcial Maciel. Los Legionarios de Cristo. Testimonios y documentos inéditos*. Tusquets Editores, 2006, p. 73 ; Voir aussi : BERRY Jason, RENNER Gerald, *Vows of silence. The Abuse of Power in the Papacy of John Paul II*, New York, Free Press, 2004, p. 155

le diocèse de Cuernavaca où il obtient la protection de l'évêque, qui est un parent. Celui-ci l'autorise à fonder une congrégation, l'ordonne prêtre contre toutes les exigences du Droit Canonique (il n'avait pratiquement pas fait d'études) et le maintient dans ses fonctions alors que les premières accusations d'abus sexuels lui sont rapportées par un père du famille (qui accuse Maciel d'avoir obligé son fils à le masturber, à plusieurs reprises).⁶⁷

- Entre les années 40 et 60, le père Maciel abuse de plusieurs dizaines d'enfants et d'adolescents⁶⁸. Pour arriver à ses fins, il s'installe dans l'infirmerie et prétend avoir des douleurs violentes dans le bas du ventre, qui ne peuvent être soignées qu'en massant ses parties génitales.⁶⁹ Les enfants, confinés dans un centre coupé du monde, à des milliers de kilomètres de leurs familles et sous l'emprise d'un homme qu'ils vénèrent comme un dieu, obéissent aveuglément. Ensuite, pour s'assurer de leur silence, Maciel met au point un système redoutable de coercition mentale.⁷⁰
- Le père Maciel exerce une forte pression sur tous les religieux pour les obliger à se confesser avec lui. Et gare à celui qui refuse : il sera mis en quarantaine, jusqu'à ce qu'il se plie aux exigences du fondateur ! D'après plusieurs témoignages, le père Maciel transgresse sans arrêt le secret de confession, notamment pour manipuler les religieux.⁷¹
- Pendant cette même période, le père Maciel élabore sa stratégie apostolique, qui peut se résumer en une formule : « la fin justifie tous les moyens ». Ainsi pour trouver des soutiens dans la hiérarchie ecclésiastique, il joue la carte de la séduction, fait des cadeaux aux cardinaux importants de la curie romaine, ose parfois même faire quelques pots-de-vin « pour vos bonnes œuvres, monseigneur ! »⁷² et n'hésite pas à produire de faux documents et à imiter la signature de tel ou tel évêque.⁷³ Pour trouver de l'argent, il abuse sans aucun scrupule de sa position de

67 GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, pp. 95-97

68 Une première liste, encore très incomplète, a été établie par Juan José Vaca, en 1976. Cette liste, qu'on retrouve dans une lettre adressée au père Maciel le 20 octobre 1976, avec copie au Vatican, comporte déjà vingt noms. Le document (n°184) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

69 GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, pp.197-208

70 BERRY Jason, RENNER Gerald, *op. cit.* pp. 172-175

71 Voir par exemple le rapport du père Lucio Rodrigo, sj, sur le père Maciel, daté du 27 mai 1948. Le document (n°38) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

72 Article disponible sur : <<http://ncronline.org/news/accountability/money-paved-way-maciels-influence-vatican>>

73 Voir par exemple la lettre du père Lucio Rodrigo, sj, à M^{gr} Arcadio Larraona du 7 novembre 1950. Le document (n°60) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

prêtre et va même jusqu'à utiliser la figure du Pape comme d'une caution morale⁷⁴. Sa technique est simple : Il repère des personnes riches, vieilles et vulnérables, qu'il mystifie, met en état de sujétion et escroque.⁷⁵ En ce qui concerne le recrutement vocationnel, tous les moyens sont bons : flatterie, culpabilisation, chantage, mensonges...⁷⁶

- Alors que ses disciples vivent dans un dénuement extrême et suivent un rythme de vie inhumain, Maciel mène la belle vie : il dort dans des hôtels de luxe, voyage toujours en première classe, exige des repas très raffinés, etc. Il ne prie jamais, ne lit pas son bréviaire, et ne célèbre la messe que lorsqu'il peut se donner en spectacle et feindre l'extase mystique.⁷⁷
- Maciel dicte son histoire et celle de la congrégation à ses secrétaires, qui notent la propension impressionnante du père Maciel au mensonge⁷⁸ : il ré-écrit tout afin d'apparaître en chaque circonstance comme un héros. Parmi ses délires, il raconte comment il a réussi, âgé d'à peine 16 ans, à sauver du massacre plusieurs centaines de personnes, lors d'une manifestation populaire à Orizaba⁷⁹. Et puis, il change les dates, afin de faire coïncider les événements importants de la congrégation avec des dates symboliques...
- Au début des années 50, il devient accro à la Dolantine, un dérivé de la morphine. Pour se procurer ses doses, il met en place des stratagèmes abracadabrants, obligeant parfois de jeunes séminaristes à faire des milliers de kilomètres⁸⁰. En 1954, la situation devient très préoccupante : Les supérieurs de la congrégation découvrent plusieurs fois le fondateur dans un état second, abruti par la drogue, et essayent de l'obliger à se soigner. Mais Maciel fuit, esquive, manipule⁸¹. Deux supérieurs légionnaires, dont le Vicaire Général de la congrégation, craquent et envoient aux autorités religieuses mexicaines des lettres dans lesquelles ils racontent en détail l'enfer de la situation.

74 GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, pp.159-183. Voir également le rapport du père Joaquin Madrigal à M^{gr} Arcadio Larraona du 9 mai 1953. Le document (n°80) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

75 ARISTEGUI Carmen, *Marcial Maciel, historia de un criminal*. Mexico, Grijalbo, 2010. pp 139-151

76 PARGA Francisco Gonzalez, *Yo acuso al padre Maciel y a la Legion de Cristo*. Charleston, 2012, p.43-50

77 Voir par exemple la lettre du père Federico Dominguez Moreno, datée du 24 août 1954, à M^{gr} Lomeli, vicaire général de l'archidiocèse de Mexico. Le document (n°113) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

78 BERRY Jason, RENNER Gerald, *op. cit.*, p.165 ; Voir également la lettre du père Federico Dominguez Moreno, datée du 24 août 1954, à M^{gr} Lomeli. §6.

79 GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, pp. 74-78

80 ARISTEGUI Carmen, *op. cit.*, p.77

81 Voir notamment la lettre du père Ferreira Correa du 23 août 1956 à M^{gr} Lomeli. Le document (n°122) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

- Maciel comprend que quelque chose est en train de se tramer contre lui et demande à l'un de ses fidèles secrétaires, le frère José Dominguez, de l'aider à rédiger un texte normatif pour officialiser un vœu privé, qui sera propre à la Légion: « Ce vœu consiste en un engagement officiel contracté avec Dieu de: Premièrement, ne proférer d'aucune façon, que ce soit par oral, par écrit ou à travers des gestes extérieurs, quoi que ce soit qui puisse porter le discrédit sur la personne du supérieur et sur son autorité. Deuxièmement, prévenir le supérieur sans tarder, dès que l'on découvre qu'un quelconque membre de l'Institut a fauté contre ce vœu, ainsi explicité. »⁸² Le 15 septembre 1956, il envoie à tous les légionnaires une longue lettre, sentencieuse, dans laquelle il explique par le menu le fondement et le sens de ce fameux « vœu de charité ». Derrière les formules pompeuses, Maciel instaure la loi du silence, au nom de l'Évangile.
- Le 20 septembre 1956, Maciel est suspendu de ses fonctions. En fait, depuis 1948, la Congrégation pour les religieux n'avait cessé de recevoir des lettres d'accusation, de plus en plus graves, émanant d'abord des supérieurs de l'Université jésuite de Comillas, en Espagne ; puis d'un ancien professeur ; d'un prêtre spiritain mandaté par le Vatican pour seconder le père Maciel ; de quelques médecins. Tous dénonçaient les manipulations, les mensonges, les contrefaçons et l'emprise de Maciel sur ses ouailles. Mais le Vatican ne réagissait pas, pensant qu'il s'agissait de mauvaises calomnies. Mais là, les accusations sont trop graves, et viennent des plus hautes autorités religieuses mexicaines : « agissements tortueux, double discours, consommation de drogue, acte de sodomie sur des garçons de la congrégation »⁸³. Cela fait déjà 15 ans que le père Maciel a fondé sa congrégation, hors de tout contrôle ecclésiastique. Une « congrégation » que, des décennies plus tard, ses victimes n'hésiteront pas à qualifier de « harem de jeunes garçons ».
- Maciel organise alors sa défense. Avant de s'en aller, il place des religieux entièrement acquis à sa cause aux postes clés de la congrégation. Le délire de persécution touche à son paroxysme: on explique à tous les religieux que *Nuestro Padre* est victime d'un terrible complot ; que le démon veut éradiquer la Légion... en détruisant sa tête : le père Maciel. Des tours d'adoration

82 A noter que ce vœu existait depuis plusieurs années dans la Légion, mais de façon officieuse. Le père jésuite Lucio Rodrigo, recteur de l'université de Comillas, en avait déjà dénoncé les effets pervers auprès du Vatican, en novembre 1950 (Cf. lavoluntaddenosaber.com, doc. n°60).

83 Voir la lettre de M^{gr} Arceo du 14 août 1956 et celle de M^{gr} Miranda du 31 août 1956. Les documents (n°121 et 123) sont disponibles sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

devant le Saint Sacrement sont organisés, nuit et jour. Les documents gênants sont placés en lieu sûr, ou détruits. Quant aux religieux qui risqueraient d'éveiller les soupçons des enquêteurs, ils sont écartés de la communauté, voire envoyés en exil dans des pays lointains.

- Le 10 octobre, à 8 heures du soir, les quatre-vingt-dix frères de la communauté de Rome sont convoqués dans l'auditorium, et attendent debout, les bras croisés, sans un bruit. Au bout d'une heure, le père Maciel arrive et se lance dans un discours enragé et larmoyant: « Mes frères, la Légion est en train de passer par un moment très difficile de son histoire ! J'ai été attaqué et je subis une grande épreuve de la part de mes ennemis. On m'attaque pour des choses qu'on ne me dit pas. On nous explique que la Légion est une oeuvre bonne, mais comment l'arbre, les branches et les fruits pourraient être bons, et moi, par contre, le tronc, être mauvais ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Cependant, même s'ils m'envoient en exil, moi, qui ai toujours prêché l'obéissance aveugle, prompte, joyeuse et héroïque... il me faut bien accepter aujourd'hui cette décision. »⁸⁴
- Le 13 octobre 1956, Mgr Valerio Valeri nomme le père Anastasio Ballestrero comme visiteur apostolique. Ce prêtre, qui est également le supérieur général de la congrégation des Carmes Déchaux, comprend immédiatement la gravité de la situation, et, le 11 février 1957, il transmet un rapport accablant à la Congrégation pour les Religieux⁸⁵. Certes, il espère encore pouvoir sauver les meubles, mais son rapport laisse finalement peu d'espoir : la structure est profondément affectée par l'esprit retors du père Maciel ; le mensonge omni-présent ; les esprits, fanatisés. Au regard du droit canonique, la congrégation est un véritable chaos et elle échappe à tout contrôle.
- Pendant le temps de l'enquête, la Congrégation pour les religieux réalise une synthèse de toutes les lettres d'accusations contre le père Maciel que le Vatican a reçu ces dernières années : un document de six pages, qui donne le vertige...⁸⁶
- Depuis la destitution du père Maciel, c'est le père Ferreira Correa qui assure la direction de la congrégation. Mais entre-temps, Maciel a réussi à monter tous ses disciples contre le père Ferreira, qu'il accuse d'avoir fait un putsch pour s'emparer du pouvoir. Les légionnaires,

84 Ce discours, recomposé grâce aux souvenirs de José Barba et d'Otilio Sosa, est publié dans le livre de Fernando M. Gonzalez, déjà cité, p.271.

85 Le document (n°139) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

86 Le document a été traduit par mes soins. Il est disponible sur : <<http://www.lenversdudecor.org/ARCHIVE-Rapport-du-Vatican-sur-le-pere-Maciel-1957.html>>

galvanisés par les supérieurs du centre de Rome, n'adressent plus la parole au « traître ». Le frère Juan José Vaca⁸⁷, suivant les consignes de Maciel, verse même tous les matins un puissant laxatif dans le café du père Ferreira, afin de l'indisposer ! En plus de cela, ce dernier se retrouve avec des factures exorbitantes à payer, car la congrégation a d'énormes chantiers en cours. Maciel, qui a les cordons de la bourse et entretient les relations avec tous les bienfaiteurs de la congrégation, joue avec ses nerfs. Epuisé moralement et physiquement, Ferreira retourne au Mexique... et finira par quitter la congrégation quelques mois plus tard.

- Quelques semaines plus tard, la Congrégation pour les Religieux dépêche deux nouveaux enquêteurs, dont la naïveté et le manque d'esprit critique dépassent à peu près tout ce qu'on peut imaginer. Pour enquêter sur une affaire d'une telle gravité, le choix de ces deux prélats... laisse songeur. La suite est sans surprise : Maciel va les mener en bateau, et renverser la situation en sa faveur. Après quelques semaines à arpenter béatement les centres de la congrégation et à interroger exclusivement les légionnaires qui mentent tous pour protéger leur fondateur vénéré, les deux visiteurs décident joyeusement de faire table rase de tous les rapports précédents et adoptent la version abracadabrante du père Maciel, selon laquelle le pauvre fondateur serait la victime d'une conspiration générale. Motif invoqué : on juge l'arbre à ses fruits. L'arbre ne peut pas être mauvais, puisqu'il y a tous ces fruits.⁸⁸
- Le père Ballestrero del Santissimo Rosario manque de s'étrangler en lisant les conclusions des deux visiteurs qui ont pris la suite de son enquête, et transmet immédiatement une critique argumentée au bureau de la congrégation vaticane. Cette dernière se tourne alors vers l'un de ses conseillers, le père Joseph Rousseau, qui reprend toutes les pièces du dossier, une par une, et finit par produire, le 7 mai 1958, un rapport de 107 pages dans lequel il exprime un avis nettement défavorable.
- Comment réagit la congrégation vaticane ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, elle ne fait rien, pendant plusieurs mois. Le Pape Pie XII est mourant, et au mois de septembre, alors que le Pontife entre en agonie, le père Mozzicarelli, responsable des Visites Apostoliques à la Congrégation pour les Religieux, propose une solution qui fait la part belle au père Maciel, avec quelques restrictions qui seront vite oubliées. Motif avancé : « *les conclusions* (du rapport du

⁸⁷ Juan José Vaca deviendra quarante ans plus tard l'un des principaux accusateurs du père Maciel.

⁸⁸ GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, pp. 327-333

père Rousseau) *ne semblent pas correspondre à la logique des faits exposés* ». Cette réponse extraordinaire pourrait résumer à elle seule tout l'aveuglement de la bureaucratie vaticane. Manière de dire : toutes les enquêtes du monde ne serviront jamais à rien, puisque de toute façon, on ne les écoute pas. Hélas, à cause de ce manque total de discernement – et un mépris certain à l'égard de ses propres instances de contrôle – le Vatican s'apprête à blanchir et à bénir un criminel sans scrupule et sa sulfureuse congrégation.

- Le père Maciel, blanchi, reprend sa place à la tête de la congrégation et ceux qui l'ont dénoncé sont chassés.
- En décembre 1961, Mgr Polidoro Van Vlierberghe propose d'accélérer le processus du *Decretum Laudis*⁸⁹, en réparation des préjudices subis par la congrégation.⁹⁰
- Mais une nouvelle crise interrompt le processus, en avril 1962 : d'abord de nouvelles accusations de consommation de drogue, en Espagne, par un grand professeur de pharmacie⁹¹. Et puis, quelques mois plus tard, Maciel est arrêté par la police pour consommation de drogue, toujours en Espagne. La nonciature apostolique s'agite ; l'évêque du lieu intervient et obtient la libération du fondateur toxicomane. Le Vatican devient complice...⁹²
- En juillet 1964, la Congrégation pour les Religieux réalise une nouvelle synthèse des différentes étapes de la saga rocambolesque du père Maciel. Ce rapport montre bien que les services de la Congrégation pour les Religieux ont beau faire toutes les enquêtes nécessaires et produire les rapports les plus accablants... cela ne sert à rien, car Maciel jouit d'une impunité qui lui vient des plus hautes autorités de l'Eglise.⁹³
- En 1965, l'évêque de Paplanta, qui a connu Maciel au séminaire, menace de faire des révélations sur ce dernier au Vatican. Le père Maciel répond par une menace de mort. Et quelques semaines plus tard, l'évêque mexicain meurt d'un accident de voiture...⁹⁴
- Alors que dans les premières années de la congrégation, le père Maciel dictait toute sa

89 Le *Decretum Laudis*, ou Décret de Louange, est une récompense donnée par l'Eglise aux communautés religieuses méritantes.

90 Voir la lettre du père Polidoro Van Vlierberghs au père Paolo Philippe, de la congrégation pour les Religieux, du 26 décembre 1961. Le document (n°169) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

91 Le document (n°170) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

92 Le document (n°172) est disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

93 Le document, traduit par mes soins, est disponible sur: <<http://www.lenversdudecor.org/ARCHIVE-Encore-un-rapport-sur-Maciel-sans-suite-1964.html>>

94 GONZALEZ Fernando M., *op. cit.*, p. 83

correspondance, et voulait avoir un contrôle absolu sur celle-ci, dans les années qui suivent, il met en place un groupe de prêtres, à la Direction Générale, complètement acquis à sa cause, qui écrivent en son nom. Ainsi, les jeunes religieux, se sentant privilégiés d'entretenir une correspondance avec le fondateur, s'attachent plus fortement à leur vocation.

- En 1976, Maciel, qui vouait pourtant une haine viscérale contre les femmes, change de bord et fonde un foyer avec une jeune femme mexicaine, qui a trente-sept ans de moins que lui. Il adopte un enfant que sa femme avait eu auparavant et lui fait deux autres enfants. Il possède plusieurs passeports et plusieurs identités, et c'est sous un faux nom que sa femme et ses enfants le connaissent. Pour expliquer ses longues périodes d'absence, il se fait passer pour un agent commercial de l'entreprise Shell, et à ses heures perdues pour un espion du gouvernement.⁹⁵ Quelques temps plus tard, il rencontre une autre femme avec qui il fonde un second foyer et qu'il installe en Espagne. Il semble qu'il ait eu une troisième femme, en Suisse, avec qui il aurait eu une fille, décédée accidentellement quelques années plus tard.
- Dans les années 70, l'évêque de Rockville Center, aux Etats-Unis, accueille dans son diocèse deux prêtres provenant de la Légion du Christ. Parmi eux se trouve le père Juan José Vaca, ancien Provincial de la congrégation aux Etats-Unis et également ancienne victime du père Maciel (Une liaison qui a duré près de 13 ans : depuis ses 12 ans jusqu'à ses 25 ans). Devant la gravité et la cohérence des témoignages des deux prêtres, il décide d'envoyer un dossier volumineux au Vatican, en juillet 1979. Parmi ces documents se trouve une très longue lettre écrite par le père Vaca au fondateur de la Légion, dans laquelle l'ancienne victime appelle le père Maciel à reconnaître ses fautes et à se repentir. Il dresse une liste d'une vingtaine d'autres religieux qui ont, comme lui, été abusés par le père Maciel. Ce dossier restera sans réponse.
- Maciel abuse sexuellement de ses propres enfants⁹⁶.
- Dans les années 80, le père Maciel arrive à mystifier le pape Jean-Paul II, qui devient vite l'un de ses alliés les plus zélés⁹⁷. Maciel lui vend des solutions miracles pour tous les problèmes de l'Eglise, et Jean-Paul II, miné par la peur du progressisme et des idéologies de gauche, encourage aveuglément la Légion du Christ. Il approuve les Constitutions de la congrégation

95 ARISTEGUI, Carmen, *op. cit.*, pp. 193-205

96 ARISTEGUI, Carmen, *op. cit.*, pp. 193-205 ; voir aussi : <<http://www.jornada.unam.mx/2010/03/04/politica/003n1pol>>

97 NCR EDITORIAL STAFF, *Truth and a call to renewal*, [en ligne sur le site du National Catholic Reporter], 30 décembre 2010. Disponible sur : <<http://ncronline.org/news/accountability/truth-and-call-renewal>>

contre l'avis de tous ses conseillers, qui voient dans celles-ci une remise en cause de tous les apports du Concile Vatican II⁹⁸. En 1994, le pape Jean-Paul II écrit un texte de louange à la gloire du père Maciel, à l'occasion du 50^e anniversaire de la congrégation⁹⁹. Les victimes du père Maciel ressentent de la colère et de l'indignation, et commencent à se mettre en contact les uns avec les autres¹⁰⁰.

- A la même époque, un autre ancien légionnaire, Juan Manuel Amenabar, qui avait cautionné et participé pendant des années aux mauvais coups du père Maciel, se retrouve dans un lit d'hôpital, abandonné par tous. Il laisse une consigne à ses anciens compagnons : « j'ai pardonné, mais je demande la justice. » et meurt dans des conditions très mystérieuses. Apparemment, la Légion semble pressée de faire disparaître son corps. Sa chambre est pillée. Ses documents personnels, très compromettant pour la Légion, disparaissent...¹⁰¹
- En 1997, les victimes du père Maciel, n'arrivant pas à se faire entendre par l'Eglise, ni par les médias mexicains, décident de rendre publiques leurs accusations dans un journal américain, le *Hartford Courant*¹⁰². La Légion du Christ contre-attaque et défend son fondateur par tous les moyens : intimidations, campagne de calomnies, fausses déclarations, mensonges, etc.¹⁰³
- Le père Maciel se met alors à jouer au saint, pour convaincre tout le monde de son intégrité. Des vidéos et des livres de propagande sont fabriqués par la Légion du Christ pour défendre le fondateur.¹⁰⁴
- Mais l'histoire est en marche. Les anciens légionnaires refusent de se laisser intimider. En 1998, ils déposent officiellement une plainte canonique pour « absolution du complice » sur le bureau du cardinal Ratzinger (le crime d'« absolution du complice », l'une des fautes les plus graves

98 *Acta Legionis*, pp.31-35 : il s'agit de la légende dorée sur les grandes dates de la fondation de la congrégation. La vérité, moins glorieuse, apparaît dans le document n°185, disponible sur : <<http://www.lavoluntaddenosaber.com>>

99 « Depuis le jour de votre ordination sacerdotale, Vous avez voulu mettre le Christ, l'Homme Nouveau qui révèle l'infini amour du Père aux hommes qui ont besoin de rédemption, comme critère, centre et modèle de toute votre vie, et de celle de ceux qui, depuis 1941 vous ont suivi, découvrant en Vous un père spirituel proche et un guide efficace dans l'aventure passionnante du don total à Dieu dans le sacerdoce. » [en ligne sur le site du Vatican]. Disponible sur : http://www.vatican.va/holy_father/john_paul_ii/letters/1994/documents/hf_jp-ii_let_19941115_padre-degollado_sp.html

100 ARISTEGUI, Carmen, *op. cit.*, pp. 59-71

101 *Ibid.* pp. 45-57 et 168-177

102 Cet article, traduit par mes soins, est disponible sur : <<http://www.lenversdudecor.org/ARCHIVE-Le-Hartford-Courant-et-les-premieres-accusations.html>>

103 BERRY Jason, RENNER Gerald, *op. cit.*, p.187-204

104 Notamment la série de reportage de David MURRAY : *La Cotija de Nuestro Padre* ainsi que le faux livre d'interview du père Maciel par JESUS COLINA : *Mi vida es Cristo*, Planeta Pub Corp. 2003.

pour un prêtre, était le seul chef d'accusation qui n'était pas soumis à prescription). Parmi les plaignants se trouvent des professeurs, un avocat, un ingénieur... Un seul est encore prêtre en activité.

- Les légionnaires organisent leur défense. Plusieurs anciens légionnaires (qui travaillent tous pour la Légion) prétendent sous serment avoir été contactés par le groupe d'accusateurs et s'être vu proposer de l'argent pour porter de fausses accusations.
- Le cardinal Ratzinger reçoit, par l'intermédiaire d'un évêque mexicain, le témoignage du prêtre qui a reçu la dernière confession du père Juan Manuel Aménabar. Mais il refuse catégoriquement d'agir : « Le père Maciel a fait beaucoup de bien à l'Eglise ! ». Quelques mois plus tard, le cardinal Ratzinger procède à une modification du Droit Canonique et insère une date de prescription pour les délits d'absolution du complice.
- En juillet 2000, la Légion achève les travaux de son nouveau Centre d'Etudes Supérieures, à Rome : un centre gigantesque, doté de tous les équipements les plus modernes. Le cardinal Ratzinger fait une visite incognito, mais son secrétaire transmettra ses réactions aux supérieurs de la Légion : « Il faut que je change mon concept de miracle » et « C'est ici que commence la contre-réforme ».
- En mars 2004, deux journalistes américains, Jason Berry et Gerald Renner, publient « *Vows of silence* », dans lequel ils reconstituent minutieusement l'histoire du père Maciel à partir des témoignages des victimes. Massimo Introvigne réagit comme à son habitude par un article véhément intitulé : « *Deux Yankees du Connecticut à la cour du père Maciel : les préjugés anti-sectes et anti-catholiques du livre "Vows of Silence"* »¹⁰⁵. Dans cet article, Introvigne dénonce une opération menée contre l'Eglise catholique et contre le pape, et dénonce violemment les arguments anti-sectes : « Les auteurs, pour définir les Légionnaires du Christ et d'autres groupes catholiques tels que l'Opus Dei, de la sorte, se servent dans une large mesure d'une littérature anti-sectes sur le lavage de cerveau, l'emprise et les descriptions de mouvements selon laquelle seuls les ex-membres libérés de ces pratiques seraient en mesure de dire la vérité. A ce compte

¹⁰⁵Cet article, dont les supérieurs légionnaires du Christ se sont à l'époque servi pour défendre leur fondateur (alors qu'ils avaient pourtant déjà des preuves accablantes sur sa double vie !) a été très rapidement supprimé des sites légionnaires et du site du CESNUR après les révélations publiques de 2009. Un groupe irlandais impliqué dans la lutte contre les dérives sectaires a eu heureusement la présence d'esprit d'en garder la trace et de le publier sur leur site internet : <<http://dialogueireland.wordpress.com/2012/01/03/ireland-the-osce-and-massimo-introvigne/>> On ne peut que regretter, hélas, que Massimo Introvigne n'ait pas eu la décence de présenter ses excuses pour les accusations infâmes qu'il a porté à l'encontre des victimes du père Maciel.

là, les membres actuels et les anciens membres qui ne sont pas devenus des opposants, sont sous les effets du dit lavage de cerveau, et ne peuvent être estimés crédibles. »

- En 2006, le pape Benoît XVI, renonce à conduire le père Maciel devant les tribunaux. Il lui demande seulement de se retirer pour mener une vie de prière et de pénitence : une tapette sur les doigts, à laquelle il n'obéira bien sûr pas¹⁰⁶. Les membres de la congrégation sont persuadés qu'il ne s'agit que d'une mesure préventive « juste au cas où », et vont continuer jusqu'en 2009 à vénérer le fondateur, qu'ils considèrent comme un martyr, victime d'atroces calomnies.
- Le 30 janvier 2008, le père Maciel meurt en Floride. Tous les hauts responsables de la Légion sont avec lui, ainsi que l'une de ses maitresses et sa fille. Il meurt en refusant de demander pardon. A sa mort, les supérieurs décident de ne rien révéler à l'ensemble des légionnaires sur les moeurs du père Maciel, pour entretenir le mythe du saint fondateur¹⁰⁷.
- Les enfants du père Maciel, à qui l'indigne fondateur avait promis un héritage somptueux, exigent que la congrégation leur verse de l'argent, et menacent de tout révéler dans la presse¹⁰⁸.
- Mais avant de faire des révélations officielles, la Légion informe ses propres membres. En novembre 2008, afin de rassurer les troupes, trois cardinaux de la curie romaine viennent chez les légionnaires et les exhortent à ne pas juger leur fondateur, qu'ils comparent au roi David¹⁰⁹ :

« La tolérance zéro ? Non, non... dans l'Eglise, nous ne sommes pas comme ça. Cela, nous le laissons aux puritains. Et j'irais jusqu'au fond de ce que nous enseigne Matthieu au chapitre 7 : Tout arbre bon donne de bons fruits, et l'arbre mauvais donne des mauvais fruits. Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits. Or le fruit est bon, le fruit est extraordinairement bon... Il est excellent, magnifique... Alors peut-on dire que

106 SAINT-SIEGE DE L'EGLISE CATHOLIQUE, « Communiqué concernant le fondateur des Légionnaires du Christ » [en ligne sur le site de l'agence de presse *Zénit*], 19 mai 2006. Disponible sur <http://www.zenit.org/fr/articles/communique-du-saint-siege-concernant-le-fondateur-des-legionnaires-du-christ> [consulté le 10/04/2013]

107 SOTA Idoia, VIDAL José M., « El legionario que murió cuatro veces y no quiso confesarse » [en ligne sur le site du journal *El Mundo*], 31 janvier 2010. Disponible sur: <http://www.elmundo.es/suplementos/cronica/2010/746/1264892403.html> [consulté le 10/04/2013]

108 GOMEZ MENA Carolina, « Hijo de Maciel pidió 26 millones de dólares a cambio de su silencio, señalan legionarios », [en ligne sur le site de *La Jornada*], 5 mars 2010. Disponible sur: <http://www.jornada.unam.mx/2010/03/05/politica/009n1pol> [consulté le 10/04/2013]

109 Grâce à des fuites provenant de l'intérieur de la congrégation, les enregistrements ont été publiés sur le site Internet: PRAGA Paula A., « Audios: Absuelven cardenales pecados de Marcial Maciel », [en ligne sur le site du journal *Zocalo Saltillo*], 8 avril 2013. Disponible sur <http://www.zocalo.com.mx/seccion/articulo/absuelven-cardenales-pecados-de-maciel-1365403991> [consulté le 28/06/2013]

l'arbre est mauvais ? En pure logique, je dirais que non, et je l'absous, j'absous le père Maciel ! » (Franc Rodé, Préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique)

« Si un diamant ou un anneau en or tombe dans la boue, il se salit. Mais ensuite, il suffit de le nettoyer pour le faire briller à nouveau. Il ne faut pas rester sur l'image du bijou lorsqu'il est couvert de boue. C'est pourquoi, il me semble que le plan de Dieu sur la Légion nous indique que la Légion doit continuer. Et il me semble que c'est la volonté des souverains pontifes. » (Cardinal Angelo Sodano, Doyen du Collège Cardinalice de l'Église Catholique, ancien Secrétaire d'État du Vatican)

« Parce qu'un homme choisi par Dieu, Marcial Maciel, a recueilli la lumière divine et a fait ce que Dieu attendait de lui ! Comme le Christ l'a voulu, il a eu parmi ses ancêtres un certain nombre de femmes de peu de vertus. Ainsi, celui qui n'avait aucun péché, s'est entouré génétiquement du péché, pourrions-nous dire. Hosanna au fils de David ! Gloire à la Légion, même si elle est victime de la faiblesse humaine, victime de la force du mal ! Il fallait que cet homme, choisi par Dieu, paye lui aussi son tribut au mal ! Personne ne savait qu'il menait une double vie... pourquoi ? Parce qu'il a été prudent. Voilà une grande et importante vertu chrétienne ! Ainsi, quand il vous formait, la providence divine n'a pas voulu que se perde la force du message qu'il transmettait à cette Légion de Jésus-Christ. Et c'est pour cela que la plus grande partie des légionnaires n'a jamais rien su. Et ainsi, ils ont pu recevoir le message, dans la simplicité et dans le calme. » (Dario Castrillon Hoyos, Président de la Commission Pontificale Ecclesia Dei et ancien préfet de la Congrégation pour le clergé)

- Le 5 février 2009, les légionnaires reconnaissent publiquement la double vie du fondateur.
- Quelques mois plus tard le pape Benoît XVI envoie une nouvelle visite apostolique pour enquêter sur la Légion. Sur les cinq visiteurs, un seul ira à la rencontre des victimes du père Maciel. Un évêque fatigué et malade, qui écoute d'une oreille distraite, sans prendre de note. Les autres visiteurs vont voir exclusivement les communautés légionnaires. La Légion du Christ s'arrange pour éviter que les anciens légionnaires mécontents ne rencontrent les visiteurs. Comme 50 ans plus tôt, les mensonges et les manipulations continuent. En France, le visiteur apostolique « oublie » de contacter l'auteur de ce mémoire, qu'il avait pourtant promis de

rencontrer... ainsi qu'une dizaine d'autres personnes (anciens légionnaires, anciennes consacrées, familles concernées). Lors de sa visite à Paris, il annonce à tous les membres encore engagés dans la congrégation et aux familles du mouvement Regnum Christi que « le pape reconnaît le charisme de la Légion, et veut sauver la congrégation ». A ceux tentés de sortir de la congrégation, il les exhorte à « ne surtout pas quitter le navire ».

- Pendant la durée de la visite apostolique, et malgré la gravité des révélations sur le fondateur de la Légion, rien n'est arrêté : ni le recrutement, ni les ordinations... Pire : quelques mois plus tard, ceux qui auront simplement voulu en savoir plus sur la véritable histoire du père Maciel ou qui auront préféré attendre que la congrégation soit assainie avant d'y envoyer de nouvelles recrues, se feront tancer par le délégué pontifical.
- Janvier 2014 : la Légion achève son soi-disant « processus de rénovation ». Après avoir tout fait pour empêcher les anciens légionnaires pendant les trois dernières années d'intervenir sur ce processus, la veille du Chapitre Général, le vicaire général de la Légion demande la bouche en coeur aux anciens légionnaires de s'exprimer. L'auteur de ce mémoire enverra deux longs courriers à la congrégation qui seront accompagnés de communiqués de presse écrits par le Collectif de l'Appel de Lourdes (un collectif d'anciens membres de différentes communautés nouvelles)... mais qui resteront sans réponse.

L'histoire de la Légion du Christ, c'est celle d'un combat acharné entre la vérité et le mensonge, entre la parole et le silence. Un combat qui s'est hélas à chaque fois fini par des échecs cuisants.

Ce combat a cependant quelque chose d'inédit. Les lignes de démarcations entre le bien et le mal sont brouillées et si l'on ne connaît pas les mécanismes du phénomène d'emprise, il est difficile, voire impossible, de comprendre pourquoi et comment les propres victimes du père Maciel ont tous menti afin de protéger leur bourreau lors de la première enquête menée par le Vatican en 1956. Les victimes de Maciel avaient beau être avertis que mentir après avoir juré sur la Bible leur valait une excommunication *latae sententiae*... ils considéraient que ce mensonge « pour la bonne cause » était un acte héroïque !

Comment le père Maciel confondu par tant de dossiers compromettants, de plaintes, de dénonciations... a-t-il réussi à mettre en échec la vigilance de l'Eglise pendant près de 70 ans ? Comment a-t-il réussi à s'en sortir à chaque fois ? Et même à obtenir que les autorités vaticanes lui

présentent des excuses officielles ? Cela pourrait prêter à sourire si cette erreur n'avait pas eu des conséquences dramatiques : les méchants récompensés ; les victimes réprimées ; et le maintien en l'état d'une communauté détraquée, qui va ainsi continuer à happer et à broyer des milliers de jeunes gens dans ses engrenages.

De même, sans la connaissance des mécanismes des dérives sectaires, il est difficile d'expliquer pourquoi et comment, lors de la deuxième visite apostolique, la Légion a pu manipuler les consciences et même les émissaires du Vatican, sans le moindre scrupule.

Ce que l'étude du phénomène sectaire révèle, c'est l'élasticité incroyable de la psychologie humaine, qui est capable de tordre le cou aux principes mêmes de la religion qu'elle professe, parfois avec conviction.

III. Les éléments de discernement permettant de statuer sur la qualité bénéfique ou nocive d'un groupe

Dans la première partie de ce mémoire, nous avons commencé notre investigation, après quelques clarifications terminologiques, en insérant notre problématique dans la continuité du grand débat sur le statut épistémologique des S.H.S.. En effet, une première difficulté provient de la valeur scientifique même des sciences sociales dont le champ d'études sur le sectarisme n'est qu'une ultime ramification. Si Claude Lévi-Strauss doutait qu'on puisse accorder aux S.H.S. un véritable caractère scientifique, d'autres philosophes, comme Charles Taylor, ont proposé de faire dépendre la valeur scientifique de ces disciplines de leur méthodologie, en préconisant l'utilisation très exigeante des outils d'interprétation de l'herméneutique.

Nous avons ensuite déplacé le débat sur le champ d'études du sectarisme, et nous avons écouté les principaux arguments des critiques « anti-anti-sectes », enracinées pour la plupart dans l'approche sociologique. Il apparaît qu'aux yeux de son représentant principal, le professeur italien Massimo Introvigne, ce champ d'études ne serait qu'une immense fumisterie, sans aucun fondement scientifique sérieux.

Dans la seconde partie de ce mémoire, nous avons donc tenté de répondre aux accusations de Massimo Introvigne, de différentes façons :

- Après avoir montré comment les sectes faisaient pour envahir et déformer les consciences de leurs adeptes, nous avons mis en avant le fait que l'approche des anti-anti-sectes sur « les Nouveaux Mouvements Religieux » pouvait facilement être mise en échec par les mécanismes de défense et de séduction des sectes. Vouloir étudier des groupes sectaires en s'appuyant sur le seul principe de la « compréhension bienveillante », c'est donc prendre le risque de se faire manipuler par son propre objet d'études.

- Dans un deuxième temps, nous nous sommes demandé si l'origine du malentendu ne provenait pas d'une différence méthodologique entre les chercheurs en sociologie, prônant une approche bienveillante à l'égard des « Nouveaux Mouvements Religieux », et les psychologues cliniciens, sensibles aux discours des victimes qu'ils ont l'habitude de soigner. Nous avons ensuite étudié ce que Michael Langone, le directeur exécutif d'une très grande association d'études pluri-disciplinaires sur le

sectarisme, a pu dire en réponse à Massimo Introvigne : reconnaissant la faible valeur épistémologique de sa propre discipline, ce dernier insiste néanmoins sur le fait que des faisceaux de preuves de moindre qualité constituent des preuves solides quand ils sont convergents.

– Dans un troisième temps, nous avons illustré cette problématique par deux exemples emblématiques : le procès de la scientologie, à Lyon, et la terrible affaire des légionnaires du Christ et de leur sinistre fondateur. Ce dernier exemple étant particulièrement significatif des erreurs que l'on peut commettre quand on refuse de considérer l'existence des mécanismes de manipulation mentale.

Il nous reste maintenant à répondre à certaines objections des anti-anti-sectes, notamment sur la menace anti-religieuse que semble porter en son sein la cause anti-sectes. Mais auparavant, il nous faut encore étudier en détail les deux critères principaux de discernement pour juger de la qualité (bénéfique ou nocive) d'un groupe : les « fruits » (i.e. : Les résultats du groupe et terme d'effectif, les services éducatifs et sociaux qu'il dirige, etc.) et le témoignage des « victimes ». Que faut-il croire ? Les communautés qui portent de « beaux fruits »... ou bien les voix contrariantes des « apostats », qui eux-mêmes se qualifient plutôt de « victimes » ? Comment juger de la qualité d'un groupe ?

III.1. Faut-il juger l'arbre à ses fruits ?

Le critère principal retenu par la plupart des observateurs extérieurs pour juger de la qualité d'une communauté, en particulier si celle-ci est rattachée au christianisme (un très grand nombre de sectes entretiennent des liens, parfois ténus et brouillons, avec l'Évangile), ce sont les « fruits » produits par la communauté. Ce critère de discernement provient de l'évangile de Saint Matthieu, au chapitre 7 :

« Méfiez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, mais au-dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Cueille-t-on des raisins sur des épines ? ou des figes sur des chardons ? Ainsi tout arbre bon produit de bons fruits, tandis que l'arbre gâté produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre gâté porter de bons fruits. Tout arbre qui ne donne pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu. Ainsi donc, c'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. » (Mt 7, 15-20)

Mon objectif ici ne consiste pas à empiéter sur le domaine de la théologie ou de l'exégèse, mais simplement à analyser ce critère de discernement que nous propose le fondateur du Christianisme, avec le simple outil de la logique.

Il faut noter d'abord que la parabole de Jésus est composée de deux parties : Dans un premier temps, il affirme que « tout arbre bon produit de bons fruits », et son corollaire « l'arbre mauvais produit de mauvais fruits. »

Un logicien dirait qu'ici, le Christ pose des « conditions suffisantes » :

Si l'arbre est bon, il porte de bons fruits.

Si l'arbre est mauvais, il porte de mauvais fruits.

Dans une condition suffisante, la deuxième proposition est subordonnée à la première, mais pas sous le mode d'une nécessité exclusive : Il suffit que l'arbre soit bon pour qu'il porte de bons fruits (Mais il n'est pas impossible qu'un mauvais arbre puisse aussi porter accidentellement quelques bons fruits).

De même pour le corollaire : Il suffit que l'arbre soit mauvais, pour qu'il porte de mauvais fruits, (mais il est néanmoins possible qu'un arbre bon porte accidentellement de mauvais fruits).

Jusque là, donc, on pourrait toujours argumenter qu'un mauvais fondateur peut produire de bons fruits « accidentellement ». Cependant, dans la seconde partie de la parabole, comme s'il sentait le besoin d'éviter cette ambiguïté, le Christ ajoute une précision importante : « Un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits ».

Ici, un logicien dirait que Jésus-Christ pose des « conditions nécessaires » :

Si et seulement si l'arbre est bon, il porte de bons fruits.

Si et seulement si l'arbre est mauvais, il porte de mauvais fruits.

Dans une condition nécessaire, la seconde proposition est subordonnée à la première sous le mode d'une nécessité exclusive : il n'y a pas d'alternative possible. Autrement dit, il n'est pas possible de dire qu'un très mauvais fondateur peut porter de bons fruits sans tordre le cou aux enseignements du Christ, lequel a établi une règle explicite et très précise à ce sujet. De même – et c'est peut-être encore plus étonnant – d'après la parabole de Jésus-Christ, il est impossible pour un bon fondateur de porter de mauvais fruits.

La parabole du Christ invite à poser un jugement net, à trancher « sans faire de sentiments »

pourrions-nous dire : l'arbre est soit bon, soit mauvais. Il n'y a pas d'arbre médiocre, ou d'arbre mauvais au début qui se bonifierait au fil du temps, ou d'arbre bon à l'origine qui deviendrait mauvais quelques années plus tard. Dans cette parabole, il est surtout question des « faux prophètes qui viennent déguisés en brebis, mais qui à l'intérieur sont des loups voraces ». La parabole du Christ offre donc un critère de discernement qui permet de distinguer un bon groupe d'un mauvais groupe, une bonne communauté d'une secte. Et d'ajouter une terrible conclusion : « l'arbre qui ne donne pas de bons fruits (i.e. l'arbre qui donne de mauvais fruits) on le coupe et on le jette au feu » !

Au moins, une chose est sûre : si l'on se réfère à l'enseignement du Christ, on ne peut pas utiliser l'affirmation « On juge l'arbre à ses fruits » pour justifier tout et n'importe quoi. La citation complète oblige le disciple à exercer un discernement, aussi bien du côté de l'arbre (le fondateur) que des fruits (la communauté et toutes ses activités sociales et apostoliques). Si certains fruits sont résolument mauvais (par exemple, les adeptes sont tous dépressifs, certains se suicident, etc), il faudra donc s'inquiéter de l'intégrité morale du fondateur. Si le fondateur apparaît être un affreux criminel, on pourra aussi s'interroger sur la véritable qualité des fruits de la communauté. Ces fameux fruits qui fascinent souvent les observateurs extérieurs sont-ils aussi bons qu'ils en ont l'air ? Le Christ n'a jamais dit que le mal ne portait pas de fruit, mais que les fruits du mauvais arbre n'étaient pas bons. Le mal porte aussi des fruits, qui sont magnifiques et nombreux – et c'est d'ailleurs ce qui les rend si désirables – mais ils sont mauvais, c'est-à-dire que derrière des apparences trompeuses, ils sont extrêmement nocifs.

En fait, le Christ ne fait ici que rejoindre un principe de la philosophie classique : la distinction entre les « bons » fruits et les « beaux » fruits recoupe la distinction entre les « biens réels » et les « biens apparents » dont Aristote parle dans la première partie de l'*Ethique à Nicomaque*¹¹⁰ et qui sera repris abondamment par Thomas d'Aquin¹¹¹.

Lors du congrès de l'ICSA de Montréal, en 2012, une session avait été intitulée : « C'est à leurs fruits que vous les reconnaitrez ». Dans son allocution introductive, Michael Langone avait insisté sur cette distinction :

Le champ des études sur le sectarisme contient de nombreux cas de communautés dont les actions louables nous inclinent à penser que ces communautés peuvent être bonnes. A l'inverse,

110 ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, (Trad. R. Bodéüs), GF Flammarion, 2004, pp. 56-58

111 Voir notamment : D'AQUIN Thomas, *Somme Théologique*, Ia IIae :

- Question 8, article 1 : La volonté n'a-t-elle pour objet que le bien ?

- Question 73, article 8 : La gravité des péchés et des vices est-elle évaluée selon l'importance de leur nocivité?

les actions déplorables d'autres communautés nous conduisent à porter un jugement négatif sur celles-ci. Mais contrairement à l'adage biblique bien connu qui a donné son titre à cette session, le problème est souvent plus complexe et nuancé qu'il n'y paraît. On ne peut pas nécessairement juger une communauté à ses fruits apparents, surtout quand on ne connaît pas tous les fruits.

(...) Bien que je ne sois certainement pas le plus qualifié pour m'exprimer sur la juste interprétation théologique de ce verset de la Bible relatifs aux bons fruits, il semble assez clair, au profane que je suis, que les fruits ne doivent pas être jugés moralement, sans référence à l'arbre qui les a produit. En d'autres termes, les fins ne doivent pas être évaluées moralement sans considérer les moyens utilisés pour les obtenir, ni le contexte dans lequel ils sont apparus.

On peut, bien sûr, penser à tort qu'un arbre particulier est bon et que les fruits qui semblent avoir été produits par cet arbre sont bons. Cependant, si on apprend (...) que l'arbre est en fait pourri à sa base, alors on doit arrêter d'interpréter les choses positives comme autant de bons fruits produits par cet arbre. On doit, au contraire, chercher d'autres explications pour les bonnes choses que nous avons associées formellement à l'arbre (...).

En règle générale, une communauté sectaire ne doit son existence et sa survie qu'à ses escroqueries religieuses et financières. C'est pourquoi la plus grande partie des troupes qu'elle envoie « en apostolat » n'ont que deux missions : recruter de nouveaux membres et trouver de nouveaux bienfaiteurs. A cause de ces terribles exigences qui obligent les adeptes à devenir des prédateurs, certains n'hésitent pas à comparer la secte à un cancer : c'est-à-dire une cellule qui « devient folle » et se met à se reproduire à toute allure, jusqu'à former une tumeur, qui peut être létale.

Les « beaux fruits » d'une communauté peuvent en fait cacher des pratiques peu glorieuses :

BEAUX FRUITS	TECHNIQUES UTILISEES
Cette communauté suscite plein de vocations !	Dans les faits, cette communauté « ramasse tout ce qu'elle trouve » et ne pratique aucun discernement ; elle utilise des techniques de recrutement très agressives ; pour faire du chiffre, les « sergents recruteurs » n'hésitent pas faire de fausses promesses, des mensonges, du chantage affectif...
Cette communauté est tellement belle : tous ses membres sont disciplinés et joyeux !	Les adeptes sont entraînés à obéir aveuglément, doivent se plier à des milliers de normes, sont soumis à un horaire démentiel et doivent se surveiller mutuellement. La communauté utilise des techniques de manipulation mentale qui conduit les adeptes à adopter un sourire permanent... mais qui est tout sauf authentique !

<p>Cette communauté est vraiment généreuse : regardez, elle aide les plus démunis !</p>	<p>La communauté ne fait pas d'apostolat par générosité, mais juste pour cultiver sa propre image. Le signe, c'est que ces apostolats ne sont généralement pas fructueux à long terme ; ou que la secte se sert de ces apostolats sociaux pour faire de la propagande. On peut aussi soupçonner certaines sectes, très puissantes, de soutenir et d'encourager certains systèmes politico-économiques iniques : autrement dit, d'un côté la secte fait des apostolats sociaux (comme une école pour les pauvres, par exemple), de l'autre elle encourage et cautionne une politique qui accentue les fractures sociales. Ses apostolats sociaux lui servent donc seulement à se donner bonne conscience et à donner le change.</p>
---	--

Bien sûr, le fait qu'une communauté soit vivante, joyeuse et au service de plus pauvres, ne veut pas dire que cette communauté est manipulatrice et perverse. Beaucoup de communautés – je pense notamment à de nombreuses congrégation religieuses catholiques – portent du fruit sans utiliser des moyens contraire à l'éthique.

Cependant, il faut être attentif à certains signaux d'alerte. Comme le disait dans une homélie le père Dwight Longenecker, un prêtre catholique américain qui a côtoyé de nombreuses communautés déviantes¹¹² : « Si une communauté religieuse et son chef semblent « trop bons pour être vrai »... Et bien, vous savez quoi ? Ils sont probablement trop bons pour être vrais ! En effet, les groupes sectaires font tout leur possible pour cacher tout ce qui pourrait ternir l'image impeccable de leur « merveilleuse communauté » à laquelle tous les membres croient mordicus. C'est là le premier signe d'une secte : tout y est merveilleux, et tous les membres sont prêts à vous raconter n'importe quoi, pourvu de vous en convaincre. »

Quant aux « mauvais fruits », s'il est bien difficile d'en faire une liste exhaustive, certains chercheurs ont néanmoins fait des essais intéressants en ce sens¹¹³. Avec un groupe de personnes impliquées dans cette problématique, nous avons ainsi élaboré une liste des « mauvais fruits » dans le cadre très particulier des déviations sectaires intra ecclésiales, à partir des expériences croisées de plusieurs

112 Le père Longenecker a grandi dans une famille de protestants évangéliques, puis est devenu pasteur dans l'église anglicane, avant de se convertir au catholicisme. Son homélie, traduite en français par mes soins, est disponible ici : <<http://www.lenversdudecor.org/Les-sectes-et-le-bon-sens.html>>

113 Voir notamment sur le site internet de l'ICSA <<http://www.icsahome.com/elibrary/faqs>> la réponse à la question : « *How can cults harm people ?* ». Les chercheurs qui ont élaboré cette réponse évoquent surtout des conséquences traumatiques, et s'appuient sur une liste élaborée par Carol Giambalvo. Voir le site de cette dernière : <<http://www.carolgiambalvo.com/index.html>>, sur lequel se trouvent de nombreuses ressources utiles pour le rétablissement des victimes de sectes.

anciens adeptes et de prêtres et religieux attentifs à cette problématique¹¹⁴ :

1) Du côté des membres de ces communautés :

- Emprise sur les consciences ;
- Immaturité, voire infantilisme ;
- Egocentrisme, orgueil spirituel (mépris de la vie diocésaine et des autres sensibilités religieuses) ;
- Dissonance cognitive, clivages de conscience, déni ;
- Pratique habituelle du mensonge, de l'intrigue, de la manipulation ;
- Superstition (Par exemple : utilisation du pendule pour administrer des médicaments ; cérémonies d'exorcisme - avec des mises en scènes grotesques - pour soigner les crises vocationnelles, etc) ;
- Tendance à tout spiritualiser ;
- Psychorigidité ;
- Désorganisation constante faisant lourdement peser sur les autres le poids du quotidien à assumer, pour se garder l'exclusivité de la « meilleure part » : celle d'une prière sans travail ni contrainte ;
- Conception de la pauvreté faussée par une vision altérée de la Providence, et son paradoxe : un appel insistant aux dons d'argent ;
- Exploitation des plus faibles, esclavagisme ;
- Complaisance pour tout ce qui brille (faste liturgique qui séduit les foules, souci de donner plus d'importance à la forme qu'au fond, à la lettre qu'à l'esprit).
- Détresse morale et spirituelle, impression de sombrer dans la folie ;
- Méfiance compulsive ;
- Vision déformée de la miséricorde de Dieu ;
- Narcissisme, vision érotisée du prêtre ;
- Frustrations affectives, désordres sexuels ;
- Dépression chronique ;
- Suicide

2) Du côté des anciens membres :

- Sentiment étouffant d'inutilité, de déphasage, d'échec ;
- Instabilité, difficultés à se concentrer ;
- Cauchemars, insomnies ;
- Colère, besoin de transgression ;
- Chagrin pour les autres membres de la communauté ;
- Mauvaise estime de soi ;
- Flashbacks, crises d'angoisse ;
- Sentiment d'être incompris, repli sur soi, mutisme ;
- Dégoût de tout ce qui a trait à la spiritualité et à la religion ;
- Difficultés à prendre des décisions ;

114 Cette liste a été publiée sur cette page Internet: http://www.lenversdudecor.org/FAQ.html#sommaire_9

- Difficultés à se réinsérer dans le monde du travail ;
- Comportements destructeurs : Alcoolisme, tabagisme, toxicomanie ;
- Conflits familiaux ;
- Hyperactivité sexuelle ou, au contraire, perte totale de désir sexuel ;

3) Du côté de l’Eglise et de la société civile :

- Pertes de vocations, à un niveau plus général. (Contrairement à ce que la communauté donne à voir, le pourcentage de persévérance dans les communautés sectaires est extrêmement faible. Beaucoup de jeunes, qui auraient sans doute fait de très bons prêtres dans d’autres conditions, sortent cassés, parfois dégoûtés à vie de la religion) ;
- Familles détruites, écœurées ;
- Discrédit général de l’institution catholique ;
- Légitimation de systèmes politico-économiques générant des injustices sociales ;

III.2. Quel statut donner aux témoignages des anciens membres ?

L'élément crucial sur lequel tout repose, c'est donc indiscutablement la valeur des témoignages des anciens membres. Et comme nous l'avons vu précédemment, c'est sur ce point précis que se cristallise toute la polémique : Les anti-sectes prétendent que les témoignages des « victimes » sont les seuls qui méritent d'être entendus, car les témoignages de ces derniers, qui ont réussi à sortir de l'emprise de leur secte, sont authentiques, alors que les autres ne le sont pas. De l'autre côté, les anti-anti-sectes prétendent que les témoignages des soi-disant « victimes » ne sont justement ni représentatifs des anciens membres, ni objectifs, car ces derniers sont susceptibles d'avoir vécu comme un échec personnel leur sortie du groupe : quel crédit peut-on donner à des témoignages pleins de rancœur et d'amertume ?

Du côté de l'observateur extérieur, cela se traduit par différentes possibilités d'approche :

- Soit donner raison aux anti-sectes et écouter exclusivement les témoignages des « victimes » ;
- Soit donner raison aux anti-anti-sectes et n'écouter que les membres actuels du groupe, ainsi que les anciens membres qui ont quitté le groupe « en bons termes » ;
- Soit partir du principe que la vérité doit être « quelque part entre les deux versions », et écouter tous les témoignages, pour ou contre.
- Soit écouter tous les témoignages, mais en mettant les témoins « à l'épreuve » afin de vérifier la cohérence de leurs discours et en étant extrêmement vigilant à l'égard des éventuelles tentatives de manipulation, d'un côté comme de l'autre.

Comme nous l'avons vu précédemment dans l'exemple des légionnaires du Christ, le fait de refuser d'écouter la voix des anciennes victimes – en répandant éventuellement des insinuations à leur rencontre (comme l'a fait Massimo Introvigne dans l'article déjà cité¹¹⁵) – est inacceptable dans une démarche scientifique et éthique sérieuse. Le fait de n'écouter que la version des anciennes victimes l'est tout autant. De même, « le préjugé des torts partagés » doit être dénoncé, tout simplement parce qu'il est absurde de postuler *a priori* que les deux parties ont chacune leurs torts, comme si, avant même de chercher la vérité, on décidait que c'était du « 50 – 50 » : Quand une jeune femme se fait violer par un pervers, quel tribunal sérieux prononcerait les torts partagés ? Pourquoi en serait-il différemment dans les cas d'agressions psychologiques perpétrées par les sectes.¹¹⁶

Maintenant, est-ce que le simple fait d'être sorti d'une communauté dite sectaire et d'en faire la critique est une garantie d'authenticité et d'objectivité ? Les avis de spécialistes sont très partagés : Pour certains, un ancien adepte n'a jamais rien à gagner à dénoncer les déviations d'une organisation dont il a été victime. Il prend au contraire le risque de subir des représailles, voire d'être poursuivi en justice pour calomnies. Pour d'autres, il arrive que les victimes reproduisent les mêmes mécanismes que ce qu'elles dénoncent, par un effet « miroir », ou qu'elles truffent leurs témoignages de faits inexacts, de déformations, voire de mensonges caractérisés.

Lorsque, en décembre 2009, je me suis investi dans la dénonciation des déviations sectaires de la Légion du Christ, j'espérais que mon engagement provoquerait une émulation pour que les autres

115 Dans l'article « Deux Yankees du Connecticut à la cour du père Maciel : les préjugés anti-sectes et anti-catholiques du livre "Vows of Silence" », qui aujourd'hui a été retiré du site Internet du CESNUR, voici ce que Massimo Introvigne laissait entendre sur les victimes : « Dans sa partie centrale, le livre essaye de réchauffer un vieux plat. En 1997, les auteurs avaient en effet publié, dans le *Hartford Courant*, les accusations provenant d'un petit nombre d'anciens membres de la congrégation religieuse catholique des Légionnaires du Christ qui accusaient le fondateur de cette congrégation, le père Marcial Maciel (un ami intime de Jean-Paul II), d'avoir abusé sexuellement d'eux dans les années 50, alors qu'ils étaient séminaristes. (...) Nous lisons que les accusateurs sont de mèche avec un large réseau de catholiques et d'anciens catholiques en colère, appuyés par une véritable légion d'avocats qui cherchent à gagner des millions de dollars à travers ce genre de procès. Cependant, ces avocats n'ont jamais attaqué Maciel ou les légionnaires devant les tribunaux civils. »

116 Comme le fait justement remarquer le psychologue Steven Hassan, le fait d'accuser la victime est un mécanisme de défense : « Puis, bien sûr, il y a le problème de notre croyance en notre propre invulnérabilité. Nous avons tous besoin de croire que nous dominons notre existence. (...) Quand nous apprenons que quelqu'un a subi un malheur (un vol, un viol), nous essayons en général de trouver une raison. Ne marchait-il pas au « mauvais » moment dans un quartier « mal » fréquenté ? Les gens essaient de trouver un lien direct de cause à effet : si quelque chose de mal lui est arrivé, c'est qu'il a fait quelque chose de mauvais. Cette attitude s'appelle *accuser la victime*. Bien qu'il ne soit pas forcément absurde de rechercher l'éventuelle négligence (il faut savoir tirer les leçons des tragédies de la vie), la réalité est que cette personne pouvait se trouver par hasard au mauvais endroit à la mauvaise heure. Accuser la victime joue un rôle psychologique important: cela nous permet de prendre de la distance par rapport à la personne qui a été blessée. De cette façon, nous nous disons: « Telle chose ne pourrait m'arriver car je suis différent. Je fais attention. » HASSAN S., *Protégez-vous contre les sectes !* Ed. du Rocher, 1995.

anciens adeptes sortent de leur mutisme. Je me disais que si tous les anciens membres blessés par cette communauté passaient aux aveux, le groupe s'écroulerait tout seul, comme les murailles de Jéricho. Mais le problème s'est avéré être plus complexe que je ne l'imaginai dans un premier temps. Si quelques anciens ont effectivement osé « franchir le cap », ainsi que quelques familles, la majorité (bien que fondamentalement d'accord avec la cause que je défendais) n'ont pas souhaité aller plus loin. A partir de mon expérience personnelle, et de ce que je pouvais voir autour de moi, j'ai établi une liste de toutes les raisons pouvant expliquer, à mes yeux, leur silence. C'est ainsi que j'ai pris conscience que le système tout entier avait été conçu « diaboliquement » pour faire taire les victimes¹¹⁷.

Voici cette liste¹¹⁸ :

1. Certains ont décidé de tourner la page, de façon définitive, parce qu'ils ont trop souffert. Cette partie de leur passé est une zone d'ombre dont la seule évocation est tellement douloureuse, qu'ils ont décidé de ne plus jamais en parler.
2. D'autres « ne veulent pas avoir de problèmes », ou pensent que c'est une cause perdue d'avance. Parfois, avec quelques amis très proches, ils osent quelques critiques. Mais par crainte des représailles, ils préfèrent ne pas s'exposer en public.
3. Certains ont encore un frère, une sœur ou un autre membre de leur famille dans leur ancienne communauté. Ils savent que s'ils parlent, ils risqueraient de perdre tout contact et préfèrent donc ne pas prendre ce risque.
4. Il y a tous ceux qui sont devenus dépressifs. Ils n'ont ni la force ni les capacités de dénoncer les abus dont ils ont été victimes, tant cette expérience les a brisés. Certains sombrent d'ailleurs dans l'alcoolisme, et parfois même dans la drogue.
5. Omerta encore chez ceux qui ont commis des fautes graves, voire des crimes, quand ils étaient dans leur communauté : abus de faiblesse, escroquerie, malversation, abus sexuels. Ils sont tous

117 C'est une idée défendue par de nombreux spécialistes du phénomène sectaire. Voir par exemple l'article de Stephen Shaw, un psychologue américain spécialisé dans l'accompagnement des victimes de sectes, dans le dernier exemplaire de *l'International Journal of Cultic Studies*, Vol. 5, 2014, p. 8 : « Les histoires d'anciens membres de groupes totalitaires ne viennent pas à la lumière autant qu'elles le devraient. Se faire escroquer, tromper, contrôler ou trahir dans un groupe sectaire est une expérience vécue par des milliers de personnes. Malheureusement, la majorité des personnes qui qualifient leurs expériences comme abusives préfèrent garder le silence. Comme dans le cas du viol ou de la violence domestique, et en dépit des nombreuses avancées sur ce terrain, les victimes reculent par peur de ne pas être prises au sérieux, d'être accusées ou repoussées — de subir un nouveau traumatisme si personne ne vient témoigner. Ils essaient de tourner la page; ils essaient d'éviter de penser et de parler de leurs expériences personnelles. »

118 Cette liste est disponible, dans une version adaptée aux dérives sectaires intra-ecclésiales, sur le site suivant : http://www.lenversdudecor.org/FAQ.html#sommaire_12 >

tenus par un « pacte de silence » pervers : mon silence contre votre silence.

6. Ceux qui sont entrés très jeunes ou qui ont été élevés dans la communauté, ont vu les supérieurs de cette communauté prendre la place de leurs propres parents. Pour eux, un travail de relecture critique est une expérience traumatisante, une sorte de parricide.
7. Il y a tous ceux à qui leur ancienne communauté avait autrefois demandé de raconter leur témoignage. Poussés par le système, ils ont enjolivé leur histoire à l'excès et leurs témoignages ont été publiés avec des titres ronflants comme « Choisi de toute éternité ! » ou « J'ai été saisi par l'appel de Dieu ! ». Difficile, après de telles déclarations de remettre en cause leur précédente communauté...
8. D'autres anciens se taisent pour de simples raisons économiques : après avoir passé dix, vingt ou trente ans dans une communauté, ils ont pris un retard considérable dans la vie active. Quand on commence sa vie professionnelle à 35 ou 45 ans et qu'on n'a jamais cotisé pour sa retraite, il est difficile de perdre du temps, de l'énergie et de l'argent pour se battre contre sa précédente communauté.
9. Après leur départ, certains continuent de travailler néanmoins dans une école ou un centre de formation qui appartient à leur précédente communauté. Difficile d'imaginer qu'ils vont scier la branche sur laquelle ils sont encore assis.
10. Certains ont voulu parler, mais ils ont vite été dissuadés par les bons conseils de leurs proches : « Laisse cela dans les mains de Dieu ! », « Tourne la page ! », « Ne vois-tu pas que le démon va t'utiliser ? ».
11. Il y a tous ceux qui se rappellent, avec frayeur, de la façon dont on parlait des « traîtres » dans leur précédente communauté. La seule pensée de faire partie de cette liste noire les dissuade à tout jamais d'accomplir un quelconque devoir de conscience.
12. Et enfin, il y a tous ceux qui sont restés sous l'emprise de leur précédente communauté. Parmi ceux-là, se trouvent des personnes prêtes à tout pour se racheter aux yeux de leur ancienne communauté. Ce sont typiquement ceux que la secte envoie pour accomplir les basses besognes : faire taire un adversaire gênant, voler des informations, terroriser un ancien adepte qui critique le groupe, effacer des preuves, etc.

En amont de toutes ces explications, il me semble qu'il y a une raison encore plus fondamentale : à

savoir que le processus d'idéalisation du sacré, surexploité par les dirigeants de sectes pour manipuler leurs adeptes, provoque des traumatismes spirituels extrêmement profonds. Le rapport des adeptes au divin est alors biaisé jusqu'au plus intime de la vie spirituelle. Pour sortir du silence, il faut rompre des mécanismes très solidement implantés et être prêt à « assumer le rôle de Judas »... (ce qui n'est bien sûr qu'une illusion d'optique, car celui qui dénonce des abus est bien plus proche de l'exemple du Christ que de celui de Judas).

La psychanalyste Macha Chmakoff enracine ce phénomène dans ce qu'elle appelle « le clivage de l'objet » :

Le clivage de l'objet est un mécanisme qui permet au sujet de scinder en deux parties l'objet avec lequel il est en relation, l'une bonne, l'autre mauvaise. Ce mécanisme inconscient évite le constat douloureux que le même objet est à la fois bon et mauvais ; il peut ainsi être et rester idéalisé. Au lieu d'accepter la réalité nuancée et ambivalente, le sujet coupe l'objet en une partie bonne avec laquelle il reste en lien et qui continue de porter l'idéalisation, et en une partie mauvaise dont il dénie l'existence. (...) Ces clivages sont souvent des symptômes du repli identitaire. Il s'enracine dans un fond archaïque de type manichéen.¹¹⁹

En promouvant des discours à la fois emphatiques et menaçants sur les réalités spirituelles, la secte détourne les aspirations métaphysiques des adeptes pour les retourner contre eux-mêmes : elle amène les adeptes à réprimer toutes mauvaises pensées au point de générer en eux de véritables psychoses. Et c'est ainsi qu'elle réussit à anesthésier les consciences de ses adeptes, et qu'elle les prive de toute possibilité de se défendre.

Lors du congrès de la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme (FECRIS) de 2011, Stephen Kent, un professeur de sociologie canadien, de l'université d'Alberta, a fait une intervention remarquée sur « La question de la crédibilité des anciennes victimes »¹²⁰. Cette conférence est particulièrement intéressante pour trois raisons : premièrement, parce que Stephen Kent a consacré une partie importante de sa vie professionnelle (plus de 30 ans) à étudier les témoignages des anciens membres, ce qui lui a permis de collecter « des millions de pages de documents ». Deuxièmement, parce que Stephen Kent n'est pas un psychologue, mais un sociologue, et qu'il dénonce les partis-pris d'un certain nombre de ses collègues. Troisièmement, parce que la position de Stephen Kent est nuancée : tout en reconnaissant la valeur des témoignages des

119 CHMAKOFF Macha, *Le divin et le divan*, Paris, Salvator, 2009, p.52

120 Une traduction, hélas d'assez mauvaise qualité, de cette intervention est disponible sur internet à l'adresse suivante : <<http://griess.st1.at/gsk/fecris/warsaw/Kent%20FR.pdf>>. Voir également l'annexe 2 de ce mémoire.

anciens adeptes, il met en garde contre certains d'entre eux.

Pour montrer la grande variété de psychologies et des parcours des anciens adeptes, Kent propose la typologie suivante :

- 1) Ceux qui ont été dé-convertis par la force ;
- 2) Ceux qui sont retournés dans leur secte ;
- 3) Ceux qui croient avoir été dans une secte, mais qui délirent ;
- 4) Ceux qui prétendent avoir été dans une secte, pour escroquer leur public ;
- 5) Les espions, à la solde de groupes controversés ;
- 6) Ceux qui ont été impliqués dans des affaires illicites quand ils étaient dans leur secte ;
- 7) Ceux qui se sont reconvertis professionnellement dans la lutte anti-sectes ;
- 8) Ceux qui, après avoir quitté leur secte, ont passé des diplômes (santé, psychologie, droit...) et mettent leur compétence au service des victimes et de la prévention ;

Cette typologie a l'avantage de bien mettre en évidence qu'il ne suffit pas de sortir d'une secte pour en être vraiment sorti, ce qui oblige le praticien qui reçoit les témoignages des anciens membres à toujours garder un certain recul à l'égard de ces témoignages.

Ainsi, de même que le chercheur qui étudie des groupes controversés en s'appuyant sur le seul principe de compréhension bienveillante a toutes les chances de se faire manipuler par son objet d'étude, il n'est pas impossible que le chercheur qui étudie les témoignages des « victimes » se fasse également manipuler, dans un autre sens.

Alors que faire ? Comment arriver à déterminer la vérité devant un phénomène aussi complexe et mouvant ? Il me semble qu'on ne peut donner meilleure conclusion que celle de Kent dans son allocution au congrès de la FECRIS :

Le rejet total des témoignages d'anciens membres n'est pas de la science sociale, et les futures générations d'universitaires verront rétrospectivement ce rejet comme incroyable. Ce qui devrait avoir du poids en science sociale, c'est que les chercheurs obtiennent une information fidèle dans des conditions de bonne éthique. Sans tenir compte de qui la procure, les scientifiques en sciences sociales doivent seulement s'efforcer de vérifier le contenu en le comparant à l'information que d'autres obtiennent par d'autres voies ; c'est un processus appelé triangulation. Plus ces sources indépendantes convergent vers les mêmes faits, meilleure est la vraisemblance que les faits soient exacts. Le rejet des apports d'anciens membres sans les vérifier, c'est plus que de la mauvaise science sociale, c'est vraiment de l'idéologie. C'est un refus de remettre en

question ses hypothèses de base, refus qui privilégie les groupes controversés, les sectes elles-mêmes. Il privilégie ces groupes en excluant catégoriquement comme non pertinente la richesse de l'information apportée par des gens qui ont vu ces groupes de l'intérieur alors qu'on devrait simplement s'efforcer de vérifier l'information. C'est ainsi que la Scientologie a publié la déclaration de Bryan Wilson dans le but de discréditer les apports d'anciens membres sur la vie à l'intérieur de ce groupe. Il est étonnant que tant de chercheurs en sociologie aient intégré ce processus non critique et d'exclusion.

Que nous dit Kent, en définitive ? Qu'un bon chercheur dans ce domaine d'études doit non seulement lutter contre ses propres préjugés (à l'égard de l'une ou l'autre des parties), mais être un enquêteur habile : pour réussir à démêler le vrai du faux, il doit avoir du flair, apprendre à chercher et à obtenir des informations indépendantes, à confronter des témoignages, à réunir des faisceaux convergents de preuves.

Ce travail d'enquête est très bien illustré par l'énigme des deux portes : « Vous êtes dans une salle où se trouvent deux portes. L'une donne sur l'enfer, l'autre sur le paradis, mais vous ne savez pas laquelle mène où. Si vous ouvrez rien qu'un peu l'une des portes, vous êtes immédiatement envoyé soit en enfer, soit au paradis. Il y a un gardien devant chaque porte, qui sait ce qu'il y a derrière sa porte. Mais l'un dit toujours la vérité, alors que l'autre ment toujours. Vous n'avez le droit de poser qu'une seule question à un seul des deux gardiens, pour trouver la bonne porte. Quelle est cette question ? »

La seule solution consiste à impliquer les réponses des deux gardiens, afin de croiser les mensonges. La question à poser serait alors : « Si je demandais à l'autre gardien si je suis devant la porte du paradis, que répondrait-il ? » Si je me suis adressé au gardien menteur, celui-ci sachant que l'autre gardien dit toujours la vérité, ne pourra s'empêcher d'y ajouter son propre mensonge. Et si je me suis adressé au gardien non-menteur, il me dira, sans mentir, ce que son collègue – menteur – aurait dit. Dans les deux cas, ma question contraint les gardiens à me donner la mauvaise réponse. Sachant cela, je peux en déduire facilement quelle est la bonne porte pour aller, sain et sauf, au paradis.

Le chercheur en sciences sociales qui étudie les sectes doit en permanence être extrêmement vigilant pour détecter les mensonges et les incohérences. L'approche bienveillante doit être accompagnée d'une extrême vigilance.

III.3 La lutte anti-sectes est-elle en fait une lutte anti-religion (voire une attaque en règle contre l'Eglise Catholique ?

Quand on lit attentivement les critiques de Massimo Introvigne et de certains de ses confrères, il n'est pas difficile de se rendre compte que l'inquiétude de fond, qui sous-tend comme en filigrane toute son argumentation, c'est la crainte de voir un jour la lutte anti-secte se transformer en nouvelle offensive contre les religions en général, et contre l'Eglise catholique en particulier. Cette crainte est d'ailleurs très perceptible dans les milieux catholiques. A titre d'exemple, voici ce qu'écrivait le père Denis Lecompte¹²¹ dans un petit guide intitulé « Les sectes face au bonheur de la proposition chrétienne », dans un chapitre dédié à la présentation des différentes organisations de lutte contre les sectes :

C'est ainsi que le CCMM a pu manifester une tendance « dure », tant contre les sectes que parfois vis-à-vis des mouvements religieux. De fait, il a fait paraître, précisément en 1998 lorsque M. Vivien en était président, un Dico des sectes.(...) Or, cette liste des « sectes » comporte les noms de plusieurs groupes d'Eglise, officiellement reconnus par l'autorité ecclésiale : Focolari, Béatitudes, Chemin Neuf, Buisson Ardent, Communauté Chrétienne de Formation, ainsi que l'Opus Dei et les Légionnaires du Christ.

Par ailleurs, cet ouvrage contient des définitions tendancieuses vis-à-vis de réalités constitutives de la foi chrétienne : « Doctrine », « Péché », « Confession » ou encore « Prière », « Contemplation », Conversion ». On y discerne la ligne de pensée habituelle de l'Union Rationaliste, de la Libre Pensée et de la Franc-Maçonnerie dans sa version athée.

De tels faits confirment, malheureusement, que d'aucuns souhaitent utiliser la lutte anti-secte comme fusée porteuse d'une lutte anti-religieuse. La stratégie ne varie pas. Témoin – à la différence des autres pays d'Europe – le refus réitéré des instances officielles chargées de traiter du problème de société que représentent les sectes, de consulter les représentants des Eglises et des grandes religions.¹²²

Ce problème nous fait revenir à la question, évoquée au début de ce mémoire, de l'équivocité du mot « secte » : comme le père Trouslard nous le faisait remarquer, ce terme recouvre deux significations différentes, l'une doctrinale, l'autre comportementaliste. Or, cette malheureuse ambiguïté

121 Docteur en philosophie, en théologie, en lettres et en sciences humaines, le Père Denis Lecompte est le doyen de la cathédrale de Cambrai et enseigne au Séminaire interdiocésain de Lille. Il est, par ailleurs, diocésain pour les Services « Incroyance-Foi » et « Pastorale-Sectes ».

122 LECOMPTE Denis, *Les sectes. Face au bonheur de la proposition chrétienne*, Sarment Ed. du Jubilé, Guides Totus, 2005, pp.128-129

peut facilement induire en erreur. Ainsi, quand la commission d'enquête prétend que l'Eglise n'était à ses débuts qu'une secte comme tant d'autres, elle utilise le terme dans un sens doctrinal (enfin, j'ose l'espérer!), alors que dans le reste du rapport, c'est bien dans le sens comportementaliste que le terme de secte est utilisé. Ce manque de rigueur a bien sûr été critiqué (et à juste titre) par Introvigne : car affirmer que l'Eglise n'était qu'une secte, au sens moderne du terme, à ses origines, reviendrait à prétendre que le Christ aurait été un affreux manipulateur. Une telle idée est absurde et aux antipodes du message et de l'exemple que le Christ a laissé à ses disciples.

A cette ambiguïté s'ajoute le problème que de nombreuses sectes, qui ont besoin de renforcer leur crédibilité, se battent pour obtenir le statut de religion (et dans un grand nombre de pays, elles y arrivent, hélas !) C'est d'ailleurs ce que dénonçait le père Trouslard : « les sectes ont rapidement compris l'intérêt de cette ambiguïté et l'utilité de se présenter comme de nouvelles religions (...). Elles donnaient ainsi une image d'honorabilité et de respectabilité. Pour se protéger contre toute accusation de sectarisme, elles pourraient ainsi invoquer le motif de discrimination religieuse et se déclarer persécutées, victimes de l'intolérance et du mépris. »¹²³

Le premier point que j'aimerais mettre en avant, pour répondre à cette délicate question, c'est précisément le fait que l'on retrouve dans les actes et les enseignements du Christ des éléments qui coïncident de façon troublante avec les éléments de critiques des mouvements anti-sectes. On pourrait même dire que le Christ, non seulement n'a pas du tout les caractéristiques d'un gourou manipulateur, mais qu'il est le premier militant anti-sectes de l'histoire, et que son engagement virulent a été l'une des causes, et peut-être la cause principale, de sa condamnation à mort. Il suffit de lire le chapitre 23 de l'Evangile de Saint Matthieu pour s'en convaincre : quand il évoque les comportements doubles, le culte de l'apparence et la soif de pouvoir des autorités religieuses de son temps, le moins que l'on puisse dire, c'est que Jésus ne mâche pas ses mots !¹²⁴

Certains pourraient répondre que, de toutes façons, l'Eglise a très vite été pervertie par les disciples du Christ, mais là encore, même si le sectarisme a certainement toujours été son « vieux démon », comment une telle idée peut-elle tenir devant la deuxième lettre de Saint Pierre, dans laquelle le

123 TROUSLARD Jacques, art. cit., <http://www.psyvig.com/default_page.php?menu=32&page=26>

124 Je joins en dernière annexe de ce mémoire le texte d'une conférence de soeur Chantal-Marie Sorlin, la responsable actuelle du Service Nouvelles Croyances et Dérives Sectaires de la Conférence des Evêques de France, intitulée « Je suis le bon pasteur... ou pourquoi Jésus n'est pas un gourou ? ». Soeur Chantal-Marie Sorlin, qui était juge d'instruction avant d'entrer dans la vie religieuse, travaille également avec certains organismes laïques, comme la Miviludes.

premier Pape met en garde contre les « faux docteurs » ?¹²⁵ ou les lettres de Saint Paul aux Ephésiens au chapitre 5¹²⁶ et aux Galates au chapitre 3 ?¹²⁷ ou encore cette homélie de Saint Augustin, dans laquelle l'évêque d'Hippone s'en prend violemment aux mauvais pasteurs ?¹²⁸ ou peut-être aussi le sermon 77 de Saint Bernard de Clairvaux ?¹²⁹ et que dire du dialogue de Sainte Catherine de Sienne sur la réforme des pasteurs ?¹³⁰ De façon plus récente, comment associer l'Eglise à une secte quand *Dignitatis Humanae*, l'une de ses déclarations fondamentales, rédigée et adoptée à l'unanimité lors du Concile Vatican II, s'avère être un véritable manifeste anti-sectes ?¹³¹ Je pense notamment à ce passage :

Mais, dans la propagation de la foi et l'introduction des pratiques religieuses, on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissements ayant un relent de coercition, de persuasion malhonnête ou peu loyale, surtout s'il s'agit de gens sans culture ou sans ressources. Une telle manière d'agir doit être regardée comme un abus de son propre droit et une atteinte au droit des autres.

Selon la définition doctrinale, il est impossible de trouver un accord ou un dénominateur commun : chaque secte ou religion considèrera nécessairement que les autres groupes sont dans l'erreur. Mais selon la définition comportementaliste, en revanche, les choses sont différentes, car il ne s'agit plus de déterminer qui a raison et qui a tort, mais qui se conduit bien et qui se conduit mal. De ce point de vue, toutes les religions sont susceptibles de tomber dans le sectarisme, si elles ne font rien pour s'en prévenir. La même idée est reprise par Michael Langone dans sa réponse aux critiques d'Introvigne :

Mais quand une telle approche focalisée sur le contenu ignore le point de vue de ceux qui s'intéressent au processus, des angles morts peuvent apparaître. C'est le point soulevé par Ronald Enroth's dans son livre *Les Eglises qui abusent* (1992) : le fait de préconiser à un groupe une théologie orthodoxe ne l'immunise pas contre l'hypocrisie et l'incohérence. Il faut être attentif aux comportements autant qu'à la théologie afin de pouvoir apprécier l'essence d'une secte. Pour autant que je sache, les critiques sur l'Opus Dei sont relatives à des comportements qui sont incohérents avec la politique officielle et avec l'orthodoxie chrétienne. Les êtres humains – même ceux qui se trouvent dans des ordres religieux – pèchent, et parfois leurs péchés consistent à abuser d'autres êtres humains en manipulant leurs intelligences et leurs émotions, et en

125 Disponible sur <<http://www.aelf.org/bible-liturgie/Ga/Lettre+de+saint+Paul+Ap%C3%B4tre+aux+Galates/chapitre/3>>

126 Disponible sur <<http://www.lenversdudecor.org/Saint-Paul-denonce-aussi-ce-qui-agissent-dans-l-ombre.html>>

127 Disponible sur <<http://www.aelf.org/bible-liturgie/Ga/Lettre+de+saint+Paul+Ap%C3%B4tre+aux+Galates/chapitre/3>>

128 Disponible sur <<http://www.lenversdudecor.org/Quand-saint-Augustin-denoncait-les-mauvais-pasteurs.html>>

129 Disponible sur <<http://www.lenversdudecor.org/Saint-Bernard-de-Clairvaux-et-les-mauvais-pasteurs.html>>

130 Disponible sur <<http://www.lenversdudecor.org/Sainte-Catherine-de-Sienne-evoque-la-reforme-des-pasteurs.html>>

131 ÉGLISE CATHOLIQUE, *Dignitatis humanae*. Déclaration sur la liberté religieuse, [en ligne sur le site du Vatican], 7 décembre 1965. Disponible sur: <http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat_ii_decl_19651207_dignitatis-humanae_fr.html> [consulté le 22/06/2014]

exploitant leurs besoins. Et il est possible que des psychologues aient des choses utiles à dire – même à des chrétiens orthodoxes – sur la manière par laquelle des gens peuvent être manipulés et exploités.

De ce point de vue-là, pourquoi les religions auraient-elles peur des mouvements anti-sectes, puisque les revendications de ces mouvements ne s'attaquent pas aux croyances ou aux doctrines, mais aux comportements abusifs ? Comme certains groupes – qui ont pu parfois être considérés comme sectaires – l'ont bien compris, en travaillant avec des organismes anti-sectes, elles ont tout à y gagner : elles trouvent en effet des alliées, des instances capables de les aider à purifier leurs pratiques de toutes formes de comportements abusifs. C'est pour cela qu'il n'est pas rare de voir dans les congrès de l'ICSA des membres de différentes sectes (notamment le groupe Hare Krishna) participer aux sessions afin d'écouter ce que les chercheurs et les anciens membres de différentes communautés coercitives peuvent leur apprendre sur les risques liés aux comportements sectaires.

L'ironie de l'histoire, c'est que c'est précisément en luttant contre les mouvements anti-sectes, plutôt qu'en soutenant leur cause, que certaines religions manifestent qu'elles ne sont pas tout à fait au clair sur la question des comportements abusifs. Comme le fait remarquer Langone dans la suite de son article :

Je soupçonne que les chrétiens qui sont les plus perturbés à l'idée de se retrouver de mèche avec des défenseurs de la laïcité et avec ceux qui défendent la théorie de la réforme de la pensée sont peut-être ceux dont les comportements sont les plus éloignés de leur théologie chrétienne. Samuel Johnson disait : « le patriotisme est le dernier refuge d'une canaille ». En effet, quand une canaille invoque le patriotisme et se cache derrière un drapeau... c'est pour dissimuler ses méfaits. Il n'est pas impossible que certains chrétiens se cachent derrière la croix afin de cacher des pratiques qui ne sont pas cohérentes avec le christianisme qu'ils professent. Peut-être que ces gens mettent l'accent sur la croix (théologie) et rabaissent les critiques laïques qui s'intéressent aux comportements... parce que leurs analyses comportementales menacent de mettre en lumière leurs propres incohérences et leur hypocrisie. C'est d'ailleurs pourquoi ils préfèrent parler de théologie.

En ce qui me concerne, j'irais encore plus loin : il me semble en effet que c'est seulement en ayant une attitude humble d'auto-critique que l'Eglise devient évangéliste, même au milieu d'une culture relativiste, matérialiste et sans repères moraux. Ce qui fait obstacle au processus d'évangélisation, c'est le déni et le repli sur soi : en effet, qui a envie d'une religion incapable de se remettre en cause ? Qui a

envie d'une religion qui tolère en son sein des pratiques contraires à la simple morale ? Inversement, un homme d'Eglise qui n'a pas peur de dénoncer les comportements indignes dans sa propre maison suscite aussitôt la confiance et l'admiration de tous. C'est sans doute cela le premier pas de l'évangélisation.

Conclusion

Un homme rentre tard, le soir, de son travail. Il est fatigué, pressé d'arriver chez lui, alors il appuie sur l'accélérateur et roule trop vite sur cette petite route de campagne mal éclairée. Soudain, son téléphone annonce l'arrivée d'un texto. Mécaniquement, il lit le message et quitte la route des yeux un instant. Il n'a pas vu cet enfant en vélo sur le bord du chemin, et soudain, c'est l'accident. L'enfant et sa bicyclette sont projetés dans le fossé. Que doit faire l'automobiliste ? Le bon sens et la morale voudrait qu'il descende immédiatement de sa voiture et qu'il coure pour porter secours à l'enfant blessé. Hélas, il est arrivé que, confrontés ce genre de situation, certains automobilistes aient préféré prendre la fuite. Comment une telle chose est-elle possible ? Ils ont pris peur et se sont-ils dit : « Que va-t-on penser de moi si on sait que j'ai renversé cet enfant ? On va me mettre en prison, ma vie est foutue... ». Or, c'est précisément cette seconde action, plus que la première, qui est impardonnable. La première est un accident, la seconde est un crime.

Le problème des dérives sectaires nous confronte à une situation similaire. Aucune religion (mais on pourrait aussi dire : aucune société, aucune entreprise, aucun Etat..) n'est à l'abri du phénomène détestable des dérives sectaires. L'alternative se présente donc ainsi : soit on s'enferme dans le déni et on prétend que les soi-disant victimes sont des gens aigris et grognons qui râlent parce qu'ils ont mal vécu leur échec (et donc que le problème vient d'eux) ; soit on se met à l'écoute de leurs témoignages pour faire une relecture critique des pratiques de leurs précédentes communautés. « Un groupe, explique le père Trouslard, qu'il soit religieux ou non, qui porte gravement atteinte aux Droits de l'Homme, (...) est une secte. Aucune Eglise, aucune religion ne peut prétendre être à l'abri des lois. Toute infraction, tout délit ou crime doit être jugé et condamné. »¹³²

L'attitude d'hostilité à l'égard des mouvements anti-sectes préconisée par Introvigne est non seulement immorale, elle traduit surtout un grave manque de discernement, car c'est précisément en réagissant hargneusement contre ses contradicteurs qu'un mouvement religieux donne du crédit aux accusations qui sont portées contre lui. La meilleure façon de perdre toute crédibilité dans le débat public, c'est de suivre les conseils paranoïaques de Massimo Introvigne. Dans une guerre, il est important de ne pas se tromper de camp. Et parfois, il faut condamner les mauvais conseillers.

132 TROUSLARD Jacques, *art. cit.*. Disponible sur <http://www.psyvig.com/default_page.php?menu=40&page=71>

C'est précisément en luttant contre toute forme d'injustice et d'atteintes aux personnes, que les religions suscitent l'intérêt et l'admiration de la communauté internationale. Mais si, croyant devoir se défendre contre des attaques injustifiées, elles se mettent à dénoncer les organismes qui luttent contre les atteintes aux personnes, elles ne peuvent que susciter la consternation : comment se fait-il que telle religion cautionne l'escroquerie, le mensonge et parfois même les pratiques criminelles de telle communauté ?

Les progrès spectaculaires des études sur le phénomène sectaire sont peut-être l'une des plus grandes avancées intellectuelles de notre époque, parce qu'elles ont permis de mieux comprendre les mécanismes pervers qui peuvent affecter toutes les communautés humaines. Au cours des quarante dernières années, les nombreuses études réalisées dans ce champ ont ainsi permis :

- d'aider certains groupes à faire une relecture critique de leurs propres pratiques ;
- d'exercer une vigilance plus pointue pour mieux détecter et prévenir les dérives sectaires ;
- d'offrir une assistance psychologique adaptée aux victimes ;
- de faire un travail de prévention adapté et nuancé dans les milieux éducatifs ;
- de doter la justice d'outils (au moins en France et en Belgique) adéquats pour mettre un terme aux exactions commises par certains gourous ;
- d'élaborer des techniques d'intervention adaptées pour « exfiltrer » des adeptes sous l'emprise de sectes coercitives ;

La grande difficulté reste que pour l'observateur extérieur qui n'est pas conscient des mécanismes psychologiques en oeuvre dans ces groupes, il y a quelque chose de contre-intuitif et terriblement trompeur. Le grand péché des religions qui acceptent, cautionnent et parfois même encouragent certaines dérives dans leur sein, est avant tout un péché de naïveté. Si nous ne pratiquons pas nous-mêmes le mensonge et la manipulation de façon habituelle, nous sommes désarmés le jour où nous sommes confrontés à des gens qui savent mentir avec aplomb. La meilleure attitude du chercheur en SHS pourrait ainsi être résumée par ce conseil que Jésus-Christ donnait à ses disciples : « Voici que moi, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et candides comme les colombes. » (Mt 10;16) La compréhension bienveillante doit être conjuguée avec la plus grande vigilance.

Alors que j'avançais dans mes investigations, un nouveau rebondissement est arrivé dans l'histoire de cette problématique. En effet, à l'automne 2013, l'ICSA publiait dans sa revue trimestrielle *ICSA*

Today une déclaration¹³³ co-signée par l'ensemble de son conseil administratif pour appeler les deux camps (anti-sectes et anti-anti-sectes) à s'ouvrir au dialogue. Cet article, sous forme de déclaration officielle, expliquait l'origine des divergences entre les deux camps opposés, insistant sur une série de malentendus malheureux et de préjugés, ayant conduit les deux camps à se critiquer, au lieu de s'enrichir mutuellement. L'article mettait en avant les témoignages de chercheurs universitaires ayant cheminé dans la compréhension de la problématique du camp adverse. Ce travail de dialogue au sein des SHS, qui est déjà bien amorcé depuis quelques années, malgré tous les efforts de certains excités pour créer la discorde, est sans doute la meilleure réponse que donnera l'histoire à cette terrible problématique.

133 Voir annexe 3.

Bibliographie

1. Livres

ABGRALL Jean-Marie, *La mécanique des sectes*, 2^e éd., Paris, Payot et Rivages, 2002, 395 p.

d'AQUIN Thomas, *Somme Théologique*, Ia Iiae. Disponible sur: <<http://www.thomas-d-aquin.com/Pages/Traductions/STIa-IIae.pdf>>

ARISTEGUI Carmen, *Marcial Maciel, historia de un criminal*. Mexico, Grijalbo, 2010, 336 p.

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, GF Flammarion, 2004, 560 p.

ATHIÉ Alberto, BARBA José, GONZALEZ Fernando M., *La Voluntad de no saber. Lo que si se conocia sobre Maciel en los archivos secretos del Vaticano desde 1944*, Mexico, Grijalbo, 2012, 255 p.

BÉDAT Arnaud, BOULEAU Gilles, NICOLAS Bernard, *L'Ordre du Temple Solaire. Les secrets d'une manipulation*, Flammarion, 2000, 451 p.

BAFFOY Thierry, DELESTRE Antoine, SAUZET Jean-Paul, *Les naufragés de l'Esprit. Des sectes dans l'Eglise Catholique*, Paris, Seuil, 1996, 332 p.

BERRY Jason, RENNER Gerald, *Vows of silence. The Abuse of Power in the Papacy of John Paul II*, New York, Free Press, 2004, 368 p.

BRONNER Gérald, *L'empire de l'erreur. Éléments de sociologie cognitive*, Paris, P.U.F., 2007, 260 p.

CAMPION-VINCENT Véronique, *La société parano*, Paris, Payot, 2005, 236 p.

CENTRE CONTRE LES MANIPULATIONS MENTALES, *Le livre noir de l'emprise psychospirituelle. Détournement de méninges*, Ed. CCMM – Centre Roger Ikor, 2012, 173 p.

CHMAKOFF Macha, *Le divin et le divan*, Paris, Salvator, 2009, 152 p.

DENIS Paul, *Emprise et satisfaction. Les deux formants de la pulsion*, 3^e éd., Paris, P.U.F., 1997, 262 p.

DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, [en ligne sur le site Classiques des Sciences Sociales – Université du Québec à Chicoutimi], 1894. Disponible sur : <http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/regles_methode/regles_methode.html> [consulté le 3/06/2014].

ERHEL Catherine, LA BAUME Renaud (de), *Le procès de l'Eglise de scientologie*, Paris, Albin Michel (Les grands procès contemporains), 1997, 237 p.

FENECH Georges, *Face aux sectes. Politique, justice, Etat*, Paris, P.U.F., 1999, 207 p.

- FENECH Georges, *Apocalypse menace imminente ? Les sectes en ébullition*, France, Calmann-Lévy, 2012, 325 p.
- GONZALEZ Fernando M., *Marcial Maciel. Los Legionarios de Cristo : testimonios y documentos inéditos*. Espagne, Tusquets Editores, 2006, 396 p.
- HASSAN Steven, *Protégez-vous contre les sectes*, Editions du rocher, 1995, 323 p.
- HASSAN Steven, *Freedom of mind. Helping loved ones leave controlling people, cults and beliefs*,. Newton, MA (USA), 2012, 242 p.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *La Raison dans l'Histoire*, Éd. 10/18, 1965, 312 p.
- HIRIGOYEN Marie-France, *Le Harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003, 243 p.
- INTROVIGNE Massimo, MELTON Gordon (dir.) *Pour en finir avec les sectes. Le débat sur le rapport de la commission parlementaire*, 2^e éd., Paris, Dervy, 1996, 355 p.
- INTROVIGNE Massimo, ANTHONY Dick, *Le lavage de cerveau: mythe ou réalité?* Paris, L'Harmattan, 2006, 200 p.
- LALICH Janja, TOBIAS Madeleine, *Captive Hearts: Captive Minds*, Alameda, CA (USA), Hunter House, 1994, 304 p.
- LALICH Janja, TOBIAS Madeleine, *Take back your life. Recovering from cults and abusive relationships*, 2^e éd., Berkeley, California, Bay Tree Publishing, 2006. 372 p.
- LAPLANCHE Jean, PONTALIS Jean-Bertrand, *Vocabulaire de la psychanalyse*, P.U.F., 1967, 364 p.
- LECOMPTE Denis. *Les sectes. Face au bonheur de la proposition chrétienne*, Guides Totus, Sarment Ed. du Jubilé, 2005, 200 p.
- LÉGER Xavier, NICOLAS Bernard, *Moi, ancien légionnaire du Christ. 7 ans dans une secte au coeur de l'Eglise*, Paris, Flammarion, 2013, 351 p.
- LENNON Paul, *Our Father who art in bed*. BookSurge Publishing, 2008, 400 p.
- LEVI-STRAUSS Claude, ERIBON Didier, *De près et de loin*, Ed. Odile Jacob, 1988, 269 p.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Race et Histoire*, 2^e éd., Denoël, 1991, 130 p.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Tristes Tropiques*, Pocket, 2001, 504 p.
- ROOS Cédric, *La relation d'emprise dans le soin*, Besançon, Crazy Rabbit Prod., 2006.
- SINGER Margaret Thaler, *Cults in our midst. The continuing fight against their hidden menace*, 2^e éd., San Francisco, Jossey-Bass, 2003, 397 p.

STRAUSS Léo, *Droit naturel et histoire*, Paris, Flammarion, 1986, 324 p.

TAYLOR Charles, *Philosophy and the human sciences*. Philosophical papers 2. Cambridge, Cambridge University Press. 1985, 340 p.

WILLAIME Jean-Paul, *Sociologie des religions*, 4^e éd., Paris, P.U.F. (Que sais-je ? N°2961), 2010, 126 p.

ZIVI Pascal, POUJOL Jacques, *Les abus spirituels*. identifier, accompagner, Empreinte temps présent, 2006, 127 p.

2. Articles et rapports

ABGRALL Jean-Marie, *Rapport sur « L'Eglise de scientologie »*: Les techniques de la scientologie, la doctrine dianétique, leurs conséquences médico-légales et rapport sur l'électromètre, [en ligne], 1991. Disponible sur: <<http://scientologie.fraude.free.fr/18/abgrall-expertise-1991.pdf>> [consulté le 28/03/2013].

BOULHOL Pascal, « *Secta : de la ligne de conduite au groupe hétérodoxe* », *Revue de l'histoire des religions*, n° 219-1, 2002.

ÉGLISE CATHOLIQUE, *Dignitatis humanae*. Déclaration sur la liberté religieuse, [en ligne sur le site du Vatican], 7 décembre 1965. Disponible sur: <http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651207_dignitatis-humanae_fr.html> [consulté le 22/06/2014].

FRANCE: ASSEMBLEE NATIONALE, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les sectes*, 10 janvier 1996 [en ligne sur le site de l'assemblée nationale]. Disponible sur: <<http://www.assemblee-nationale.fr/rap-enq/r2468.asp>> [consulté le 15/05/2014].

INTROVIGNE Massimo, "Strange Bedfellows or Future Enemies?", *Update & Dialog*, 3, October 1993

ICSA BOARD OF DIRECTORS, "Dialogue and Cultic Studies: Why Dialogue Benefits the Cultic Studies Field" *ICSA Today*, 2013, Vol. 4, No. 3, pp. 2-7. Egalement disponible sur : <<http://www.icsahome.com/aboutus/benefitsofdialogue>>

KENT Stephen, « *The history of credibility attacks against former cult members* » [en ligne], avril 2011. Version originale disponible sur : <<http://griess.st1.at/gsk/fecris/warsaw/Kent%20EN.pdf>> et version française sur : <<http://griess.st1.at/gsk/fecris/warsaw/Kent%20FR.pdf>>

LANGONE Michael, "Secular and Religious Critiques of Cults: Complementary Visions, Not Irresolvable Conflicts", *Cultic Studies Journal*, 1995, Volume 12, N° 2, pages 166-186. Egalement disponible sur : <<http://www.prem-rawat-bio.org/academic/langone.html>>

ROSEN Shelly, « *Cults: A Natural Disaster - Looking at Cult Involvement Through a Trauma Lens* »,

International Journal of Cultic Studies, Vol 5, 2014.

SORLIN Soeur Chantal-Marie, « Je suis le bon berger. Ou pourquoi Jésus n'est pas un gourou ? » [En ligne sur le site « Pastorale, sectes et nouvelles croyances » du diocèse de Dijon], 5 avril 2001.
Disponible sur : <<http://gamaliel21.pagesperso-orange.fr/06%20PS19.htm>>

3. Sites Internet :

<https://freedomofmind.com//>

<http://www.icsahome.com/>

<http://www.unadfi.org/>

<http://www.cmm.asso.fr/>

<http://www.cesnur.org/>

<http://www.psyvig.com/>

<http://afsi-fauxsouvenirs.org/>

<http://www.lenversdudecor.org/>

<http://www.antisectes.net/>

<http://dialogueireland.wordpress.com/>

<http://www.avref.fr/>

<http://www.life-after-rc.com/>

<http://www.regainnetwork.org/>

L'apport des études sur les dérives sectaires dans domaine de l'enseignement

Conformément aux exigences propres du Master Enseignement, je vais développer dans cette partie quelques réflexions personnelles autour des possibles applications de mon mémoire au métier de l'enseignement. Les études sur le phénomène sectaire peuvent être d'une grande utilité dans les milieux éducatifs en général, et à l'école en particulier, car, comme le disait Saint François de Sales, avec humour : « Là où il y a des hommes, il y a de l'hommerie. » Autrement dit, les dérives sectaires et les phénomènes d'abus psychologiques et spirituels sont des mécanismes récurrents dans toutes les sociétés humaines, y compris dans les écoles.

L'école est d'une part l'un des lieux où il est possible de sensibiliser la jeunesse sur les processus pervers de manipulation mentale. D'autre part, l'école peut aussi être affectée en son sein, à différents degrés, par des dérives sectaires.

Les études sur le phénomène sectaire peuvent ainsi aider la communauté éducative d'un établissement scolaire à travailler à deux niveaux :

- *Ad intra* : en donnant des outils permettant une relecture critique des propres pratiques de l'établissement ainsi qu'une amélioration de la vigilance interne sur ces phénomènes au sein de la communauté des élèves, voire de la communauté éducative.

- *Ad extra* : par un travail de sensibilisation et de formation. Il s'agira alors de donner aux élèves les outils pour leur permettre de détecter et de se défendre contre les manipulations.

I. *Ad intra* : La vigilance et la lutte contre les dérives sectaires et les processus de manipulation au sein de l'établissement

Les études sur le phénomène sectaire ont développé ces dernières années des outils très précieux qui permettent d'aider les éducateurs à faire une relecture critique de leurs propres pratiques. En effet, être professeur, c'est aussi être confronté à un certain nombre de tentations, dont celle de profiter de son statut auprès des élèves pour satisfaire son propre ego. C'est le cas typique du professeur qui transforme son cours en un « show ». S'il est doué et manipulateur, il peut réussir à mettre en place un rapport malsain de séduction avec ses élèves, avec tout ce que cela implique : instauration de relations

privilégiées pour les élèves qui entrent dans son jeu ; et de dénigrements à l'égard des autres. La situation est parfois encore plus délicate, voire dangereuse, quand il s'agit d'un professeur masculin qui enseigne à des lycéennes, ou une enseignante qui enseigne à des lycéens.

Le simple fait d'avoir conscience des mécanismes de manipulation mentale peut certainement aider un professeur de bonne volonté à purifier ses propres pratiques, et une communauté éducative à détecter et prévenir certains dérapages. On ne choisit pas l'enseignement pour soulager sa faille narcissique. En effet, ce qui compte dans l'acte éducatif, c'est d'abord d'aider les élèves à grandir en liberté. Ce travail exige un décentrement, parfois douloureux : l'éducateur doit apprendre à devenir un « serviteur inutile », focalisé uniquement sur le bien du jeune.

Le professeur n'est pas la destination, il n'est qu'un intermédiaire, un simple passeur, un marchepied. Les élèves ne sont pas là pour encenser le professeur ou pour vanter ses talents oratoires, mais pour s'élancer eux-mêmes dans la vie.

En s'inspirant des études sur le phénomène sectaire et les manipulations mentales, on pourrait ainsi formuler un examen de conscience comme celui-ci :

- Quelle est ma véritable motivation, quand j'enseigne ? Est-ce que mon investissement de professeur va dans le sens de conduire les élèves à acquérir de nouveaux savoirs, pour leur propre bien et leur avenir ? Ou bien suis-je toujours en train de chercher les compliments ?
- Est-ce que je cherche à me faire aimer ? Est-ce que j'éprouve une satisfaction personnelle quand je sens que les élèves boivent mes paroles ?
- Est-ce que je suis ouvert au dialogue avec mes élèves... ou bien est-ce que je me mets en colère dès qu'un élève ose me remettre en cause ? Est-ce que je considère ma propre pensée comme une vérité absolue, indiscutable ?
- Suis-je à l'écoute des élèves ? Est-ce que je suis prêt à m'impliquer et à faire quelques efforts pour les aider ?
- Suis-je dans la séduction ? Ai-je eu des pensées obscènes à l'égard de certains élèves ?
- Ai-je mes « préférés » dans la classe ?
- Est-ce que je corrige les copies avec un regard juste, constructif et bienveillant ?
- Est-ce que j'attends les compliments des élèves ?
- Est-ce que j'exige une fidélité absolue de la part de mes élèves ?

- Suis-je cassant, blessant, avec certains élèves ? Est-ce que pour garantir mon ascendance sur la classe, je n'hésite pas à humilier publiquement un élève qui me contrarie ?
- Est-ce que je génère une pensée manichéenne ? (Le monde est mauvais / Nous sommes les bons)
- Est-ce que je m'intéresse à mes collègues ? Suis-je capable de recevoir leurs conseils et leurs critiques ? Suis-je capable de remettre en cause ma manière d'enseigner ?
- Ai-je le courage d'interpeler un autre professeur, voire de le signaler à ma hiérarchie, lorsque je me rends compte qu'il dérape ?
- Est-ce que, pour le bien des élèves, je sais travailler en équipe, avec les autres professeurs et les éducateurs de l'école ?

La connaissance des mécanismes de manipulations mentales permet également d'aiguiser sa perception des relations perverses qui peuvent s'instaurer dans le contexte d'une école. Les professeurs ne peuvent pas toujours percevoir ces phénomènes sans le secours de l'ensemble de la communauté éducative, en particulier des surveillants qui côtoient les élèves dans d'autres circonstances, d'où l'importance des relectures de pratiques, difficiles à mettre en place, mais tellement riches pour le travail éducatif. A travers ces regards croisés, les différents intervenants et protagonistes du système éducatifs peuvent mieux cibler les difficultés, les analyser et trouver des solutions adaptées.

Il s'agira ainsi de sensibiliser les élèves à certaines valeurs : la fidélité à la parole donnée, l'honnêteté, la confiance... Mais cela peut aussi exiger, de la part de l'éducateur, une extrême vigilance et intransigeance. Il arrive en effet que certains élèves aient pris la mauvaise habitude de tricher, mentir, manipuler. Petit à petit, ils ont appris à être convaincants, et ces travers risquent de s'enraciner en eux pour toute leur vie. Les éducateurs ne doivent pas être naïfs, et manifester à ces jeunes qu'ils ne sont pas dupes de leurs manipulations, voire de les punir sévèrement, pour les aider à sortir du cercle vicieux dans lequel ils se sont eux-même enfermés, et qui risque de les conduire à des échecs spectaculaires plus tard.

Autre cas : l'élève manipulateur qui exerce une tyrannie sur ses camarades : il crée un clan, s'arroge des privilèges, monte sa classe contre tel élève, tente de semer la discorde entre les professeurs « Oh vous monsieur, qu'est-ce que vous enseignez bien... c'est pas comme madame Untel », etc. Certains élèves sont ainsi des gourous en puissance, et c'est un bien mauvais service à leur rendre, ainsi qu'à rendre à la société, de laisser faire. Prévenus de cette problématique, et sans haine, les professeurs et les

éducateurs seront impitoyables devant un jeune qui adopte des comportements manipulateurs.

II. Ad extra : La sensibilisation des élèves aux problèmes des dérives sectaires et des processus de manipulation

Traiter de la question des dérives sectaires dans un contexte scolaire est toujours très délicat : tout simplement parce qu'on ne connaît jamais vraiment bien la situation personnelle de nos élèves. Il n'est pas impossible que certains d'entre eux soient liés, sans avoir forcément perçu les mécanismes sectaires sous-jacents, à certains groupes qui utilisent les manipulations mentales. (Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie de ce mémoire, les sectes ont une structure comparable à un oignon, et les parties externes sont souvent complètement inconscientes des mécanismes coercitifs au coeur de la secte.) Il n'est pas non plus impossible que certains élèves aient été personnellement affectés par des dérives sectaires, ou bien que des membres de leurs propres familles soient aux prises avec une communauté controversée. On marche donc sur des oeufs.

Heureusement, l'immense champ de la culture est une source d'inspiration qui permet d'aborder la question de façon indirecte. La meilleure chose qu'on puisse offrir aux élèves, c'est de leur apprendre à penser par eux-mêmes, à forger leur esprit critique, à affiner leurs capacités d'analyse et de discernement... pour qu'ils soient capables, le jour venu, de se défendre contre les discours mensongers des séducteurs en tout genre.

L'école ne doit pas être le lieu où l'on apprend seulement le vrai, le bon, le beau... elle doit être aussi le lieu où l'on apprend à rejeter le faux, le mauvais, le laid. Il arrive que les adultes, et *a fortiori* les professeurs, essayent de surprotéger les jeunes contre certaines ambiances extérieures... Mais attention à ne pas transformer les écoles en couveuses, car l'une des finalités premières de l'éducation, c'est d'apprendre aux jeunes à se défendre par eux-mêmes, c'est-à-dire d'éduquer des libertés.

Ainsi, de même que le corps d'un enfant est protégé grâce aux vaccins qui permettent à son système immunitaire de détecter et d'éliminer rapidement les agents infectieux et dangereux, l'école s'avère être un lieu où l'on inocule dans la conscience des jeunes les éléments dont ils auront besoin par la suite pour détecter et de condamner les manipulations. Ce travail peut littéralement sauver des vies.

Voici, à titre d'exemple, un certain nombre d'oeuvres que les professeurs de philosophie ou de français pourront utiliser en cours à cet effet :

- Avec l'humour qui les caractérise, les oeuvres de Molière regorgent de portraits de grands

manipulateurs (*L'Ecole des femmes*, *Le Médecin malgré lui*, *L'Avare*, etc.), mais la plus cinglante de ses pièces de théâtres à cet égard reste certainement *Le Tartuffe ou l'Imposteur*, qui dresse le portrait d'un escroc infâme doublé d'un manipulateur de génie, qui arrive à s'introduire dans une famille bourgeoise, et à s'imposer rapidement comme le maître de la maison. On pourra par exemple montrer aux élèves les similitudes entre cette pièce de théâtre et l'histoire des reclus de Montflanquin, cette affaire étonnante qui a beaucoup intéressé les médias ces dernières années. Comment Thierry Tilly a-t-il réussi à s'introduire dans une famille de notables, à mettre tous ses membres sous son emprise et à les dépouiller de tous leurs biens ?

– Certaines pensées de Pascal sont, à bien des égards, particulièrement précieuses pour mettre en avant les écueils d'une foi déraisonnée. On évoquera ainsi la figure du dévot, que Pascal décrit comme « le zèle sans la science » : le dévot est celui qui rêve d'une Eglise triomphante, déjà sur Terre. C'est le fondement idéologique de pratiquement toutes les sectes. Une autre pensée de Pascal, qui a toujours l'art des formules géniales, c'est la citation bien connue : « *L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête.* »¹ Quelle meilleure description des entreprises prométhéennes et idéologiques que proposent certaines sectes ?

– Autre texte pouvant servir à étudier les phénomènes de sujétion : le *Discours de la servitude volontaire* d'Etienne de la Boétie, à travers lequel l'auteur met en avant le phénomène pervers de la soumission d'un peuple entier à un tyran, qui utilise toutes les ficelles pour faire courber l'échine de ses sujets. On pourra faire des parallèles entre ce texte et les phénomènes des sectes destructrices, comme l'Ordre du Temple Solaire ou le Temple de Dieu.

– Dans une perspective beaucoup plus classique, on pourra proposer aux élèves de Terminale une lecture du *Gorgias*, de Platon, pour en tirer le portrait du sophiste : la figure même du manipulateur, qui se fiche éperdument de la vérité.

– On pourrait imaginer insérer dans le programme de l'année, en philosophie, une série de cours autour des *Réfutations sophistiques* d'Aristote : partant des outils exposés par le Stagirite, on pourrait analyser les discours de quelques grands manipulateurs. Les élèves apprendraient ainsi par eux-mêmes à décrypter les manipulations et les artifices de langage.

– Autres portraits de grands manipulateurs, dénués de morale et prêts à toutes les bassesses pour arriver : celui de Rastignac, dans la *Comédie humaine* (en particulier dans *Le père Goriot* et dans *Les*

¹ PASCAL Blaise, *Pensées*, éd. Gallimard (édition de Michel Le Guern), coll. Folio classique, 1977, fragment 572, p. 370

illusions perdues) de Balzac ou celui de Georges Duroy, dans *Bel-Ami* de Maupassant. On pourra alors donner comme grille de lecture aux élèves le portrait du pervers narcissique dépeint par la psychologue Marie-France Hirigoyen.

– Aux élèves du collège, pourquoi ne pas leur faire lire *La ferme des animaux* et *1984*, de George Orwell, et profiter de l'analyse du texte pour leur montrer les similitudes entre les régimes totalitaires et les sectes ? On pourrait ainsi mettre en parallèle *1984*, le régime soviétique et la scientologie, par exemple.

– Une oeuvre qui parle spécifiquement des dégâts provoqués par les sectes : *Le festin de Babette*, de Karen Blixen, et son interprétation cinématographique tout aussi géniale. Une cuisinière française, pleine de vie, débarque dans une communauté danoise qui est encore hantée par l'emprise de son ancien pasteur. Cette oeuvre a l'avantage de mettre l'accent sur l'après-secte, et montre que le mal le plus pernicieux que produit une secte, c'est d'enfermer les adeptes dans la culpabilité et le déni, au lieu de les ouvrir à la vie.

– Bien sûr, comment ne pas évoquer certaines oeuvres cinématographiques qui dépeignent les mécanismes sectaires du régime nazi : *La Chute*, ou la reconstitution des dernières heures d'Adolphe Hitler ; *Sophie Scholl, les derniers jours*, qui montre l'engagement héroïque d'un groupe d'étudiants allemands contre le nazisme ; *Hannah Arendt*, le film de Margarethe von Trotta, qui montre la relecture de la tragédie nazie par la philosophe juive, à travers le prisme d'une idée maîtresse : l'abdication de la raison. Ces éléments pourront être étudiés à la lumière de certaines études sur le phénomène sectaire, ou d'expériences de psychologie sociale, comme la fameuse expérience de Milgram.

– Dans la même veine, on peut mentionner le film *La vague* (réalisateur allemand Denis Gansel, 2008), histoire d'un instituteur qui joue avec ses élèves la mise en place d'un mouvement totalitaire et qui, en fin de compte, est dépassé par la dynamique qu'il a lancée.

– Une autre oeuvre qui pourra être étudiée, aussi bien en cours de français qu'en cours de philosophie, c'est *Les frères Karamazov*, de Dostoïevski, et en particulier le livre V, chapitre 5, intitulé « Le Grand Inquisiteur » : un monument de la littérature universelle, où l'auteur imagine un grand inquisiteur espagnol confronté à Jésus... Un texte qui montre à quel point les hommes sont capables de tordre le cou aux principes mêmes de la religion chrétienne : ce que font précisément toutes les sectes d'origine chrétienne.

– Et pour conclure, comment ne pas mentionner la célèbre fable de Jean de La Fontaine : *Le*

corbeau et le renard. Cette poésie imagée, que tous les écoliers français ont appris par coeur, met en effet en garde contre les beaux-parleurs qui font des compliments pour séduire... et détrousser leurs proies :

Le Renard s'en saisit, et dit : « Mon bon Monsieur,
Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute :
Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »

ANNEXE 1 : Critiques laïques et religieuses sur les sectes : des approches complémentaires, et non des conflits insolubles¹

Par Michael D. Langone, Ph.D.²

(Traduit de l'anglais par Xavier Léger)

Résumé

En 1993, Introvigne suggérait que des conflits insolubles allaient opposer les organisations laïques aux organisations religieuses préoccupées par le problème des sectes et des nouveaux mouvements religieux (NMR). Il proposait alors un système de classification à travers lequel il décrivait les critiques laïques comme des personnes opposées au christianisme orthodoxe, incapables de critiquer certains groupes hérétiques qui perturbent le christianisme orthodoxe (comme les mormons, par exemple), indifférents au problème de la vérité en théologie, et attachés à une conception du « lavage de cerveau » analogue à la représentation du « démon » de certains opposants de sectes fondamentalistes. Bien que reconnaissant certains mérites à la critique d'Introvigne, cet article soutient que son système de classification est erroné, que sa conception de la théorie du « lavage de cerveau » – dont il se sert comme d'un épouvantail – est pleine de préjugés, que les critiques laïques aussi bien que les critiques religieux reconnaissent que leurs différents systèmes de pensée produisent parfois des conclusions différentes, et que les membres d'organisations laïques, qui sont sensibles aux besoins spirituels des anciens adeptes, reflètent la diversité des principales religions aux Etats-Unis (et non une idéologie laïciste monolithique, comme Introvigne essaye de le faire croire). Certains problèmes liés à la théorie du « lavage de cerveau » sont discutés, et quelques suggestions sont faites afin de renforcer le dialogue entre les organismes religieux et laïques qui font de la prévention contre les sectes dans les milieux de l'éducation.

Dans le numéro d'octobre 1993 d'*Update and Dialog*, Massimo Introvigne présentait un article intéressant intitulé « Etranges partenaires ou futurs ennemis ? ». Bien que le thème fondamental d'Introvigne soit correct – à savoir, qu'il existe des zones de conflit entre et parmi les critiques, laïques et religieux, de sectes – son analyse, utile à certains égards, est gravement erronée. Il reproduit les mêmes erreurs que certains auteurs ont fait récemment dans d'autres revues chrétiennes (Alnor & Enroth, 1992; Passantino & Passantino, 1994). Dans cet article, je vais d'abord faire un examen critique de la thèse d'Introvigne. Ensuite, je vais proposer un cadre théorique qui, je crois, peut contribuer à établir un dialogue respectueux entre les différents observateurs de cette problématique.

1 Cet article a été publié en anglais dans le *Cultic Studies Journal*, 1995, Volume 12, N° 2, pages 166-186. Il est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.prem-rawat-bio.org/academic/langone.html>

2 Michael D. Langone, Ph.D., est directeur exécutif de l'AFF (rebaptisée ICOSA en 2004) et rédacteur en chef du *Cultic Studies Journal*, ainsi que de *Recovery from Cults: Help for Victims of Psychological and Spiritual Abuse* (Norton).

Problèmes de définition

Tout d'abord, permettez-moi d'évoquer les problèmes de terminologie qui induisent très souvent en erreur ceux qui essaient de comprendre les différents points de vue sur cette problématique. Des opposants religieux et de nombreux étudiants laïques qui étudient sur ce domaine (et plus particulièrement, les confrères sociologues de Massimo Introvigne) utilisent l'expression « Nouveaux Mouvements Religieux » (NMR) pour désigner leur objet d'étude. Les sociologues, cependant, ont tendance à appliquer une valeur neutre, voire purement et simplement défensive, à l'égard des NMR, qu'ils décrivent souvent comme d'innocents groupes déviants persécutés par une majorité intolérante. De nombreux critiques américains, à commencer par moi-même, utilisent le terme de « secte » (*cult*) pour qualifier certains groupes – qu'il s'agisse de groupes religieux, psychothérapeutiques, politiques ou commerciaux – dont on pense qu'ils sont extrêmement manipulateurs et abusifs. Etant donné que nos inquiétudes ne se portent pas uniquement sur des groupes religieux, nous trouvons que l'expression « Nouveaux Mouvements Religieux » est trop restrictive. D'autre part, la plupart de mes collègues font une distinction entre les expressions NMR et secte (*cult*), en attribuant l'utilisation de techniques manipulatoires abusives seulement aux sectes, et en considérant les NMR comme inoffensifs d'un point de vue psychologique, même si ceux-ci ont une doctrine qui n'est pas orthodoxe.

Les organisations européennes qui s'intéressent également aux manipulations contraires à l'éthique (notamment l'Asesoramiento para Informacion sobre las Sectas [AIS]; l'Association pour la Défense de la Famille et l'Individu [ADFI]; le Centre Contre les Manipulations Mentales [CCMM]; l'Associazione della Ricerca e informazione sulle Sette [ARIS]) ont tendance à utiliser des expressions associées avec le mot « secte » (*setta*, *secte*, *secta*), qui, en anglais désigne un groupe qui a rompu d'une religion dominante. (A mon avis, il faut traduire les termes *setta*, *secta*, et *secte* par *cult*, en anglais, plutôt que par *sect*, car ce dernier mot n'a pas la même connotation négative que celui de *cult*). D'une façon générale, ces organismes européens, pour autant que je sache, ne font pas de distinctions entre les sectes bénignes et les sectes destructrices, même si cette distinction apparaît quand même dans leurs écrits. Ainsi, malgré certaines tentatives aux Etats-Unis pour marquer la différence entre secte (*cult*) et Nouveau Mouvement Religieux, les termes préférés (que ce soit « *cult* », « secte » ou « Nouveau Mouvement Religieux ») sont souvent employés d'une façon qui produit implicitement des amalgames entre une grande variété de groupes, ce qui apporte ainsi une certaine crédibilité aux allégations des sociologues selon lesquelles les NMR (je dirais personnellement « certains NMR ») seraient injustement persécutés par une majorité de gens soupçonneux.

Ce problème n'est pas facile à résoudre, car, en pratique, il est impossible d'étudier en profondeur et de façon fiable les milliers de nouveaux mouvements religieux et de sectes religieuses (pour ne pas mentionner les autres groupes qui présentent différents degrés de déviations sectaires) pour les classer de manière fiable, si le système de classification nécessite une analyse de tout sauf des choses superficielles (par exemple, les sectes orientales vs les sectes basées sur la Bible). Des organisations comme le *Dialog Center*, qui étudient les NMR selon des critères théologiques, ont un avantage sur les organismes laïques, comme l'*American Family Foundation* (AFF). La critique religieuse peut seulement analyser les écrits théologiques des NMR un à la fois, selon des critères de critique théologique. Bien qu'ayant des critères de définition, la critique laïque porte son attention sur les comportements et c'est pourquoi elle se confronte à la question de la qualité et de la quantité des éléments de preuves comportementales utilisés pour établir la classification. Dans les preuves de moindre qualité on peut trouver certaines politiques déclarées (par exemple, le fait que le chef du

groupe exige une obéissance absolue de la part de ses adeptes) ainsi que des témoignages informels d'anciens membres ou de membres de la famille. Parfois une grande quantité de preuves de moindre qualité peut être convaincant (par exemple, 90% des anciens membres de petits groupes indépendants affirment que le chef abusait sexuellement des femmes du groupe).

Les preuves de moyenne qualité incluent les observations des professionnels (par exemple des psychologues qui travaillent avec d'anciens adeptes ; des sociologues qui réalisent des études d'observation en immersion). Les problèmes majeurs avec de telles observations scientifiques sont (1) que différents cadres théoriques conduiront les observateurs à des conclusions différentes, et (2) que les observateurs peuvent ne voir qu'un petit échantillon sélectionné d'une population plus importante d'adeptes (par exemple, les sujets de l'étude désignés par le chef du groupe ; d'anciens membres qui cherchent de l'aide auprès de professionnels). Une large quantité de preuves convergentes (par exemple les observations cliniques combinées des participants à un programme de rétablissement post secte [Langone, 1993]) augmente la crédibilité des conclusions des observateurs, mais si l'échantillon est biaisé, les conclusions risquent de ne pas être applicables à d'autres membres, voire à la majorité des membres de sectes / NMR.

Les preuves de haute qualité incluent des études scientifiques formelles qui répondent aux exigences méthodologiques des sciences sociales et comportementales. Malheureusement, de telles preuves sont extrêmement rares, en partie parce que peu d'études peuvent concrètement suivre des critères méthodologiques aussi rigoureux, mais aussi parce que de telles études exigent des ressources considérables.

Ainsi, ceux d'entre nous qui portent leur attention sur le comportement plutôt que sur la théologie – c'est-à-dire sur la pratique plutôt que sur la croyance – doivent parfois fonder des conclusions et leurs actions au cas par cas sur des preuves qui sont loin d'être optimales. Les professionnels de la santé mentale sont peut-être plus à l'aise avec ce genre de choses que ne le sont les universitaires, parce qu'ils travaillent dans un monde où des décisions doivent être prises sur la base d'éléments de preuve parfois ténus (comme par exemple dans les cas d'intervention sur des crises psychiatriques). Certains universitaires peuvent juger arrogantes ou stupides les conclusions des professionnels de la santé mentale et leurs prises de décisions (certes, le ton sarcastique de la plupart des remarques d'Introigne indique que son niveau de respect à l'égard des positions que nous défendons, avec un certain nombre de collègues, est aussi bas – et interfère sur – sa compréhension de notre position.) Le fait que le grand public et les médias aient tendance à se ranger du côté des professionnels de la santé mentale a pu augmenter encore la colère des universitaires, en particulier les sociologues, qui, ironiquement, semblent beaucoup apprécier les explications de type conflictuelles pour analyser les comportements des autres personnes, mais n'apprécient pas ce type d'explication pour leur comportement. Malheureusement, l'arrogance et l'animosité qui entachent trop souvent ce champ d'étude sont aux antipodes de ce que la contingence et l'incertitude de cette matière exige, à savoir de l'humilité et du respect. J'espère que cet article pourra aider au moins un petit nombre d'entre nous à avancer dans la bonne direction.

L'argument d'Introigne

Introigne propose de répartir les personnes engagées dans la lutte contre les sectes dans un système de classification en quatre catégories. Les critiques laïques (ou ce qu'il appelle « l'approche anti-

sectes ») doivent être considérés : soit comme « rationalistes » et préoccupés par les exigences frauduleuses des groupes sectaires, soit comme « post-rationalistes », pour qui le succès des « sectes » s'expliquerait principalement par l'utilisation exclusive du lavage de cerveau (p.15). Les critiques religieux (qualifiés d'« approche contre-sectes » par Introvigne) peuvent également être divisés en rationalistes et post-rationalistes.

Des instituts comme le *Dialog Center* ou le *Christian Research Institute* sont représentatifs des « critiques religieux rationalistes ». Ces deux instituts travaillent sur la critique théologique des groupes sectaires. Les critiques contre-sectaires post-rationalistes « prêtent aux chefs des "sectes" des pouvoirs et des capacités presque surhumains... Ils prétendent même que ces chefs sont en contact avec Satan et avec l'occultisme. »

En reprenant, à titre d'exemple, le cas de Sai Baba, utilisé par Introvigne, on pourrait ainsi dire que :

- les rationalistes anti-sectaires essaient d'exposer la nature frauduleuse de ses miracles ;
- les post-rationalistes anti-sectaires portent leur attention sur les techniques de manipulation utilisées par Sai Baba pour contrôler et exploiter ses disciples ;
- les rationalistes contre-sectaires offrent une critique chrétienne orthodoxe de la théologie de Sai Baba ;
- les post-rationalistes contre-sectaires reconnaissent les « miracles » de Sai Baba, mais les attribuent à des pouvoirs démoniaques.

Cette typologie, d'après Introvigne, permettrait d'expliquer ce qu'il croit être l'origine du conflit entre les différents points de vue religieux et laïques sur le sectarisme :

1. Les critiques laïques, ou mouvements anti-sectes, « conformément à leur méthodologie qui consiste à regarder les pratiques et non les croyances, ne se soucient pas de l'orthodoxie ou du christianisme », en particulier lorsque « la pression religieuse exercée par un groupe sur ses membres est trop forte » (p. 16).
2. Des groupes comme les mormons, les francs-maçons, et même les catholiques romains seront souvent considérés comme des sectes par certaines critiques religieuses, alors que les critiques laïques considèreront que ces grands groupes sont relativement peu manipulateurs.
3. L'insistance des critiques laïques sur « la pratique et non les croyances » conduit certains critiques religieux à conclure que les critiques laïques esquivent la question de la vérité et ne se soucient pas des opinions religieuses que les gens adoptent après avoir quitté une secte.
4. Les critiques « rationalistes » – qu'ils soient laïques ou religieux – n'apprécient pas la propension des critiques « post-rationalistes » à utiliser le « lavage de cerveau » ou les « démons » pour expliquer le fonctionnement des sectes.

Introvigne achève son article en proposant « une issue possible à cette antinomie »... Mais j'avoue que je trouve ses suggestions assez confuses. Il semble indiquer qu'un dialogue respectueux serait possible si les universitaires théologiens et laïques arrivaient à distinguer la vérité théologique de la vérité factuelle, au sujet des pratiques et des croyances. Bien qu'ils puissent, au mieux, être d'accord qu'il ne sont pas d'accord sur le premier type de vérité, ils peuvent, s'ils sont personnellement engagés envers la rationalité et la justice, parvenir à un consensus sur une vérité factuelle. En ce qui me

concerne, je rejoins le commentaire que Leslie Newbegin faisait à Introvigne, dans un post-scriptum : elle disait en effet que « le concept d'une "science de la religion" qui soit neutre d'un point de vue théologique est une illusion. »

Critique de la typologie d'Introvigne

Heureusement, la typologie d'Introvigne n'est pas complètement fallacieuse. Celle-ci permet de mettre en lumière les différentes approches des opposants laïques et religieux, bien que son système de classification nécessite quelques corrections pour cadrer avec la réalité. Il a partiellement raison quand il divise les opposants aux sectes en quatre grandes catégories, parmi lesquelles deux sont religieux et deux utilisent des cadres théoriques laïques à l'égard des sectes. J'utilise cette dernière phrase délibérément parce que de nombreux critiques qui utilisent des cadres théoriques laïques à l'égard des sectes ne sont pas des défenseurs de la laïcité (comme par exemple les chrétiens évangéliques et les juifs conservateurs associés à l'AFF).

Ainsi, la division des critiques en laïcs et religieux (je crois personnellement que la distinction d'Introvigne entre anti-sectaire et contre-sectaire est une simplification excessive et subtilement péjorative) se réfère non pas aux convictions personnelles des critiques, mais aux schémas de pensée conceptuels à partir desquels ils ont choisi d'opérer en matière de sectes. Les critiques religieux utilisent les cadres théoriques théologiques pour évaluer les sectes, alors que les critiques laïques – même si à titre personnel, ce sont des chrétiens dévots et orthodoxes – opèrent à l'intérieur du cadre théorique de la culture dominante laïque. Pour être plus précis, il y a des différences entre ces deux approches, dont je parlerai plus tard. Mais finissons d'abord cette critique de la typologie d'Introvigne.

Les deux catégories qu'Introvigne qualifie de « rationalistes » et de « post-rationalistes » devraient plutôt être qualifiées de « focalisées sur le contenu » et « focalisées sur le processus » :

Les critiques focalisées sur le contenu examineront la validité (la valeur de vérité) des croyances et des doctrines de la secte (par exemple, Jésus a étudié le Yoga dans l'Himalaya) et leurs résultats (par exemple, aider les adeptes à développer leurs pouvoirs psychiques).

Les critiques religieuses focalisées sur le contenu s'intéresseront à la façon par laquelle les croyances théologiques de la secte peuvent se confronter à la preuve objective et aux systèmes de croyances des observateurs.

Les critiques laïques focalisées sur le contenu tendront à s'intéresser plutôt aux croyances qui se prêtent à des tests empiriques (par exemple, démontrer que les soi-disant « miracles » de Sai Baba ne sont que des trucs de magicien ; ou mettre « l'effet Maharishi », qui prétend qu'un grand nombre de méditants de Siddha va apporter la paix et l'harmonie dans leur région, à l'épreuve d'un test scientifique).

Les critiques focalisées sur le processus essayeront d'expliquer comment les sectes apportent des changements dans leurs membres.

Les critiques laïques focalisées sur le processus tendront à s'intéresser aux explications qui mettent l'accent sur les techniques d'influence psychologique, dont les cas les plus extrêmes ont été qualifiés de réforme de la pensée, de persuasion coercitive, de contrôle de l'esprit, ou d'autres expressions, y compris celle de « lavage de cerveau » - une expression que la plupart des professionnels et des universitaires préfèrent laisser aux journalistes et aux réalisateurs de films.

Les critiques religieuses focalisées sur le processus auront tendance à attribuer les changements chez les adeptes à l'influence d'entités spirituelles (par exemple Satan, ou d'autres démons).

Cette typologie n'est utile que si l'on considère que ces catégories reflètent une emphase ou un point d'attention, plutôt qu'un cadre théorique inflexible et exclusif, ce qui semble être l'une des erreurs d'Introigne. Par exemple, certaines personnes associées à l'AFF, qui mettent l'accent sur une critique laïque et focalisée sur les processus, n'excluent pas nécessairement les critiques faites par ceux qui se situent dans d'autres cases de la classification d'Introigne (bien sûr, des chevauchements se produisent également dans d'autres sens). La plupart de mes collègues, par exemple, sont abonnés au *Skeptical Inquirer* (publié par le CSICOP : *Committee for the Scientific Investigation of Claims of the Paranormal* - Comité pour l'Investigation des revendications du paranormal) et participent même aux congrès annuel du CSICOP. Or, l'un des derniers congrès du CSICOP s'est intéressé à la psychologie de la croyance : c'est-à-dire, au processus par lequel on parvient à certaines croyances. Autre exemple : Les exfiltrateurs de sectes (*exit counselors*) s'appuient régulièrement sur les critiques théologiques de sectes fournies par des critiques religieux focalisés sur le contenu, tel que le *Christian Research Institute* (CRI). Certains critiques religieux, comme Aagaard, n'hésitent pas montrer qu'ils croient au phénomène du contrôle de l'esprit (Eckstein, 1993). Même l'approche religieuse focalisée sur le processus (qui interprète tout sous l'angle du combat spirituel), qui est probablement la classification d'Introigne la plus exclusive, a tendance à aller vers d'autres classifications, et vice versa. Par exemple, un psychologue chrétien qui souscrit à la théorie du contrôle de l'esprit (Ash, 1985) croit également que certains cas ne peuvent pas être compris ou traités correctement sans faire appel à l'existence d'entités démoniaques (communication personnelle). L'image n'est pas aussi claire que ne l'indique Introigne.

Mon but n'est pas ici de plaider en faveur de la supériorité d'un point de vue sur un autre, ou de plaider pour une bouillie de non-pensée qui considérerait que tout se vaut. J'essaie simplement de montrer qu'une application grossière de la classification d'Introigne conduit à construire ou à exagérer les différences, ainsi qu'à sous-estimer les similitudes. Prenons l'exemple de l'Opus Dei. En effet, Introigne critique « la plupart des mouvements anti-sectes » parce qu'ils incluent l'Opus Dei dans leur liste de sectes (au fait, à quelle liste Introigne se réfère-t-il?), alors que « ce groupe a été approuvé par l'Eglise catholique romaine ». Une approche entièrement focalisée sur le contenu (en particulier une approche catholique romaine) qui s'intéresserait à l'Opus Dei pourrait très bien conclure que sa théologie et ses pratiques officielles sont orthodoxes et non sectaires. Mais quand une telle approche focalisée sur le contenu ignore le point de vue de ceux qui s'intéressent au processus, des angles morts peuvent apparaître. C'est le point soulevé par Ronald Enroth's dans son livre *Les Eglises qui abusent* (1992) : le fait de préconiser à un groupe une théologie orthodoxe ne l'immunise pas contre l'hypocrisie et l'incohérence. Il faut être attentif aux comportements autant qu'à la théologie afin de pouvoir apprécier l'essence d'une secte. Pour autant que je sache, les critiques sur l'Opus Dei sont relatives à des comportements qui sont incohérents avec la politique officielle et avec l'orthodoxie chrétienne. Les êtres humains – même ceux qui se trouvent dans des ordres religieux – pèchent, et parfois leurs péchés consistent à abuser d'autres êtres humains en manipulant leurs intelligences et leurs émotions, et en exploitant leurs besoins. Et il est possible que des psychologues aient des choses utiles à dire – même à des chrétiens orthodoxes – sur la manière par laquelle des gens peuvent être manipulés et exploités.

C'est pourquoi, la bonne question n'est pas celle qu'Introigne pose en sous-titre, qui est rhétorique : « Est-ce que la division entre les mouvements laïques anti-sectes et les mouvements religieux contre-

sectes est condamnée à produire des oppositions déclarées » ? La bonne question serait plutôt : « Comment des perspectives religieuses et laïques sur les sectes peuvent-elles se compléter et s'enrichir mutuellement ? » Avant de tenter de répondre à cette question, j'aimerais d'abord examiner les points de conflit dont Introvigne croit (même si, d'après le ton de son article, je serais tenté de dire plutôt « espère » que « croit ») qu'ils vont saper le nombre croissant d'interactions positives entre les critiques laïques et religieux. Ces points de conflits sont réels (même si je pense que l'analyse d'Introvigne est fallacieuse), mais ils n'empêchent pas – et ne doivent pas empêcher – la coopération et les désaccords respectueux.

Possibles points de conflit entre les critiques laïques et religieuses

Introvigne a raison de dire qu'il y a des points de profond désaccord entre les critiques laïques et les critiques religieuses. Cependant, il surestime l'ampleur et l'insolubilité de ces conflits. Introvigne indique que le conflit s'est développé à l'égard des critiques laïques du christianisme, les attitudes laïques à l'égard de certains groupes non-chrétiens, comme les mormons, l'indifférence supposée des défenseurs de la laïcité à l'égard des opinions religieuses post-sectaires et les implications supposées de la théorie du « lavage de cerveau ».

Critique laïque du christianisme

Comme nous le disions précédemment, Introvigne prétend que l'accent que l'on met actuellement sur les approches laïques risque de conduire à une critique du christianisme, en particulier lorsque « la pression religieuse exercée par un groupe sur ses membres est trop forte. » La dernière partie de cette affirmation est vraie. Mais c'est également vrai pour les chrétiens (y compris, je l'espère, pour Introvigne) qui sont préoccupés par les communautés abusives. Le Vatican est explicite quand il condamne l'utilisation de pressions émotionnelles dans la conversion :

« Mais, dans la propagation de la foi et l'introduction des pratiques religieuses, on doit toujours s'abstenir de toute forme d'agissements ayant un relent de coercition, de persuasion malhonnête ou peu loyale, surtout s'il s'agit de gens sans culture ou sans ressources. Une telle manière d'agir doit être regardée comme un abus de son propre droit et une atteinte au droit des autres. » (Extrait de *Dignitatis humanae*, déclaration du Concile Vatican II sur la liberté religieuse, 1985, p. 274)

Par conséquent, il n'y a rien de menaçant pour le christianisme dans les critiques laïques sur les groupes chrétiens abusifs et coercitifs. Au contraire, de telles critiques peuvent aider les bons chrétiens à garder leur maison en ordre. Après avoir compris cet aspect du problème, une équipe d'évangélistes a coopéré au développement d'un code d'éthique pour les évangélistes chrétiens, qui a été publié dans ce journal : « *Cults, Evangelicals, and the Ethics of Social Influence* » (les sectes, les évangéliques et l'éthique de l'influence sociale) – Numéro spécial du *Cultic Studies Journal*, [2]2, 1985).

Néanmoins, il y a des sources de conflit entre les défenseurs de la laïcité et les chrétiens. Les défenseurs de la laïcité, tels que les membres du CODESH (*Council on Democratic and Secular Humanism* : Conseil sur l'humanisme démocratique et laïque) par exemple, rejettent catégoriquement le christianisme orthodoxe et tous les systèmes de croyances qui posent l'existence d'un royaume surnaturel. Certaines personnes au sein de l'AFF / CAN (*Cult Awareness Network*) sont également hostiles au christianisme, ou aux religions en général. Mais la majorité sont un simple échantillon de la

population américaine et se rendent probablement tous les dimanches à l'église. (Une enquête *Gallup* - « Est-ce que les gens assistent vraiment aux offices religieux ? » - de mai 1994 indique qu'environ 40% des Américains vont à l'église chaque semaine.) En effet, afin de tester l'allégation d'Introvigne sur le fait que « la plupart des anti-sectaires sont justement des humanistes laïques » (p. 17), j'ai récolté les affiliations religieuses – quand je les connaissais – des membres du conseil consultatifs de l'AFF. J'ai classé ensuite ces personnes en fonction de leur comportements ou de leurs préférences religieuses avouées. Si je savais qu'un tel était juif, catholique ou protestant mais complètement détaché de sa religion, je la classais parmi les « laïcistes ». J'ai ainsi découvert la répartition (informelle et non officielle) suivante, qui, pour les raisons déjà évoquées, minimise probablement l'affiliation religieuse qu'on trouverait avec une véritable enquête professionnelle : 12 catholiques ; 11 protestants évangéliques ; 19 protestants d'autres dénominations ; 24 juifs ; 14 humanistes laïques ; 58 inconnus. En outre, dans une enquête sur le New Age (Dole, Langone & Dubrow-Eichel, 1993) les membres de l'AFF ayant répondu à une question relative à leur affiliation religieuse ont permis d'établir la répartition suivante : suivent la ligne principale (59%) ; n'ont pas de préférence (29%) ; non indiqué (7%) ; et ayant refusé de répondre (5%). Ainsi, en tant que groupe, les gens qualifié « d'anti-sectaires » par Introvigne sont en fait relativement représentatifs de la population américaine (Il faut prendre en compte la forte représentation de l'AFF dans les Etats du Nord-Est, et particulièrement dans l'Etat de New York, ainsi que la forte représentation des spécialistes de la santé mentale : ces deux « domaines » où les populations juives sont particulièrement représentées, augmente ainsi la proportion de juifs dans notre association).

La véritable menace pour le christianisme ne se trouve pas dans le mouvement anti-sectes, mais dans la culture laïque dominante. Un récent exemplaire du *Cultic Studies Journal* (vol. 10, no. 2, 1993) contient une fascinante transcription écrite d'une discussion entre le Dr. Johannes Aagaard du *Dialog Center* et les associés de l'AFF. Aagaard, qui préconise de façon éloquente la nécessité de faire face à la « question de la vérité » dans ce domaine, m'a aidé à voir plus clairement comment la culture laïque américaine – mais on pourrait étendre cela à la culture occidentale – est basée sur des postulats incohérents. L'un des principaux postulats, et des plus destructeurs, c'est que nous ne devons pas nous fatiguer à étudier nos fondements religieux et culturels, comme si les questions théologiques et philosophiques n'avaient aucune importance. La conséquence de ce postulat, c'est une culture « lobotomisée » qui sombre chaque jour un peu plus dans le relativisme. Le christianisme, en particulier le christianisme orthodoxe, dénonce cela, et rejette avec force tout relativisme. La culture laïque répond en demandant à ce que les chrétiens vivent leur religion de façon privée, hors des « places publiques ». Or, cette injonction va directement à l'encontre de l'impératif évangélique du christianisme.

L'ironie de l'histoire, c'est que les critiques laïques ne conduisent pas, même implicitement, au rejet des religions dominantes, mais au contraire à l'affirmation des valeurs de ces religions dominantes et à la reconnaissance que toutes les théologies ne sont pas équivalentes, contrairement à ce qu'affirment les relativistes. Les schémas de pensée laïques dans lequel mes collègues et moi travaillons relève plus d'un dénominateur commun utile permettant à un panel d'Américains de travailler ensemble, que d'une idéologie opposée au christianisme. La grande faiblesse de notre point de vue, c'est qu'il repose sur une « théologie » instable, à savoir le relativisme implicite et incohérent de la culture laïque contemporaine. Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, conscients de cela, mais nous prenons également conscience de nos limites d'être humains. Notre travail, comme la plupart d'entre nous le voit, ne consiste pas à mener la bataille du meilleur paradigme culturel, tels qu'Aagaard l'a décrit. Notre travail

consiste à essayer de mieux comprendre comment les sectes manipulent, exploitent et blessent les gens ; afin d'aider les victimes ; et afin de prévenir les éventuelles futures victimes. Nous nous focalisons sur les pratiques parce que c'est la monnaie courante de la culture laïque dominante, dans laquelle nous avons décidé d'agir. Mais certains d'entre nous reconnaissent qu'il faut bien qu'on s'intéresse aussi à la question des croyances et qu'en fait, la culture toute entière devrait débattre de cette question.

Tôt ou tard, la culture occidentale sécularisée devra résoudre sa crise d'identité. Le niveau d'intégrité de cette identité dépendra en partie de la façon avec laquelle nous communiquons avec ceux qui ne sont pas d'accord avec nous, et de la façon avec laquelle nous arriverons à débattre sur la question des croyances. (Je rêve de voir une grille méthodologique en psychologie [Chambers, 1985; 1987B88] qui permettrait de mesurer la cohérence cognitive et la complexité intégrative [c'est à dire : comment une personne intègre effectivement des idées qui semblent dissonantes] appliquée à la question de l'identité culturelle.) Des critiques religieux, comme le *Dialog Center* et le CRI, mènent la charge (parmi les critiques sectaires) sur ce champ de bataille. La plupart des critiques laïques se battent sur un autre front, plus limité, mais néanmoins essentiel. Et bien que la majorité de ces critiques ne soient peut-être pas conscients ou n'apprécient pas l'importance du débat des croyances sur l'identité culturelle, en ce qui nous concerne, nous en sommes bien conscients. C'est une raison importante qui explique pourquoi nous pouvons travailler en collaboration avec les critiques religieux.

Les critiques religieux avec qui j'ai travaillé n'ont aucun problème à travailler avec des organisations laïques. Introvigne est très méprisant à l'égard de la plupart des catholiques et des protestants évangéliques que j'ai rencontrés, en laissant entendre que ces derniers sont tellement bornés qu'ils risquent d'être contaminés par les humanistes laïques. Pense-t-il également que les activistes religieux *pro-life* doivent éviter les activistes *pro-life* humanistes laïques (car oui : de telles personnes existent) ? Jésus-Christ, quant à lui, ne rechignait pas à l'idée de rencontrer des « étranges partenaires », peut-être parce qu'il avait confiance en ce qu'il était, et n'avait pas peur de se salir les mains. J'ai entendu plusieurs fois le Pape dire : « suivez les Christ ! ». Les chrétiens, donc, ne doivent pas craindre de parler et de travailler avec les défenseurs de la laïcité, en particulier quand ils partagent une juste cause, même si leur perspective sur cette cause sont différentes. Ne serait-ce pas cela l'essence de l'évangélisation ?

Je soupçonne que les chrétiens qui sont les plus perturbés à l'idée de se retrouver de mèche avec des défenseurs de la laïcité et avec ceux qui défendent la théorie du réforme de la pensée sont peut-être ceux dont les comportements sont les plus éloignés de leur théologie chrétienne. Samuel Johnson disait : « le patriotisme est le dernier refuge d'une canaille ». En effet, quand une canaille invoque le patriotisme et se cache derrière un drapeau... c'est pour dissimuler ses méfaits. Il n'est pas impossible que certains chrétiens se cachent derrière la croix afin de cacher des pratiques qui ne sont pas cohérentes avec le christianisme qu'ils professent. Peut-être que ces gens mettent l'accent sur la croix (théologie) et rabaissent les critiques laïques qui s'intéressent aux comportements... parce que leurs analyses comportementales menacent de mettre en lumière leurs propres incohérences et leur hypocrisie. C'est pourquoi, il vaut mieux parler de théologie.

Attitudes à l'égard des non-chrétiens

Introvigne souligne à juste titre que les critiques laïques ont tendance à voir des groupes tels que les

mormons comme des religions dominantes, alors que certains critiques religieux considèrent que ce sont des sectes. C'est vrai, mais ce n'est vraiment pas une grosse affaire, du moment que les critiques laïques et religieux comprennent qu'ils basent leurs jugements sur différents postulats. Un exemple intéressant de ce conflit est arrivé récemment lorsqu'un article paru dans l'édition de mai/juin 1994 du *Wellspring Messenger* (le bulletin du Centre de retraite et de documentation de Wellspring) évoquait la question de la sectes de l'Unitarisme. Ce commentaire a soulevé quelques vagues au sein de l'AFF et du CAN parce que, du point de vue des pratiques, l'Eglise Unitarienne n'a strictement rien de sectaire. Comme Lawrence Pile (1994) l'expliquait pour clarifier le problème : du point de vue de l'orthodoxie chrétienne (la perspective sur les croyances), c'est une secte. Mais du point de vue des pratiques, ce n'en est pas une.

Maintenant, je ne doute pas qu'autour de l'AFF et du CAN gravitent des personnes qui, n'aimant pas être embêtées par des subtilités cognitives, aient pu être encouragées dans leurs préjugés anti-évangéliques par les commentaires du *Wellspring Messenger*. Mais je pense qu'un pourcentage bien plus grand que ce qu'Introigne pourrait croire, avait très bien compris, au moins dans un sens général, que le commentaire en question avait été fait selon le point de vue des croyances, et non selon le point de vue des pratiques, selon les critères de l'AFF et du CAN. Je suis sûr que la grande majorité des dirigeants des deux organisations reconnaît et arrive à vivre avec cette distinction. Les chrétiens avec qui j'ai travaillé sont également tout à fait capables de faire les traductions nécessaires lorsque le mot « secte » est utilisé par untel sous l'angle de vue des pratiques. Je pense qu'Introigne sous-estime complètement les critiques chrétiens et laïques. Les deux sont capables de voir un même phénomène selon différents points de vue.

Ainsi, j'en arrive à la conclusion que le fait que les critiques chrétiens soient enclins à qualifier de sectes tel ou tel groupe, alors que les critiques laïques ne partagent pas forcément ces qualifications, n'interférera pas beaucoup sur les capacités personnelles de chacun à considérer les deux différentes perspectives, et à apprendre les uns des autres.

Les « anti-sectaires » ne sont pas préoccupés par les opinions religieuses post-secte

En s'appuyant fortement sur un article complètement erroné d'Alnor et Enroth (1992) (voir Langone & Martin, 1993 pour une réponse à Alnor & Enroth), Introigne affirme que la tendance des exfiltrés de sectes (*exit counselors*) laïques à ne pas essayer de convertir leurs clients au christianisme orthodoxe rend leur travail inacceptable aux yeux des chrétiens orthodoxes (les exfiltrés de sectes travaillent avec les membres de sectes sur la base du volontariat, contrairement aux déprogrammeurs, qui commencent par isoler les adeptes avec lesquels ils travaillent). C'est absolument faux. La question de savoir si un exfiltré de sectes doit, ou non, être lui-même converti à de nouveaux systèmes de croyances ne se pose pas entre laïcs et chrétiens. Des laïcs, par exemple, pourraient très bien vouloir essayer de convertir leurs clients à la pensée humaniste (bien qu'en fait, je ne connaisse personnellement aucun exfiltré de ce type). La plupart des exfiltrés de secte que je connais dans le réseau de l'AFF et du CAN sont des chrétiens engagés. Mes co-auteurs, dans un chapitre sur l'exfiltration de secte (Clark, Giambalvo, Garvey & Langone, 1993) sont tous des chrétiens pratiquants. David Clark est presbytérien évangélique alors que Giambalvo et Garvey sont tous les deux catholiques. Garvey se qualifie même de thomiste. Ils expliqueraient volontiers à leurs frères chrétiens qu'il n'est pas éthique de pousser un adepte venant de sortir de sa secte dans une église chrétienne, juste après son exfiltration.

L'exfiltration, qui prend en général quelques jours, est une relation limitée et contractuelle, qui n'est que la première étape dans la vie post-secte d'une personne. Se réorienter spirituellement est une longue tâche qui, de l'avis de la plupart des exfiltrés, doit avoir lieu après l'intervention et avec l'aide de quelqu'un qui a une bonne formation pastorale. Le fait que les exfiltrés ne « vendent » pas le christianisme à leurs clients ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent pas à leur vie spirituelle ou qu'ils ne traitent pas de questions spirituelles au cours de leur intervention. L'objectif, certes limité, de l'exfiltration est d'aider les clients à faire une réévaluation éclairée de leur engagement dans leur secte, mais pas de les réorienter d'un point de vue spirituel. Ce débat fait écho à certaines questions qui avaient été discutées dans le numéro spécial du *Cultic Studies Journal* que nous avons déjà mentionné, à savoir : quelles sont les limites éthiques de l'évangélisation ?

Les problèmes avec la théorie du « lavage de cerveau »

Introvigne donne une image complètement erronée ce qu'il appelle la théorie du lavage de cerveau. Il utilise à dessein cette expression-là, que les médias sensationnalistes affectionnent, de façon à installer lui-même un épouvantail pour ensuite l'abattre avec ses sarcasmes. Il affirme que « pour la contrepartie laïque du mouvement anti-sectes, les adeptes d'une secte ont le pouvoir surhumain de "laver le cerveau" de leurs victimes ; mais, comme cela a déjà été noté, selon certaines théories anti-sectes, le lavage de cerveau apparaît comme quelque chose de magique, la version moderne du "mauvais oeil" » (p.7). Dans cette affirmation, il s'appuie sur un essai de sociologie spéculative qui lui-même a une représentation erronée des théories dont les appellations correctes sont « réforme de la pensée » ou « contrôle de l'esprit ». Il ne produit pas la moindre citation de quelques-unes des sources professionnelles qui défendent la théorie de la réforme de la pensée. Au lieu de cela, Introvigne cite, un peu plus loin, des phrases qu'il a sélectionnées dans un dépliant éducatif italien :

Ces techniques sont généralement décrites comme si elles étaient presque magiques : « Elles peuvent marcher sur tout le monde, même sur ceux qui pensent être immunisés contre ce genre de choses » (p. 13). « Très peu de gens », et sans doute personne, rejoignent une « secte » volontairement » ; « Normalement, quand on entre dans une secte, cela veut seulement dire que l'opération de contrôle de l'esprit a réussi » (p.14). De façon à contrer ces "opérations de contrôle de l'esprit", la plupart (voire peut-être la totalité) des mouvements anti-sectes post-rationalistes seraient heureux de disposer des services d'un déprogrammeur, avec qui ils pourraient collaborer » (p.15).

Malheureusement, je n'ai pas en ma possession ce dépliant réalisé par l'ARIS, si bien que je ne peux pas vérifier si Introvigne a sorti ces phrases de leurs contextes. Cependant, je pense que c'est le cas. D'abord, à cause du ton sarcastique qu'il utilise quand il dit que les mouvements anti-sectes seraient « heureux de disposer des services d'un déprogrammeur avec qui ils pourraient collaborer » : cela reflète le vieux préjugé qui alimente encore et encore les attaques *ad hominem* des défenseurs de sectes à notre égard. Et ensuite, parce que des citations similaires à celles-ci, que j'ai lu dans des documents réalisés par d'autres critiques de sectes, ne signifient pas ce qu'Introvigne semble suggérer ici : à savoir cet espèce d'épouvantail qu'Introvigne met en scène en affirmant que le lavage de cerveau serait une force sinistre, irrésistible, « magique », capable de transformer en un instant des adultes intelligents et volontaires en des robots souriant, prêts à se jeter du haut de la falaise si leur chef le leur demandait.

L'affirmation : « Les techniques de réforme de la pensée peuvent marcher sur tout le monde, même sur ceux qui pensent être immunisés contre ce genre de choses » est une affirmation vraie. Mais elle est

aussi vraie que l'affirmation suivante : « Les techniques utilisées par les annonceurs, les vendeurs, les professionnels en relations publiques marchent sur tout le monde, même sur ceux qui pensent être immunisés. » Cette seconde affirmation n'implique pas que les professionnels en relations publiques croient en la magie ou possèdent des pouvoirs extraordinaires sur l'esprit humain. Pas plus que la première affirmation, qu'on utilise souvent dans un contexte éducatif pour contrer une idée fausse très répandue: « Moi, je n'entrerai jamais dans une secte ; seuls les fous entrent dans les sectes ! » L'affirmation signifie également qu'aucune catégorie de personne (par exemple, les gens de bonne famille) n'est à l'abri de la séduction des sectes. Mais attention : cela ne veut pas dire que n'importe qui peut être séduit à n'importe quel moment.

Savoir si on entre "volontairement" ou non dans une secte est un problème plus subtil car cette question peut être interprétée philosophiquement (Comment interpréter cette liberté ?). Dans le contexte de dépliants éducatifs, cependant, l'adjectif « volontaire » signifie ce que le sens commun lui donne généralement : à savoir un choix éclairé, non biaisé par des manipulations. Si un vendeur enjôleur persuade une vieille femme de 90 ans, solitaire et veuve, d'acheter un aspirateur dont elle n'a pas besoin et qu'elle ne peut même pas déplacer, le bon sens veut qu'on mette en doute le caractère « volontaire » du choix de cette dame âgée, même si des philosophes pourraient peut-être débattre sur cette question pendant un millier d'années. (Notons que des lois édictées il y a plusieurs siècles contre « les influences indues » rejoignent ici le bon sens). Assez souvent, les organismes qui font de la prévention contre les sectes insistent sur cette notion (« volontairement ») afin, premièrement, de contrer l'idée largement répandue selon laquelle le fait d'entrer dans une secte serait le signe d'une déficience mentale ou morale, et deuxièmement, la tendance des anciens membres de sectes à s'accuser eux-mêmes au point de perdre de vue qu'ils ont d'abord été induits en erreur par d'affreux manipulateurs.

Le problème avec la théorie de la réforme de la pensée sur les techniques qu'utilisent les sectes pour changer les gens n'est pas que celle-ci serait « magique » ou « post-rationnelle » (quel que soit le sens que ce terme est censé signifier), comme l'affirme Introvigne à tort. Le problème, c'est que cette explication est rarement suffisante. Les partisans de la théorie de la réforme de la pensée, qui ont vu trop souvent des croyances utilisées pour manipuler les gens, ont tendance à écarter le fait que les gens changent parfois de croyances suite à un processus de pensée simple, dénué de manipulation... c'est-à-dire une simple délibération. Il ne fait aucun doute qu'un telle délibération joue un rôle majeur dans les conversions vers des groupes non-manipulateurs, que ceux-ci soient importants ou pas. Dans les groupes manipulateurs, cependant, la délibération, même si elle se produit certainement, se produit souvent dans un contexte qui rend son caractère volontaire spécieux. Cela est dû au fait que la délibération, dans ce cas, est le fruit de corollaires déduits de postulats que la personne a assumés par le jeu des manipulations dont elle a été victime, et non à cause d'une délibération rationnelle. Par exemple, si à travers la manipulation on en vient à accepter le principe fondamental qu'« on doit détruire l'esprit pour trouver Dieu, » alors cette personne peut s'engager « volontairement » dans un programme de méditations de plus en plus exigeant (en déboursant des sommes d'argent de plus en plus importantes pour ce programme) et se retrouver à méditer huit heures par jour, et à souffrir toutes sortes d'effets secondaires (selon toutes les probabilités, les mini-manipulations ont lieu à travers le programme de méditation). Aux yeux d'un observateur superficiel, la personne choisit « volontairement » ce type de comportement destructeur. L'observateur averti, quant à lui, reconnaîtra probablement que ce comportement révèle une fraude psychologique, un ensemble de comportements « volontaires » basé sur des prémisses qui ont été acceptées à travers un processus de manipulation et

qui servent les intérêts du manipulateur, plutôt que la personne manipulée.

Tout comme les victimes de fraudes financières s'engagent « volontairement » dans un ensemble de comportements qui les conduisent au bout du compte à des préjudices financiers, les victimes d'une fraude psychologique peuvent donner l'impression de s'engager « volontairement » dans un ensemble de comportements qui les mène en fait à un préjudice psychologique. La loi reconnaît depuis longtemps que quelqu'un à qui on a fait croire de faux postulats financiers (par exemple qu'en investissant dans tel ou tel crédit immobilier, il aurait de très bons retours sur investissement, alors qu'en fait il s'agit d'un crédit bidon) peut exiger des réparations de la part du manipulateur pour les conséquences néfastes apparues à la suite de sa décision « volontaire », du moins en apparence. La reconnaissance juridique d'une fraude équivalente basée sur des postulats psychologiques faux et induits ainsi que ses terribles effets psychologiques, n'est pas aussi bien établie, même s'il existe une jurisprudence pertinente en la matière (Cf. *American Bar Association Commission on Mental and Physical Disability Law*, 1995).

A l'autre extrême, certains critiques laïques peuvent minimiser le rôle de la délibération à force de se focaliser uniquement sur les manipulations qui ont induit les personnes, dès le départ, à accepter des postulats essentiels. C'est pourquoi, pour bien comprendre les expériences des adeptes, les partisans de la réforme de la pensée doivent reconnaître que les adeptes font certains choix qui ne sont pas manipulés et d'autres choix qui sont biaisés par des manipulations. Les critiques laïques qui essaient de cartographier, chez les adeptes, la chaîne de délibérations et de postulats induits et destructeurs, pourront tirer bénéfice des analyses élaborées par les critiques focalisées sur la religion qui mettent l'accent sur la délibération, c'est-à-dire, ce que la personne pense au sujet du groupe. Mais on ne peut comprendre l'ensemble du problème sans avoir également examiné ce que fait le groupe à la personne.

C'est ainsi qu'à force de simplifications extrêmes, on peut élaborer parfois des scénarios burlesques : Un membre de l'Eglise de l'Unification affirmera : « J'ai rejoint ce groupe parce que le Principe Divin a du sens pour moi, et cela m'aide à comprendre comment mener une vie heureuse. » Le sociologue dira alors : « S'il est entré de lui-même dans cette minorité religieuse diabolisée, c'est parce que celle-ci lui a donné un cadre cognitif qu'il perçoit comme utile pour soulager son sentiment de détresse et d'aliénation de la culture dominante. » Le critique laïque focalisé sur le contenu dira : « Les enseignements de l'Eglise de l'Unification sont illogiques à cause de telle, telle et telle raison ; et en plus, le révérend Sun Myung Moon avait fait un certain nombre de prophéties, et aucune ne s'est réalisée. Ne perdez pas votre temps avec cet attrape-nigaud, et développez un peu votre esprit critique. » Le critique religieux focalisé sur le contenu (qui peut être d'accord avec l'analyse logique du critique laïque) dira à son tour : « Vous avez rejoint l'Eglise de l'Unification parce que vous êtes confus et que vous ne comprenez pas les erreurs sur lesquelles sa théologie est basée. Laissez moi vous expliquer la vérité... » Le critique religieux focalisé sur le processus dira : « Vous avez rejoint l'Eglise de l'Unification parce que vous avez succombé aux tentations des démons qui contrôlent ce groupe hérétique. Prions, afin que vous soyez entièrement délivré de leur emprise. » Le partisan de la théorie de la réforme de la pensée dira : « Le fait que vous ayez rejoint l'Eglise de l'Unification n'a rien à avoir avec le Principe Divin. Vous avez rejoint ce groupe parce que vous vous trouviez dans un état psychologique de vulnérabilité lorsque les adeptes de la secte Moon vous ont soumis à un programme systématique d'influence psychologique et sociale. Laissez-moi vous expliquer. Après cela, vous pourrez faire un choix vraiment éclairé. »

La théorie de la réforme de la pensée peut en effet avoir besoin d'un certain temps pour expliquer pourquoi telle personne particulière a rejoint l'Eglise de l'Unification à un moment de sa vie. Mais, telle

qu'elle habituellement formulée, cette explication ne rend pas toujours compte des raisons pour lesquelles cette personne particulière a pu dire « Fichez-moi la paix ! » à un recruteur très expérimenté d'une secte biblique deux jours avant de répondre « Oui ! » à un recruteur sans grand talent de l'Eglise de l'Unification. Les analyses cognitives de la personne sur les enseignements de l'Eglise de l'Unification, bien qu'erronées, peuvent jouer un rôle dans sa « conversion », même si la qualité de cette analyse est faible (J'aimerais, par exemple, qu'il y ait moins de querelles entre les chrétiens. Je pense que l'association de l'Esprit Saint pour l'Unification du christianisme mondial semble être une bonne idée »)

Les mécanismes de réforme de la pensée et de délibération cognitive peuvent énormément varier d'une secte à une autre. Par exemple, je pense que les délibérations cognitives, même si elles sont erronées, peuvent jouer un plus grand rôle dans les « conversions » à quelques groupes orientaux et New Age que les partisans de la théorie de la réforme de la pensée ne l'imaginent. Le problème fondamental, c'est que nous ne possédons pas encore de procédure systématique pour évaluer de façon quantitative le rôle de la réforme de la pensée et d'autres facteurs dans les processus de conversion, bien que certains travaux très prometteurs sur ce sujet sont en cours (Chambers, Langone, Dole, et Grice, 1994). Jusqu'à présent, nous avons été limités à des évaluations cliniques sur des cas particuliers. (Avec ce dernier commentaire, je ne prétends surtout pas dénigrer l'approche clinique : le domaine de la psychologie clinique a entièrement reposé sur cette approche pendant la plus grande partie de son histoire. Je veux simplement dire que même si les partisans de la théorie de la réforme de la pensée ne sont pas les néandertaliens que semble indiquer Introvigne, ils ne savent pas tout sur les conversions en milieu sectaire. Je suis de ceux qui pensent qu'on peut toujours apprendre des choses grâce aux personnes qui ne sont pas d'accord avec nous, comme ces personnes peuvent également apprendre des choses grâce à nous.

Vers une amélioration du dialogue

J'espère que mes commentaires auront aidé le lecteur à y voir plus clair : Pour qu'un dialogue entre les perspectives laïques et religieuses soit productif, il faut comprendre leurs différents centres d'intérêt et leurs différents postulats. C'est pourquoi, je propose les propositions suivantes pour résumer et clarifier mes réflexions sur les conversions et les sectes. Garder ces points à l'esprit permettra d'améliorer le dialogue :

1. Les conversions à des groupes non manipulateurs sont davantage liées aux besoins de la personne qui se convertit, à ses aspirations et à ses évaluations cognitives qu'à ce que le groupe a pu faire pour l'individu. Ces évaluations cognitives, si elles sont erronées (d'un point de vue scientifique ou théologique), peuvent conduire à des conséquences douloureuses pour l'individu.
2. Les conversions à des groupes très manipulateurs et abusifs (indépendamment de l'orthodoxie de leur théologie professée), bien que certainement influencées par des facteurs personnels (ce que la personne pense sur le groupe), sont plus influencées par des facteurs liés à l'environnement, par ce que le groupe fait à l'individu. L'élaboration de ces facteurs environnementaux et l'analyse de leurs interactions avec les facteurs personnels est l'apport particulier de la théorie de la réforme de la pensée.
3. Les modèles religieux focalisés sur le processus, qui postulent que des entités spirituelles

influent dans un certain nombre de conversions, peuvent également être appliquées dans d'autres cas de conversion. Cependant, beaucoup de ces modèles, comme le modèle sensationnaliste du lavage de cerveau (qu'Introvigne attribue à tort à tout le « mouvement anti-sectes »), sont bruts et non convaincants. Néanmoins, des modèles spirituels équilibrés peuvent exister (même si, personnellement, je n'en connais pas), ou peuvent se développer. Mais la tendance de ces modèles est de donner « plus que ne demande le diable, » pour reprendre le titre d'un article sur la fonction psychologique de l'exorcisme dans certains milieux chrétiens (Reimers, 1994).

4. Les croyances impliquent des pratiques, et c'est pourquoi l'analyse des croyances est pertinente pour analyser les comportements dans les conversions, même si la contribution quantitative des explications doctrinales dans certains cas a tendance à diminuer à mesure que le niveau de manipulation augmente. Néanmoins, les analyses des croyances peuvent être précieuses pour essayer de comprendre la structure sociale dans laquelle apparaissent les manipulations, et pour identifier les présupposés normatifs qu'une personne a pu être induites à adopter par le biais des manipulations.
5. L'analyse des croyances et le dialogue (en particulier entre les concurrents judéo-chrétiens, le New Age et les visions laïques et scientifiques du monde qui dominent la culture contemporaine) est indispensable si notre culture « adolescente » désire développer une identité élevée en cohérence cognitive et en complexité intégrative. Le modèle de la réforme de la pensée peut contribuer au développement de « règles » afin d'évaluer le dialogue culturel, en montrant comment des manipulations subtiles peuvent infecter la communication et saper le respect nécessaire à tout vrai dialogue.

ANNEXE 2 : L'historique des attaques menées pour décrédibiliser les ex-membres de sectes¹

Par Stephen A. Kent, Ph.D.

Département de Sociologie, Université d'Alberta,

Edmonton, Canada

(Traduit de l'anglais par Xavier Léger)

Résumé

D'anciens membres provenant de différents groupes à très fort engagement, et marqués idéologiquement, se sont avérés extrêmement utiles pour les chercheurs dans le domaine de l'information sur le phénomène sectaire. En procurant des récits de première main et des documents difficiles à obtenir, les anciens adeptes sont devenus indispensables pour de nombreux programmes de recherche et pour de nombreux organismes de prévention contre les sectes. Cependant, certaines difficultés notables sont parfois apparues à cause d'un petit nombre d'entre eux. En m'appuyant sur trente-cinq années d'histoire de lutte contre les sectes en Amérique du Nord, j'identifie huit catégories d'anciens membres et de prétendus anciens adeptes qui ont parfois posé des difficultés à différents organismes. Ces catégories sont les suivantes : 1° Les déconvertis par la force ; 2° Ceux qui retournent dans leur groupe ; 3° Ceux qui croient avoir été dans une secte, mais qui délirent ; 4° les escrocs ; 5° les espions ; 6° ceux qui ont été impliqués personnellement dans des « mauvaises affaires » ; 7° ceux qui se sont reconvertis professionnellement dans la lutte anti-sectes ; 8° les anciens membres qui ont passé des diplômes (santé, psychologie, droit...) et qui mettent leurs compétences au service des victimes et de la lutte contre les sectes. Je conclus en faisant l'éloge des contributions que les anciens adeptes ont apportées au mouvement anti-sectes, tout en mettant en garde sur le fait que pour certains d'entre eux, les apparences sont parfois trompeuses.

A l'heure actuelle, peu de chercheurs critiques à l'égard des sectes ont bénéficié plus que moi de l'expérience d'anciens adeptes. J'ai interviewé d'innombrables personnes qui ont quitté des groupes à très fort engagement ; ces derniers ont relu la plupart de mes écrits avant que je ne les publie ; et ils m'ont fourni, littéralement, des millions de pages de documents. Ma carrière et mes propres connaissances sur le sujet auraient été infiniment moins riches sans eux.

¹ KENT Stephen, « *The history of credibility attacks against former cult members* » [en ligne], avril 2011. Version originale disponible sur : <<http://griess.st1.at/gsk/fecris/warsaw/Kent%20EN.pdf>>.

Pendant trente ans, j'ai profité des connaissances et du matériel que d'anciens adeptes me procuraient, et c'est avec stupéfaction que je regardais d'autres chercheurs refuser cette opportunité.

Il est vrai, cependant, que certains critiques de sectes ont rencontrés des difficultés alors qu'ils essayaient de travailler avec des anciens adeptes, ou, pour le moins, avec des gens qui affirmaient avoir quitté tel ou tel groupe. C'est pourquoi un bref historique de ces problèmes offre une mise en garde qui mérite d'être racontée dans les milieux anti-sectes. Ces problèmes vont d'ailleurs certainement apparaître aussi en Europe, si ce n'est déjà le cas. En Amérique du Nord, ces problèmes sont apparus au début des années 70.

1) Les « déconvertis » par la force²

En Amérique du Nord, le problème des sectes est apparu à la connaissance du public au début des années 70, avec des groupes comme les Hare Krishnas, la Fondation Tony et Suzanne Alamo, les Enfants de Dieu, l'Église de l'Unification. Bien sûr, des groupes controversés comme la Scientologie existaient avant cette époque... mais le début des années 70 a vu de nombreux groupes se qualifiant de « spirituels » attirer la jeunesse et grandir à l'écart des valeurs de la société (voir Kent, 2001). Lorsque des jeunes adhéraient à l'un ou l'autre de ces nombreux groupes, ils coupaient souvent leurs liens avec leurs familles et avec leurs histoires personnelles. Des parents ont alors eu peur, souvent avec raison (voir Patrick and Dulack, 1976 : 260-264) pour la sécurité de leurs enfants. Vers 1971, un certain nombre d'entre eux ont eu recours à un homme, Ted Patrick, qui prétendait pouvoir *déprogrammer* ces jeunes (voir Patrick et Dulack, 1976 : 61), les sortir de leurs engagements et les ramener à un état d'esprit plus sain. Il n'existe pas de données précises sur le nombre de '*déprogrammings*' que Ted Patrick a effectués pendant ces années, mais cela doit s'élever au moins à quelques centaines. Certains d'entre eux sont devenus à leur tour des *déprogrammeurs* soit à plein temps, soit à temps partiel (voir Kent et Szimhart, 2002).

Les méthodes d'extraction de Ted Patrick ont revêtu plusieurs formes : depuis l'extraction par la violence (voir Patrick avec Dulack, 1976: 67, 100, 207-208) jusqu'à des formes non-coercitives. Quand il arrivait à convaincre quelqu'un de se déconvertir, Patrick lui faisait rédiger, afin de consolider sa décision de partir, une déclaration de dénonciation contre son ancien groupe (voir Patrick et Dulack, 1976: 176 ; 230-230-236), et, si possible, à donner une conférence de presse, où le nouveau « déconverti » continuait ses dénonciations. Ted Patrick partait du postulat que les jeunes adeptes avaient été trompés ou manipulés pour adhérer, et soumis à de fortes pressions pour rester. Les nouveaux « déconvertis » reproduisaient souvent ces modèles explicatifs dans leurs propres témoignages.

Face aux récits des déconvertis, évoquant essentiellement les aspects négatifs et les manipulations de leurs anciens groupes, les sociologues ont réagi de deux façons. La première a eu des conséquences positives sur l'étude des nouvelles religions. Des sociologues ont en effet développé plusieurs modèles de conversion, dont un seul impliquait la coercition et la tromperie. Parmi les plus connus, il y a le

2 L'un de mes étudiants doctorant, Terra Manca, a soulevé une question intéressante à ce sujet : les personnes qui sont expulsées de leur groupe contre leur gré appartiennent-elles aussi à la catégorie des « déconvertis par la force » ? C'est une très bonne question, mais que je soupçonne de toute façon que dans un premier temps, ces anciens adeptes conservent un fort attachement à leur groupe et à ses enseignements.

modèle en six points de John Lofland et L. Norman Skonovd (1981), dans lequel les conversions « coercitives » apparaissaient dans une seule catégorie. Les cinq autres catégories comportaient des membres qui s'étaient impliqués activement et à différents degrés dans leur processus de conversion. Ainsi, ces nouveaux modèles permettaient de rendre compte de la complexité des processus de conversion (ce que la plupart des récits de « déconversion » de personnes venant d'être déprogrammés ne permettait pas d'appréhender).³

La seconde réaction qu'ont eue certains universitaires était relative aux hypothèses de Ted Patrick sur le traumatisme. D'après le modèle de ce dernier, l'implication dans un groupe à très fort engagement était extrêmement stressante et la « déprogrammation » était censée libérer la personne de cet environnement anxigène. Cependant, quelques universitaires ont avancé l'idée que c'était la « déprogrammation » elle-même, et non l'implication dans un groupe, qui était la cause du stress évoqué dans les récits des anciens membres. De ce fait, le problème, c'était la « déprogrammation », et non les groupes. Les histoires des anciens membres tournaient toujours et uniquement autour des aspects négatifs de leur ancien groupe, et c'est pourquoi ces témoignages ressemblaient parfois à des « histoires d'horreur » qui omettaient complètement les aspects positifs du groupe. Et puisque ces récits étaient biaisés, il ne fallait pas les considérer comme des interprétations fiables.

2) Ceux qui retournent dans leur groupe

La question de la véracité des dénonciations publiques *post deprogramming* est devenu encore plus problématique lorsque certains « déconvertis » qui avaient effectivement dénoncé leurs anciens groupes et remercié leurs « déprogrammeurs », sont retournés ensuite dans les groupes qu'ils avaient accusés (voir Patrick avec Dulack, 1976: 176-178). Certains défenseurs des sectes, ainsi que d'autres observateurs, se sont alors demandé : « Si les choses à l'intérieur du groupe étaient aussi mauvaises qu'ils l'avaient dit, pourquoi y sont-ils retournés » ? D'où le postulat que les « dé-convertis » avaient fait leurs dénonciations sous la contrainte, et que (à tout le moins), leur engagement antérieur devait bien avoir eu quelques aspects positifs.

Un exemple assez vieux, et dramatique, de ce phénomène (une personne « déconvertie » qui a rejoint son groupe après l'avoir dénoncé) a eu lieu à Toronto, entre 1975 et 1976. En mars 1975, des journaux canadiens ont raconté comment Ted Patrick avait réussi à extraire une jeune femme de dix-neuf ans, Linda Epstein, des Hare Krishna. Pour ce faire, la fille, avec l'aide de ses parents, avait été conduite dans une chambre d'hôtel, pour y subir une déprogrammation. Selon ce qu'elle a raconté ensuite, son père n'avait pas usé de force pour l'attirer dans la chambre. « Mon père ne m'a pas bousculée ou poussée. Il a simplement posé sa main sur mon l'épaule et nous sommes entrés dans la chambre. Il n'y avait rien à l'intérieur, à part deux lits. » (Epstein, cité dans Blatchford, 1975 :1). Après quoi, les déprogrammeurs sont arrivés, et ont commencé à travailler sur elle sans tarder.

Trois jours plus tard, elle signait une déclaration pré-mâchée dans laquelle elle affirmait (entre autres

3 Les six types de conversion que Lofland et Skonovd identifiaient étaient les suivants: l'intellectuel, le mystique, l'expérimental, l'affectif, le renouveau et le coercitif. Chacun de ces types différait en fonction de cinq variables : le degré de pression sociale, la durée, le degré d'implication affective, le contenu affectif, et l'ordonnement d'implication doctrinale. On pourrait aussi ajouter l'hypnose dans les motifs de conversion, mais la littérature sur ce point n'apparaît jamais dans les discussions sociologiques.

choses) :

« On m'a appris à haïr mon église. On m'a appris que ses principes éducatifs étaient inspirés par le démon et devaient être considérés avec mépris. En fait, mon esprit était tellement sous l'emprise des dirigeants du mouvement Hare Krishna que s'ils m'avaient demandé de TUER mes propres parents, je l'aurais fait. Sous leur pression, je suis devenue totalement incapable de penser rationnellement » (cité par Schachter, 1975). (Lettres capitales dans l'original).

La déclaration continuait ainsi :

« Je sens que je suis redevenue un membre utile de la société. Si, en quelques circonstances que ce soit, le mouvement Hare Krishna ou n'importe quelle autre secte me kidnappait à nouveau psychologiquement ou physiquement, je demande l'action immédiate des autorités pour venir et me retirer physiquement de là, parce que, dans un tel cas, et sans considération de ce que je pourrais dire ou faire à ce moment-là, je n'agirai pas selon ma libre volonté » (cité dans Blatchford, 1975:2). Des copies de cette déclaration ont été envoyées à l'*American Federal Bureau of Investigation* (FBI) ainsi qu'au ministère de la justice du Canada, à Ottawa. Lors de la conférence de presse qui a suivi, le père d'Epstein et deux collaborateurs de Patrick « ont sévèrement critiqué le mouvement ». (Schachter, 1975).

Cependant, fin décembre 1975, Linda Epstein a réintégré les Hare Krishnas en jurant dans une déclaration sous serment qu'elle agissait « selon sa propre volonté » (cité par Harpur, 1976). Lors d'une conférence de presse au début 1976, elle a indiqué « qu'elle n'avait jamais été heureuse chez ses parents et qu'elle désirait plus que tout consacrer sa vie à trouver Dieu » (Epstein, cité par Harpur, 1976). Quant à sa précédente déclaration, elle déclarait maintenant qu'elle l'avait faite « sous la contrainte » et que cette déclaration « ne représentait en rien ses vrais sentiments » (Epstein cité dans Harpur, 1976).

Bien sûr, il ne faut pas croire que cette affaire à elle seule signifie que toutes les autres déclarations *post-déprogrammation* sont fausses. Mais il faut au moins retenir que Linda Epstein a effectivement affirmé que sa première déclaration avait été faite sous la contrainte. Dans tous les cas, c'est à cette époque que certains universitaires ont commencé à juger que les déclarations des anciens membres n'étaient pas fiables. Ce glissement à l'égard des témoignages des anciens membres est particulièrement perceptible dans un article de James Lewis, fruit de quelques idées fausses sur la question.

L'article de James Lewis, intitulé « Les apostats et la légitimation de la répression » et publié en 1989, est représentatif de cette approche. Dans une étude sur 154 anciens membres provenant de différents groupes, il évaluait leurs dispositions personnelles à l'égard des groupes auxquels ces anciens membres avaient appartenu. Lewis concluait ainsi :

« Les anciens membres ayant subi une déprogrammation coercitive ont tendance à exprimer des attitudes négatives et stéréotypées. Les transfuges volontaires n'ayant pas eu de contact avec des organismes anti-sectes ont plutôt tendance à exprimer des sentiments ambivalents, voire positifs, à l'égard de leurs anciens mouvements. Quant à ceux qui n'ont pas été kidnappés et qui ont reçu, sans contrainte, un soutien psychologique par un organisme anti-sectes, ils ont tendance à se situer entre les deux » (Lewis 1989 : 390).

Cette étude ne tenait pas compte de la diversité des expériences au sein des différents groupes, ni du

niveau d'implication des participants à l'intérieur des hiérarchies respectives. De plus, l'étude n'évaluait pas les différents niveaux de stress résultant des techniques d'extraction utilisées (par exemple : déprogrammation violente / déprogrammation non-violente), ni les informations spécifiques que ces gens recevaient pendant leur déconversion ou encore la manière dont ils avaient obtenu ces informations. Malgré toutes ces lacunes, Lewis est resté tellement convaincu de la nature définitive de son étude, qu'il s'est appuyé dessus pour justifier le blocage de l'une de mes publications sur les Enfants de Dieu, en 1993.

Sans même avoir lu mon article, il présumait – à tort – que j'avais entièrement bâti mon étude sur des récits provenant d'anciens membres [Lewis 1993]. Voici ce qu'il écrivait à l'un des éditeurs de la publication : « La recherche sur les anciens membres de groupes controversés (Cf. mon article « Les apostats et la légitimation de la répression », *Sociological Analysis*, 1989) a pourtant démontré que de tels sous-échantillons partiels ne sont représentatifs de rien, ce qui remet en question l'objectivité de l'ensemble de son étude » (Lewis, 1993).⁴ Notons que son résumé sur les conclusions de ses recherches contredisait son propre article, attendu que ce dernier établissait seulement que la « déprogrammation » (et à un moindre degré, *l'exit counselling*) avait une influence sur le degré de négativité avec lequel les gens regardaient leurs anciens groupes.

Comme le suggère cette intervention de Lewis contre la publication de mon article, plusieurs universitaires au début des années 90 ont pensé qu'il fallait remettre en cause les récits provenant d'anciens membres et les informations que ces derniers procuraient, sans tenir compte de la manière par laquelle ces gens avaient quitté leur groupe. La véritable source d'information (les anciens membres) avait contaminé les contenus.

Nous ne saurons jamais si notre estimé et défunt confrère, Bryan Wilson, sociologue des religions à l'Université d'Oxford, connaissait le cas de Linda Epstein ni même s'il avait déjà lu l'article de Lewis lorsqu'il a exprimé son rejet total des récits des anciens membres en ces termes :

« Les chercheurs en sociologie objective, de même que les tribunaux, ne peuvent en aucune façon considérer un apostat comme une source d'information crédible et fiable. Il faut toujours considérer ce dernier comme quelqu'un prédisposé par son histoire personnelle à dénigrer ses anciens engagements religieux et ses anciennes affiliations. Il faut toujours le soupçonner d'agir dans un souci personnel de vengeance, ou pour regagner son estime personnelle, en se prouvant à soi-même qu'il a été une victime avant de prendre les armes, tel un croisé en mal de rédemption. Comme plusieurs exemples ont pu le démontrer, il est facilement influençable et prêt à amplifier ou embellir ses griefs dans le seul but de faire plaisir à cette race de journalistes qui préfèrent le sensationnel aux travaux d'investigation objectifs et sérieux » (Wilson, 1994 : 4).

Il n'est pas surprenant que la Scientologie ait largement diffusé la déclaration de Wilson, notamment sur Internet. Et bien sûr, la Scientologie ne se prive pas de s'en servir partout où d'anciens membres avancent des informations critiques à son égard.

D'autres universitaires ont adopté les mêmes positions que Wilson, comme je le sais trop bien. Dans

⁴ Je trouve intéressant que Lewis ait critiqué l'objectivité des récits des anciens adeptes, alors qu'en 2010 il a publié un récit sur un schisme qui s'était produit dans un groupe qu'il avait dirigé, en s'appuyant essentiellement sur son témoignage personnel. Avant de former son propre groupe, il avait quitté 3HO, et il attendait bien sûr que ses lecteurs croient et acceptent son propre témoignage « d'ancien membre » ! (Lewis, 2010)

un article publié initialement dans *Nova Religio*, un journal dédié à l'étude des nouvelles religions, puis dans un livre intitulé *Canadian religious studies*, le Professeur Irving Hexham et l'anthropologue Karla Poewe se sont focalisés sur moi et sur ma soi-disant aversion à l'égard des « sectes » :

« La seule exception à l'attitude généralement assez neutre de la plupart des universitaires canadiens, et à leur rejet de la rhétorique anti-sectes, est Stephen Kent. Ce dernier ne mâche pas ses mots quand il critique certaines nouvelles religions, en particulier la Scientologie, et il coopère étroitement avec différents mouvements anti-sectes. Bien que les positions de Kent soient très diffusées, peu d'universitaires canadiens partagent ses conclusions, et la plupart sont même en fort désaccord avec lui, à cause de sa tendance à s'appuyer sur les témoignages des anciens adeptes. » (Hexham et Poewe, 2004 : 247)

S'il est indubitable que d'autres universitaires ont partagé cette critique, ce n'est pas le cas de tous, loin s'en faut (voir Ayella, 1993 :114).

3) Ceux qui croient avoir été dans une secte, mais qui délirent

Les analyses critiques permettent non seulement d'évaluer l'authenticité des récits des anciennes victimes, mais également de démasquer les études peu sérieuses, voire fallacieuses. Pour autant que je m'en souviens, le problème des gens qui nagent dans l'illusion d'avoir appartenu à une secte ne s'est jamais présenté au mouvement anti-sectes d'Amérique du Nord. Il s'est pourtant présenté dans une filiale assez controversée des organisations anti-sectes : le mouvement anti-satanisme.

On a répertorié quelques cas de gens persuadés d'avoir été abusés dans des groupes sataniques, généralement au cours de leur enfance, mais pour lesquels il est apparu par la suite que ces personnes souffraient en fait de maladies mentales.

Par exemple, je me souviens très bien de deux interviews que j'ai menées avec la police au début des années 90 sur des gens qui prétendaient avoir été victimes de viols sataniques. En fait, ces personnes étaient vraisemblablement des schizophrènes paranoïaques.

Quelques années avant cela, deux auteurs avaient écrit des témoignages sur leurs prétendues expériences sataniques, mais on a découvert qu'ils étaient l'un comme l'autre atteints de troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

Le premier livre frauduleux est celui d'une femme médecin, le Docteur Rebecca Brown, publié en 1986 sous le titre : « *He came to set the Captives Free* ». Ce livre racontait l'ascension d'une femme dans la hiérarchie satanique, sous la plume de son médecin traitant (Rebecca Brown). La protagoniste, Elaine, était inspirée d'une patiente, Edna Elaine Moses, que le Docteur Brown traitait effectivement. Mais les soins prodigués par le Docteur Brown sur Elaine étaient tellement irresponsables qu'on a fini par lui retirer le droit d'exercer, étant donné qu'elle lui administrait de fortes doses de Demerol (Et qu'elle en consommait aussi !). Or, ce puissant antalgique provoque des effets secondaires, notamment des hallucinations et des comportements parapsychotiques. Le Docteur Brown était ainsi convaincue qu'il y avait des démons partout, et qu'il relevait de sa responsabilité de les combattre. Le livre fantasque du Docteur Brown appartient plus au genre des délires paranoïaques de drogués qu'à celui du discours scientifique. (Fisher, Blizard et Goedelman, 1989).

Le second livre frauduleux a été écrit par Lauren Stratford et publié en 1988 sous le titre « *Satan's underground : the extraordinary Story of One Woman's Escape* ». Il s'agissait d'un récit macabre relatant des affaires de viol dans l'enfance, de pornographie à l'âge adulte, de sadomasochisme, de sacrifices d'enfants et de satanisme. Mais il a ensuite été prouvé que ce témoignage n'était que le fruit d'un esprit très perturbé (Passantino, Passantino et Trott, 1999). Lorsque des chercheurs chrétiens ont découvert la supercherie, l'éditeur a cessé la publication du livre, mais 130.000 exemplaires avaient déjà été vendus (Sidey, 1990 : 34).

Il est très intéressant de voir comment l'éditeur, Harvest House, a été dupé, notamment parce que les membres des associations anti-sectes pourraient facilement commettre les mêmes erreurs quand ils essaient d'évaluer les récits des anciens membres : Harvest House a expliqué que la preuve de l'authenticité du témoignage reposait sur qu'ils avaient « ressenti » [sic]. Ils avaient en effet réalisé un test en trois parties :

1° Plusieurs membres de leur équipe se sont entretenus avec Lauren, à des moments différents. Ils ont recueilli les mêmes histoires, et tous les membres de l'équipe ont été impressionnés par sa sincérité ;

2° Ils ont ensuite discuté avec des « experts » qui ont confirmé que ces choses étaient déjà arrivées à d'autres personnes ;

3° Ils ont réuni des éléments sur sa moralité en interrogeant ses fans (Passantino, Passantino et Trott : 1990 :28).

Comme les auteurs qui ont critiqué ce récit l'ont expliqué : « ces tests peuvent établir la cohérence et la plausibilité d'un témoignage, mais pas l'authenticité des événements historiques » (Passantino, Passantino et Trott 1990 : 28). Autrement dit, la cohérence d'une personne sur ses engagements antérieurs dans une secte et une personnalité convaincante ne sont pas des éléments suffisants pour juger si les témoignages des anciens membres sont authentiques et vrais.

Un ensemble plus complexe d'exemples provient de personnes (en général, il s'agit de femmes) qui, après avoir suivi une psychothérapie, ont retrouvé des souvenirs d'un engagement antérieur dans une secte satanique. Ce phénomène a produit, par réaction, une vague d'opposition chez des gens qui affirmaient que ces soi-disant souvenirs étaient faux, implantés par des psychothérapeutes zélés mais sans formation sérieuse, et qu'en fait, de tels engagements sataniques n'avaient jamais eu lieu (Voir par exemple Brainerd et Reyna, 2005).

Tout au long des années 90, un grand nombre de patients ont attaqué en justice leurs anciens psychothérapeutes, provoquant ainsi l'émoi de toute la corporation (ainsi que de grands troubles parmi les personnes qui continuaient à croire que leurs réminiscences étaient réelles [voir Pendergrast, 1995]). Les débats sur les faux souvenirs induits se sont poursuivis au sein des mouvements anti-sectes d'Amérique du Nord, sans devenir pour autant leur souci majeur. Les implications de ces débats, pourtant, étaient claires : si des psychothérapeutes pouvaient involontairement créer de faux souvenirs de viol rituel satanique, alors cela voulait dire que les « déprogrammeurs » et les *exit counselors* pouvaient également implanter des souvenirs négatifs (ou au moins des interprétations) concernant l'implication d'une personne dans son ancienne secte.

4) Les escrocs

Si les gens qui s'étaient investis dans le débat sur les faux souvenirs induits étaient sincères dans leurs allégations, que celles-ci soient avérées ou non, des escrocs, en revanche, ont affirmé être d'anciens satanistes dans le seul but d'escroquer les croyants et le public. Ces escrocs ont quelque chose en commun avec les faux anciens membres victimes d'hallucination (Cf partie précédente) : les uns comme les autres étaient des apostats qui ne l'avaient jamais été... mais qui affirmaient l'être ! (voir Johnson, 1998).

L'histoire de Michael Warnke est sans doute l'exemple le plus documenté de ce genre d'escroquerie. Michael Warnke est l'auteur du livre « *The Satan Seller* » (Warnke, avec Balsiger et Jones, 1972), qui a été un best-seller chrétien. Il racontait le règne de Warnke, entre débauche et consommation de drogue, sur un groupe satanique de 1.500 membres, à la fin des années 60, avant sa conversion au christianisme. Warnke monnayait son histoire à travers son ministère chrétien et, entre autres choses, par des conseils à la police (jusqu'en Australie) sur les activités sataniques. En 1992, cependant, un long article d'investigation, publié dans un magazine chrétien, *Cornerstone*, a dénoncé la fraude et les mensonges concernant son précédent ministère de prêtre satanique (Trott et Hertenstein, 1992; voir Maxwell 1992). En un mot, Warnke était un escroc.

Notons que ces escrocs visaient des communautés chrétiennes, probablement parce qu'ils savaient que les chrétiens soutiendraient généreusement une si noble cause : combattre Satan ! Il y a aussi le cas d'une jeune femme qui prétendait avoir seize ans et s'être échappée de l'Eglise de Unification, plus connue sous le nom de secte Moon. Elle a été accueillie par une communauté chrétienne pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que l'on découvre qu'elle avait trente ans et qu'elle n'avait jamais fait partie des fidèles du Révérend Moon. Suite à cela, elle est apparue dans l'émission d'Oprah Winfrey, comme une personne atteinte de troubles de la personnalité multiple, et quelques temps plus tard, elle a été surprise en train d'essayer de convaincre des chrétiens qu'elle était une ancienne victime de viols sataniques (Passantino, Passantino et Trott, 1999 : 90 n.68). Le point important dans ces histoires, c'est sans doute que les croyants et les personnes de bonne volonté sont particulièrement vulnérables face à des escrocs qui prétendent avoir quitté des groupes auxquels beaucoup de gens s'opposent (comme le satanisme, la secte Moon, etc.).

5) Les espions

Mais le problème le plus grave à propos des faux anciens adeptes, c'est le cas des espions, qui n'est pas sans rappeler le cas précédent. Si les escrocs trompent pour leur propre compte, les espions, eux, sont à la solde d'une organisation opposée. Les espions appartiennent à des groupes controversés et sont missionnés pour infiltrer des mouvements anti-sectes et pour sympathiser avec leurs membres (lesquels sont souvent des anciens adeptes de sectes). De nombreuses personnalités actives dans les organisations anti-sectes américaines (comme Kurt et Henrietta Crampton, Nan Mclean, Priscilla Coates, etc.) ont ainsi été contactées par des espions, qui se présentaient à elles avec des histoires fausses sur leur propre défection et leur demandaient de l'aide.

Bien entendu, leur véritable objectif était d'obtenir des informations sur leurs opposants, sur leurs projets, sur leurs réseaux, etc. Ils avaient en outre d'autres objectifs encore moins glorieux, comme par

exemple voler des documents ou encourager leurs opposants à commettre des actions illégales (pour les pousser à la faute). C'est ainsi que deux associations californiennes de lutte contre les sectes, aujourd'hui dissolues, ont été infiltrées par un couple de scientologues, Andrea et Ford Schartz. Il s'agissait du *Freedom Counseling Center* et du *Spiritual Counterfeits Project*. Plus tard, lorsque le couple a vraiment quitté la Scientologie, ils ont raconté comment ces opérations secrètes étaient préparées :

Afin de se préparer à devenir un agent de contre-espionnage au service de la Scientologie, Ford a reçu pas moins de 400 heures d'auditions, et s'est longuement documenté sur d'autres agences d'espionnage, comme la CIA ou le KGB. Il effectuait un travail national et international, et recevait la plupart de ses ordres du *Guardian's Office* de San Francisco. Il rencontrait son responsable d'opération au moins une fois par semaine dans des bars, des restaurants ou dans des voitures en stationnement. Tous les appels qu'il passait à son responsable d'opération devaient être fait à partir de téléphones publics.

Andrea, son épouse, est également devenue un agent de contre-espionnage. Elle a ainsi infiltré un groupe de vigilance anti-sectes, le *Spiritual Counterfeits Project*. « Nos amis et notre famille ont tous cru que nous avions quitté la Scientologie », avouera-t-elle plus tard. « Nous avons entrepris de vivre avec une couverture aussi réelle que possible. Nous devons nous rappeler que toute personne qui nous contactait était peut-être en train de vérifier notre couverture » (Wheeler, 1982).

Ils ont maintenu leur couverture à l'intérieur des deux organisations pendant plus d'un an, et ont réussi à transmettre à la Scientologie quelques précieux renseignements.

Le plus important groupe anti-secte d'Amérique, le *Cult Awareness Network* (C.A.N.), a également été infiltré par des espions. L'un d'eux travaillait dans ce groupe juste avant que la Scientologie arrive à prendre le contrôle de ses archives. A cette époque, les cadres de l'association étaient justement en train d'élaborer une stratégie (finalement sans succès) pour protéger leurs dossiers de la Scientologie.

L'espion transmettait vraisemblablement des informations à la Scientologie, jusqu'à ce que cette dernière, finalement, réussisse à ruiner l'association, et ainsi, à mettre la main sur toutes les archives. Un ancien espion à la solde de la Scientologie, Garry Scharff, a réussi à infiltrer le C.A.N. pendant neuf ans, avec une grande habileté. Il affirmait avoir été un adepte du Temple du Peuple, la secte fondée par le pasteur Jim Jones. Tous les personnes qui auraient éventuellement pu le démasquer étaient morts au cours du suicide collectif de Jonestown, en 1987 (Scarff, 1992 : 1). Apparemment, il travaillait en lien étroit avec un cabinet d'avocat scientologue dont l'un des objectifs était de détruire le C.A.N. (voir Scarff 1991 : 3-6). Pourtant, Scharff a fini par quitter la Scientologie et s'est finalement mis au service du C.A.N. En lui transmettant notamment des informations. Parmi celles-ci, il y avait une allégation inquiétante : apparemment, les avocats de la Scientologie étaient en train de comploter contre la directrice du C.A.N., Cynthia Kisser, qu'ils prévoyaient d'assassiner (voir Scarff, [non daté]). Mais après avoir passé tant d'années à tromper son monde, Scarff avait perdu toute crédibilité, si bien que personne n'a rien fait suite à ses allégations.

Certains espions étaient tellement investis dans leur combat contre les associations anti-sectes en Amérique du Nord que j'ai de bonnes raisons de penser qu'ils ont également été envoyés en opération sur le vieux continent. Avec leurs nouveaux adhérents, souvent zélés et pleins d'enthousiasme, les associations anti-sectes doivent redoubler de prudence et vérifier minutieusement leurs parcours

personnels, car les mauvaises surprises fomentent une atmosphère délétère de trahison et de vulnérabilité. Et lorsqu'une association démasque un espion dans ses rangs, cependant, je recommande de jouer la carte de la gentillesse à son égard, tout en supprimant ses différentes prérogatives et ses codes d'accès. Si je dis cela, c'est parce qu'il arrive que des espions se retournent contre leurs supérieurs, et le fait de découvrir que leurs cibles réagissent avec mesure peut parfois avoir un impact sur leur engagement personnel.

6) Les anciens membres qui ont été impliqués personnellement dans des « mauvaises affaires »

Alors que les escrocs prennent la parole en s'appuyant sur des histoires fabriquées de toutes pièces, quelques vrais anciens membres, hélas peu nombreux, prennent la parole contre leurs anciens groupes pour des raisons tout à fait légitimes. Il arrive même que ces anciens adeptes aient eu de grandes responsabilités dans la hiérarchie du groupe, qu'ils intervenaient dans les médias pour redorer l'image du groupe ou pour réfuter quelques critiques. Mais il y a également le cas des anciens membres qui ont été très actifs dans leurs groupes respectifs pendant des années et qui en savent long... mais qui ont fait des choses dans leur le passé que leur ancien groupe peut encore utiliser contre eux. Des déclarations publiques, par exemple, en contradiction avec leurs nouvelles convictions anti-sectes ; des parjures devant les tribunaux ; des violations des lois civiles ou pénales ; des relations interpersonnelles avec d'autres membres du groupe ou leurs familles... toutes ces choses peuvent avoir impliqué des actions que les anciens membres regrettent certainement, mais dont le groupe peut se servir, par des campagnes de dénigrement, pour les démolir.

Les associations anti-sectes et leur personnel ont l'obligation d'aider un ancien adepte à bien mesurer toutes les conséquences, positives et négatives, d'une éventuelle prise de parole publique contre leur ancienne secte. L'une des plus importantes tâches de ces organismes est d'aider les anciens adeptes à se réintégrer dans la société normale, et pour cela, il est souvent préférable d'être au calme et à l'abri des projecteurs. En puis il arrive parfois qu'après quelques années hors du contexte de leur ancienne secte, ces gens soient dans une meilleur situation personnelle (sociale, légale et / ou émotionnelle) pour se permettre de prendre la parole dans les médias. Personne n'aime être utilisé, et il y a toujours un danger dans le fait que les associations anti-sectes peuvent utiliser des anciens adeptes pour répandre des critiques sur différentes communautés... mais aux dépens de ces mêmes anciens adeptes.

7) Ceux qui se sont reconvertis professionnellement dans la lutte anti-sectes

Certains anciens adeptes, après leur sortie, se lancent tout entier dans la bataille contre leur ancien groupe, et parfois aussi contre d'autres sectes. Par le passé, ces gens sont devenus des experts dans le domaine des sectes, en tant que témoins, écrivains, déprogrammeurs, exfiltreurs, activistes au sein d'organismes anti-sectes, etc. Il s'agit cependant d'un sentier difficile à parcourir. Il n'y a pas beaucoup d'argent à se faire dans les milieux anti-sectes, et il n'est pas rare qu'on se confronte à des procès coûteux. Du reste, il faut aussi savoir que les informations sur une secte deviennent rapidement obsolètes.

Tout cela a pour conséquence que très peu d'anciens adeptes de sectes ont réussi à gagner leur vie en

s'engagement professionnellement dans la lutte anti-sectes. L'un des rares exemples d'un cas qui a marché, c'est Michael Kropveld, de l'association canadienne Info-Sectes / Info-Cult ou Ian Haworth, du Centre d'Information sur les Sectes du Royaume Uni. D'autres ont échoué. Pendant un certain nombre d'années, par exemple, Stacey Brooks a travaillé, d'abord comme consultante, puis comme membre de l'équipe directrice d'une association anti-Scientologie, basée en Floride. Apparemment, à cause des pressions qu'elle subissait pour protéger l'association en vie, elle a commis un parjure, ruinant par là toute sa crédibilité (voir Brooks, 2002).

8) Les anciens membres qui ont passé des diplômes et mettent leurs compétences au service des victimes et de la lutte contre les sectes.

Les anciens adeptes qui sont les plus efficaces sont ceux qui acquièrent des qualifications avancées dans un certain nombre de domaines (psychologie, sciences sociales, médecine, droit, etc.) et qui partagent leurs expériences personnelles et / ou apportent leur aide à d'autres adeptes en difficultés. Comme ils ont reçu une formation professionnelle, les sectes ont beaucoup plus de mal à les discréditer, à faire croire que leurs témoignages ne sont pas objectifs. De plus, quand ils écrivent ou parlent sur tous ces sujets, ils bénéficient d'une grande autorité grâce à leur expérience personnelle.

Il y a de plus en plus d'anciens adeptes qui ont obtenu des doctorats et ont suivi une formation professionnelle en sociologie, en psychologie, en psychothérapie, en droit, etc. Le travail que ces personnes produisent dans le domaine des sectes est exceptionnellement bon, parce qu'ils détectent très vite les failles et les erreurs qui apparaissent dans les enseignements traditionnels. Ils ont l'expérience des sectes, et connaissent également le langage académique et professionnel pour décrire ces expériences de façon idoine. Hélas, une formation très élevée n'est pas nécessairement une garantie d'objectivité (Le grand universitaire et écrivain James R. Lewis, par exemple, était un membre de la secte 3HO [*Healthy, Happy, Holy Organization*, inspiré du kundalini yoga]... il avait d'ailleurs la réputation de sous-estimer les exactions commises dans les nouveaux mouvements religieux [Lewis 2010]).

CONCLUSION

Rejeter d'emblée les témoignages des anciens membres est antinomique avec les sciences sociales. Nul doute que les futures générations de chercheurs dans ce domaine verront rétrospectivement cette attitude avec étonnement. Ce qui est important dans les sciences sociales, c'est d'obtenir des informations fidèles, dans de bonnes conditions éthiques. Quelles que soient leurs sources, les praticiens en sciences sociales doivent s'efforcer de vérifier leurs informations en les comparant avec des informations obtenues par d'autres voies. C'est un processus que l'on appelle la triangulation. Plus ces sources indépendantes convergent vers les mêmes faits, plus il est probable que les faits sont exacts. Rejeter les témoignages des anciens adeptes sans se donner la peine de les vérifier, ce n'est même plus de la mauvaise science sociale : c'est de l'idéologie. C'est refuser de remettre en cause certains postulats de base qui privilégient les groupes controversés. C'est privilégier les sectes, en excluant catégoriquement de son champ d'études toutes les informations provenant des personnes qui ont connu ces groupes de l'intérieur. La Scientologie ne s'est pas privée de publier la déclaration de Bryan Wilson

afin de discréditer les récits des anciens membres qui décrivaient le fonctionnement interne du groupe. Et il est abasourdissant que tant de chercheurs en sciences sociales aient intégré ce processus partial et non critique.

Ma principale motivation en écrivant cet article est d'appeler les Européens à la plus grande vigilance à l'égard de leurs sources d'informations. Indubitablement, les anciens membres de différents groupes controversés seront toujours désireux de les aider d'une façon ou d'une autre, et ces derniers apporteront en effet une richesse d'informations et du matériel qu'il serait difficile d'obtenir autrement. Cependant, en raison des valeurs qu'elles affichent, les sectes elles-mêmes peuvent profiter de leur position privilégiée pour créer des réseaux d'espionnage et pour renverser à leur avantage le rôle des apostats et des anciens membres. En plus, certaines personnes peuvent quitter des groupes controversés dans le seul but de les réintégrer plus tard. Il arrive aussi que certaines personnes inventent des histoires sur leur engagement précédent juste pour obtenir de l'aide matérielle, ou pour sentir qu'on s'occupe d'eux.

Pour leur propre bien, il est parfois préférable que les anciens adeptes se concentrent sur leur reconstruction personnelle, et qu'ils évitent de s'exposer à d'éventuelles représailles de la part de personnes (voire de familles) qu'ils considéraient auparavant comme des amis. Tout cela étant dit, les anciens adeptes continuent d'enrichir notre compréhension de nombreux groupes controversés, et il est sage de les accueillir parmi nous et de recevoir ce qu'ils ont à nous communiquer.

ANNEXE 3 : Dialogue et études sur le sectarisme : Pourquoi le dialogue est-il bénéfique au champ d'études sur le sectarisme ?

Un message des responsables de l'ICSA

(Traduit de l'anglais par Xavier Léger)

Au cours de ses presque trente-cinq années d'histoire, l'ICSA (*International Cultic Studies Association*) – anciennement AFF¹ (*American Family Foundation*) – a toujours été attachée à la liberté d'expression, à la liberté de pensée², à l'ouverture et au dialogue. Durant les 15 dernières années, l'appréciation de ces valeurs n'a cessé de grandir au sein du vaste réseau de l'ICSA. Cette évolution est particulièrement perceptible lors des congrès annuels de l'association, puisque les participants peuvent aujourd'hui choisir d'accepter, de rejeter ou de continuer à étudier une plus large variété de points de vue qu'il y a 30 ans. Nous voulons réfléchir à cette évolution afin que d'autres puissent mieux comprendre et apprécier les raisons pour lesquelles nous accueillons des points de vue divergents et pourquoi nous pouvons rendre hommage à des personnes qui ont des opinions opposées aux nôtres³.

Historiquement, le domaine des études sur le phénomène sectaire et le sectarisme⁴ n'a pas échappé au mode de pensée dualiste et à la polarisation des points de vue. Au début, ce clivage était la conséquence, au moins en partie, de (a) la collision de l'intense impact émotionnel que l'appartenance à

- 1 En 2004, le nom de l'*American Family Foundation* (AFF) a été changé pour *International Cultic Studies Association* (ICSA) (Ndt : traduction littérale en français : *Association Internationale d'Etudes Sectaires*) L'ancien nom avait pris une connotation politique inappropriée qui n'existait pas lors de la fondation de l'organisation 1979. Au moins deux douzaines de personnes ont participé à plusieurs mois d'échanges de courriels et de discussions téléphoniques sur le changement de nom. Certains intervenants ne voulaient pas que le mot « secte » (*cult*) apparaisse dans le nom de l'association. Mais la majorité a estimé qu'il fallait inclure le mot car cela s'inscrivait dans la continuité de la manière avec laquelle les membres de famille et les anciens adeptes qui appartenaient au réseau de l'organisation considéraient le problème. Après tout, ces personnes sont celles que l'AFF essayait d'aider. Le choix de l'adjectif *cultic* (sectaire), plutôt que le nom *cult* (secte), était délibéré. Cet adjectif – « de, comme, semblable à, relatif à la 'secte' » – démontrait que les intervenants reconnaissaient l'ambiguïté du terme, tout en acceptant son utilité pratique.
- 2 Voir l'article du directeur et ancien président de l'ICSA, Alan Schefflin (1983): <https://docs.google.com/a/icsa.name/file/d/0B7gQLq25IOjMLTNuaVUyWUyMSVU/edit>
- 3 Certaines personnes ont eu de mal à comprendre pourquoi, lors de notre congrès annuel de 2013, nous avons décerné des prix honorifiques pour l'ensemble de leurs oeuvres à Eileen Barker et à Friedrich Griess. Cette récompense rend hommage à ceux qui ont contribué de façon exceptionnelle par leurs travaux aux valeurs d'ouverture, de courtoisie et de dialogue de l'ICSA, et qui ont produit des travaux académiques exceptionnels et/ou d'autres types de contributions au champ des études sur le sectarisme. M. Griess, qui était affilié à la FECRIS et soutenait des projets de loi visant les groupes sectaires, mettait l'accent sur les préjudices perpétrés dans les sectes ; alors que le Dr Barker, une sociologue qui avait fondé INFORM et s'était généralement opposée à de nouvelles législations, traitait de la question des préjudices dans certaines de ses publications, mais ce n'était pas son centre d'intérêt principal. À notre avis, le dialogue a plus à voir avec le processus qu'avec le contenu. Chacune de ces personnes a essayé de construire un pont entre les membres du réseau de l'ICSA et les personnes étrangères à ce réseau, et chacun a su être respectueux et suffisamment ouvert pour échanger avec des gens d'horizons très différents. Nous leur rendons hommage pour avoir promu le dialogue plus que pour le contenu de leurs opinions, qui sont parfois diamétralement opposées aux nôtres.
- 4 Il y a de nombreuses définitions du mot « secte ». Cet article s'appuie sur celle-ci : « La secte est une organisation idéologique construite autour de relations charismatiques qui exige de ses membres un engagement total » (Zablocki, 1997). Cette définition est compatible avec certaines définitions des Nouveaux Mouvements Religieux (NMR), mais le mot « secte » peut aussi se référer à des organisations non-religieuses. Définies ainsi, les sectes sont susceptibles d'abuser de leurs membres, mais ne le font pas nécessairement.

des groupes sectaires avait sur certaines personnes et (b) les réactions de certains universitaires à l'égard du *deprogramming* (déprogrammation) et de propositions de projets de loi de tutelle visant à permettre aux parents de légalement soustraire par la force leurs enfants adultes à des groupes considérés comme sectaires.

Au début des années 70, alors que ce champ d'études était tout nouveau et que le terme d'*études sectaires* n'était pas encore entré dans l'usage courant, les deux camps étaient déjà clairement établis : celui que l'on qualifiait de « mouvement anti-sectes » (MAS) et un lobby composé d'universitaires que l'on qualifiait de « pro-sectaires ». On pouvait trouver dans les deux camps des professionnels de la santé (en particulier de la santé mentale, mais également quelques membres du clergé), bien que la majorité allait plutôt du côté des MAS, en raison du fait que les familles et les anciens membres de sectes qui avaient subi des torts s'adressaient à eux pour trouver de l'aide.⁵

Certains ont qualifié ces deux camps de « critiques » et de « sympathisants », parce que les différences n'étaient pas aussi nettes et caricaturales que ne semblaient l'indiquer les stéréotypes utilisés par chaque camp pour décrire le camp adverse (Langone, 2005).

La polarisation des années 70 a continué jusque dans les années 90, notamment en raison du fait que toute polarisation génère des mécanismes d'auto-renforcement : A produit des stéréotypes sur B ; B est offensé et produit à son tour des stéréotypes sur A ; A est offensé et produit des stéréotypes sur B, avec encore plus de vigueur, et ainsi de suite. La polarisation s'est encore accentuée lorsque les avocats sont entrés dans la mêlée. Certains ont poursuivi en justice les critiques ; d'autres ont poursuivi des communautés. De nombreux avocats ont fait appel à des experts pour témoigner en cour. Le risque omniprésent des poursuites judiciaires poussait chacun à se méfier du camp « ennemi ».

À la fin des années 90, les avocats ont compris qu'il n'y avait pas beaucoup d'argent dans ce domaine, même lorsqu'ils gagnaient (Georgiades, 2004), ce qui a restreint l'une des raisons de la polarisation.

La polarisation flagrante de ces premières décennies a eu de nombreuses conséquences néfastes, parmi lesquelles les points suivants :

– Il n'y avait pratiquement pas de communication entre les chercheurs qui étudiaient les groupes et les professionnels de la santé et les chercheurs en psychologie qui travaillaient avec les anciens membres victimes de ces groupes. Même si des dizaines d'ouvrages sur les mouvements anti-sectes avaient déjà été publiés, avant 1998, un seul académicien s'était rendu à l'*American Family Foundation*, l'une des principales organisations cataloguées parmi les mouvements anti-sectes. De plus, cette visite n'avait pas duré plus d'une heure. Quant aux « anti-sectes », ces derniers étaient tout autant réticents à visiter l'autre « camp ». Autrement dit, même quand les membres d'un camp s'exprimaient *sur* leurs opposants, ils pouvaient rarement baser leurs opinions sur ce qu'ils avaient appris en parlant *avec* leurs opposants.

– Parce qu'il n'y avait pas, ou si peu, de communication entre les deux camps, personne ne pouvait bénéficier des connaissances et des points de vue de la partie adverse. Par exemple, les professionnels de la santé mentale qui travaillaient avec des victimes de groupes n'étaient pas conscients des grandes variations entre les groupes étudiés par les sociologues des religions, ou à l'intérieur même de ces

⁵ Au début des années 90, les professionnels de la santé mentale affiliés au réseau de l'ICSA avait déjà travaillé avec environ 9000 membres de sectes et leurs familles (Langone, 1993)

groupes ; alors que les sociologues, qui tendent toujours à étudier la « forêt » plutôt que « l'arbre », n'avaient pas suffisamment conscience des souffrances de certains « arbres » de la forêt, ou manquaient d'intérêt à leur égard.

– Parce que chaque camp avait tendance à caricaturer ses adversaires, des pressions subtiles – et parfois pas subtiles du tout – obligeant chacun à se conformer et à être loyal à son propre camp se sont développées. À l'intérieur même de chaque camp, il était parfois difficile d'exprimer des points de vue différents de la ligne du parti⁶.

– Parce que les recherches ont tendance à focaliser soit sur les récits positifs (membres), soit sur les récits négatifs (anciens membres), chaque camp tendait vers des conclusions simplificatrices sur le phénomène sectaire.

– Dans chacun des camps, il arrivait que de simples opinions soient traitées comme des faits établis, puisqu'à l'intérieur du camp tout le monde était d'accord avec cette opinion et que peu d'individus se donnaient la peine de lire ce que disaient leurs opposants.

– Certains groupes sectaires, de même que certains activistes anti-sectes, ont exacerbé la polarisation en poussant les experts à défendre des thèses simplificatrices devant les tribunaux.

Bien que ces conséquences négatives aient continué jusqu'à ce jour et jusqu'à certains degrés, certains individus à l'intérieur des deux camps ont heureusement reconnu les effets indésirables de la polarisation. Eileen Barker, par exemple, a décrit certains problèmes lors de son allocution présidentielle de 1995 à la *Society for the Scientific Study of Religion* (SSSR) :

Si nous voulons être honnêtes et que nous acceptons l'autocritique, nous devons admettre que plusieurs d'entre nous ont réagi trop fortement contre la perspective sélectivement négative de l'Association Anti-Sectes en faisant nous-mêmes, de façon inconsciente, une sélection biaisée des positions inverses. Ayant été offensés par certaines pratiques comme la « déprogrammation » ou la « médicalisation des croyances », qui sont des violations flagrantes des Droits de l'Homme, certains sociologues ont préféré ne pas dévoiler des informations parce qu'ils savaient que ces informations seraient ensuite réutilisées, probablement hors contexte, afin de justifier de telles pratiques. Ce qui est quelque peu paradoxal dans cette situation, c'est que plus nous voyons les Nouveaux Mouvements Religieux (NMR) accusés de plein de mauvaises choses, moins nous sommes enclins à publier les vraies « mauvaises » choses sur les mouvements. (Barker, 1995, p. 305)

La tendance à laquelle se réfère Eileen Barker est accentuée lorsque les participants de chaque camp cherchent un appui collégial quand ils ont été attaqués par des membres du camp adverse. Encore une fois, Barker est très sincère sur le sujet, et ses remarques, avec quelques petites modifications, pourraient facilement être appliquées au camp adverse :

La situation s'aggrave lorsque des scientifiques, qui ont subi des attaques similaires, se retrouvent ensemble et partagent leurs expériences lors d'un congrès de la SSSR, ou autre part. À certains égards, nous faisons exactement ce que les membres d'un corps professionnel sont censés faire, à savoir échanger des informations et fournir des critiques aux travaux de chacun. Mais on doit aussi reconnaître le processus par lequel nous avons créé un petit groupe de

⁶ Ces pressions sont dues en partie à la peur qu'en « donnant de la crédibilité » au camp adverse, cela permettrait à des avocats de les attaquer, ou d'attaquer leurs collègues, lors d'une déposition ou d'un procès.

soutien bien confortable dans lequel nous avons collaboré à donner au MAS une image monolithique, ne prenant pas assez compte des différences et des évolutions au sein de ce mouvement, tout en confirmant de façon collective nos préjugés à son égard (Cf. Bromley and Shupe, 1995). Dans la mesure où nous réagissons aux réponses des mouvements anti-sectes de cette façon, nous courrons le risque d'ignorer ce qu'ils ont à dire et qui peut présenter un intérêt dans notre compréhension des Nouveaux Mouvements Religieux (NMR), mais aussi, et de façon plus significative quant à la question qui nous intéresse, de nous priver en fait d'acquérir une meilleure compréhension de la façon par laquelle les MAS procèdent sur ce sujet. (Barker, 1995, p.307)

Barker a été la première à essayer de construire un pont entre les deux camps. Dans son discours de remerciement pour le prix honorifique couronnant l'ensemble de son oeuvre que l'ICSA lui a accordé en 2013, voici ce qu'elle disait :

Lorsque je me suis rendue au congrès de l'AFF en 1998, j'étais morte de peur. J'étais en effet cataloguée comme une « défenseuse des sectes ». Mais, au bout de quelques minutes, j'ai été accueillie avec une courtoisie désarmante par Herbert Rosedale; et quand, l'année d'après, chacun étant entouré par trois supporters, nous avons eu une journée entière de réunion avant le congrès de Seattle, nous étions tous très surpris de voir combien nos intérêts se chevauchaient et à quel point le fait de débattre ensemble de nos sujets de désaccord était à la fois utile et éclairant.

À la fin des années 90, le président de l'AFF, Herbert Rosedale, avec certains membres de son équipe et des bénévoles de l'association, sont entrés en dialogue avec les membres de la L'association internationale pour la conscience de Krishna (AICK). Parmi les bénévoles de l'AFF se trouvaient deux *exit counselors* qui avaient aidé plusieurs personnes à quitter l'AICK. Ces *exit counselors* avaient indiqué que le risque d'abus dans l'AICK dépendait beaucoup de la géographie, parce que l'emprise de chaque gourou pouvait considérablement varier. Des conversations avec les représentants de l'AICK ont permis de confirmer ce point et de diagnostiquer d'autres problèmes au sein de l'organisation. Les membres de l'AFF sont sortis avec la conviction que les deux parties étaient de bonne foi.

Lors de son congrès annuel de 1999 à Minneapolis, dans le Minnesota, l'AFF a organisé – non sans une certaine appréhension – une table ronde intitulée : « Les sectes peuvent-elles changer ? Le cas de l'AICK. »⁷ L'une des conférencières, Radha Dasi, une avocate, s'est exprimée sur les Droits de l'Homme au sein de l'AICK, détaillant ses griefs à l'égard de l'organisation, dont elle continuait cependant à faire partie. Sa présentation de son texte a été sans doute celle qui a été la mieux accueillie, et la plus demandée après le congrès.

Les discussions avec l'AICK et avec le Dr Barker et ses collègues ont été des délivrances. Elles ont démontré de façon très convaincante que les polarisations stériles du passé ne devaient pas être permanentes. Il restait encore beaucoup de points sur lesquels nous n'étions pas d'accord. Mais, quand on sait que pendant des années chaque camp avait projeté des stéréotypes simplistes sur l'autre, le nombre de points d'entente était saisissant. Nous n'étions pas des humains et des Klingons s'approchant à contrecœur de la table des négociations dans un épisode de la série *Star Trek*. Nous étions des humains face à d'autres humains, et nous découvriions tout ce que nous avions en commun.

7 La transcription de cette session, de même que le texte de l'intervention de Radha Devi Dasi, ainsi que de nombreux autres documents, peuvent être consultés dans le rapport spécial mis en ligne et compilé par l'ICSA en 2001 : <https://docs.google.com/a/icsa.name/document/d/1Z-gWYIPv4FRb-uWp4akrZ4CuDsNXnQ0IjKWYlLijCu6A/edit>

Le dialogue qui avait commencé à la fin des années 90 s'est poursuivi et s'est développé. La communication a enrichi les points de vue des membres des deux côtés de ce qui avait été, mais n'était déjà plus, un grand fossé.

Friedrich Griess, l'ancien président de la FECRIS et membre du conseil d'administration de cette association et lauréat du prix de l'ICSA, a essayé pendant de nombreuses années de réunir des activistes, des professionnels de la santé et des chercheurs. Il a traduit lui-même en allemand un ouvrage collectif intitulé *Group Psychological Abuse Scale* (Almendros, Gámez-Guadix, Carrobbles, & Rodríguez-Carballeira, 2011; Chambers, Langone, Dole, & Grice, 1994; Langone, 2006) et a réussi à faire venir de nombreux professionnels associés à l'ICSA aux congrès de la FECRIS. Il s'est également engagé dans un dialogue cordial avec des personnes ayant des points de vue très différents lors des congrès de l'ICSA. Monsieur Griess, qui met l'accent sur la nocivité et la nature totalitaire de certains groupes, a prôné l'équilibre dans le discours qu'il a prononcé après avoir reçu le prix honorifique de l'ICSA pour l'ensemble de son oeuvre :

Je suis convaincu que le totalitarisme ne peut pas être combattu par le totalitarisme. Il peut y avoir différentes façons de lutter contre le totalitarisme, et cela dépend de la culture, de l'expérience personnelle, du contexte historique et scientifique, et ainsi de suite. Il est important que les gens et les associations impliqués dans l'aide aux victimes et dans la prévention du totalitarisme se respectent mutuellement et même qu'ils sachent s'entraider. Comme les institutions européennes l'ont souvent maintenu, il est important de comprendre que la liberté religieuse est une chose précieuse qui ne doit pas être détournée pour supprimer d'autres droits et d'autres libertés, mais qui doit être contrebalancée par ces autres droits et libertés.

Depuis, beaucoup d'articles et de conférences ont traversé cette « frontière poreuse ». En conséquence, des sociologues et des professeurs spécialisés sur les affaires religieuses sont devenus plus conscients de la douleur profonde que certaines personnes attribuent à leurs expériences dans des groupes sectaires. Des travailleurs sociaux, des chercheurs en psychologie, des familles et des anciens membres sont devenus plus conscients de la grande variété de réponses personnelles entre et au sein des groupes sectaires. Il y a une prise de conscience grandissante que beaucoup de désaccords apparents sont simplement dus au fait que les différentes disciplines ont des angles d'approches différents. Les professionnels de la santé et quelques chercheurs en psychologie se sont focalisés sur les victimes, concentrant toute leur attention sur ceux qui avaient été blessés. Cela ne signifie pas que ces professionnels et ces chercheurs ne s'intéressent pas aux non-victimes ; cela ne signifie pas non plus qu'ils ne sont pas sensibles au respect de la liberté religieuse. De l'autre côté, les sociologues et les spécialistes en études religieuses sont des universitaires qui observent, analysent et rédigent des rapports sur des groupes ; ils s'intéressent rarement aux blessures personnelles. Cela ne signifie pas, cependant, qu'ils ne se soucient pas des gens qui sont blessés.

Il semble qu'il y ait une reconnaissance grandissante de l'existence de points fondamentaux sur lesquels la majorité peut être d'accord :

Bien que les groupes sectaires soient très différents, un ensemble de preuves cliniques et un nombre croissant d'études empiriques indiquent que certains groupes causent parfois du tort à certaines personnes et que certains groupes sont plus en mesure de causer du tort aux gens que d'autres groupes.⁸

8 Cette citation vient de Langone (2001, p.3). La reconnaissance du point de base peut également être trouvée dans un

Les gens peuvent argumenter respectueusement, et ils le font, sur la nature des préjugés, sur la gravité des torts, sur les différents degrés de ces torts selon les groupes en cause, les causes de ces torts, les manières les plus efficaces d'endiguer le problème, etc. Maintenant, il est incontestable que les torts sont réels. Aussi étrange que cela puisse paraître à ceux qui sont nouveaux dans ce domaine, cette affirmation représente un progrès. En effet, lorsque le « grand fossé » était effectivement infranchissable, certains prétendaient que tous les travaux sur les torts des anciens membres manquaient de crédibilité.⁹

La proposition mise en gras ci-dessus reflète deux principes de base des sciences sociales et comportementales, mais que même les scientifiques oublient fréquemment : les variations et les interactions. Les phénomènes que les scientifiques du comportement et les experts en sciences sociales étudient sont appelés *variables* pour une bonne raison : leurs valeurs varient ! À cela s'ajoute le fait que différentes personnes interagissent différemment avec une variable particulière. Les dynamiques peuvent devenir vertigineusement complexes. Ainsi, le gourou A peut générer plus de plaintes que le gourou B ; cependant, cette affirmation ne signifie pas qu'il ne peut pas y avoir de personnes heureuses qui suivent le A, ni qu'il ne peut pas y avoir de personnes malheureuses qui suivent le B.

Dans les sciences sociales et comportementales, les relations entre les variables sont complexes et s'expriment à travers des statistiques. Ces relations ne sont pas comme la loi de la gravité et d'autres lois de la physique, dont les équations sont plus souvent associées avec des prédictions précises et fiables.

Lorsque les personnes engagées dans le soutien aux victimes reconnaissent la diversité et la complexité des interactions des membres dans les sectes, elles peuvent bénéficier des découvertes faites par les chercheurs en psychologie ou en sciences sociales. Par exemple, les chercheurs en psychologie et en sociologie ont découvert que jusqu'à 70 % des personnes nées et élevées dans un groupe sectaire (Adultes de Seconde Génération – ASG) quittent le groupe quand ils arrivent à l'âge adulte (Barker, 2013 ; Kendall, 2006). D'autres recherches indiquent qu'au moins dans certains groupes le taux de départ des ASG diminue au fil du temps parce que le groupe s'adapte afin de faire face à la perte de ses membres (Barker, 2013). Les professionnels de la santé mentale ont décrit les graves problèmes psychologiques et sociaux auxquels les ASG doivent souvent faire face (Furnari & Henry, 2011 ; Goldberg, 2006). Les travailleurs sociaux voient les victimes qui s'adressent eux, mais ils savent très peu de choses sur les ASG qui ne s'adressent pas à eux. Parmi ces ASG, certains ont quitté des groupes ; d'autres sont restés. Certaines personnes, dans ces deux catégories, peuvent avoir besoin et bénéficier d'aide professionnelle. Puisque le dialogue entre professionnels et chercheurs d'horizons très différents est aujourd'hui possible, la meilleure compréhension qui résulte de l'expérience des ASG pourrait permettre d'élaborer de meilleurs traitements.

Ainsi, les bénéfices du dialogue sont le contraire des effets négatifs de la polarisation :

– La communication permet d'accroître les connaissances, d'élargir les perspectives et de renforcer la capacité personnelle à comprendre et à apprécier les dynamiques interpersonnelles complexes des personnes qui ont quitté des groupes sectaires ou y sont encore. Cela peut nous aider aussi à mieux

livre révisé par Massimo Introvigne (Introvigne, nd) et sur le site Internet d'INFORM, l'organisation fondée par Eileen Barker (INFORM, nd).

9 Un nombre important de publications, par exemple, se réfère aux témoignages des anciens membres de sectes comme à des « récits atroces » (Voir par exemple Bromley, Shupe & Ventimiglia. 1979), mais personne n'a jamais qualifié les témoignages des membres actuels de « récits bienveillants. »

comprendre ceux qui ont subi des abus.

– Lorsque des groupes de soutien aux victimes et des chercheurs qui ont des perspectives et des centres d'intérêt différents acceptent de sortir de leurs frontières, les gens qui appartiennent à ces disciplines se sentent moins obligés de se conformer et, par voie de conséquence, elles se sentiront suffisamment libres pour poursuivre de nouvelles idées ou de nouvelles approches thérapeutiques.

– Quand on a des contacts réguliers avec ceux qui tiennent des opinions divergentes, on est plus enclins à reconnaître ses propres opinions comme des opinions, et à ne pas faire l'erreur de les considérer comme des faits.

– Lorsque les frontières entre ceux qui aident les victimes et les chercheurs sont ouvertes et caractérisées par beaucoup de « trafic transfrontalier », les groupes et les individus douteux au sein des groupes ne peuvent pas exploiter si facilement la situation.

Le dialogue est un processus. Le contenu du dialogue est secondaire à la bonne foi des participants qui essayent honnêtement de comprendre les perspectives des gens avec lesquels ils peuvent éventuellement ne pas être d'accord, mais sans abandonner leur engagement pour la vérité.

Le dialogue est aussi basé sur l'humilité. Si je considère que je ne suis pas parfait, que je cherche la vérité et que j'ai un ensemble de croyances, alors je devrais être ouvert à la discussion avec ceux qui ne partagent pas ces croyances. Je ne peux pas me corriger si je n'accepte pas d'être contredit.

Concluons ce propos par une mise en garde. Ce document prône le dialogue. Néanmoins, malgré l'évolution du dialogue au cours des trente dernières années, le champ d'études sur le sectarisme et le phénomène sectaire continue de rencontrer des problèmes.

Tout d'abord, d'un point de vue scientifique, nous avons beaucoup plus de questions que de réponses. Notre compréhension du phénomène sectaire est freinée par le manque d'études pluridisciplinaires. Il pourrait être très utile, par exemple, que des sociologues et des psychologues collaborent à des études sur les membres actuels et les anciens membres de sectes.

Deuxièmement, la tendance à mettre des étiquettes sur ses adversaires plutôt que de répondre à leurs arguments est une tentation humaine naturelle à laquelle nous pouvons tous succomber et à laquelle nous devons tous essayer de résister. Les préjugés peuvent apporter des solutions confortables à court terme, parce qu'ils exigent moins de réflexion que les analyses qui reconnaissent les dynamiques complexes du phénomène sectaire. Mais les préjugés conduisent inévitablement à une polarisation, ce qui renforce à son tour les stéréotypes. C'est pourquoi des déclarations telles que « Cette femme appartient à un mouvement anti-sectes » ou « Cet homme est du côté des pro-sectes » nous dit bien peu de choses et peuvent nous induire gravement en erreur. Les questions suivies d'une discussion basée sur la bonne foi sont plus utiles que les étiquettes. « Que dit-il ? » est une question plus fructueuse qu'« À quelle catégorie appartient-elle ? »

Troisièmement, la bonne foi est une condition indispensable pour un dialogue fructueux. Croire à la bonne foi d'un possible partenaire de discussion présuppose un minimum de confiance en cette personne. Certains individus et certains groupes peuvent mériter le niveau minimum de confiance requis pour entreprendre le dialogue ; d'autres ne le méritent probablement pas. Cependant, nous ne pouvons pas déterminer qui mérite, et qui ne mérite pas notre confiance si nous ne leur offrons pas l'opportunité du dialogue. Donner à d'autres cette opportunité comporte un risque, le genre de risque que le Dr Barker a pris lorsqu'elle s'est approchée de l'AFF/ ICSA en 1998. Néanmoins, il ne faut pas

être naïf. Il peut y avoir des personnes avec lesquelles le dialogue ne sera pas fructueux. Comme une personne le disait avec humour : « Il est bon d'être ouvert d'esprit, mais pas au point d'en perdre la tête. »

À la fin des années 90, quand les gens dans ce domaine ont commencé à écouter avec plus de distance ceux qui avaient des points de vue différents des leurs, les opinions ont changé. Si nous voulons continuer à tirer ainsi bénéfice du dialogue, nous devons éviter de perdre du temps et de l'énergie à débattre sur ce que nous aurions pu dire ou ce que les autres auraient pu dire dans le passé et nous concentrer au contraire sur ce que nous pensons maintenant. Évitions les confrontations inutiles et affirmons la valeur du dialogue en parlant avec respect à ceux qui ont des opinions différentes des nôtres. Nous découvrirons peut-être que nos différences s'amenuisent, et que notre compréhension augmente.

Carmen Almendros	Rosanne Henry	Carol Giambalvo	Michael Langone
Steve K. D. Eichel	Michael Kropveld	Lorna Goldberg	Alan Scheflin

ANNEXE 4 : « Je suis le bon berger » (ou : pourquoi Jésus n'est pas un gourou ?)¹

Par soeur Chantal-Marie Sorlin²

S'il est vrai que la conférence qui suit s'éloigne un peu de la ligne épistémologique de ce mémoire, j'ai cependant considéré qu'elle apportait un éclairage supplémentaire fort intéressant, à titre d'annexe. Aux réflexions philosophiques qui ont jalonné toute l'argumentation de ce mémoire s'ajoute en effet une parole théologique qui s'avère donner ici « le coup de grâce » dans la résolution de notre problématique : en effet, à la lumière de cette conférence, nous comprenons que non seulement l'hostilité violente et idéologique de certaines personnes impliquées dans la mouvance anti-anti-sectes se situe aux antipodes d'une démarche scientifique sérieuse, mais elle est en plus en pleine contradiction avec les enseignements et l'exemple du fondateur du christianisme... auxquels cette mouvance tend à se référer.

Introduction

Au cours des deux soirées précédentes, nous avons vu que les hommes, tous les hommes, parce qu'ils sont hommes précisément, sont animés, de manière claire ou confuse, par la quête du sens, et plus exactement par la recherche de la victoire sur l'Ennemi par excellence, l'ultime, la Mort, la fin absurde.

Un seul a vaincu celle-ci, sur sa propre trajectoire, et pour nous. Par sa mort filiale, par sa Réponse d'amour incarnée jusqu'au plus profond de nos enfers, Jésus Christ a fait la brèche et nous a ouvert le ciel. En se faisant véritablement Homme et jusqu'au bout, il nous a divinisés, ou plus exactement il nous a filialisés. Lui seul a ainsi les paroles de la vie éternelle. Lui seul est la Parole de la vie éternelle, le Verbe de Vie.

Pour notre troisième rendez-vous, nous allons contempler ce Sauveur dont il est dit qu'« il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés » (Act 4, 12).

Cette soirée est illustrée par le logo du service diocésain «Pastorale, Sectes et Nouvelles Croyances». Là, tout est dit de la mission et de l'esprit du service.

Un oiseau : nous sommes faits pour voler. Nous ne sommes pas qu'une masse de chair, ou une carte génétique. Certes, nous sommes Adam le terreux, mais Adam est appelé dès le commencement à devenir fils de Dieu, Fils du Père par, avec et dans le Fils.

1 SORLIN Soeur Chantal-Marie, « Je suis le bon berger. Ou pourquoi Jésus n'est pas un gourou ? » [En ligne sur le site « Pastorale, sectes et nouvelles croyances » du diocèse de Dijon], 5 avril 2001. Disponible sur : <http://gamaliel21.pagesperso-orange.fr/06%20PS19.htm>

2 Après quelques années professionnelles comme magistrat (dont une partie comme juge d'instruction), Chantal-Marie Sorlin s'est engagée dans la vie consacrée en 1979, dans la Fraternité diocésaine de Bethel, à Dijon. Cette congrégation se présente comme une petite structure au coeur de la ville et au service du diocèse.

Malheureusement, pour reprendre l'image du psaume 123, l'oiseau se retrouve parfois prisonnier "*du filet du chasseur*", nous dirions aujourd'hui, des gourous. Et on sait bien la subtilité de cet emprisonnement : souvent, il n'y a pas besoin de cage extérieure ; les barreaux de la prison sont dans la tête.

Mais « Béni soit le Seigneur qui n'a pas fait de nous la proie de leurs dents ! Comme un oiseau, nous avons échappé au filet du chasseur ; le filet s'est rompu : nous avons échappé. Notre secours est le nom du Seigneur qui a fait le ciel et la terre. » (Ps 123, 6-8)

Les mains prédatrices des gourous se ferment sur elles-mêmes et leur proie. Les mains eucharistiques du Bon Pasteur, elles, sont ouvertes sur la croix, tournées vers le Père...

Par Lui, avec Lui et en Lui, l'oiseau, plein de l'Esprit filial, peut s'envoler...

Note préliminaire

L'erreur de nombreux groupes fondamentalistes est d'isoler les versets bibliques et de leur contexte et les uns des autres. Or, en lisant attentivement les Évangiles par exemple, on se rend vite compte que sur telle ou telle question, on peut citer des versets parfaitement contradictoires si on les prend isolément. Par exemple, l'attitude du disciple par rapport aux parents : d'un côté, Jésus annonce la déclaration de guerre : « Je suis venu opposer l'homme à son père, la fille à sa mère et la bru à sa belle-mère : on aura pour ennemis les gens de sa famille » (Mt 10, 35 ; Lc 14, 26). En revanche, Jésus ne cesse de rappeler le quatrième commandement de Dieu : « Honore ton père et ta mère » (Mt 15, 1-9). Pris isolément, ces versets se contredisent et si l'on privilégie l'un des deux, on aboutit à deux conduites parfaitement opposées. D'où par exemple, la rupture rigide des adeptes vis-à-vis de leurs familles. Or, précisément, un accueil sain de la Parole de Dieu interdit ce genre de manipulation des Écritures. L'écoute de la Parole se doit d'être synthétique, totale...

On pourrait se dire, à la lecture de ce qui va suivre, que l'utilisation des versets néotestamentaires ne respecte précisément pas le conseil rappelé ci-dessus. Et souvent, on pourrait rétorquer : « oui, Jésus dit cela en tel chapitre, mais à un autre endroit, il dit le contraire ! »

A cela, nous répondons :

1. que cette sélection des versets bibliques veut souligner les traits du bon berger en opposition à ceux que l'on peut discerner sur le visage des gourous. Les gourous vous disent... Or, Jésus, lui, déclare...
2. par ailleurs, on ne perdra jamais de vue en effet que tel verset est toujours équilibré par un autre, lequel ne vient pas le contredire, mais en fait, par la nuance apportée, vient empêcher précisément toute interprétation extrémiste et sectaire. Pour reprendre l'exemple des relations familiales, on sait bien que l'accomplissement d'une vocation personnelle, et de toute vocation personnelle, implique de "quitter". Il est demandé à Abraham de quitter son pays..., il est demandé aux apôtres de quitter leurs barques et leurs pères, comme il est demandé au jeune époux de quitter ses parents pour vivre avec sa femme... Cette loi pour ainsi dire naturelle ne conduit cependant pas aux ruptures radicales et définitives que l'on peut constater dans les groupes sectaires.

* * *

Le mot “gourou” dans le vocabulaire occidental contemporain a une connotation péjorative. On désigne par là un maître à penser et à agir, qui en fait, exerce une emprise totalitaire sur ses disciples. Malheureusement, peu se demandent qui lui a donné autorité.

Or, c’est bien la question que les grands prêtres, les scribes et les anciens du peuple posent à Jésus : « *Par quelle autorité fais-tu cela ? ou qui t’a donné cette autorité pour le faire ?* » (Mc 11, 27).

Cette autorité qui fait que Jésus Christ n’est point un gourou, se vérifie précisément en quatre points :

- l’autorité des origines
- l’autorité des moyens employés pour la mission
- l’autorité du regard sur les autres
- l’autorité de l’œuvre.

I. LES ORIGINES DE JÉSUS CHRIST

Un gourou est en général un “enfant trouvé”. Il surgit de lui-même. Et même si par la suite il s’efforce de réécrire l’histoire et de se donner une ascendance spirituelle ou une raison d’être salvifique, objectivement il ne présente aucune lettre de créance.

Jésus Christ, lui, se situe au contraire dans une lignée, dans l’histoire d’un Peuple dont il est solidaire. Vrai homme, il se révèle aussi vrai Dieu, non par auto-proclamation, mais sur témoignages.

1- Jésus le Nazaréen est fils d’Abraham

La généalogie de Jésus donnée par saint Matthieu fait descendre celui-là d’Abraham : « Livre de la genèse de Jésus-Christ, fils de David, fils d’Abraham » (Mt 1, 1).

Fils d’Abraham : cela signifie qu’il se situe dans une lignée humaine et spirituelle. L’histoire de Jésus s’inscrit dans l’histoire d’un peuple, et qui plus est le Peuple de Dieu. Abraham, s’étant détaché des dieux d’Ur en Chaldée, reçoit dans la foi, la promesse de devenir le père d’un peuple, le peuple universel des croyants au Dieu unique. Avec lui, commence le temps proprement dit de la Révélation, laquelle se déroulera au fil du pèlerinage.

Israël est ainsi constitué comme un veilleur qui attend l’aurore de Yahvé. Il est en quelque sorte le berceau du Messie, ce sauveur qui doit venir au nom de Dieu. Et de génération en génération, on prépare cet avènement : « le roi Hérode s’émut, et tout Jérusalem avec lui. Il rassembla tous les grands prêtres avec les scribes du peuple, et il s’enquérât auprès d’eux du lieu où devait naître le Christ. A Bethléem de Judée, lui dirent-ils ; ainsi, en effet, est-il écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n’es nullement le moindre des clans de Juda ; car de toi sortira un chef qui sera pasteur de mon peuple Israël » (Mt 2, 3-6).

Jésus a donc une histoire, l’histoire d’un peuple qui avance sur la route de la promesse depuis 1850 ans environ. La naissance et la vie de Jésus s’inscrivent dans les Écritures : « il est écrit »... « Les Écritures... ce sont elles qui me rendent témoignage » (Jn 5, 39) ; « Moïse... c’est de moi qu’il a écrit »

(Jn 5, 46).

Lui-même en est conscient : « N'allez pas croire que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir » (Mt 5, 17). Ainsi, « Il vint à Nazara où il avait été élevé, entra, selon sa coutume le jour du sabbat, dans la synagogue, et se leva pour faire la lecture. On lui remit le livre du prophète Isaïe et, déroulant le livre, il trouva le passage où il était écrit : “L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, envoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur”. Il replia le livre, le rendit au servent et s'assit. Tous dans la synagogue tenaient les yeux fixés sur lui. Alors, il se mit à leur dire : “Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture.” Et tous lui rendaient témoignage et étaient en admiration devant les paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche » (Lc 4, 16-22).

Jésus n'est donc point une sorte d'électron libre ou d'extra-terrestre débarqué brusquement sur notre planète. Il vient dans le fil d'une histoire : « le salut vient des Juifs » (Jn 4, 22) - « Vous, vous héritez de leurs fatigues » (38), il est comme le fruit mûr d'une longue tradition, la tradition des pères.

Dieu est respectueux des hommes et ne les sauvent pas sans eux, d'où cette maturation du salut, cette pédagogie de Dieu et cette collaboration de l'humanité.

Fils d'Abraham... fils d'Adam... précise saint Luc (3, 38). Non seulement Jésus intervient dans le fil d'une histoire sainte et paraît comme le fruit d'une lignée spirituelle, mais il fait corps avec son Peuple ; il ne renie pas ses racines humaines et terreuses. Contrairement aux gourous à la mode qui ont toujours tendance à enjoliver leurs ascendances, Jésus est véritablement homme parmi les hommes. D'ailleurs, toujours dans la scène de la synagogue, ne disait-on pas : « N'est-il pas le fils de Joseph, celui-là ? » (Lc 4, 22). « Celui-là n'est-il pas le fils du charpentier ? N'a-t-il pas pour mère la nommée Marie » (Mt 13, 55). Vrai homme, il assume ses ascendants et ses “biographes” ne chercheront pas à gommer certaines ténèbres : parmi les aïeux, on repère Rahab la prostituée, Tamar la rusée, David l'adultère assassin... Jésus est bien l'un des nôtres, il est bien venu chez les siens.

Ses origines sont d'ailleurs tellement charnelles qu'on a pu se demander : « Est-ce de la Galilée que le Christ doit venir ? » (Jn 7, 41)

Et non content d'avoir une telle ascendance, Jésus se comporte comme un homme ! On remarque pourtant chez tous les leaders plus ou moins sectaires une propension à se faire passer (même si la réalité occulte est différente) pour des êtres supérieurs, au-dessus de nos pauvres contingences terrestres.

Jésus lui, mène la vie de tout le monde.

Il est bien incarné : il grandit en taille et en sagesse, il mange, il a soif et il boit, il travaille à l'atelier familial, il connaît la fatigue et s'endort, il participe à des noces, il aime aller se reposer à Béthanie chez ses amis, il pratique sa religion, comme tout bon israélite, montant à Jérusalem pour la Pâque, ou rejoignant la communauté à la synagogue.

Il est sensible, il a des entrailles : à la mort de Lazare, « Jésus pleura. Les Juifs dirent alors : “Voyez comme il l'aimait !” » (Jn 11, 35).

Il est humain. Il se montre plein d'attentions et de tendresses. Après sa résurrection, heure de gloire par excellence, que fait-il ? « Une fois descendus à terre, ils aperçoivent, disposé là, un feu de braise, avec

du poisson dessus et du pain... Jésus leur dit : “Venez déjeuner...” » Le Ressuscité n’est pas du genre à affamer ses adeptes pour mieux les manipuler.

Son influence ne désincarne pas ceux qui l’approchent. Au contraire. Quand il guérit le paralytique, il lui demande de prendre son grabat et de marcher (Jn 5, 8).

Quand il prêche la confiance en la Providence, il ne fait pas pour autant l’éloge de la misère : « Ne vous inquiétez donc pas en disant : qu’allons-nous manger ? qu’allons-nous boire ? de quoi allons-nous nous vêtir ?... Cherchez d’abord son Royaume et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît » (Mt 6, 31-33). Il a d’ailleurs le sens des réalités : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 21). Lui-même prend soin de payer ses impôts.

Même la fin du monde s’attend, selon lui, dans l’ordinaire de la vie : « Alors deux hommes seront aux champs : l’un est pris, l’autre laissé ; deux femmes en train de moudre : l’une est prise, l’autre laissée... Ainsi donc, vous aussi, tenez vous prêts, car c’est à l’heure que vous ne pensez pas que le Fils de l’homme va venir » (Mt 24, 40). On est loin de ces instigations sectaires à abandonner ses engagements dans la société et à attendre la catastrophe finale.

Enfin, il ne se comporte pas comme un “sauveur”, mais il est tellement “avec”, il se fait tellement solidaire. Il prend place dans la file d’attente des pécheurs repentants auprès de Jean-Baptiste. Homme au milieu des hommes : « Alors Jésus arrive de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Celui-ci l’en détournait, en disant : “C’est moi qui ai besoin d’être baptisé par toi, et toi, tu viens à moi !” Mais Jésus lui répondit : “Laisse faire pour l’instant : car c’est ainsi qu’il nous convient d’accomplir toute justice” » (Mt 3, 13-15).

Bref, il est tellement humain que certains ont fait la moue : “Voilà un glouton et un ivrogne, un ami des publicains et des pécheurs !” (Mt 11, 9).

2- Jésus le Nazaréen est fils de Dieu

Si saint Matthieu a mis l’accent sur les racines humaines et juives de Jésus, saint Luc dans sa généalogie insiste lui sur l’origine divine du Christ. Celui que l’on croyait “fils de Joseph”, “fils d’Adam” est... “fils de Dieu” (Lc 3, 38) : « une voix partit de la nuée, qui disait : “Celui-ci est mon Fils, l’Élu, écoutez-le » (Lc 9, 35).

A) Jésus est le Christ, c’est-à-dire l’oint de Dieu, l’envoyé, le messie attendu

« Je ne viens pas de moi-même ; mais lui m’a envoyé » (Jn 8, 42) ; « Ce n’est pas de moi-même que je suis venu, mais il m’envoie vraiment, celui qui m’a envoyé... je viens d’auprès de lui et c’est lui qui m’a envoyé » (Jn 7, 28-29).

Jésus ne parle pas « de son propre fond » (44).

Les gourous contemporains nous habituent à la prétention messianique : Claude Vorilhon se fait appeler “Raël”, c’est-à-dire “messenger”, le messenger des Elohim rencontrés sur une autre planète. Joseph Smith, le fondateur des Mormons, se fait passer pour le serviteur de l’ange Moroni qui lui aurait remis deux tablettes sur lesquelles était inscrite la vérité : caché derrière un rideau, Joseph traduit le livre aux caractères mystérieux - de l’ “Egyptien réformé” - grâce à deux pierres magiques. Quant à Moon, il prétend être le véritable et ultime Messie.

Mais ces intronisations se font toujours sans témoins !

Or, Jésus lui, ne se rend pas témoignage à lui-même : « Si je me rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas valable. Un autre témoin de moi » (Jn 5, 31-32).

En effet, dans le cas de Jésus, on a des témoins :

- Jean-Baptiste : « Et moi, j'ai vu et je témoigne que celui-ci est l'Élu de Dieu » (Jn 1, 34) ;
- des hommes et des femmes, plutôt de bon sens : ce sont des pécheurs du lac, solides et bien les pieds sur terre, qui ne s'en laissent pas compter.
- Ou bien des érudits, qui ont une connaissance sérieuse des Écritures (Nathanaël).
- Ou bien des zélotes qui n'ont pas envie de rêver (Simon).

Certains, le trio privilégié de Pierre, Jacques et Jean, ont entendu la voix leur désignant le Fils unique à écouter. Tous, au fil de leur compagnonnage avec le Maître, ont deviné en l'observant silencieusement que celui-là n'était jamais seul et vivait constamment avec Quelqu'un. A tel point qu'un jour, ils lui ont demandé de partager son secret, et de les faire entrer un peu dans ce dialogue intime qu'ils percevaient.

B) Envoyé, Jésus ne travaille pas à son compte

C'est le zèle de la maison de son Père qui le dévore (Jn 2), son unique souci est d'être aux affaires de son Père : « il nous faut travailler aux œuvres de celui qui m'a envoyé » (Jn 9, 4).

Il ne cherche que la gloire du Père

« Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire ; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est véridique et il n'y a pas en lui d'imposture » (Jn 7, 18) ; « Père, glorifie ton nom ! » (Jn 12, 28) ; « J'ai manifesté ton nom aux hommes » (Jn 17, 6). « C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruit et deveniez mes disciples » (Jn 15, 8).

Il n'est jamais seul et ne se suffit pas à lui-même

« Quand vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous saurez que Je Suis et que je ne fais rien de moi-même, mais je dis ce que le Père m'a enseigné et celui qui m'a envoyé est avec moi ; il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît » (Jn 8, 28). D'ailleurs, le centurion devant la mort de Jésus, reconnaît en lui le Fils, le Fils de Dieu.

Il se réfère toujours au Père

L'histoire de Jésus est une histoire d'amour, la vie de Jésus est relationnelle : « Il faut que le monde reconnaisse que j'aime le Père et que je fais comme le Père m'a commandé » (Jn 14, 31).

Aussi, « le Fils ne peut rien faire de lui-même, qu'il ne le voie faire au Père ; ce que fait celui-ci, le Fils le fait pareillement » (Jn 5, 19). « Ma doctrine n'est pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé » (Jn 7, 16) ; « le Père qui m'a envoyé m'a lui-même commandé ce que j'avais à dire et à faire connaître... Ainsi donc ce que je dis, tel que le Père me l'a dit, je le dis » (Jn 12, 49-50) ; « la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais du Père qui m'a envoyé » (Jn 14, 24).

Le Père est "la" Source

Ce n'est pas Jésus qui décide des places à donner à sa droite et à sa gauche, mais c'est le Père : « il ne m'appartient pas d'accorder cela, mais c'est pour ceux à qui mon Père l'a destiné » (Mt 20, 20-23). « Quant à la date de ce jour, et à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges des cieux, ni le Fils, personne que le Père, seul » (Mt 24, 36).

Et cette conscience que le Père est “la” Source, explique l’importance de la prière dans la vie de Jésus : « Le matin, bien avant le jour, il se leva, sortit et s’en alla dans un lieu désert, et là il pria » (Mc 1, 35) ; « Il s’en alla dans la montagne pour prier, et il passait toute la nuit à prier Dieu. Lorsqu’il fit jour, il appela ses disciples et il en choisit douze, qu’il nomma apôtres » (Lc 6, 12).

Sa nourriture est d’accomplir la volonté du Père

C’est pour être fidèle à celle-ci qu’il combat à Gethsémani : « il disait : “Abba (Père) ! tout t’est possible : éloigne de moi cette coupe ; pourtant, pas ce que je veux, mais ce que tu veux !” » (Mc 14, 36).

En un mot, Jésus n’a qu’une idée en tête, qu’un but dans sa vie et celle de ses disciples : le Père. « Qui croit en moi, ce n’est pas en moi qu’il croit, mais en celui qui m’a envoyé » (Jn 12, 44).

II. LES MOYENS EMPLOYÉS POUR LA MISSION

Au commencement de sa vie publique, Jésus, rempli d’Esprit-Saint, fut emmené au désert et là, connut la triple tentation :

« Le diable lui dit : “Si tu es Fils de Dieu, dis à cette pierre qu’elle devienne du pain.” Et Jésus lui répondit : “Il est écrit : Ce n’est pas de pain seul que vivra l’homme.”

“L’emmenant plus haut, le diable lui montra en un instant tous les royaumes de l’univers et lui dit : “Je te donnerai tout ce pouvoir et la gloire de ces royaumes, car elle m’a été livrée, et je la donne à qui je veux. Toi donc, si tu te prosternes devant moi, elle t’appartiendra tout entière.” Et Jésus lui dit : “Il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à lui seul tu rendras un culte.”

Puis il le mena à Jérusalem, le plaça sur le pinacle du Temple et lui dit : “Si tu es Fils de Dieu, jette-toi d’ici en bas ; car il est écrit : Il donnera pour toi des ordres à ses anges, afin qu’ils te gardent. Et encore : Sur leurs mains, ils te porteront, de peur que tu ne heurtes du pied quelque pierre.” Mais Jésus lui répondit : “Il est dit : Tu ne tenteras pas le Seigneur, ton Dieu. » (Lc 4, 1-13).]

Tentation de l’attachement à l’avoir et à la jouissance matérielle, tentation du pouvoir, tentation de la main-mise sur Dieu. Jésus repousse ces moyens.

Contrairement à un Moon qui vise à récolter le plus d’argent possible et à exercer son pouvoir politique sur le plus grand nombre possible de nations. D’ailleurs, ne présente-t-il pas la vie de Jésus comme un échec, celui de la croix ? Attitude aussi contraire à un Georges de Nantes convoquant Dieu au tribunal des ordalies pour faire descendre son feu sur son contradicteur le Cardinal Lustiger ?

Jésus repousse la tentation jusqu’au bout : sur la croix, les sirènes continuent de lui siffler l’attrait de la puissance magique (Mt 27, 39) : « Les passants l’injuriaient en hochant la tête et disant : “Toi qui détruis le Sanctuaire et en trois jours le rebâtis, sauve-toi toi-même, si tu es fils de Dieu, et descends de la croix !” Pareillement les grands prêtres se gaussaient et disaient avec les scribes et les anciens : “Il en a sauvé d’autres et il ne peut se sauver lui-même ! Il est roi d’Israël : qu’il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui ! Il a compté sur Dieu ; que Dieu le délivre maintenant, s’il s’intéresse à lui ! Il a bien dit : Je suis fils de Dieu !” Même les brigands crucifiés avec lui l’outrageaient de la sorte ».

En fait, la parole de Jésus a autorité, parce qu'il est le Verbe fait chair en vérité. Ainsi, son enseignement des Béatitudes est audible, parce qu'il en est le premier disciple. La lumière de ces mots est supportable parce qu'elle est reflétée sur le visage du Christ. Il trace lui-même la route et donne l'exemple. Alors, si le disciple n'est pas au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son patron, disciples et serviteurs sont paisibles, parce que leur maître ne se situe pas au-dessus d'eux, contrairement aux gourous de tout crin.

Lui, « le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mt 20, 28).

Le maître est serviteur

« Il se lève de table, dépose ses vêtements, et, prenant un linge, il s'en ceignit. Puis il met de l'eau dans un bassin et il commença à laver les pieds des disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint » (Jn 13, 4-5). C'était la tâche des esclaves. On comprend que Pierre ait réagi ! Comme la croix sera le supplice réservé aux esclaves.

« Quand il leur eut lavé les pieds, qu'il eut repris ses vêtements et se fut remis à table, il leur dit : "Comprenez-vous ce que je vous ai fait ?" » (12).

Reconnaissons que ce n'est pas très facile. Les disciples, après l'institution de l'Eucharistie dans saint Luc (22, 24-27) ne se chamaillaient-ils pas encore pour savoir « lequel d'entre eux pouvait être tenu pour le plus grand ? » Cette contestation leur avait valu une bonne mise au point : « Il leur dit : "Les rois des nations dominant sur elles, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles se font appeler Bienfaiteurs. Mais pour vous, il n'en va pas ainsi. Au contraire, que le plus grand parmi vous se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme celui qui sert. Quel est en effet le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert !" ».

Saint Matthieu rapporte des paroles du Christ qui contestent tellement tant de comportements de pouvoir et de vanité : « En tout ils agissent pour se faire remarquer des hommes. C'est ainsi qu'ils font bien larges leurs phylactères et bien longues leurs franges. Ils aiment à occuper le premier divan dans les festins et les premiers sièges dans les synagogues, à recevoir les salutations sur les places publiques et à s'entendre appeler "Rabbi" par les gens. Pour vous, ne vous faites pas appeler "Rabbi" : car vous n'avez qu'un Maître, et tous vous êtes des frères. N'appelez personne votre "Père" sur la terre : car vous n'en avez qu'un, le Père céleste. Ne vous faites pas non plus appeler "Directeurs" : car vous n'avez qu'un Directeur, le Christ. Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé » (Mt 23, 55-12).

Ainsi, les moyens du Maître sont délibérément...

...la petitesse et la modestie, la douceur et l'humilité, la faiblesse.

Lui, de condition divine, Fils du Saint, se place dans la file des pécheurs, pour être baptisé par Jean-Baptiste. Au grand dam des scribes des Pharisiens, il mange avec les pécheurs et les publicains. On est loin en effet de l'orgueil des purs ! loin de cette vision commune à certains groupes fondamentalistes et intégristes qui partagent l'humanité en deux camps. D'ailleurs, Jésus ne prévient-il pas que « les publicains et les prostituées arrivent avant vous au Royaume de Dieu » ? (Mt 21, 31).

Pour son entrée décisive à Jérusalem, il pose un signe : « Voici que ton Roi vient à toi ; modeste, il

monte une ânesse, et un ânon, petit d'une bête de somme » (Mt 21, 5). Et c'est le chemin qu'il trace pour les disciples : « mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur » (Mt 11, 29).

L'œuvre du salut universel commence "tout petit" : avec douze apôtres, qui sont des hommes ordinaires, avec leurs générosités et leurs lâchetés, leur zèle et leurs opacités. Mais cet ordinaire ne les empêche pas de succomber à la tentation de la prétention. Jésus a dû leur rappeler que le plus petit parmi eux tous, était le plus grand : « Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi ; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des cieux » (Mt 19, 14). « Qui donc se fera petit comme ce petit enfant-là, celui-là est le plus grand dans le Royaume des Cieux » (Mt 18, 1-4). Et Jésus exultait devant l'œuvre de Dieu : « Je te bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, d'avoir caché cela aux sages et aux intelligents et de l'avoir révélé aux tout-petits » (Mt 11, 25).

A l'heure du danger extrême, Jésus demeure fidèle à cet esprit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes gens auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux Juifs » (Jn 18, 36). « Rengaine ton glaive ; car tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive. Penses-tu donc que je ne puisse faire appel à mon Père, qui me fournirait sur le champ plus de douze légions d'anges ? » (Mt 26, 52).

Autrefois déjà, Jésus n'avait-il dû calmer la fougue vengeresse des fils du tonnerre qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains hostiles ?

La pauvreté et le dépouillement

Alors qu'en général, les gourous ont l'argent pour intérêt principal de leur action, Jésus est ferme : « Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » (Mt 6, 24), et joignant le geste à la parole, il chasse les vendeurs du Temple. Quant aux disciples, ils reçoivent la consigne de se procurer « ni or, ni argent, ni menue monnaie pour vos ceintures, ni une besace pour la route, ni deux tuniques, ni sandales, ni bâton » (Mt 10, 9). La mission ne vise pas un avoir. Au contraire, « tout ce que tu as, vends-le et distribue-le aux pauvres ; puis viens, suis-moi » (Lc 18, 22). Les biens du disciple sont alors donnés en aumônes et non au profit personnel de Jésus ; « le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête » (Mt 8, 20).

Jésus ne cible pas, ne racole pas

Jésus ne fait pas de recrutement. Il n'a pas la hantise du nombre et n'a pas peur du vide.

Du coup, il ne s'appuie pas sur des moyens de pression morale. Il ne manipule pas les personnes. Il ne profite pas par exemple d'une vulnérabilité pour s'attacher des adeptes.

Combien de fois, alors même que tel ou tel malade guéri voulait le suivre, il l'a renvoyé à sa famille et à son village : « "lève-toi, dit-il alors au paralytique, prends ton lit et va-t-en chez toi". Et se levant, il s'en alla chez lui » (Mt 9 6-7). Il en est de même pour le démoniaque gérasénien (Lc 8, 38-39). Ainsi Jésus ne provoque pas de rupture pour isoler le disciple et capter son énergie à son seul profit. D'ailleurs il ne manque pas de fustiger le prosélytisme de certains : « Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui parcourez mers et continents pour gagner un prosélyte, et quand vous l'avez gagné, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous ! » (Mt 23, 15).

Lorsque le Christ appelle, le disciple est mis en mesure de prendre connaissance et de choisir librement : « Le lendemain [ce n'est pas le jour même, on prend le temps], Jean se tenait là, de nouveau, avec deux de ses disciples. Regardant Jésus qui passait, il dit : "Voici l'agneau de Dieu". Les

deux disciples entendirent ses paroles et suivirent Jésus. Jésus se retourna et, voyant qu'ils le suivaient, leur dit : « Que cherchez-vous ? » [ce qui compte, c'est leur quête à eux et non l'intérêt du gourou]. Ils lui dirent : « Rabbi - ce qui veut dire Maître -, où demeures-tu ? » Il leur dit : « Venez et voyez » [déterminez-vous par vous-mêmes]. Ils vinrent donc et virent où il demeurait, et ils demeurèrent auprès de lui ce jour-là » (Jn 1, 35-39).

Jésus est véridique

Chez lui, pas de masques, contrairement aux sectes qui se dissimulent derrière des associations séduisantes... Au contraire, la parole de Jésus est directe et limpide : « C'est au grand jour que j'ai parlé au monde, j'ai toujours enseigné à la synagogue et dans le Temple où tous les Juifs s'assemblent et je n'ai rien dit en secret » (Jn 18, 20).

Avec lui, on est loin des documents internes de la Nouvelle Acropole, réservés aux adeptes suffisamment contrôlés. La nature et la finalité véritables de cette secte sont révélées en fait, non par son activité culturelle extérieure, mais par les textes à usage interne écrits par son fondateur. Dans l'introduction du « Manuel du Dirigeant », celui-là souligne que l'ouvrage « n'est destiné ni à la publication extérieure ni même aux membres de Nouvelle Acropole qui n'ont pas de responsabilités directives » et il met en garde contre « sa diffusion dans le monde extérieur » qui est « non seulement dangereuse mais aussi inutile car il est écrit dans un langage imagé et selon un rythme que ne comprennent pas ceux qui n'ont pas eu auparavant une formation morale, intellectuelle et psychologique dans nos écoles pendant un temps suffisant ». Ainsi, les véritables objectifs du groupe sont dissimulés.

Avec Jésus au contraire, « il n'y a rien de caché qui ne doive être manifesté et rien n'est demeuré secret que pour venir au grand jour » (Mc 4, 22) ; « Méfiez-vous du levain – c'est-à-dire de l'hypocrisie – des Pharisiens. Rien, en effet, n'est voilé qui ne sera révélé, rien de caché qui ne sera connu. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu au grand jour, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les pièces les plus retirées sera proclamé sur les toits » (Lc 12, 1-3).

Il ne joue pas sur la peur

Au contraire, que de fois cherche-t-il à apaiser, à rassurer les siens : « n'ayez pas peur » (Jn 6, 20) ; « Soyez donc sans crainte ; vous valez mieux, vous, qu'une multitude de passereaux » (Mt 10, 31). Sans cesse, il les conforte et les affermit : « Jésus marche sur les eaux : « Ayez confiance, c'est moi, soyez sans crainte » » (Mt 14, 27) ; à la Transfiguration, il leur dit : « Relevez-vous, et n'ayez pas peur » (Mt 17).

Contrairement aux gourous qui, profitant de la déstabilisation inhérente à la mutation de nos sociétés, inoculent la peur d'une « apocalypse » et prêchent le retranchement dans la « citadelle assiégée », Jésus fortifie ses disciples et les envoie : « Le soir, ce même jour, le premier de la semaine, et les portes étant closes, là où se trouvaient les disciples, par peur des Juifs, Jésus vint et se tint au milieu et il leur dit : « Paix à vous ! » » (Jn 20, 19).

Il ne fait pas de chantage

Pas davantage, Jésus ne joue au chantage avec les hommes. Remarquons la sobriété des paroles de Jésus à l'égard du jeune homme riche. Il le laisse libre de suivre ou de ne pas suivre un chemin de radicalité. Certes, l'Écriture nous dit que ce garçon devint tout triste en entendant le conseil de la pauvreté radicale. Mais Jésus ne cherche nullement à le contraindre, il le laisse totalement libre de se

déterminer. Et il ne nous est absolument pas dit que le jeune homme est condamné (Lc 18, 27).

En Jésus, point de mise en scène

Jésus ne cherche jamais à se mettre en valeur ; son seul but est la vraie foi des hommes et leur bonheur. Ainsi, lorsqu'il guérit le fils d'un fonctionnaire royal, il le fait dans la distance, comme pour laisser ce père et sa maison tout entière dans la liberté d'une démarche croyante (Jn 4, 50). De même lorsqu'il guérit un infirme à la piscine de Bethesda, il disparaît aussitôt et ne cherche pas à tirer gloire et profit du prodige : « Quel est l'homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche ? » Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était ; « Jésus en effet avait disparu, car il y avait foule en ce lieu » (Jn 5, 12-13). On peut bien dire que le signe a été fait au profit unique de l'infirme. A Cana encore, seuls les servants ont été témoins du prodige. Les signes ont pour but d'aider les hommes et non de se les attacher.

Ainsi, Jésus, non seulement ne tire pas profit des situations, mais fortifie en quelque sorte les engagements et les appartenances des bénéficiaires. Il renvoie le lépreux purifié : « Garde-toi d'en parler à personne, mais va te montrer au prêtre et offre le don qu'a prescrit Moïse : ce leur sera une attestation » (Mt 8, 1-4). Point de superbe chez lui ; il respecte les institutions en place. Contrairement à certains groupes qui dissuadent expressément ou non de poursuivre une pratique dans les Églises qualifiées de tièdes et de prostituées, contrairement encore à certains mouvements de guérison, même catholiques, refusant toute procédure habituelle de contrôle.

Jésus n'est pas un magicien

Au contraire, il se méfie du sensationnel : « Comme il était à Jérusalem durant la fête de la Pâque, beaucoup crurent en son nom, à la vue des signes qu'il faisait. Mais Jésus, lui, ne se fiait pas à eux, parce qu'il les connaissait tous et qu'il n'avait pas besoin d'un témoignage sur l'homme ; car lui-même connaissait ce qu'il y avait dans l'homme » (Jn 2, 23-25). La foi n'est pas la course au merveilleux ou à l'irrationnel.

Il est discret

A chaque miracle, qui encore une fois est pour Jésus seulement un signe destiné à éclairer et à fortifier les hommes dans un chemin de foi, le Christ cherche à éviter l'enthousiasme émotionnel des foules : après la guérison de deux aveugles, « Jésus alors les rudoya : "Prenez garde ! dit-il. Que personne ne le sache !" » (Mt 9, 30).

Jésus se refuse à toute pression morale sur les esprits. Ce n'est pas par des procédés aliénants qu'il compte attirer les disciples : « Il ne fera point de querelles ni de cris et nul n'entendra sa voix sur les grands chemins. Le roseau froissé, il ne le brisera pas, et la mèche fumante, il ne l'éteindra pas, jusqu'à ce qu'il ait mené le Droit au triomphe : en son nom les nations mettront leur espérance » (Mt 12, 19-21).

Par ailleurs, Jésus a le souci d'éviter toute confusion dans l'esprit des gens au sujet de sa personne. Le Christ n'est pas fait de mains d'homme, son royaume n'est pas de ce monde, ce n'est pas un leader charismatique qui va bouter l'occupant politique. Aussi chaque fois que le "succès" risque de compromettre sa mission, il se retire : « la nouvelle se répandait de plus en plus à son sujet, et des foules nombreuses s'assemblaient pour l'entendre et se faire guérir de leurs maladies. Mais lui se tenait retiré dans les déserts et priait » (Lc 5, 15-16).

Tant que l'Heure n'est pas arrivée, tant que la foule n'a pas vu que Dieu n'œuvre pas à la manière des puissants, Jésus évite d'être piégé dans une situation équivoque. Aussi ordonne-t-il le silence sur sa véritable identité, à ses disciples : « Comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur donna cet ordre : "Ne parlez à personne de cette vision, avant que le Fils de l'homme ne ressuscite d'entre les morts" » (Mt 17, 9), ou aux démons : « les esprits impurs, lorsqu'ils le voyaient, se jetaient à ses pieds et criaient en disant : "Tu es le Fils de Dieu !" Et il leur enjoignait avec force de ne pas le faire connaître » (Mc 3, 11-12).

Même dans la vie spirituelle personnelle, Jésus invite à la discrétion : « Gardez-vous de pratiquer votre justice devant les hommes, pour vous faire remarquer d'eux » (Mt 6, 1). Ainsi, chaque année est-il rappelé aux chrétiens que les œuvres de Carême, l'aumône, la prière, et le jeûne, doivent être accomplies discrètement.

La discrétion s'appelle aussi méfiance vis-à-vis des excès si porteurs à l'orgueil spirituel ; n'a-t-on pas reproché aux disciples de Jésus de ne pas jeûner : « les tiens mangent et boivent » (Lc 5, 33), « Pourquoi... tes disciples ne jeûnent-ils pas ? » (Mt 9, 14). Jésus ne prêche ni la fuite de notre incarnation ni le stoïcisme.

Il n'encourage pas davantage à se désolidariser de la vie du monde. Il honore ses contributions sociales (Mt 17, 24-27), il participe aux fêtes humaines et amicales.

Il ne se réfugie pas davantage dans une conduite rigide, mais sait être souple et reconnaît dans les événements la volonté de son Père : « il leur dit : "Quand je vous ai envoyés sans bourse, ni besace, ni sandales, avez-vous manqué de quelque chose ?" – "De rien", dirent-ils. Et il leur dit : "Mais maintenant, que celui qui a une bourse la prenne, de même celui qui a une besace, et que celui qui n'en a pas vende son manteau pour acheter un glaive. Car, je vous le dis, il faut que s'accomplisse en moi ceci qui est écrit : Il a été compté parmi les scélérats. Aussi bien, ce qui me concerne touche à sa fin." – "Seigneur, dirent-ils, il y a justement ici deux glaives." Il leur répondit : "C'est bien assez !" » (Lc 22, 35-36). Jésus ne fait pas des siens des héros désincarnés.

Jésus n'est pas un démagogue

Il ne court pas après les sondages ou les voix électorales. Son discours s'adapte à l'auditoire pour que celui-ci comprenne ; il parle alors en paraboles. Mais pas pour faire plaisir et finalement tromper. Le discours dans la synagogue de Capharnaüm, sur le pain de Dieu, discours qui situe chacun en vérité, ne fait vraiment pas exploser l'audimat : « Après l'avoir entendu, beaucoup de ses disciples dirent : "Elle est dure, cette parole ! Qui peut l'écouter ?" ... Dès lors, beaucoup de ses disciples se retirèrent, et ils n'allèrent plus avec lui" » (Jn 6, 60-66). Devant ces abandons, Jésus demeure par-dessus tout, respectueux de la liberté des siens : « Voulez-vous partir vous aussi ? » (67).

Il ne cherche pas la gloire des hommes

« De la gloire, je n'en reçois pas qui vienne des hommes » (Jn 5, 41). Ses cousins, qui peut-être se voyaient déjà premier ministre, ministres et secrétaires d'État, ont bien du mal devant un tel détachement : « Ses frères lui dirent donc : "Passe d'ici en Judée, que tes disciples aussi voient les œuvres que tu fais : on n'agit pas en secret, quand on veut être en vue. Puisque tu fais ces choses-là, manifeste-toi au monde" » (Jn 7, 3-4). Mais Jésus sait ce qu'il peut y avoir dans l'homme et combien les gloires humaines peuvent être des bulles. Or précisément, le Christ ne cherche pas sa gloire (Jn 8, 50) : « Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien ; c'est mon Père qui me glorifie » (54).

Au contraire, il conseille de se méfier du levain de ceux qui cherchent leur gloire et la reçoivent des hommes : « Gardez-vous des scribes qui se plaisent à circuler en longues robes, à recevoir les salutations sur les places publiques, à occuper les premiers sièges dans les synagogues et les premiers divans dans les festins, qui dévorent les biens des veuves, et affectent de faire de longues prières » (Mc 13, 38-40).

Il refuse d'être roi

Contrairement à un Gilbert Bourdin s'intronisant lui-même "messie cosmoplanétaire" et se faisant ériger une statue de 33 m à son effigie, Jésus « Se voyant entouré de foules nombreuses... donna l'ordre de s'en aller sur l'autre rive » (Mt 8, 18). Chaque fois que la foule risque de venir le prendre pour le faire roi, il se retire. Certes, il sera roi, mais à l'heure et à la manière de Dieu.

Il obéit jusqu'au bout

C'est le dessein du Père qui, seul, compte à ses yeux : « Je suis descendu du ciel pour faire non pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jn 6, 38).

Son obéissance va jusqu'à la mort : « obéissant jusqu'à la mort et à la mort sur une croix » chante l'hymne aux Philippiens (2, 8).

Il donne sa vie et protège celle de ses disciples

Les drames causés par les sectes nous habituent malheureusement à voir les gourous entraîner leurs ouailles dans des suicides collectifs. Jusqu'au bout, alors même que leurs escroqueries et leurs supercheries sont dévoilées, ils manifestent leur paranoïa. Jésus lui, n'expose pas inutilement ses disciples : « Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez ceux-là s'en aller... Ceux que tu m'as donnés, je n'en ai pas perdu un seul » (Jn 18, 8-9). Au contraire, jusqu'au bout il prend soin de chacun : « Jésus donc voyant sa mère et, se tenant près d'elle, le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : "Femme, voici ton fils." Puis il dit au disciple : "Voici ta mère" » (Jn 19, 26).

Il est bien le Pasteur qui prend soin de ses brebis et les défend.

Il paye de sa personne

Déjà durant la vie publique, il ne regardait pas à sa personne physique et sociale. Pour guérir un lépreux, « Il étendit la main et le toucha » (Lc 5 13). Il ne craint ni la contagion ni sa compromission religieuse. « Il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies » (Mt 8, 17).

Maintenant, son obéissance va jusqu'au don de sa vie pour tous : « ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin » (Jn 13, 1). C'est-à-dire jusqu'à livrer sa vie et mourir pour la multitude.

Cette mort, il ne la vit pas dans l'inconscience. Au contraire, il est lucide sur ce qui l'attend : « Rabbi, tout récemment les Juifs cherchaient à te lapider, et tu retournes là-bas ! » (Jn 11, 8). En effet, « Le Fils de l'homme va être livré aux mains des hommes, et ils le tueront... Et ils en furent tout consternés » (Mt 17, 22-23). A l'Heure, il refuse de fuir : « À cette heure même s'approchèrent quelques Pharisiens, qui lui dirent : "Pars et va-t-en d'ici ; car Hérode veut te tuer". Il leur dit : "Allez dire à ce renard : Voici que je chasse des démons et accomplis des guérisons aujourd'hui et demain, et le troisième jour je suis consommé ! Mais aujourd'hui, demain et le jour suivant, je dois poursuivre ma route, car il ne convient pas qu'un prophète périsse hors de Jérusalem" » (Lc 12, 31-33).

Mais lucidité et courage n'empêchent pas le combat de l'agonie. Jésus n'est pas un héros parmi les hommes.

Il partage sa gloire filiale

Durant sa vie publique déjà, Jésus avait fait participer ses apôtres à sa mission : « Ayant appelé à lui ses douze disciples, Jésus leur donna pouvoir sur les esprits impurs, de façon à les expulser et à guérir toute maladie et toute langueur » (Mt 10).

Mais il va plus loin, jusqu'à donner en partage sa propre vie de Fils unique : par sa mort et en elle, Jésus nous partage son être filial, il nous fait entrer dans sa propre filiation, dans sa gloire de Fils unique du Père. Désormais, son Père devient notre Père ; ne nous a-t-il pas livré son nom intime : "Abba", en nous permettant d'appeler désormais Dieu de cette façon ? « va trouver mes frères et dis-leur : je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu » (Jn 20, 17). Le signe de ce partage total est l'eucharistie, par laquelle nous faisons Corps avec le Fils éternel : « le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde » (Jn 6, 51) ; « Or, tandis qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna aux disciples en disant : "Prenez, mangez, ceci est mon corps". Puis, prenant une coupe, il rendit grâce et la leur donna en disant : "Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui va être répandu pour une multitude en rémission des péchés » (Mt 26, 26-28). Et l'Esprit du Fils irrigue et le cep et les sarments.

« Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée... moi en eux et toi en moi... tu les as aimés comme tu m'as aimés. Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, eux aussi soient avec moi... Je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître, pour que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et moi en eux » (Jn 17). Jésus a tout donné, il s'est donné totalement.

Ce berger est l'agneau de Dieu...

...qui marche en tête : « Ils étaient en route, montant à Jérusalem ; et Jésus marchait devant eux » (Mc 10, 32). Et les moyens employés par le Maître seront les mêmes pour les disciples : « Jésus dit à ses disciples : "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. Qui veut en effet sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi la trouvera. Que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie ? Ou que pourra donner l'homme en échange de sa propre vie ?" » (Mt 16, 24sq).

III LE REGARD SUR LES AUTRES

1- Pour Jésus, chacun est un frère

Le salut est pour tous

Le salut est pour tous, et non pour quelques-uns seulement. « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude » (Mt 20, 28). On est loin des cent quarante quatre mille oints de la doctrine des Témoins de Jéhovah.

De plus, ce salut n'est pas réservé à une appartenance institutionnelle ; Dieu regarde le cœur de l'homme.

Chacun est unique et irremplaçable

Cette multitude de l'humanité n'empêche pas un regard personnel sur chacun : « ses brebis à lui, il les appelle une à une » (Jn 10, 3). Il aime ses brebis : « je connais mes brebis et mes brebis me connaissent » (Jn 10, 14).

La relation avec Dieu est une relation personnelle : « Quant à ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu l'oracle dans lequel Dieu vous dit : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ? Ce n'est pas de morts mais de vivants qu'il est le Dieu ! » (Mt 22, 31).

Et la personnalité de chacun est remarquée et respectée. Jésus connaît chacune de ses brebis ; il sait par exemple que Nathanaël est «un Israélite sans détour», et son échange s'adapte au tempérament et à la formation de son interlocuteur (Jn 1, 47).

Les Douze ont ainsi chacun leur personnalité, leur histoire, et leur charisme.

La communauté du Christ est pentecostale

On y parle toutes les langues. Et chaque groupe entend la Bonne Nouvelle dans son propre langage. Ainsi, Jésus ne rassemble pas des gens qui se ressemblent. Sa communauté n'est pas une «chapelle». Et contrairement aux groupes à tendance sectaire, il ne vise pas un «penser unique» (bien entendu, celui du gourou !). La communion qu'il suscite permet toujours à chacun d'être et de devenir lui-même, avec son nom, son visage et ses talents personnels. Le Corps est ainsi riche de chacun de ses membres. Qu'on pense aux quatre Évangiles !

Son regard est positif, respectueux et non culpabilisant

Quand Jésus rencontre quelqu'un, le regard qu'il pose sur lui est un regard d'amour : « Il se mettait en route quand un homme accourut... “Bon maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ?... Alors Jésus fixa sur lui son regard et l'aima » (Mc 10, 17 et 21).

Jésus respecte toujours la personne qu'il rencontre : « Voici que Jésus vint à leur rencontre : “Je vous salue”, dit-il » (Mt 28, 9). L'autre existe devant lui et n'est pas un pion à placer (même au paradis) ou un anonyme.

Le regard de Jésus est toujours un regard qui relève et fait vivre, quelles que soient les circonstances : « Le Seigneur, se retournant, fixa son regard sur Pierre » (Lc 22, 61). Un tel regard est une parole qui rencontre l'autre en vérité et crée ou recrée la relation.

On est frappé aussi par la façon dont Jésus n'humilie jamais celui ou celle qui se trouve en difficulté. Qu'on se souvienne de l'épisode de la femme adultère traînée devant lui comme une femme à lapider (Jn 8). Jésus voit tellement plus loin que le péché ! Et son attitude est la même vis-à-vis de ceux qui poursuivent la femme : il leur donne la possibilité d'évoluer eux-mêmes.

De la même façon, il permet à la samaritaine de faire la vérité dans sa vie, mais pour cela, il ne met pas les pleins phares : il permet à la petite flamme de l'Esprit de se réveiller tout doucement.

Quelle différence par rapport à tant de pratiques culpabilisantes et humiliantes dans les sectes ou même dans des stages de tous ordres, sous couvert de transparence !

Jésus admire les autres

Dieu admiratif de l'homme !

Qu'on songe à son regard sur la foi du centurion : « Entendant cela, Jésus fut dans l'admiration et dit à

ceux qui le suivaient : “En vérité, je vous le dis, chez personne je n’ai trouvé une telle foi en Israël...” » (Mt 8, 5 sq). Et en plus, il ne s’agit pas d’un membre du groupe ! On est loin du regard bicolore des sectes où les bons et les purs sont à l’intérieur, l’extérieur gisant sous le pouvoir de Satan (cf. Moon, l’Église du Christ). De la même façon, Jésus admire la foi d’une païenne, la Cananéenne : « O femme, grande est ta foi ! » (Mt 15, 21). Et qui plus est, il se laisse déranger dans son plan : « Qu’il t’advienne selon ton désir ! »

Plus profondément encore, Jésus sait reconnaître ce qu’il y a de bien chez ceux qui n’appartiennent pas à son groupe : « Jean prit la parole et dit : “Maître, nous avons vu quelqu’un expulser des démons en ton nom, et nous voulions l’empêcher, parce qu’il ne te suit pas avec nous.” Mais Jésus lui dit : “Ne l’en empêchez pas ; car qui n’est pas contre vous est pour vous.” » (Lc 9, 49-50 49).

Encore plus fort, Jésus reste bon, même quand on lui fait du mal : « ils entrèrent dans un village samaritain pour tout lui préparer. Mais on ne le reçut pas, parce qu’il faisait route vers Jérusalem. Ce que voyant, les disciples Jacques et Jean dirent : “Seigneur, veux-tu que nous ordonnions au feu de descendre du ciel et de les consumer ?” Mais, se retournant, il les réprimanda » (Lc 9, 51-56).

Cette attitude de Jésus vis-à-vis des individus se retrouve dans le regard porté sur les autres religions. A la différence de certains courants évangéliques ou autres qui refusent tout contact avec les autres, y compris les chrétiens, considérant le dialogue œcuménique ou interreligieux comme le terrain de Satan !

Sauver l’homme est le seul but

Le sabbat est fait pour l’homme et non l’inverse : « Voici un homme qui avait une main sèche, et ils lui posèrent cette question : “Est-il permis de guérir, le jour du sabbat ?” afin de l’accuser. Mais il leur dit : “Quel sera d’entre vous l’homme qui aura une seule brebis, et si elle tombe dans un trou, le jour du sabbat, n’ira la prendre et la relever ? Or, combien un homme vaut plus qu’une brebis ! Par conséquent il est permis de faire une bonne action le jour du sabbat.” Alors il dit à l’homme : “Étends ta main.” Il l’étendit et elle fut remise en état, saine comme l’autre. Étant sortis, les Pharisiens tinrent conseil contre lui, en vue de le perdre » (Mt 12, 10).

Il n’est qu’amour et miséricorde

« C’est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice ». Devant certains comportements fondamentalistes ou intégrisants, il y aurait beaucoup à analyser sur tant de rigidité castratrice.

« En ce temps-là Jésus vint à passer, un jour de sabbat, à travers les moissons. Ses disciples eurent faim et se mirent à arracher des épis et à les manger. Ce que voyant, les Pharisiens lui dirent : “Voilà tes disciples qui font ce qu’il n’est pas permis de faire pendant le sabbat !” Mais il leur dit : “N’avez-vous pas lu ce que fit David lorsqu’il eut faim, lui et ses compagnons ? Comment il entra dans la demeure de Dieu et comment ils mangèrent les pains d’oblation, qu’il ne lui était pas permis de manger, ni à ses compagnons, mais aux prêtres seuls ? Ou n’avez-vous pas lu dans la Loi que, le jour du sabbat, les prêtres dans le Temple violent le sabbat sans être en faute ? Or, je vous le dis, il y a ici plus grand que le Temple. Et si vous aviez compris ce que signifie : C’est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice, vous n’auriez pas condamné des gens qui sont sans faute. Car le Fils de l’homme est maître du sabbat.” » (Mt 12). La loi est faite pour l’homme et non l’homme pour la loi. Combien de fois Jésus ne s’est-il pas heurté à l’étroitesse de ceux qui l’épiaient, alors même qu’il était en train de redonner vie et liberté.

Jésus, le premier, « excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout ». A Pierre qui lui demande des repères en la matière : « Seigneur, combien de fois mon frère pourra-t-il pécher contre moi et devrai-je lui pardonner ? Irai-je jusqu'à sept fois ? », il répond : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix-sept fois » (Mt 18).

Et tous sont égaux devant la miséricorde du Seigneur.

D'ailleurs, la miséricorde de Dieu ne calcule pas, Dieu donne tout. C'est le sens de la parabole des ouvriers de la onzième heure (Mt 20, 1-16). La justice de Dieu n'est pas mathématique et ne jette pas d'anathème.

Jésus ne condamne pas ni ne juge

« Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui » (Jn 3, 17).

Le regard de Jésus, alors que son apôtre vient de le renier par trois fois, ne le condamne pas : « le Seigneur, se retournant, fixa son regard sur Pierre » (Lc 22, 61). Et ce regard est un regard qui lave...

« Ne jugez pas, afin de n'être pas jugés » (Mt 7, 1).

A l'adresse de tous ceux qui manient facilement le glaive du moralisme et du partage de l'humanité en plusieurs camps, il est rappelé que « du jugement dont vous jugez on vous jugera, et de la mesure dont vous mesurez on mesurera pour vous. Qu'as-tu à regarder la paille qui est dans l'œil de ton frère ? Et la poutre qui est dans ton œil à toi, tu ne la remarques pas ! Ou bien comment vas-tu dire à ton frère : "Laisse-moi ôter la paille de ton œil", et voilà que la poutre est dans ton œil ! Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et alors tu verras clair pour ôter la paille de l'œil de ton frère ! ».

Certes, ce genre de discours ne plaît guère et combien de fois Jésus fut-il dénoncé pour avoir pris son repas avec les pécheurs : « Comme il était à table dans la maison, voici que beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent se mettre à table avec Jésus et ses disciples. Ce qu'ayant vu, les Pharisiens disaient à ses disciples : "Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs ?" ... "Allez donc apprendre ce que signifie : C'est la miséricorde que je veux et non le sacrifice" » (Mt 9, 10).

Qu'on pense à la hargne exprimée par certains contre cet Évangile sulfureux...

Jésus donne toujours ses chances

On est saisi par le caractère mystérieux de l'échange entre Jésus et Judas à la dernière Cène (Mt 26, 20-25). Et on perçoit dans ces propos étranges que le Maître, en tendant une bouchée de nourriture à Judas, lui tend en fait une perche : « Le soir venu, il était à table avec les Douze. Et tandis qu'ils mangeaient, il dit : "En vérité je vous le dis, l'un de vous me livrera." Fort attristés, ils se mirent chacun à lui dire : "Serait-ce moi, Seigneur ?" Il répondit : "Quelqu'un qui a plongé avec moi la main dans le plat, voilà celui qui va me livrer ! Le Fils de l'homme s'en va selon qu'il est écrit de lui ; mais malheur à cet homme-là par qui le Fils de l'homme est livré ! Mieux eût valu pour cet homme-là de ne pas naître !" À son tour, Judas, celui qui allait le livrer, lui demanda : "Serait-ce moi, Rabbi ?" – "Tu l'as dit", répond Jésus ».

Sa façon d'annoncer à Pierre son triple reniement (Jn 13, 38) obéit à la même sollicitude.

Jésus respecte le rythme de chacun

Il reçoit Nicodème, « un notable des Juifs », incognito, « de nuit » (Jn 3). Il accepte que la femme

hémorroïsse le touche furtivement (Mt 9, 20). Il se plie aux besoins de vérification de Thomas (Jn 20, 24). Il accueille le premier pas de chacun, pas maladroit, pas du possible. Et peu à peu, il permet à chacun de mûrir.

Il a le vrai souci de l'autre

On ne peut être que frappé par ses multiples attentions à ceux qui l'entourent.

Il a le souci de la foule venue l'écouter : « J'ai pitié de cette foule, car voilà déjà trois jours qu'ils restent auprès de moi et ils n'ont pas de quoi manger. Les renvoyer à jeun, je ne le veux pas ; ils pourraient défaillir en route » Ayant multiplié pains et poissons, « tous mangèrent et furent rassasiés » (Mt 15, 32 sq). On est loin des carences alimentaires et des épuisements savamment provoqués !

Après avoir guéri un aveugle-né (Jn 9), il revient sur ses pas parce qu'il a appris que les Pharisiens l'ont jeté dehors ; aussi tient-il à le reconforter.

Il songe que ses disciples peuvent être fatigués : « Venez vous-mêmes à l'écart, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu » (Mc 6, 31).

Il rend vivant la petite fille à ses parents et recommande à ceux-ci de lui donner à manger (Mc 5, 43).

Sans cesse, il rassure et apaise.

Contrairement aux gourous qu'on ne peut approcher que par privilège, il fait venir l'aveugle de Jéricho : « comme il sortait de Jéricho avec ses disciples et une foule considérable, le fils de Timée (Bartimée), un mendiant aveugle, était assis au bord du chemin. Quand il apprit que c'était Jésus le Nazaréen, il se mit à crier : "Fils de David, Jésus, aie pitié de moi !" Et beaucoup le rabrouaient pour lui imposer silence, mais lui criait de plus belle : "Fils de David, aie pitié de moi !" Jésus s'arrêta et dit : "Appelez-le." On appelle l'aveugle en lui disant : "Aie confiance ! lève-toi, il t'appelle." - Et lui, rejetant son manteau, bondit et vint à Jésus » (Mc 10, 46-52).

En voyant un lépreux exclu de la communauté, il est ému de compassion : « Ému de compassion, il étendit la main, le toucha et lui dit : "Je le veux, sois purifié" » (Mc 1, 41).

Il a vu la veuve de Naïn et compris sa détresse : « Quand il fut près de la porte de la ville, voilà qu'on portait en terre un mort, un fils unique dont la mère était veuve... En la voyant, le Seigneur eut pitié d'elle et lui dit : "Ne pleure pas". Puis, s'approchant, il toucha le cercueil » (Lc 7, 12-13).

Juste avant son arrestation, il prie pour ses disciples (Jn 17).

Sur la croix, il confie sa mère déjà veuve à la protection de Jean (Jn 19, 27).

Le plus petit geste, le moindre signe, il le repère. Il a vu la pauvre veuve mettre ses deux piécettes dans le tronc et il sait apprécier la générosité du geste (Mc 12, 40-44).

Il a aperçu Zachée juché dans son arbre : « Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et lui dit : "Zachée, descends vite, car il me faut aujourd'hui demeurer chez toi" » (Lc 19, 1-10).

Il protège

Il prend la défense de cette femme qui, à Béthanie, avait brisé en son honneur, un flacon d'albâtre contenant un nard pur de grand prix et qui s'était fait rudoyer pour cela : « Laissez-la ; pourquoi la tracassez-vous ? » (Mc 14, 3-6).

Les gourous, quand sonne l'heure du danger pour eux, quittent le navire les premiers. Ils passent rapidement les frontières, en laissant derrière eux des disciples désemparés et couverts de dettes. (cf. Krishna et Gepm). Jésus lui, couvre les siens : « De nouveau il leur demanda : “Qui cherchez-vous ?” Ils dirent : “Jésus le Nazôréen.” Jésus répondit : “Je vous ai dit que c'est moi. Si donc c'est moi que vous cherchez, laissez ceux-là s'en aller” » (Jn 18, 7-8).

Son souci est de ne perdre aucune de ses brebis : « A votre avis, si un homme possède cent brebis et qu'une d'elles vienne à s'égarer, ne va-t-il pas laisser les quatre-vingt-dix neuf autres sur les montagnes pour s'en aller à la recherche de l'égarée ? Et s'il parvient à la retrouver, en vérité je vous le dis, il tire plus de joie d'elle que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne se sont pas égarées. Ainsi on ne veut pas, chez votre Père qui est aux cieux, qu'un seul de ces petits se perde » (Mt 18, 12-14).

Jésus n'abandonne pas les siens

On n'a jamais vu un gourou se préoccuper de ses adeptes, au point d'en porter le souci après son départ. Au contraire, les chefs de secte ont tendance à passer les frontières avec les finances du groupe. Or, les derniers mots de Jésus sont ceux du Pasteur : « Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin des temps » (Mt 28, 20). En effet, « Pour eux, ils s'en allèrent prêcher en tout lieu, le Seigneur agissant avec eux et confirmant la Parole par les signes qui l'accompagnaient » (Mc 16, 20).

Ses disciples sont ses amis

« Je ne vous appelle plus serviteurs... je vous appelle amis, parce que tout ce j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jn 15, 15).

Jésus n'a rien gardé pour lui, il partage avec les siens l'amour dont il est aimé du Père. Aussi peut-il les appeler “amis”.

Le sacrement du frère

L'amour fraternel est la pierre de touche de toute spiritualité vraie et authentique : « En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait... En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait » (Mt 25, 31-46).

Aussi, « Quand donc tu présentes ton offrande à l'autel, si là tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande, devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis reviens, et alors présente ton offrande ».

Cet amour va jusqu'à aimer ses ennemis : « Aimez vos ennemis, et priez pour vos persécuteurs, afin de devenir fils de votre Père qui est aux cieux, car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous réservez vos saluts à vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 44-48). On est là aux antipodes des comportements séparatistes des Témoins de Jéhovah...

Et encore une fois, rien ne saurait justifier la violation du commandement de l'amour : « “Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat”... il leur dit : “Est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien plutôt que de faire du mal, de sauver une vie plutôt que de la tuer ?” Mais eux se taisaient. Promenant alors sur eux un regard de colère, navré de l'endurcissement de leur cœur, il dit à

l'homme : "Étends la main." Il l'étendit et sa main fut remise en état. Étant sortis, les Pharisiens tenaient aussitôt conseil avec les Hérodiens contre lui, en vue de le perdre" » (Mc 2, 27).

2- Jésus respecte la liberté de l'homme

La parabole de l'enfant prodigue nous montre que l'amour véritable respecte la liberté de l'autre. Que signifie en effet forcer à un amour ou à une bonne cause ?

A) La liberté rationnelle

Jésus respecte la liberté

Il indique la route des conseils évangéliques au jeune homme riche, mais il n'exerce sur lui aucune pression et ne se permet aucun chantage : « Jésus fixa sur lui son regard et l'aima » (Mc 10, 21). L'amour appelle mais ne saurait contraindre.

Jusqu'au bout, Judas est appelé "ami" (Mt 26,50).

Il accepte que son discours sur le pain de vie dissuade la majorité de ses disciples de continuer à le suivre (Jn 6, 66-67).

La résurrection elle-même se fait discrètement ; c'est l'heure de la foi, c'est-à-dire d'une réponse d'homme et de femme libres, c'est-à-dire non contraints par une manifestation massive et incontestable.

Jésus n'impose rien, il propose

« Si tu veux être parfait... » (Mt 19, 16-22), dit-il au jeune homme riche. A propos de la continence volontaire : « Qui peut comprendre, qu'il comprenne » (Mt 19, 12).

dans le dialogue et le partenariat

Jésus opère le salut dans le dialogue et le partenariat. Les hommes ne sont pas sauvés sans eux. Aux deux aveugles de Jéricho, il demande : « Que voulez-vous que je fasse pour vous ? » (Mt 20, 32).

A ses apôtres : « Mais pour vous, leur dit-il, qui suis-je ? » (Lc 9, 18).

Jésus éduque et responsabilise

« Quelqu'un de la foule lui dit : "Maître, je t'ai apporté mon fils qui a un esprit muet. Quand il le saisit, il le jette à terre, et il écume, grince des dents et devient raide. Et j'ai dit à tes disciples de l'expulser et ils n'en ont pas été capables" - "Engeance incrédule, leur répond-il, jusques à quand serai-je auprès de vous ? Jusques à quand vous supporterai-je ? Apportez-le-moi"... - Quand il fut rentré à la maison, ses disciples lui demandaient dans le privé : « Pourquoi nous autres, n'avons-nous pu l'expulser ?" - Il leur dit : "Cette espèce-là ne peut sortir que par la prière" » (Mc 9, 14- 20).

Jésus suscite la tolérance

« Jean lui dit : "Maître, nous avons vu quelqu'un expulser des démons en ton nom, quelqu'un qui ne nous suit pas, et nous voulions l'empêcher, parce qu'il ne nous suivait pas." - Mais Jésus dit : "Ne l'en empêchez pas, car il n'est personne qui puisse faire un miracle en invoquant mon nom et sitôt après parler mal de moi. - Qui n'est pas contre nous est pour nous. » (Mc 9, 40). Jésus partage son respect de la liberté. L'Esprit Saint n'est pas assigné à résidence quelque part.

Jésus n'enferme pas

Contrairement à un repli de sécurisation à l'intérieur d'une citadelle assiégée, pour qui l'extérieur représente le diable, Jésus, qui s'est lui-même appelé "la porte des brebis" (Jn 10), envoie celles-ci et les fait vivre en plein vent : « ses brebis... il les mène dehors » (Jn 10, 3).

B) La liberté affective

Jésus ne cherche pas à s'attacher les autres

« Comme il montait dans la barque, l'homme qui avait été possédé le pria pour rester en sa compagnie. Il ne le lui accorda pas, mais il lui dit : "Va chez toi, auprès des tiens, et rapporte-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi dans sa miséricorde » (Mc 5, 18). Un autre jour, « prenant alors le malade, il le guérit et le renvoya » (Lc 14, 4). Jésus ne garde pas pour lui, mais il envoie...

Jésus est chaste est désintéressé

On est frappé à la lecture des évangiles par la façon dont toute la vie de Jésus est donnée, pour que les autres, tous les autres, vivent. Il ne cherche rien pour lui, il ne retient pas pour lui, il passe. Libre à l'égard de tous, livré à tous, il va son chemin pascal. « Le jour venu, il sortit et se rendit dans un lieu désert. Les foules le cherchaient et, l'ayant rejoint, elles voulaient le retenir et l'empêcher de les quitter. Mais il leur dit : "Aux autres villes aussi il me faut annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé" » (Lc 4, 42-44).

Et à Marie de Magdala, le Ressuscité déclare : « Ne me retiens pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père. Mais va trouver mes frères et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu ».

Alors que les gourous poursuivent leur propre intérêt en recrutant des adeptes, Jésus lui, prêche la gratuité : « Il disait à celui qui l'avait invité : "Lorsque tu donnes un déjeuner ou un dîner, ne convie ni tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni de riches voisins, de peur qu'eux aussi ne t'invitent à leur tour et qu'on ne te rende la pareille. - Mais lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles ; - heureux seras-tu alors de ce qu'ils n'ont pas de quoi te le rendre ! Car cela te sera rendu lors de la résurrection des justes ».

IV L'ŒUVRE

On juge l'arbre à ses fruits : « Méfiez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, mais au-dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez. Cueille-t-on des raisins sur des épines ? Ou des figues sur des chardons ? Ainsi tout arbre bon produit de bons fruits, tandis que l'arbre gâté produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre gâté porter de bons fruits. Tout arbre qui ne donne pas un bon fruit, on le coupe et on le jette au feu. Ainsi donc, c'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez » (Mt 7, 15 sq).

1) La cohérence

La cohérence des paroles et des actes

Aucune incohérence entre ce que dit Jésus et ce qu'il fait, entre son être et ses actes. D'ailleurs, ne conseille-t-il pas à ses disciples qui peuvent douter de ses propos : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; mais si je les fais, quand bien même vous ne me croiriez pas, croyez en ces œuvres » (Jn 10, 38). « Les œuvres que je fais au nom de mon Père témoignent de moi » (Jn 10, 25).

Déjà les gardes des grands prêtres et des Pharisiens, eux-mêmes, avaient été frappés par sa parole : « Jamais homme n'a parlé comme cela ! » (Jn 7, 46). Mais en fait, ce Verbe se fait chair. Quand "la Parole en silence se consume pour nous" sur la croix, la cohérence de cette mort avec la vie du prophète saisit le centurion qui se tenait en face de lui au calvaire : « Vraiment cet homme était fils de Dieu ! » (Mc 15, 39).

Contrairement aux scribes et aux Pharisiens qui, « Sur la chaire de Moïse se sont assis... faites donc et observez tout ce qu'ils pourront vous dire, mais ne vous réglez pas sur leurs actes : car ils disent et ne font pas. Ils lient de pesants fardeaux et les imposent aux épaules des gens, mais eux-mêmes se refusent à les remuer du doigt » (Mt 23, 2).

On sait la force cinglante de la lettre de Jacques et son exigence quant aux œuvres : « Montre-moi ta foi sans les œuvres ; moi, c'est par les œuvres que je te montrerai ma foi » (Jc 2, 18). En effet, nous dit Jésus, ce n'est ni la longueur ni la démonstration ni l'intensité des prières ou des discours qui comptent : « Ce n'est pas en me disant : "Seigneur, Seigneur", qu'on entrera dans le royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux. - Beaucoup me diront en ce jour-là : "Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons prophétisé ? En ton nom que nous avons chassé les démons ? En ton nom que nous avons fait bien des miracles ?" - Alors je leur dirai en face : "Jamais je ne vous ai connus ; écarterez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité". "Ainsi, quiconque écoute ces paroles que je viens de dire et les met en pratique, peut se comparer à un homme avisé qui a bâti sa maison sur le roc. - La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont déchaînés contre cette maison, et elle n'a pas croulé : c'est qu'elle avait été fondée sur le roc. - Et quiconque entend ces paroles que je viens de dire et ne les met pas en pratique, peut se comparer à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. - La pluie est tombée, les torrents sont venus, les vents ont soufflé et se sont rués sur cette maison, et elle s'est écroulée. Et grande a été sa ruine !" - Et il advint, quand Jésus eut achevé ces discours, que les foules étaient frappées de son enseignement : - car il les enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme leurs scribes » (Mt 7, 21-29).

La cohérence entre l'extérieur et le cœur

Aux Pharisiens de tous les temps, à l'adresse de ceux qui disent et ne font pas, à ceux qui se contentent d'un comportement "grosses mailles", Jésus rappelle que c'est la totalité de l'être et du comportement qui doit être mue par l'Esprit de Dieu : « Tu ne commettras pas d'adultère. Eh bien ! moi je vous dis : Quiconque regarde une femme pour la désirer a déjà commis, dans son cœur, l'adultère avec elle » (Mt 5, 27-28). Pas de domaines réservés pour des fils.

Quiconque se contente d'un comportement extérieur "religieux", alors que son cœur est mauvais, ressemble à un tombeau blanchi : « Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui fermez aux hommes le Royaume des Cieux ! Vous n'entrez certes pas vous-mêmes, et vous ne laissez même pas entrer ceux qui le voudraient ! ... - Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui parcourez mers et continents pour gagner un prosélyte, et, quand vous l'avez gagné, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous ! - Malheur à vous, guides aveugles, qui dites : "Si l'on jure par le

sanctuaire, cela ne compte pas ; mais si l'on jure par l'or du sanctuaire, on est tenu"... - Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui acquittez la dîme de la menthe, du fenouil et du cumin, après avoir négligé les points les plus graves de la Loi, la justice, la miséricorde et la bonne foi ; c'est ceci qu'il fallait pratiquer, sans négliger cela. - Guides aveugles, qui arrêtez au filtre le moustique et engloutissez le chameau. - Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui purifiez l'extérieur de la coupe et de l'écuelle, quand l'intérieur en est rempli par rapine et intempérance ! - Pharisien aveugle ! purifie d'abord l'intérieur de la coupe et de l'écuelle, afin que l'extérieur aussi devienne pur. - "Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites, qui ressemblez à des sépulcres blanchis : au-dehors ils ont belle apparence, mais au-dedans ils sont pleins d'ossements de morts et de toute pourriture ; - vous de même, au-dehors vous offrez aux yeux des hommes l'apparence de justes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité » (Mt 23 13 sq).

Un amour universel

La vie de foi n'est ni un refuge ni une sécurité, qui dispenserait d'être dérangé par les interpellations du Seigneur à travers le prochain et les événements du monde. Qu'y a-t-il de pire que la justification d'un comportement nocif par une soi-disant exigence religieuse ?

« Les Pharisiens et quelques scribes venus de Jérusalem se rassemblent auprès de lui, - et voyant quelques-uns de ses disciples prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire non lavées - les Pharisiens, en effet, et tous les Juifs ne mangent pas sans s'être lavé les bras jusqu'au coude, conformément à la tradition des anciens, - et ils ne mangent pas au retour de la place publique avant de s'être aspergés d'eau, et il y a beaucoup d'autres pratiques qu'ils observent par tradition : lavages de coupes, de cruches et de plats d'airain, - donc les Pharisiens et les scribes l'interrogent : "Pourquoi tes disciples ne se comportent-ils pas suivant la tradition des anciens, mais prennent-ils leur repas avec des mains impures ?" - Il leur dit : "Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est loin de moi. - Vain est le culte qu'ils me rendent, les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes humains. - Vous mettez de côté le commandement de Dieu pour vous attacher à la tradition des hommes." - Et il leur disait : "Vous annulez bel et bien le commandement de Dieu pour observer votre tradition. - En effet, Moïse a dit : Honore ton père et ta mère, et : Que celui qui maudit son père ou sa mère soit puni de mort. - Mais vous, vous dites : Si un homme dit à son père ou à sa mère : Je déclare korbân (c'est-à-dire offrande sacrée) les biens dont j'aurais pu t'assister, - vous ne le laissez plus rien faire pour son père ou pour sa mère - et vous annulez ainsi la parole de Dieu par la tradition que vous vous êtes transmise. Et vous faites bien d'autres choses du même genre." - Et ayant appelé de nouveau la foule près de lui, il leur disait : "Écoutez-moi tous et comprenez ! - Il n'est rien d'extérieur à l'homme qui, pénétrant en lui, puisse le souiller, mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. - Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende !" - Quand il fut entré dans la maison, à l'écart de la foule, ses disciples l'interrogeaient sur la parabole. - Et il leur dit : "Vous aussi, vous êtes à ce point sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui pénètre du dehors dans l'homme ne peut le souiller, - parce que cela ne pénètre pas dans le cœur, mais dans le ventre, puis s'en va aux lieux d'aisance" (ainsi il déclarait purs tous les aliments). - Il disait : "Ce qui sort de l'homme, voilà ce qui souille l'homme. - Car c'est du dedans, du cœur des hommes, que sortent les desseins pervers : débauches, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, ruse, impudicité, envie, diffamation, orgueil, déraison. - Toutes ces mauvaises choses sortent du dedans et souillent l'homme" » (Mc 7, 1-23).

Encore une fois, il convient de ne pas qualifier trop rapidement de spirituels des comportements dont

l'interprétation serait parfois à chercher davantage du côté de la psychopathie par exemple, voire du péché.

Jésus ne désincarne pas

L'œuvre de Jésus ne nous sort pas de la vie. Au contraire, elle nous indique comment répondre à la délégation du Créateur quant à la gestion du monde, ce monde qui en soi est bon : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon » (Gn 1, 31). Quand le Fils guérit un paralytique, il le renvoie à la vie quotidienne : « "lève-toi, dit-il alors au paralytique, prends ton lit et va-t-en chez toi". Et se levant, il s'en alla chez lui » (Mt 9 6-7).

Les faits ne contredisent pas les paroles

Les Témoins de Jéhovah ont déjà annoncé la fin du monde à six reprises au moins : 1914, 1918, 1925, 1930, 1975, 1986... Or, la seule vérification objective du caractère divin de la mission est celle qu'apportent les faits : « Si le prophète a parlé au nom de Yahvé, et que sa parole reste sans effet et ne s'accomplit pas, alors Yahvé n'a pas dit cette parole-là. Le prophète a parlé avec présomption. Tu n'as pas à le craindre » (Dt 18, 22).

La vérification du temps

« Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point » (Mt 24, 35).

2) Le fruit de la vie

Jésus est passé en faisant le bien

« Les disciples de Jean l'informèrent de tout cela. Appelant à lui deux de ses disciples, Jean les envoya dire au Seigneur : "Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?" - Arrivés auprès de lui, ces hommes dirent : "Jean le Baptiste nous envoie te dire : Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?" - À cette heure-là, il guérit beaucoup de gens affligés de maladies, d'infirmités, d'esprits mauvais, et rendit la vue à beaucoup d'aveugles. - Puis il répondit aux envoyés : "Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés et les sourds entendent, les morts ressuscitent, la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres" » (Lc 7, 22).

Quand il guérit, il guérit

« Il parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, proclamant la Bonne Nouvelle du Royaume et guérissant toute maladie et toute langueur parmi le peuple... » (Mt 4, 23). A Lourdes, un des critères de guérison inexplicée est précisément la durée, et donc la réalité de la guérison. Or, on sait que dans des assemblée émotionnelles où l'on entretient les personnes dans l'espoir du miracle, le psychosomatisme peut jouer, mais le temps, lui, fait son œuvre de vérification.

Une œuvre de vie

« Le voleur ne vient que pour voler, égorger et faire périr. Moi, je suis venu pour qu'on ait la vie et qu'on l'ait surabondante » (Jn 10, 10).

Or, sous prétexte d'apocalypse, combien de suicides ou de massacres collectifs jalonnent la route des sectes ? combien de vies personnelles brisées ?

La béatitude

« Soyez attentifs à ma voix. Alors je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple ; suivez jusqu'au bout la route que je vous prescris, et vous serez heureux » (Jr 7, 23). C'est bien le bonheur que Jésus apporte aux siens ; les fruits de la communion avec lui sont l'amour fraternel, la joie, la paix, la longanimité, la serviabilité, la bonté, la confiance dans les autres, la douceur et la maîtrise de soi (Gal. 5, 22-23). Rien à voir avec le "sourire Moon" ou autres déclarations factices et fragiles, prêtes à s'effondrer.

La vraie liberté des fils

Les guérisons ne sont que des signes de la libération fondamentale du péché. Or, Dieu seul peut pardonner et rendre ainsi la liberté la plus profonde. « Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'Homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, lève-toi, dit-il alors au paralytique, prends ton lit et va-t-en chez toi » (Mt 9, 1-8).

Pour rassembler et non séparer

Le mot "secte" suggère l'idée de section, de rupture : l'appartenance à une secte coupe, sépare. Or le souci de Jésus, qu'il exprime dans la grande prière rapportée par l'évangéliste Jean, est précisément « de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 54), comme un berger son troupeau.

CONCLUSION

Jésus avertit les quêteurs de Dieu et de sens : « Prenez garde qu'on ne vous abuse. Car il en viendra beaucoup sous mon nom, qui diront : "C'est moi le Christ", et ils abuseront bien des gens... Des faux prophètes surgiront nombreux et abuseront bien des gens. Alors si quelqu'un vous dit : "Voici : le Christ est ici !" ou bien : "Il est là !", n'en croyez rien. Il surgira, en effet, des faux Christs et des faux prophètes, qui produiront de grands signes, au point d'abuser, s'il était possible, même les élus » (Mt 24, 4 ; 11 ; 23).

Nous venons de voir à travers les Evangélistes différents éléments permettant de faire la distinction entre ces faux prophètes qui pullulent en ce moment et le vrai berger, celui qui permet à ses brebis de paître en sûreté.

Les gourous manipulent les adeptes à leur seul profit et les aliènent. Jésus Christ, lui, rend libre. « Si donc le Fils vous libère, vous serez réellement libres » (Jn 8, 36)... « La vérité vous libèrera » (Jn 8, 32).

Que la Parole de Dieu dans l'évangile de Jean (Jn 10, 1-21) soit maintenant notre prière :

“En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans l'enclos des brebis, mais en fait l'escalade par une autre voie, celui-là est un voleur et un brigand ; celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis. Le portier lui ouvre et les brebis écoutent sa voix, et ses brebis à lui, il les appelle une à une et les mène dehors.

Quand il a fait sortir toutes celles qui sont à lui, il marche devant elles et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix.

Elles ne suivront pas un étranger ; elles le fuiront au contraire, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers.”

Jésus leur tint ce discours mystérieux mais eux ne comprirent pas ce dont il leur parlait.

Alors Jésus dit à nouveau :

“En vérité, en vérité, je vous le dis, je suis la porte des brebis. Tous ceux qui sont venus avant moi sont des voleurs et des brigands ; mais les brebis ne les ont pas écoutés.

Je suis la porte. Si quelqu’un entre par moi, il sera sauvé ; il entrera et sortira, et trouvera un pâturage.

Le voleur ne vient que pour voler, égorger et faire périr.

Moi, je suis venu pour qu’on ait la vie et qu’on l’ait surabondante.

Je suis le bon pasteur ; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

Le mercenaire, qui n’est pas le pasteur et à qui n’appartiennent pas les brebis, voit-il venir le loup, il laisse les brebis et s’enfuit, et le loup s’en empare et les disperse.

C’est qu’il est mercenaire et ne se soucie pas des brebis.

Je suis le bon pasteur ; je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, comme le Père me connaît et que je connais le Père, et je donne ma vie pour mes brebis.

J’ai encore d’autres brebis qui ne sont pas de cet enclos ; celles-là aussi, il faut que je les mène ; elles écouteront ma voix ; et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur ; c’est pour cela que le Père m’aime, parce que je donne ma vie, pour la reprendre.

Personne ne me l’enlève ; mais je la donne de moi-même.

J’ai le pouvoir de la donner et j’ai le pouvoir de la reprendre ; tel est le commandement que j’ai reçu de mon Père.”

Table des matières

Remerciements.....	5
Introduction.....	6
I. Le problème de l'objectivité d'une « science des sectes ».....	18
I.1. Clarifications conceptuelles.....	18
I.2. Les Sciences Humaines et Sociales et le concept de « compréhension bienveillante ».....	22
a) Claude Lévi-Strauss et la critique de l'ethnocentrisme.....	23
b) Léo Strauss et la critique du relativisme ethnologique.....	24
c) Charles Taylor et l'herméneutique au secours des S.H.S.....	26
I.3. Les arguments réduisant la valeur épistémologique de l'étude du phénomène sectaire.....	29
II. Les limites de la « compréhension bienveillante » dans le champ d'étude sur le phénomène sectaire : perversion, mensonge et manipulation.....	38
II.1. Les mécanismes de manipulation et de distorsion cognitive.....	38
a) Contrôle du comportement.....	38
b) Contrôle de la faculté de réflexion.....	39
c) Contrôle des émotions.....	42
d) Contrôle de l'information.....	43
II.2 La secte : une organisation faite pour séduire, dissimuler et tromper.....	44
II.3 Approche qualitative et approche quantitative.....	46
a) Les preuves de moindre qualité.....	49
b) Les preuves de moyenne qualité.....	49
c) Les preuves de haute qualité.....	50
II.4 Illustration de notre problématique à travers deux « cas d'école ».....	50
a) Le procès de la scientologie à Lyon.....	50
b) L'affaire de la Légion du Christ.....	56
III. Les éléments de discernement permettant de statuer sur la qualité bénéfique ou nocive d'un groupe	70
III.1. Faut-il juger l'arbre à ses fruits ?.....	71
III.2. Quel statut donner aux témoignages des anciens membres ?.....	77
III.3 La lutte anti-sectes est-elle en fait une lutte anti-religion (voire une attaque en règle contre l'Eglise Catholique ?.....	84
Conclusion.....	89
Bibliographie.....	92
1. Livres.....	92
2. Articles et rapports.....	94
3. Sites Internet :.....	95

L'apport des études sur les dérives sectaires dans domaine de l'enseignement.....	96
I. Ad intra : La vigilance et la lutte contre les dérives sectaires et les processus de manipulation au sein de l'établissement.....	96
II. Ad extra : La sensibilisation des élèves aux problèmes des dérives sectaires et des processus de manipulation.....	99
ANNEXE 1 : Critiques laïques et religieuses sur les sectes : des approches complémentaires, et non des conflits insolubles.....	103
ANNEXE 2 : L'historique des attaques menées pour décrédibiliser les ex-membres de sectes.....	118
ANNEXE 3 : Dialogue et études sur le sectarisme : Pourquoi le dialogue est-il bénéfique au champ d'études sur le sectarisme ?.....	130
ANNEXE 4 : « Je suis le bon berger » (ou : pourquoi Jésus n'est pas un gourou ?).....	138

LE STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE DES CONCEPTS D'EMPRISE, DE MANIPULATION MENTALE ET DE SECTE

Par Xavier Léger

Résumé:

Alors que le phénomène sectaire fait l'objet d'études pluridisciplinaires de plus en plus nombreuses et pointues, des associations dénoncent depuis quelques années la mouvance « anti-sectes » au nom du respect de la liberté religieuse. Elles accusent notamment certains Etats européens d'utiliser abusivement les notions de secte, d'emprise et de manipulation mentale pour niveler et stigmatiser sans discernement des groupes hétérogènes. D'où le rejet du terme de « secte », qu'elles préfèrent appeler : « Nouveaux Mouvements Religieux ». Ce mémoire, bien modeste au regard de toute la production intellectuelle récente sur ce sujet, désire simplement clarifier la problématique, en la replaçant dans une perspective philosophique, afin de mesurer la valeur scientifique des études sur le phénomène sectaire.

Abstract:

While the cultic phenomenon is the subject of multidisciplinary scientific approaches, increasingly more abundant and sophisticated, some associations have been denouncing in last recent years the "anti-cult" movement out of respect for religious freedom. They even accuse some European governments of inappropriately using the notions of "cult", "cultic influence" and "mind control" in order to belittle and indiscriminately stigmatize different kinds of groups. Hence their rejection of the term "cult"; they would prefer to use "New Religious Movements" (NRMs). This essay, although modest in relation to the many productions on this topic, simply seeks to clarify the issue by placing it in a philosophical perspective so as to estimate the value of the cultic studies' field.

Mots clés : emprise; secte; dérive sectaire; manipulation mentale; totalitarisme; sujétion; gourou; système coercitif; auto-suggestion; souvenirs induits; harcèlement moral; culpabilité; idéologie; peur; séduction; mensonges; soumission; influence.